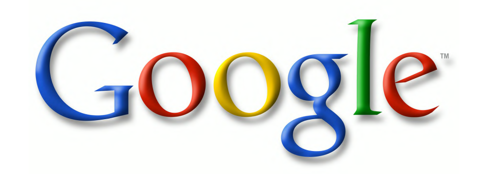
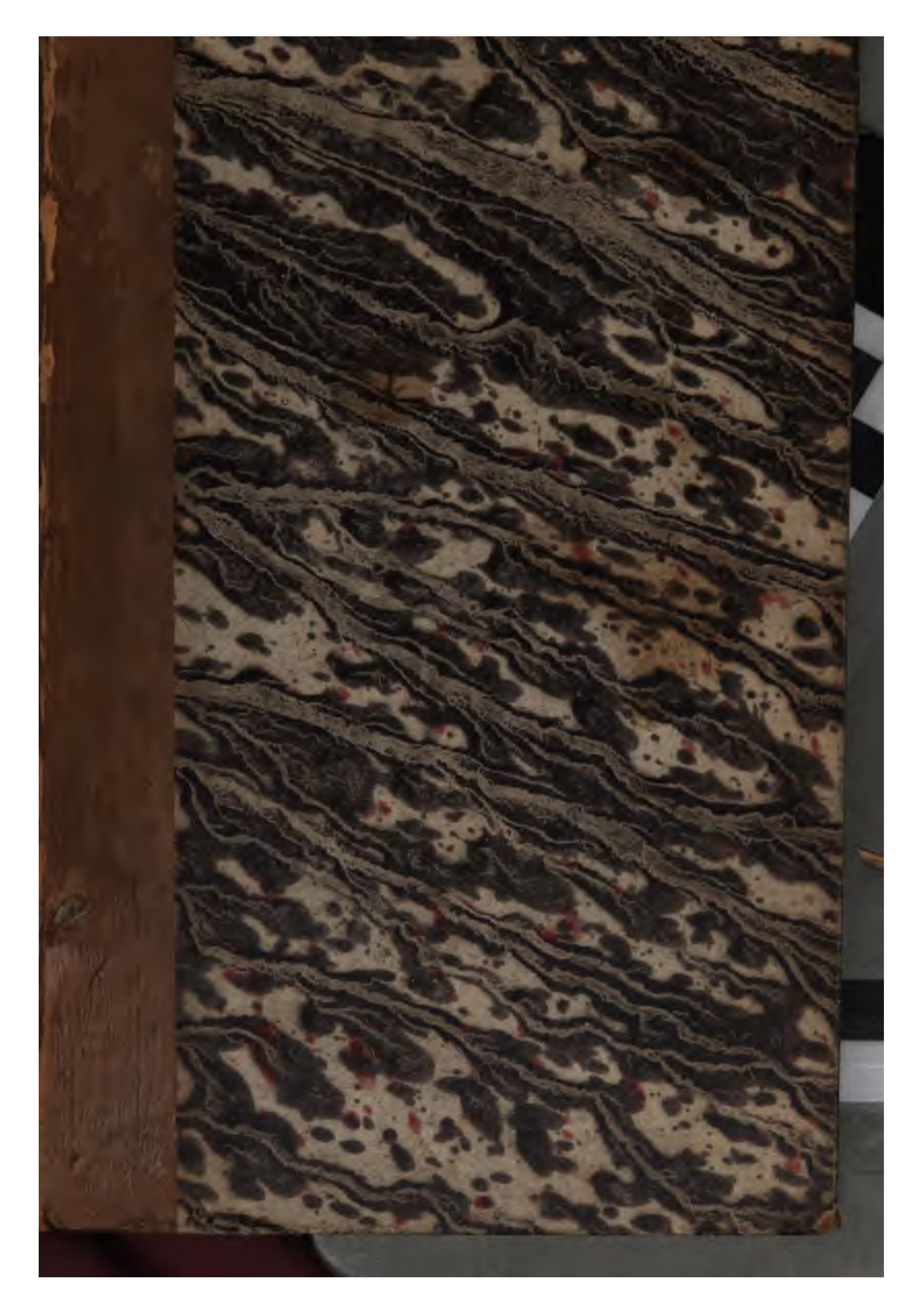
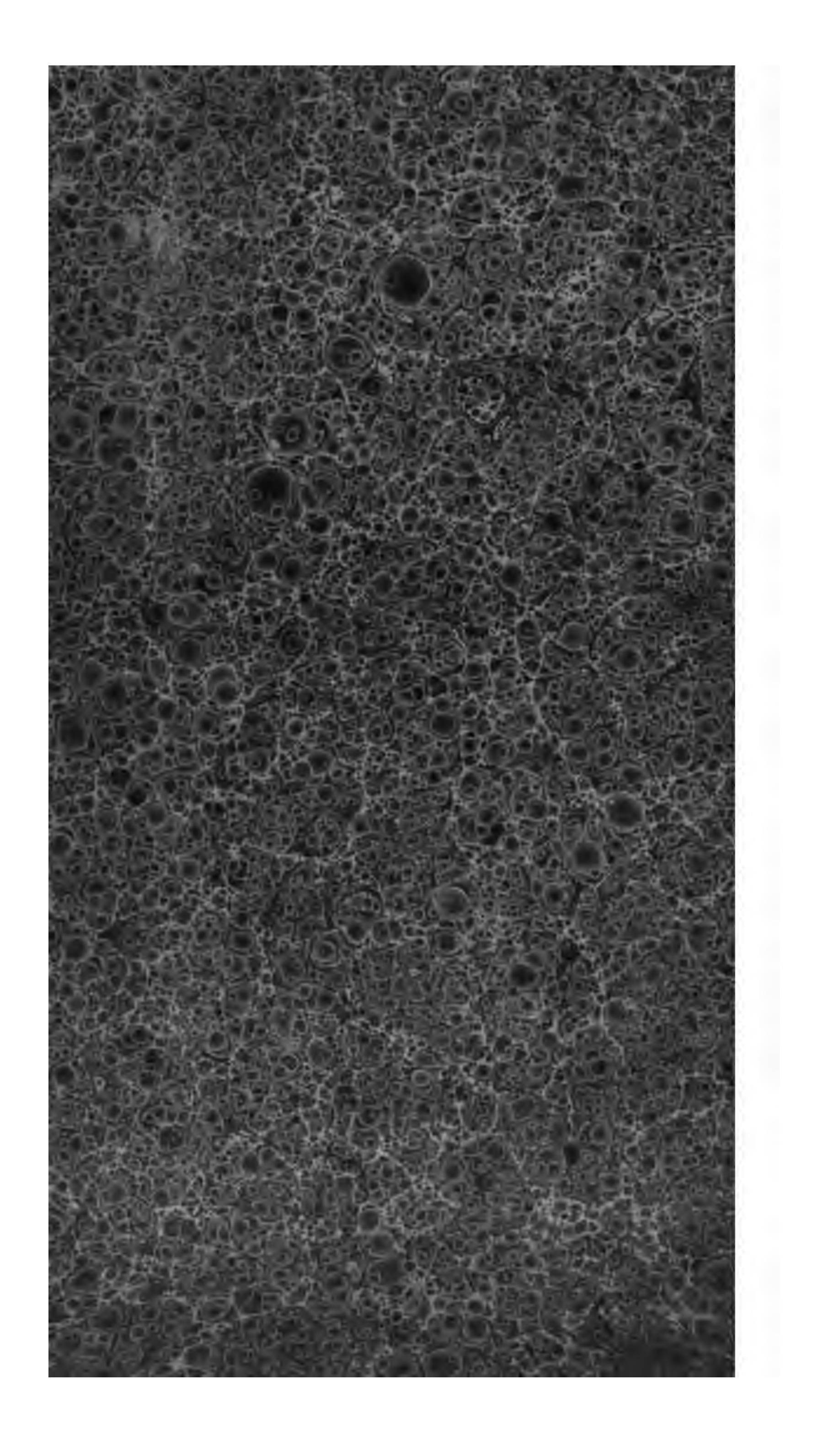
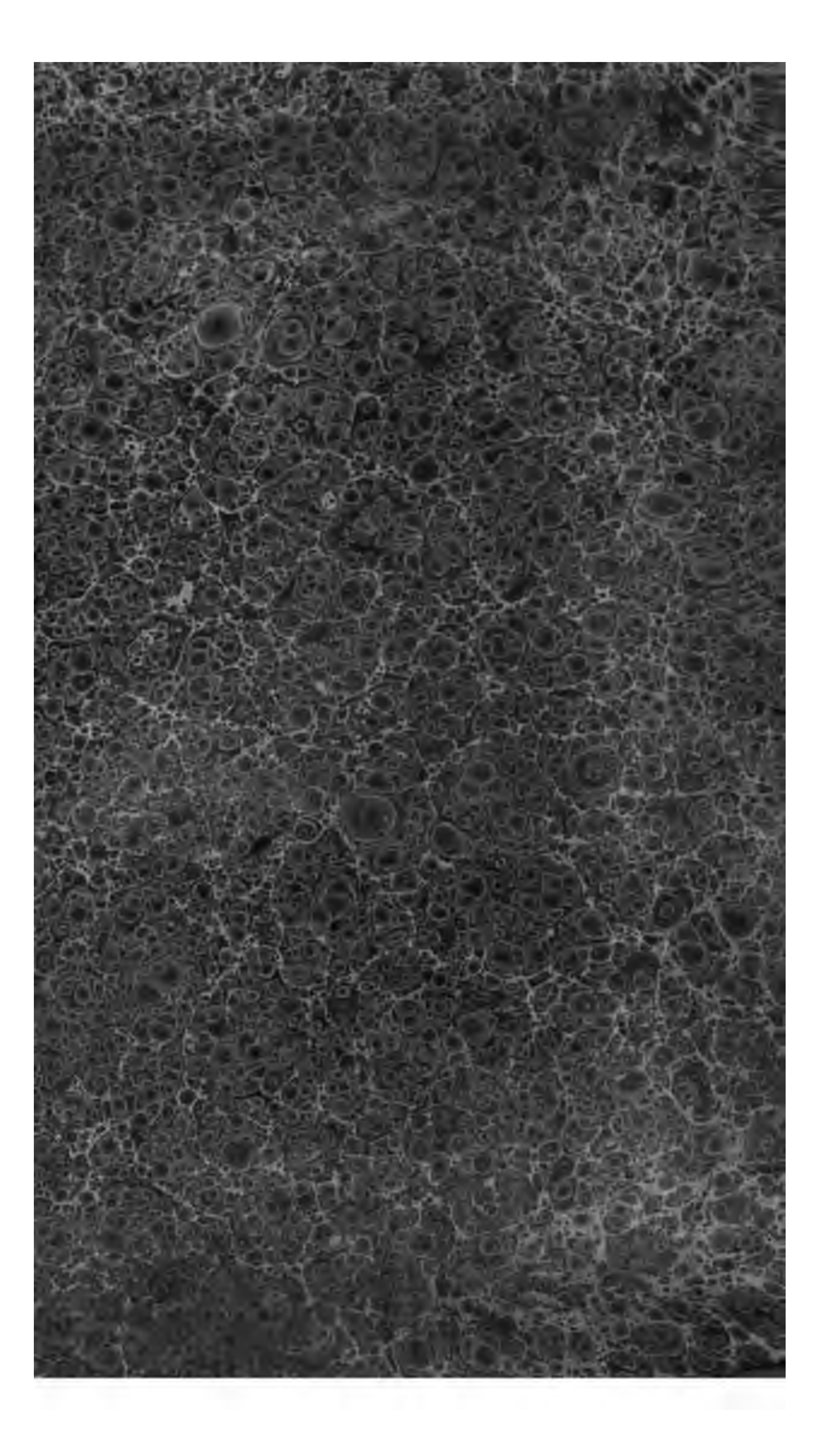
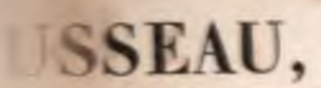








ES



USSEAU,

ORDRE,

DES ÉCLAIRCISSEMENTS;

-PATHAY.

DANCE.

IÈME.

RIS,

AIRE-ÉDITEUR.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES OEUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE ET DE RACINE,

RUE DU BOULOY, HÔTEL DES FERMES, COUR DES MESSAGERIES.

ET CHEZ BOSSANGE PÈRE,

LIBRAIRE DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

RUE DE RICHELIEU, N° 60.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE J. J. ROUSSEAU,

MISES DANS UN NOUVEL ORDRE,
AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS;

PAR V. D. MUSSET-PATHAY.

CORRESPONDANCE.

TOME TROISIÈME.

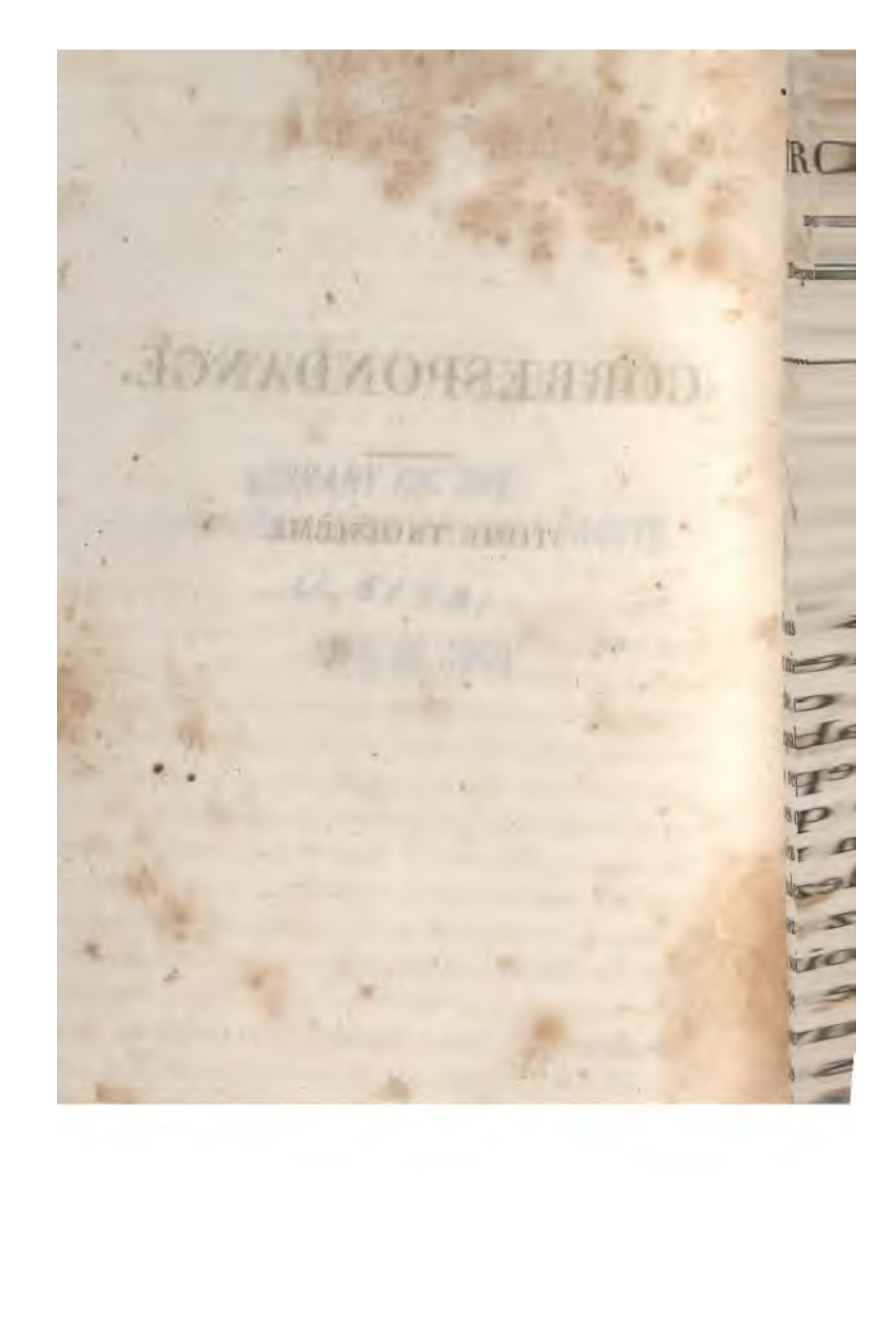


PARIS,
CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1824.

CORRESPONDANCE.

TOME TROISIÈME.



CORRESPONDANCE.

TROISIÈME PARTIE,

DU 12 MAI 1763, AU 1er JANVIER 1766,

Depuis son abdication du droit de bourgeoisie, jusqu'à son départ pour l'Angleterre.

LETTRE CDVII.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 14 mai 1763.

Vous avez des peines, madame, qui ajoutent aux miennes, et moi l'on me fait vivre dans un tumulte continuel, qui ne rend peut-être que trop excusable l'inexactitude que vous avez la bonté de me reprocher. Je vous remercierais des choses vives que vous me dites là-dessus, si je n'y voyais qu'en rendant justice à ma négligence vous ne la rendez pas à mes sentiments. Mon cœur vous venge assez de mes torts avec vous pour vous épargner le soin de m'en punir, et ces torts ont pour principe un défaut, mais non pas un vice. Comment pouvez-vous me soupçonner de tiédeur au milieu des adversités que j'éprouve? L'heureux ne sait s'il est aimé, disait un ancien poète; et moi j'ajoute, L'heureux ne sait pas aimer. Jamais je n'eus

le cœur si tendre pour mes amis que depuis que mes malheurs m'en ont si peu laissé. Croyez-m'en, madame, je vous supplie; je vous compte avec attendrissement dans ce petit nombre, et dans les convenances qui nous lient, j'en vois avec douleur une de trop.

Je vous avoue que je ne relis pas vos lettres depuis assez long-temps : vous concluez de là qu'elles me sont indifférentes, et c'est tout le contraire. Il faudrait, pour me juger équitablement, vous faire une idée de ma situation, et cela vous est impossible; il faut la connaître pour la comprendre, je ne dois pas même tenter de vous l'expliquer. Je vous dirai seulement que, parmi des ballots de lettres que je reçois continuellement, j'en mets à part des liasses qui me sont chères, et dans lesquelles les vôtres n'occupent sûrement pas le dernier rang; mais le tout reste mêlé et confondu jusqu'à ce que j'aie le loisir d'en faire le triage. Parmi les qualités que vous avez, et qui me manquent, l'esprit d'arrangement est une de celles dont la privation me cause, sinon le plus grand préjudice, au moins le plus continuel. Tous mes papiers sont pêle-mêle; pour en trouver un, il faut les feuilleter tous, et je passe ma vie et à chercher et à brouiller davantage, sans qu'après mille résolutions il m'ait jamais été possible de me corriger là-dessus. Il s'agit donc de trier vos lettres, et pour cela il faut tout renverser, tout fureter; pour mettre tout en ordre il faut commencer par tout mettre sens dessus dessous: cela demande un temps

qu'on ne me laisse pas à présent, et un domicile assuré que je suis bien loin d'avoir en ce pays. Je ne prévois pas de pouvoir faire cette revue avant l'hiver, temps où la mauvaise saison forcera les importuns à me laisser quelque trève, et où ma situation sera probablement plus stable qu'elle ne l'est à présent. C'est un temps de plaisir que je me ménage, que celui que je passerai à vous relire, et à m'arranger pour pouvoir vous relire souvent. Jusqu'à ce moment, qu'il ne dépend pas de moi d'accélérer, usez, de grace, avec moi d'indulgence, et croyez que mon cœur n'est indifférent sur rien de ce que vous m'écrivez, quoique je ne réponde pas à tout, et même que j'en oublie quelque chose.

Quoique je fusse bien fâché de recevoir le monsieur dans vos lettres, je voudrais bien, madame, y trouver un titre, et il me semble que vous me l'aviez promis : je vous avertis que ce n'est pas de ces choses qu'il soit permis d'oublier. Il faut pourtant avouer que j'en ai oublié une, et que si vous me jugez à la rigueur cet oubli me rend indigne de la savoir ; c'est votre nom de baptême, que vous m'avez dit dans une de vos lettres, et que je rougis devant vous de ne pouvoir me rappeler. Je n'ai que cet aveu pour ma justification ; mais vous qui lisez si bien dans les cœurs, vous excuserez le mien : quand un crime de cette espèce nous rend vraiment coupable, on ne l'avoue jamais. De grace, le joli nom de baptême ; car notez que je me souviens très-bien qu'il l'est. En vérité, vous êtes trop

ma dame pour que je vous appelle madame plus long-temps.

Si je veux voir votre portrait! Ah! non-seulement le voir, mais l'avoir s'il était possible. A la vérité, je suis bien éloigné d'avoir du superflu; mais si une copie de ce précieux portrait, faite pourtant de bonne main, pouvait ne coûter que huit à dix pistoles, ce ne serait pas les prendre sur mon nécessaire, ce serait y pourvoir. Voyez ce qui se peut faire, et ce que vous pouvez permettre que je fasse. Un présent d'un prix inestimable sera votre consentement; vous sentez que ma proposition en exclut toute autre.

Je ne vous ai point envoyé, madame, d'explication ultérieure sur la terre en question; d'abord, parce que je remis votre lettre à M. notre châtelain, qui l'envoya à M. de Bioley son beau-frère, et celui-ci l'a gardée un temps infini. Ensuite, je trouvai que les éclaircissements qui me furent donnés verbalement n'ajoutaient rien à ce que je vous avais déjà écrit. On consent, et l'on avait déjà consenti à toutes les consultations qui peuvent vous être utiles; on vous prie seulement de n'en parler qu'autant qu'il convient à vos intérêts. Quant aux petites parties dont la recette est composée, elles ne causent aucun embarras, puisqu'elles s'apportent toutes au château le jour marqué, et qu'on peut affermer le tout, ou charger un receveur de ce détail. Une autre raison encore a un peu ralenti le zèle que j'avais de vous voir acquérir des possessions en ce pays; mais cette

raison ne regardant absolument que moi, ne doit rien changer à vos projets: ainsi nous en parlerons plus à loisir.

Me voilà bien en train de babiller, et tant pis pour vous, madame, car, quand je bavarde tant, je ne sais plus ce que je dis: tant pis aussi pour moi, peut-être; j'ai peur, quand ma ferveur se réchauffe, que la vôtre ne vienne à s'attiédir. N'aurait-elle point déjà commencé?

OBSERVATION. — Madame Latour était malheureuse avec son mari, qui avait mangé une partie de sa fortune. Pour sauver le reste elle voulait acheter une terre, et sa passion pour Rousseau la lui faisait chercher dans son voisinage.

LETTRE CDVIII.

A M. MARC CHAPPUIS.

Motiers, le 21 mai 1763.

Vous verrez, monsieur, je le présume, la lettre que j'écris à M. le premier syndic. Plaignez-moi, vous qui connaissez mon cœur, d'être forcé de faire une démarche qui le déchire. Mais après les affronts que j'ai reçus dans ma patrie, et qui ne sont ni ne peuvent être réparés, m'en reconnaître encore membre serait consentir à mon déshonneur. Je ne vous ai point écrit, monsieur, durant mes disgraces: les malheureux doivent être discrets. Maintenant que tout ce qui peut m'arriver de bien et de mal est à peu près arrivé, je me livre tout

entier aux sentiments qui me plaisent et me consolent, et soyez persuadé, monsieur, je vous supplie, que ceux qui m'attachent à vous ne s'affaibliront jamais.

LETTRE CDIX.

AU MÊME.

Motiers, le 26 mai 1763.

Je vois, monsieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez bien légèrement dans mes disgraces. Il en coûte si peu d'accabler les malheureux, qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche : elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure, après dix mois d'attente, j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé : mais que pouvais-je faire ? Demeurer volontairement membre de l'état après ce qui s'était passé, n'était-ce pas consentir à mon déshonneur ?

Je ne comprends point comment vous m'osez demander ce que m'a fait la patrie. Un homme aussi éclairé que vous ignore-t-il que toute dé-

marche publique faite par le magistrat est censée faite par tout l'état lorsqu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer ne la désavoue. Quand le gouvernement parle et que tous les citoyens se taisent, apprenez que la patrie a parlé.

Je ne dois pas seulement compte de moi aux Génevois, je le dois encore à moi-même, au public, dont j'ai le malheur d'être connu, et à la postérité, de qui je le serai peut-être. Si j'étais assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe que les Génevois ont désapprouvé la procédure de leurs magistrats, ne s'y moquerait-on pas de moi? Ne savons-nous pas, me dirait-on, que la bourgeoisie a droit de faire des représentations dans toutes les occasions où elle croit les lois lésées et où elle improuve la conduite des magistrats? Qu'a-t-elle fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu? Si cinq ou six bourgeois seulement eussent protesté, l'on pourrait vous croire sur les sentiments que vous leur prêtez. Cette démarche était facile, légitime; elle ne troublait point l'ordre public: pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions? Montrez-nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà, monsieur, ce qu'on me dirait et qu'on aurait raison de me dire. On ne juge point les hommes par leurs pensées, on les juge sur leurs actions.

Il y avait peut-être divers moyens de me venger de l'outrage, mais il n'y en avait qu'un de le repousser sans vengeance; et c'est celui que j'ai pris.

Ce moyen, qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des reproches au lieu des consolations que je devais espérer?

Vous dites que je n'avais pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie [1] : mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte; car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner. J'ai assez étudié mes droits pour les connaître, quoique je ne les aie exercés qu'une fois, et seulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'usage de tous les peuples, l'autorité de la raison, du droit naturel, de Grotius, de tous les jurisconsultes, et même l'aveu du Conseil, je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun sait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions devient nul pour l'autre. Quand je devais tout à la patrie, ne me devait-elle rien? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé la sienne? On n'a jamais droit de la déserter, je l'avoue : mais, quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter; on le peut dans les cas que j'ai spécifiés, et même on le doit dans le mien. Le serment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant ses engagements, elle m'affranchit des miens; et, en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que si des citoyens se présentaient au Conseil pour demander pareille chose, vous ne seriez pas surpris qu'on les incarcérât. Ni moi non

[1] On verra dans le volume du supplément l'opinion de M. Eymar à ce sujet. Elle est conforme à celle de M. Moultou.

plus, je n'en serais pas surpris, parce que rien d'injuste ne doit surprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais bien qu'une loi, qu'on n'observa jamais, défende au citoyen qui veut demeurer tel de sortir sans congé du territoire; comme on n'a pas besoin de demander l'usage d'un droit qu'on a, quand un Génevois veut quitter tout-à-fait sa patrie pour aller s'établir en pays étranger, personne ne songe à lui en faire un crime, et on ne l'incarcère point pour cela. Il est vrai qu'ordinairement cette renonciation n'est pas solennelle, mais c'est qu'ordinairement ceux qui la font, n'ayant pas reçu des affronts publics, n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leur a faits.

Monsieur, j'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché long-temps s'il y avait quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchiré. Je vous avais confié mon honneur, ô Génevois! et j'étais tranquille; mais vous avez si mal gardé ce dépôt, que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes, que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude, de grace, ne me forcez pas, par vos propos durs et malhonnêtes, de faire publiquement mon apologie. Épargnez-moi, dans ma misère, la douleur de me défendre à vos dépens.

Souvenez-vous, monsieur, que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton. La vérité, dans cette occasion, n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement, je ne cherche-

rais qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chère, je me ferai toujours un devoir de la cultiver; mais je vous conjure, en m'écrivant, de ne pas me la rendre si cruelle, et de mieux consulter votre bon cœur. Je vous embrasse de tout le mien.

LETTRE CDX.

A M. MOULTOU.

Motiers, le 4 juin 1763.

J'ai si peu de bons moments en ma vie, qu'à peine espérais-je d'en retrouver d'aussi doux que ceux que vous m'avez donnés. Grand merci, cher ami : si vous avez été content de moi, je l'ai été encore plus de vous; cette simple vérité vaut bien vos éloges. Aimons-nous assez l'un l'autre pour n'avoir plus à nous louer.

Vous me donnez pour mademoiselle C.... une commission dont je m'acquitterai mal, précisément à cause de mon estime pour elle. Le refroidissement de M. G....[1] me fait mal penser de lui; j'ai revu son livre, il y court après l'esprit; il s'y guinde : M. G.... n'est point mon homme : je ne puis croire qu'il soit celui de mademoiselle C.... : qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle; mais qui l'a pu sentir, et s'en détache, est un

[1] C'est du célèbre Gibbon qu'il est question, et de madame Necker; nous le ferons voir dans l'observation qui termine cette lettre.

homme à mépriser. Elle ne sait ce qu'elle veut; cet homme la sert mieux que son propre cœur. J'aime cent fois mieux qu'il la laisse pauvre et libre au milieu de vous, que de l'emmener être malheureuse et riche en Angleterre. En vérité, je souhaite que M. G.... ne vienne pas. Je voudrais me déguiser, mais je ne saurais; je voudrais bien faire, et je sens que je gâterai tout.

Je tombe des nues au jugement de M. de Monclar. Tous les hommes vulgaires, tous les petits littérateurs sont faits pour crier toujours au paradoxe, pour me reprocher d'être outré; mais lui que je croyais philosophe, et du moins logicien, quoi! c'est ainsi qu'il m'a lu! c'est ainsi qu'il me juge! Il ne m'a donc pas entendu. Si mes principes sont vrais, tout est vrai; s'il sont faux, tout est faux; car je n'ai tiré que des conséquences rigoureuses et nécessaires. Que veut-il donc dire? je n'y comprends rien. Je suis assurément comblé et honoré de ses éloges, mais autant seulement que je peux l'être de ceux d'un homme de mérite qui ne m'entend pas. Du reste, usez de sa lettre comme il vous plaira; elle ne peut que m'être honorable dans le public. Mais, quoi qu'il dise, il sera toujours clair entre vous et moi qu'il ne m'entend point.

Je suis accablé de lettres de Genève. Vous ne sauriez imaginer à la fois la bêtise et la hauteur de ces lettres. Il n'y en a pas une où l'auteur ne se porte pour mon juge, et ne me cite à son tribunal pour lui rendre compte de ma conduite. Un

LETTRE CDXI.

A. M. A. A.

Motiers, le 5 juin 1763.

Voici, monsieur, la petite réponse que vous demandez aux petites difficultés qui vous tourmentent dans ma lettre à M. de Beaumont*.

1° Le christianisme n'est que le judaïsme expliqué et accompli. Donc les apôtres ne transgressaient point les lois des Juifs quand ils leur enseignaient l'Évangile : mais les Juifs les persécutèrent, parce qu'ils ne les entendaient pas, ou qu'ils feignaient de ne les pas entendre : ce n'est pas la seule fois que le cas est arrivé.

2° J'ai distingué les cultes où la religion essentielle se trouve, et ceux où elle ne se trouve pas. Les premiers sont bons, les autres mauvais; j'ai dit cela. On n'est obligé de se conformer à la religion particulière de l'état, et il n'est même permis de la suivre, que lorsque la religion essentielle s'y trouve, comme elle se trouve, par exemple, dans diverses communions chrétiennes, dans le maho-

* Voici le passage objecté :

« Je crois qu'un homme de bien, dans quelque religion qu'il « vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour « cela qu'on puisse légitimement introduire dans un pays des reli- « gions étrangères sans la permission du souverain; car si ce n'est « pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux lois, et qui « désobéit aux lois désobéit à Dieu. »

(*Lettre à M. de Beaumont.*)

métisme, dans le judaïsme; mais dans le paganisme, c'était autre chose; comme très-évidemment la religion essentielle ne s'y trouvait pas, il était permis aux apôtres de prêcher contre le paganisme, même parmi les païens, et même malgré eux.

3° Quand tout cela ne serait pas vrai, que s'ensuivrait-il? Bien qu'il ne soit pas permis aux membres de l'état d'attaquer de leur chef la foi du pays, il ne s'ensuit point que cela ne soit pas permis à ceux à qui Dieu l'ordonne expressément. Le catéchisme vous apprend que c'est le cas de la prédication de l'Évangile. Parlant humainement, j'ai dit le devoir commun des hommes; mais je n'ai point dit qu'ils ne dussent point obéir, quand Dieu a parlé. Sa loi peut dispenser d'obéir aux lois humaines; c'est un principe de votre foi que je n'ai point combattu. Donc en introduisant une religion étrangère sans la permission du souverain, les apôtres n'étaient point coupables. Cette petite réponse est, je pense, à votre portée, et je pense qu'elle suffit.

Tranquillisez-vous donc, monsieur, je vous prie, et souvenez-vous qu'un bon chrétien, simple et ignorant, tel que vous m'assurez être, devrait se borner à servir Dieu dans la simplicité de son cœur, sans s'inquiéter si fort des sentiments d'autrui.

LETTRE CDXII.

A M. THÉODORE ROUSSEAU.

Motiers, le 5 juin 1763.

Je vous aurais envoyé sur-le-champ, mon très-cher cousin, la copie que vous me demandez, de ma lettre à M. le premier syndic, si je n'eusse été informé que cette lettre était publique à Genève, peu de jours après sa réception, de sorte que je ne puis douter que vous n'en ayez eu communication peu de temps après l'envoi de la vôtre. Si cependant cela n'était pas, demandez-en communication à M. Chappuis ou à M. Deluc; ils ne vous la refuseront sûrement pas. Tout le monde me demande des copies de mes lettres, sans songer que je n'ai point de secrétaire, et que quand je passerais ma vie à faire des copies, je ne suffirais pas à la curiosité du public. Votre cas, mon cher cousin, est très-différent, et j'en fais bien la distinction : aussi si je pouvais présumer que vous n'eussiez pas déjà celle que vous me demandez, vous la ferais-je à l'instant. Mais je suis assuré que ce serait un soin superflu.

Il me semble que vous vous exprimez avec moi en termes peu convenables sur la triste démarche que j'ai été obligé de faire pour la défense de mon honneur, chargé par le Conseil d'une flétrissure publique, contre laquelle personne n'a réclamé et à

laquelle ce serait consentir que de rester volontairement membre de l'état où je l'ai reçue. Vous devez sentir et plaindre mon affliction dans une démarche nécessaire qui me déchire : mais quel droit avez-vous de me supposer irrité lorsque je ne fais du mal qu'à moi? Vous dites que c'est un coup sanglant pour mes parents; et tout au contraire, c'est un soin cruel, mais indispensable que je devais à ma personne, à mon nom, à ceux qui le portent ainsi que moi. Si j'étais capable de boire des affronts sans m'en défendre, c'est alors que ma famille aurait droit de se plaindre de l'avilissement qu'elle partagerait avec moi. J'attendais de vous des remerciements pour n'avoir pas laissé déshonorer votre nom. J'espérais du moins que vous me plaindriez dans mes malheurs. Dispensez-vous, je vous prie, à l'avenir de me faire des reproches injustes et déraisonnables que je n'ai sûrement pas mérités. Du reste, soyez persuadé, mon cher cousin, qu'en renonçant à ma patrie je n'ai point renoncé à ma famille : elle me sera toujours chère. Et mon cher cousin Théodore doit être assuré de trouver toujours en moi un bon parent et ami qui ne l'oubliera jamais. Je vous embrasse de tout mon cœur.

OBSERVATION. On voit que les parents de Rousseau blâmaient l'abdication qu'il avait faite du titre de citoyen. Plusieurs de ses compatriotes lui ont adressé des reproches pareils [1].

[1] Dans le volume des pièces inédites qui sera publié après cette édition, on trouvera une dissertation à ce sujet d'un admirateur de Rousseau.

LETTRE CDXIII.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 17 juin 1763.

Quel silence! quel temps j'ai choisi pour le garder! O cette charmante Marianne! Que pensera-t-elle, que dira-t-elle maintenant de celui qu'elle a honoré du précieux nom d'ami, et qui, pour prix de ce bienfait, se tait avec elle depuis six semaines? Quand je pense combien je suis coupable, la plume me tombe des mains, et je n'ai pas le front de continuer d'écrire. Il le faut cependant, pour ne pas aggraver le crime par le repentir. Soyez donc aussi clémente qu'aimable; acceptez ma contrition. Je ne mérite grace qu'en un seul point, mais tel qu'il suffira pour l'obtenir de vous, je l'espère : c'est que je sens tout mon crime, et ne cherche point à l'excuser.

En vérité, je suis bien heureux que vous soyez si bonne; car, si vous vouliez ne pas l'être, vous auriez de terribles manières de tirer sur les gens. *Il n'y a pas jusqu'à l'exactitude de l'adresse qui ne m'ait été jusqu'à l'ame.* C'est une bombe que cela, douce Marianne, et je m'en sens d'autant plus écrasé, que je ne l'ai que trop attirée. Ce qu'il y a de plus humiliant pour moi est qu'à présent même elle m'échappe encore, cette adresse, qui m'est pourtant si chère, et qu'il faudra qu'avant d'envoyer

cette lettre j'aille passer trois heures à la rechercher dans un plein coffre de papiers qui me sont tous aussi importants, mais non pas aussi chers que vos lettres. Malgré cela, si vous lisiez dans mon cœur, vous le verriez plein de sentiments pour vous, dont l'effet peut aller plus loin que de mettre exactement une adresse.

Vous ne voulez pas me laisser échapper sur la petite chose que je disais me déplaire en vous. Il faut pourtant que vous me fassiez grace encore sur ce point; car il m'est impossible de vous satisfaire, et vous seriez bien étonnée si je vous en disais la raison. Qu'il vous suffise, je vous supplie, d'être sûre comme vous devez l'être, puisque c'est la vérité, que cette petite chose, si jamais elle a existé, n'existe plus; que de toutes les choses que je connais de vous, il y en a mille qui m'enchantent, et pas une qui me déplaise, surtout depuis que vous n'exigez plus, dans notre commerce, l'exactitude qu'il m'est impossible d'y mettre; mais j'avoue que si la vôtre se relâche, je me voudrai bien du mal de n'oser vous rien reprocher.

Je ne l'aurai donc point, le portrait de cette charmante Marianne! elle l'a ainsi décidé. Je vous avoue pourtant que la raison sur laquelle vous me refusez la permission de le faire copier m'aurait fait rire, si le refus m'eût moins fâché. Un pauvre barbon malade et sec comme moi doit être bien fier de n'être pas pour vous un homme sans conséquence : mais puisque j'en porte les charges, j'en devrais bien avoir aussi les droits.

Il est vrai, madame, que, selon la loi, les catholiques ne peuvent pas acquérir des terres dans le canton de Berne ; mais on m'assure que les permissions ne sont pas difficiles à obtenir ; et, en effet, il y en a divers exemples, du moins à ce qu'on me dit ; car, pour moi, je n'en connais pas. J'ai écrit dans le canton même pour avoir des éclaircissements plus sûrs ; mais je n'ai pas encore de réponse. Pour moi, si cette acquisition ne peut se faire, j'en serai bientôt consolé, puisque, si ma santé me le permet, je suis déterminé à quitter ce pays, et que si elle ne me le permet pas, je ne serais pas en état d'y profiter de votre voisinage. Milord Maréchal a pris tout de bon son parti, et va en Écosse, où je l'irai joindre sitôt que je serai en état de supporter le voyage ; ce que malheureusement je ne saurais à présent, sans quoi je serais déjà parti pour la Hollande, où il m'a marqué qu'il m'attendait quelques jours. Malgré mon dépérissement je ne puis renoncer à la douce espérance d'aller enfin passer le reste de ma vie en paix entre George Keith et David Hume.

Bonjour, belle Marianne, je voudrais bien qu'au lieu d'habiter le quartier du Palais-Royal, vous habitassiez la ville d'Aberdeen [1] ; j'aurais du moins quelque espoir de vous y voir un jour.

[1] Milord Maréchal pressait Rousseau de venir en Écosse avec lui. Ses terres étaient près d'Aberdeen, ville maritime de ce pays.

LETTRE CDXIV.

A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, ce lundi 27 juin 1763.

Je suis en peine de vous, mon cher Moultou; seriez-vous malade? Je le demande à tout le monde, et ne puis avoir de réponse. Vous qui étiez si exact à m'écrire dans les autres temps, comment vous taisez-vous dans la circonstance présente? ce silence a quelque chose d'alarmant.

Je viens de recevoir une lettre de M. Marc Chappuis, dans laquelle il me parle ainsi: « Vous avez « envoyé dans cette ville copie de la lettre que « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 mai « dernier... Cette copie, que je n'ai point vue, est « tronquée, à ce que m'a assuré M. Moultou, qui « m'est venu demander lecture de l'original. »

Cet étrange passage demande explication. Je l'attends de vous, mon cher Moultou; et ce n'est qu'après avoir reçu votre réponse que je ferai la mienne à M. Chappuis. M. de Sautern vous fait mille amitiés; recevez les respects de mademoiselle Le Vasseur et les embrassements de votre ami.

LETTRE CDXV.

AU MÊME.

Motiers-Travers, ce 7 juillet 1763.

Votre avis est honnête et sage. J'y reconnais la voix d'un ami : je vous remercie, et j'en profite. Mais avec aussi peu de crédit à Genève, que puis-je faire pour m'y faire écouter, surtout dans une affaire qui n'est pas tellement la mienne qu'elle ne soit aussi celle de tous ? Renoncer, au moins pour ma part, à l'intérêt que j'y puis avoir, en déclarant nettement, comme je le fais aujourd'hui, qu'à quelque prix que ce soit je n'accepterai jamais la restitution de ma bourgeoisie, et que je ne rentrerai jamais dans Genève. J'ai fait serment de l'un et de l'autre : ainsi me voilà lié sans retour; et tout ce qu'on peut faire pour me rappeler est par conséquent inutile et vain. J'écris de plus à Deluc une lettre très-forte, pour l'engager à se retirer; j'en écris autant à mon cousin Rousseau. Voilà tout ce que je puis faire; et je le fais de très-bon cœur : rien de plus ne dépend de moi. L'interprétation qu'on donne à ma lettre à Chappuis est aussi raisonnable que si, lorsque j'ai dit *non*, l'on en concluait que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes ou des stupides? Je n'ai jamais rien su dire à ces gens-là, et je ne veux pas commencer. Ma conduite est, ce me

semble, uniforme et claire; pour l'interpréter il ne faut que du bon sens et un cœur droit. Adieu, cher Moultou. J'aurais bien quelque chose à vous représenter sur ce que vous avez dit à Chappuis, que j'avais tronqué la copie de sa lettre; car, quoique cela ait été dit à bonne intention, il ne faut pas déshonorer ses amis pour les servir [a]. Vous m'avouez, à la vérité, que cette copie n'est point tronquée; mais il croit, lui, qu'elle l'est: il le doit croire, puisque vous le lui avez dit, et il part de là pour me croire et me dire un homme capable de falsification. Il ne me paraît pas avoir si grand tort, quoiqu'il se trompe.

Au reste, quoi que vous en puissiez dire, je ne lui écrirai point comme à mon ami, puisque je sais qu'il ne l'est pas. J'écris à M. de Gauffecourt. O ce respectable Abauzit! je suis donc condamné à ne le revoir jamais! Ah! je me trompe; j'espère le revoir dans le séjour des justes! En attendant que cette commune patrie nous rassemble, adieu, mon ami.

Le pauvre baron est parti en me chargeant de mille choses pour vous. Je suis resté seul, et dans quel moment!

[a] Il ne m'avait pas compris, et vit bien que je savais aussi bien que lui cette maxime. (*Note de M. Moultou.*)

LETTRE CDXVI.

A M. DELUC.

Motiers, le 7 juillet 1763.

Je crains, mon cher ami, que votre zèle patriotique n'aille un peu trop loin dans cette occasion, et que votre amour pour les lois n'expose à quelque atteinte la plus importante de toutes, qui est le salut de l'état. J'apprends que vous et vos dignes concitoyens méditez de nouvelles représentations; et la certitude de leur inutilité me fait craindre qu'elles ne compromettent enfin vis-à-vis les uns des autres, ou la bourgeoisie, ou les magistrats. Je ne prétends pas me donner dans cette affaire une importance qu'au surplus je ne tiendrais que de mes malheurs : je sais que vous avez à redresser des griefs qui, bien que relatifs à de simples particuliers, blessent la liberté publique. Mais, soit que je considère cette démarche relativement à moi, ou relativement au corps de la bourgeoisie, je la trouve également inutile et dangereuse; et j'ajoute même que la solidité de vos raisons tournera toute à votre commun préjudice, en ce qu'ayant mis en poudre les sophismes de sa réponse, vous forcerez le Conseil à ne pouvoir plus répliquer que par un sec *Il n'y a lieu*, et par conséquent de rentrer, par le fait, en possession de son prétendu droit négatif*, qui réduirait à rien celui que vous avez de

* Voyez ce que nous avons dit sur ce *droit* qu'avait ou que s'ar-

faire des représentations. Que si, après cela, vous vous obstinez à poursuivre le redressement des griefs (que très-certainement vous n'obtiendrez point), il ne vous reste plus qu'une seule voie légitime, dont l'effet n'est rien moins qu'assuré, et qui, donnant atteinte à votre souveraineté, établirait une planche très-dangereuse, et serait un mal beaucoup pire que celui que vous voulez réparer.

Je sais qu'une famille intrigante et rusée [1], s'étayant d'un grand crédit au-dehors, sape à grands coups les fondements de la république, et que ses membres, jongleurs adroits et gens à deux envers, mènent le peuple par l'hypocrisie et les grands par l'irréligion. Mais vous et vos concitoyens devez considérer que c'est vous-mêmes qui l'avez établie; qu'il est trop tard pour tenter de l'abattre, et qu'en supposant même un succès qui n'est pas à présumer, vous pourriez vous nuire encore plus qu'à elle, et vous détruire en l'abaissant. Croyez-moi, mes amis, laissez-la faire; elle touche à son terme, et je prédis que sa propre ambition la perdra, sans que la bourgeoisie s'en mêle. Ainsi, par rapport à la république, ce que vous voulez faire n'est pas utile en ce moment; le succès est impossible, ou serait funeste, et tout reprendra son cours naturel avec le temps.

Par rapport à moi, vous connaissez ma manière

rogeait le Sénat ou petit Conseil, dans le tableau que nous avons tracé en tête des *Lettres de la Montagne* (tome x de cette édition), de la constitution de Genève à l'époque où Rousseau écrivait.

[1] La famille Tronchin.

de penser, et M. d'Ivernois, à qui j'ai ouvert mon cœur à son passage ici, vous dira, comme je vous l'ai écrit, et à tous mes amis, que, loin de désirer en cette circonstance des représentations, j'aurais voulu qu'elles n'eussent point été faites, et que je désire encore plus qu'elles n'aient aucune suite. Il est certain, comme je l'ai écrit à M. Chappuis, qu'avant ma lettre à M. Favre, des représentations de quelques membres de la bourgeoisie, suffisant pour marquer qu'elle improuvait la procédure, et mettant par conséquent mon honneur à couvert, eussent empêché une démarche que je n'ai faite que par force, avec douleur, et quand je ne pouvais plus m'en dispenser sans consentir à mon déshonneur; mais une fois faite, et mon parti pris, cette démarche ne me laissant plus qu'un tendre souvenir de mes anciens compatriotes, et un désir sincère de les voir vivre en paix, toute démarche subséquente, et relative à celle-là, m'a paru déplacée, inutile; et je ne l'ai ni désirée ni approuvée. J'avoue toutefois que vos représentations m'ont été honorables, en montrant que la procédure faite contre moi était contraire aux lois, et improuvée par la plus saine partie de l'état. Sous ce point de vue, quoique je n'aie point acquiescé à ces représentations, je ne puis en être fâché. Mais tout ce que vous ferez de plus maintenant n'est propre qu'à en détruire le bon effet, et à faire triompher mes ennemis et les vôtres, en criant que vous donnez à la vengeance ce que vous ne donnez qu'au maintien des lois.

Je vous conjure donc, mon vertueux ami, par votre amour pour la patrie et pour la paix, de laisser tomber cette affaire, ou même d'en abandonner ouvertement la poursuite, au moins pour ce qui me regarde, afin que votre exemple entraîne ceux qui vous honorent de leur confiance, et que les griefs d'un particulier qui n'est plus rien à l'état n'en troublent point le repos. Ne soyez en peine, ni du jugement qu'on portera de cette retraite, ni du préjudice qu'en pourrait souffrir la liberté. La réponse du Conseil, quoique tournée avec toute l'adresse imaginable, prête le flanc de tant de côtés, et vous donne de si grandes prises, qu'il n'y a point d'homme un peu au fait qui ne sente le motif de votre silence, et qui ne juge que vous vous taisez pour avoir trop à dire. Et quant à la lésion des lois, comme elle en deviendra d'autant plus grande qu'on en aura plus vivement poursuivi la réparation sans l'obtenir, il vaut mieux fermer les yeux dans une occasion où le manteau de l'hypocrisie couvre les attentats contre la liberté, que de fournir aux usurpateurs le moyen de consommer, au nom de Dieu, l'ouvrage de leur tyrannie.

Pour moi, mon cher ami, quelque disposé que je fusse à me prêter à tout ce qui pouvait complaire à mes anciens concitoyens, et à reprendre avec joie un titre qui me fut si cher, s'il m'eût été restitué de leur gré, d'un commun accord, et d'une manière qui me l'eût pu rendre acceptable, vos démarches, en cette occasion, et les maux qui peuvent en résulter, me forcent à changer de résolu-

tion sur ce point, et à en prendre une dont, quoi qu'il arrive, rien ne me fera départir. Je vous déclare donc, et j'en ai fait le serment, que de mes jours je ne remettrai le pied dans vos murs, et que, content de nourrir dans mon cœur les sentiments d'un vrai citoyen de Genève, je n'en reprendrai jamais le titre: ainsi toute démarche qui pourrait tendre à me le rendre est inutile et vaine. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à l'honneur, je sacrifie aujourd'hui mes espérances à la paix. Il ne me reste plus rien à faire. Adieu.

LETTRE CDXVII.

A M. DE GAUFFECOURT.

Motiers, le 7 juillet 1763.

J'apprends, cher papa, que vous êtes à Genève, et cela redouble mon regret de ne pouvoir passer dans cette ville, comme je comptais faire, après toutes ces tracasseries, pour aller à Chambéri voir mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoisie, pour ne pas consentir à mon déshonneur, j'aurais passé comme un étranger; et avec quel plaisir j'eusse oublié, dans les bras du cher Gauffecourt, tous les maux qu'on rassemble sur ma tête! Mais les démarches tardives et déplacées de la bourgeoisie, et l'étrange réponse du Conseil, me forcent, de peur d'attiser le feu par ma présence, à m'abstenir d'un voyage que je voulais faire en paix.

Après s'être tu quand il fallait parler, on parle quand il faut se taire et que tout ce qu'on peut dire n'est plus bon à rien.

L'affection que j'aurai toujours pour ma patrie me fait désirer sincèrement que tout ceci, qui s'est fait contre mon gré, n'ait aucune suite, et je l'ai écrit à mes amis. Mais ne m'ayant ni défendu dans mon malheur, ni consulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égard à mes représentations, qu'ils n'en eurent à mes intérêts lorsqu'ils n'étaient que ceux des lois et les leurs? Dans le doute de mon crédit sur leur esprit, j'ai pris le dernier parti que je devais prendre, en leur déclarant que, quoi qu'il arrivât, et quoi qu'ils fissent, je ne reprendrais jamais le titre de leur citoyen *, et ne rentrerais jamais dans leurs murs. C'est à quoi je suis aussi très-déterminé, et c'est le seul moyen qui me restait d'assoupir toute cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influer. Ce serait j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, si on ne l'eût rendue nécessaire, et dont je ne saurais d'ailleurs être fort vain, puisque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainsi, rien ne manque à mes sacrifices. Puissent-ils être aussi utiles que je les fais de bon cœur, quoique déchiré!

Ce qui m'afflige le plus dans cette résolution, est l'impossibilité où elle me met d'embrasser jamais mes amis à Genève, ni vous par conséquent qui

* . . . . . . *de leur citoyen.* Conforme au texte de l'édition donnée par du Peyrou en 1790, où cette lettre a été imprimée pour la première fois, et où, par erreur sans doute, on a mis *citoyen* pour *concitoyen.*

êtes le plus ancien de tous. Faut-il donc renoncer pour toujours à cet espoir? Cher papa, j'espère que votre santé raffermie ne vous rend plus les bains d'Aix nécessaires; mais jadis c'était pour vous un voyage de plaisir plus que de besoin. S'il pouvait l'être encore, quelle consolation ce serait pour moi d'aller vous y voir! Je crois que je mourrais de joie en vous serrant dans mes bras. Je traverserais le lac, le Chablais, le Faucigny, pour vous aller joindre. L'amitié me donnerait des forces; la peine ne me coûterait rien.

On dit que les jongleurs ont acheté Marc Chappuis avec votre emploi. Je les trouve bien prodigues dans leurs emplettes. Il est vrai que celle-là se fait à vos dépens, et c'est tout ce qui m'en fâche. Assurément, si je n'ai pas une belle statue, ce ne sera pas la faute des jongleurs; ils se tourmentent furieusement pour en élever le piédestal. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CDXVIII.

A M. USTERI,

PROFESSEUR A ZURICH,

Sur le chapitre VIII du dernier livre du CONTRAT SOCIAL.

Motiers, 15 juillet 1763.

Quelque excédé que je sois de disputes et d'objections, et quelque répugnance que j'aie d'em-

ployer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés, puisque vous l'exigez ainsi. Je vous dirai donc, avec ma franchise ordinaire, que vous ne me paraissez pas avoir bien saisi l'état de la question. La grande société, la société humaine en général, est fondée sur l'humanité, sur la bienfaisance universelle. Je dis et j'ai toujours dit que le christianisme est favorable à celle-là.

Mais les sociétés particulières, les sociétés politiques et civiles ont un tout autre principe; ce sont des établissements purement humains, dont par conséquent le vrai christianisme nous détache comme de tout ce qui n'est que terrestre. Il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établissements nécessaires, et il n'y a que les passions humaines qui les conservent. Otez tous les vices à vos chrétiens, ils n'auront plus besoin de magistrats ni de lois; otez-leur toutes les passions humaines, le lien civil perd à l'instant tout son ressort: plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences. L'intérêt particulier est détruit; et, faute d'un soutien convenable, l'état politique tombe en langueur.

Votre supposition d'une société politique et rigoureuse de chrétiens, tous parfaits à la rigueur, est donc contradictoire; elle est encore outrée quand vous n'y voulez pas admettre un seul homme injuste, pas un seul usurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des apôtres? et cependant il s'y trouva un Judas.... Sera-t-elle plus parfaite que celle des

anges? et le diable, dit-on, en est sorti. Mon cher ami, vous oubliez que vos chrétiens seront des hommes, et que la perfection que je leur suppose est celle que peut comporter l'humanité. Mon livre n'est pas fait pour les dieux.

Ce n'est pas tout. Vous donnez à vos citoyens un tact moral, une finesse exquise: et pourquoi? parce qu'ils sont bons chrétiens. Comment! nul ne peut être bon chrétien à votre compte sans être un La Rochefoucauld, un La Bruyère? A quoi pensait donc notre maître, quand il bénissait les pauvres en esprit? Cette assertion-là, premièrement, n'est pas raisonnable, puisque la finesse du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaisons, et s'exerce même infiniment mieux sur les vices que l'on cache que sur les vertus qu'on ne cache point. Secondement, cette même assertion est contraire à toute expérience, et l'on voit constamment que c'est dans les plus grandes villes, chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les cœurs, à mieux observer les hommes, à mieux interpréter leurs discours par leurs sentiments, à mieux distinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il n'y ait d'infiniment meilleurs observateurs moraux à Paris qu'en Suisse? ou conclurez-vous de là qu'on vit plus vertueusement à Paris que chez vous?

Vous dites que vos citoyens seraient infiniment choqués de la première injustice. Je le crois; mais, quand ils la verraient, il ne serait plus temps d'y pourvoir, et d'autant mieux qu'ils ne se permet-

traient pas aisément de mal penser de leur prochain, ni de donner une mauvaise interprétation à ce qui pourrait en avoir une bonne. Cela serait trop contraire à la charité. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits se gardent bien de commencer par des injustices; au contraire, ils n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance et l'estime publique par la pratique extérieure de la vertu; ils ne jettent le masque et ne frappent les grands coups que quand leur partie est bien liée, et qu'on n'en peut plus revenir. Cromwell ne fut connu pour un tyran qu'après avoir passé quinze ans pour le vengeur des lois et le défenseur de la religion.

Pour conserver votre république chrétienne, vous rendez ses voisins aussi justes qu'elle : à la bonne heure; je conviens qu'elle se défendra toujours assez bien pourvu qu'elle ne soit point attaquée. À l'égard du courage que vous donnez à ses soldats, par le simple amour de la conservation, c'est celui qui ne manque à personne. Je lui ai donné un motif encore plus puissant sur des chrétiens, savoir, l'amour du devoir. Là-dessus, je crois pouvoir, pour toute réponse, vous renvoyer à mon livre, où ce point est bien discuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de grandes passions qui fassent de grandes choses? Qui n'a d'autre passion que celle de son salut ne fera jamais rien de grand dans le temporel. Si Mutius Scævola n'eût été qu'un saint, croyez-vous qu'il eût fait lever le siége de Rome? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith. Mais nos chrétiennes hypothé-

tiques, moins barbarement coquettes, n'iront pas, je crois séduire leurs ennemis, et puis coucher avec eux pour les massacrer durant leur sommeil.

Mon cher ami, je n'aspire pas à vous convaincre. Je sais qu'il n'y a pas deux têtes organisées de même, et qu'après bien des disputes, bien des objections, bien des éclaircissements, chacun finit toujours par rester dans son sentiment comme auparavant. D'ailleurs, quelque philosophe que vous puissiez être, je sens qu'il faut toujours un peu tenir à l'état. Encore une fois, je vous réponds parce que vous le voulez; mais je ne vous en estimerai pas moins pour ne pas penser comme moi. J'ai dit mon avis au public, et j'ai cru le devoir dire, en choses importantes et qui intéressent l'humanité. Au reste, je puis m'être trompé toujours; et je me suis trompé souvent sans doute. J'ai dit mes raisons; c'est au public, c'est à vous à les peser, à les juger, à choisir. Pour moi, je n'en sais pas davantage, et je trouve très-bon que ceux qui ont d'autres sentiments les gardent, pourvu qu'ils me laissent en paix dans le mien.

LETTRE CDXIX.

A M. F. H. ROUSSEAU.

Juillet 1763.

Une absence de quelques jours m'a empêché, mon très-cher cousin, de répondre plus tôt à

votre lettre, et de vous marquer mon regret sur la perte de mon cousin votre père. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, et il est mort en chrétien. Une carrière ainsi passée est digne d'envie : puissions-nous, mon cher cousin, vivre et mourir comme lui!

Quant à ce que vous me marquez des représentations qui ont été faites à mon sujet, et auxquelles vous avez concouru, je reconnais, mon cher cousin, dans cette démarche le zèle d'un bon parent et d'un digne citoyen; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon insu, et dans un temps où elles ne pouvaient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été mieux qu'elles n'eussent point été faites, ou que mes amis et parents n'y eussent point acquiescé. J'avoue que l'affront reçu par le Conseil est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'état : mais comme il peut naître de cette démarche des semences de mésintelligence, auxquelles, même après ma retraite, je serais au désespoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher cousin, vous et tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la poursuite de cette affaire, et vous retirer du nombre des représentants. Pour moi, content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma patrie autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours, avec douleur, mais sans balancer; et afin que le désir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique,

je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de citoyen de Genève, ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au séjour, ni au titre, mais à des nœuds que rien ne saurait briser; croyez aussi, mon très-cher cousin, qu'en cessant d'être votre concitoyen, je n'en reste pas moins pour la vie votre bon parent et véritable ami.

LETTRE CDXX.

A M. DUCLOS.

Motiers, le 30 juillet 1763.

Bien arrivé, mon cher philosophe. Je prévoyais votre jugement sur l'Angleterre. Pour des yeux comme les vôtres, les hommes sont les mêmes par tout pays; les nuances qui les distinguent sont trop superficielles, le fond de l'étoffe domine toujours. Tout comparé, vous vous décidez pour votre pays : ce choix est naturel. Après y avoir passé les plus belles années de ma vie j'en ferais de bon cœur autant. Je crois pourtant qu'en général j'aimerais mieux que mon ami fût Anglais que Français. J'avais beaucoup d'amis en France; mes disgraces sont venues, et j'en ai conservé deux. En Angleterre, j'en aurais eu moins peut-être, mais je n'en aurais perdu aucun.

J'ai fait pour mon pays ce que j'ai fait pour mes

amis. J'ai tendrement aimé ma patrie, tant que j'ai cru en avoir une. A l'épreuve, j'ai trouvé que je me trompais. En me détachant d'une chimère, j'ai cessé d'être un homme à visions; voilà tout. Vous voudriez que je fisse un manifeste; c'est supposer que j'en ai besoin. Cela me paraît bizarre qu'il faille toujours me justifier de l'iniquité d'autrui, et que je sois toujours coupable, uniquement parce que je suis persécuté. Je ne vis point dans le monde, je n'y ai nulle correspondance, je ne sais rien de ce qui s'y dit. Mes ennemis y sont à leur aise; ils savent bien que leurs discours ne me parviennent pas. Me voilà donc, comme à l'inquisition, forcé de me défendre sans savoir de quoi je suis accusé.

En parlant de la renonciation à ma bourgeoisie vous dites que beaucoup de citoyens ont réclamé en ma faveur; que j'avais donc des exceptions à faire. Entendons-nous, mon cher philosophe: les réclamations dont vous parlez n'ayant été faites qu'après ma démarche, ne pouvaient pas me fournir un motif pour m'en abstenir. Cette démarche n'a point été précipitée, elle n'a été faite qu'après dix mois d'attente, durant lesquels personne n'a dit un mot en public, si ce n'est contre moi. Alors le consentement de tous étant présumé de leur silence, rester volontairement membre d'un état où j'avais été flétri, n'était-ce pas consentir moi-même à mon déshonneur? Et me restait-il une voie plus honnête, plus juste, plus modérée de protester contre cette injure, que de me retirer paisible-

ment de la société où elle m'avait été faite? Nos lois les plus précises ayant été, de toutes manières, foulées aux pieds à mon égard, à quoi pouvais-je rester engagé de mon côté, lorsque les liens de la patrie n'étaient plus rien envers moi que ceux de l'ignominie, de l'injustice et de la violence?

Cette retraite fit ouvrir les yeux à la bourgeoisie: elle sentit son tort, elle en eut honte; et, selon le retour ordinaire de l'amour-propre, pour s'en disculper, elle tâcha de me l'imputer. On m'écrivit des lettres de reproches. En réponse, j'exposai mes raisons: elles étaient sans réplique. On voulut trop tard réparer la faute et revenir sur une chose faite. On n'avait rien dit quand il fallait parler; on parla quand il ne restait qu'à se taire, et que tout ce qu'on pouvait dire n'aboutissait plus à rien. La bourgeoisie fit des représentations, le Conseil les éluda par des réponses dont l'adresse ne put sauver le ridicule: mais il y a long-temps qu'on s'est mis au-dessus des sifflets. La bourgeoisie voulut insister; les esprits s'échauffaient, la mésintelligence allait devenir brouillerie, et peut-être pis. Je vis alors qu'il me restait quelque chose à faire. Mes amis savaient que, toujours attaché par le cœur à mon pays, je reprendrais avec joie le titre auquel j'avais été forcé de renoncer, lorsque d'un commun accord il me serait convenablement rendu. Le désir de mon rétablissement paraissait être le seul motif de leur démarche; il fallait leur ôter cette source de discorde. Pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvait les mener trop loin,

je leur ai donc déclaré que jamais, quoi qu'il arrivât je ne rentrerais dans leurs murs; que jamais je ne reprendrais la qualité de leur concitoyen, et qu'ayant confirmé par serment cette résolution, je n'étais plus le maître d'en changer. Comme je n'ai voulu conserver aucune correspondance suivie à Genève, j'ignore absolument ce qui s'y est passé depuis ce temps-là: mais voilà ce que j'ai fait. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à mon honneur outragé, j'ai sacrifié à la paix mes dernières espérances. Tels sont mes torts dans cette affaire; je ne m'en connais point d'autres.

Vous voudriez, dites-vous, que je fisse voir à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, je devrais être bien avec tous: mais je serais fort embarrassé moi-même de dire pourquoi je suis mal avec quelqu'un; car je défie qui que ce soit au monde d'oser dire que je lui aie jamais fait ou voulu le moindre mal. Ceux qui me persécutent ne me persécutent que pour le seul plaisir de nuire: ceux qui me haïssent ne peuvent me haïr qu'à cause du mal qu'ils m'ont fait. Ils se complaisent dans leur ouvrage; ils ne me pardonneront jamais leur propre méchanceté. Or, qu'ils fassent donc tout à leur aise; bientôt je pourrai les mettre au pis. Cependant ils auront beau m'accabler de maux, il leur en reste un pour ma vengeance que je leur défie de me faire éprouver; c'est le tourment de la haine, avec lequel je les tiens plus malheureux que moi. Voilà tout ce que je puis dire sur ce chapitre. Au reste, j'ai passé cinquante ans de ma vie sans

apprendre à faire mon apologie; il est trop tard pour commencer.

M. Cramer n'est point du Conseil. Il est le libraire, même l'ami de M. de Voltaire; et l'on sait ce que sont les amis de Voltaire par rapport à moi; du reste, je ne le connais point du tout. Je sais seulement qu'en général tous les Génevois du grand air me haïssent, mais qu'ils savent se plier aux goûts de ceux qui leur parlent. Ils ont soin de ne pas perdre leurs coups en l'air; ils ne les lâchent que quand ils portent.

Me voici au bout de mon papier et de mon bavardage sans avoir pu vous parler de vous.

Une réflexion bien simple, mon cher philosophe, et je finis. Je vous ai tendrement aimé dans les jours brillants de ma vie, et vous savez que l'adversité n'endurcit pas le cœur. Je vous embrasse.

LETTRE CDXXI.

AU MÊME.

Motiers, le 1er août.

Depuis ma lettre écrite, ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée, que mes douleurs, sans relâche et sans ressource, me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Edouard en répondant à Saint-Preux *: *Usque adeòne mori miserum est?* J'ignore

* *Nouvelle Héloïse*, troisième partie, lettre XXII.

encore quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le plus tard qu'il me sera possible, et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effraient, mon cœur me rassure. Je partirais avec défiance, si je connaissais un homme meilleur que moi ; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espèce, je ne suis pas en peine de moi : je ne vois qu'une alternative, et elle me tranquillise ; n'être rien, ou être bien.

Adieu, mon cher philosophe : quoi qu'il arrive, voici probablement la dernière fois que je vous écrirai ; car mes souffrances ne pouvant qu'augmenter incessamment, me délivreront d'elles ou m'absorberont tout entier. Souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous aima tendrement et sincèrement, et n'oubliez pas que dans les derniers moments où sa tête et son cœur furent libres, il les occupa de vous.

P. S. Lorsque vous apprendrez que mon sort sera décidé, ce que je ne puis prévoir moi-même, priez de ma part M. Duchesne de vouloir bien tenir à mademoiselle Le Vasseur ce qu'il m'a promis pour moi. Elle, de son côté, lui enverra le papier qu'il m'a demandé.

Quelle ame que celle de cette bonne fille ! Quelle fidélité, quelle affection, quelle patience ! Elle a fait toute ma consolation dans mes malheurs ; elle me les a fait bénir. Et maintenant, pour le prix de

vingt ans d'attachement et de soins, je la laisse seule et sans protection, dans un pays où elle en aurait si grand besoin! J'espère que tous ceux qui m'ont aimé lui transporteront les sentiments qu'ils ont eus pour moi: elle en est digne, c'est un cœur tout semblable au mien*.

LETTRE CDXXII.

A M. MARTINET,

CHEZ LUI.

Vous ne m'aimez point, monsieur, je le sais: mais moi je vous estime; je sais que vous êtes un homme juste et raisonnable: cela me suffit pour laisser en toute confiance mademoiselle Le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne; elle est connue et bienvoulue de ce qu'il y a de plus grand en France: tout le monde approuvera ce que vous aurez fait pour elle, et Milord Maréchal, en particulier, vous en saura gré. Voilà bien des raisons, monsieur, qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises; mais s'il ne contient rien que de raisonnable et de juste, pourquoi le casserait-on? Je me fie bien encore à votre intégrité dans ce point.

* Cette lettre, sans indication de l'année, paraît avoir été écrite le lendemain de celle du 30 juillet qu'on vient de lire, mais n'avoir pas été envoyée à son adresse. Celle qui suit doit avoir été écrite dans le même temps. (*Note de du Peyrou.*)

Adieu, monsieur; je pars pour la patrie des ames justes. J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'église, mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connaissance. Adieu donc derechef, monsieur; au revoir.

LETTRE CDXXIII.

A M. MOULTOU.

Motiers, lundi 1er août 1763.

Je vous remercie, mon cher Moultou, du livre de M. Vernes que vous m'avez envoyé : l'état où je suis ne me permet pas de le lire, encore moins d'y répondre; et, quand je le pourrais, je ne le ferais assurément pas. Je ne réponds jamais qu'à des gens que j'estime.

Je suis persuadé que ce que M. Vernes me pardonne le moins est d'avoir attaqué le livre d'Helvétius, quoique je l'aie fait avec toute la décence imaginable; en passant, sans le nommer, ni même le désigner, si ce n'est en rendant honneur à son bon caractère. Dans les pages 71 et 72 de M. Vernes, qui me sont tombées sous les yeux, il me fait un grand crime d'avoir employé ce qu'il appelle le jargon de la métaphysique; et il suppose que j'ai eu besoin de ce jargon pour établir la religion naturelle, au lieu que je n'en ai eu besoin que pour attaquer le matérialisme. Le principe fondamental

du livre *de l'Esprit* est que *juger est sentir;* d'où il suit clairement que tout n'est que corps. Ce principe, étant établi par des raisonnements métaphysiques, ne pouvait être attaqué que par de semblables raisonnements. C'est ce que M. Vernes ne me pardonne pas. La métaphysique ne l'édifie que dans le livre d'Helvétius; elle le scandalise dans le mien.

Je n'approuve pourtant pas que le public voie l'article de ma lettre qui le regarde; j'exige même que vous ne le montriez à personne, qu'à lui seul si vous voulez. Je n'eus jamais de penchant à la haine; et je crois qu'à ma place l'homme du monde le plus haineux s'attiédirait fort sur la vengeance. Mon ami, laissons tous ces gens-là triompher à leur aise; ils ne me fermeront pas la patrie des ames justes, dans laquelle j'espère parvenir dans peu.

J'avoue que dans de certains moments j'aurais grand besoin de quelque consolation. En proie à des douleurs sans relâche et sans ressource, je suis dans le cas de l'exception faite par milord Édouard, en répondant à Saint-Preux, ou jamais homme au monde n'y fut. Toutefois je prends patience; mais il est bien cruel de n'avoir pas la main d'un ami pour me fermer les yeux, moi à qui ce devoir a tant coûté, et qui l'ai rendu de si bon cœur. Il est bien cruel de laisser ici, loin de son pays, cette pauvre fille sans amis, sans protection, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession de mes guenilles pour prix de vingt ans de

soins et d'attachement. Elle a des défauts, cher Moultou; mais c'est une belle ame. J'ai tort de me plaindre de manquer de consolations; je les trouve en elle; quand nous avons déploré mes malheurs ensemble, ils sont presque tous oubliés : cependant leur sentiment revient et s'aggrave par la continuité des maux du corps.

Je voulais écrire au cher Gauffecourt : je n'en ai pour aujourd'hui ni le temps ni la force; dites-lui, je vous prie, que j'ai un extrême regret de ne pouvoir l'accompagner; je le désirais trop pour devoir l'espérer. Qu'il ne manque pas d'embrasser pour moi M. de Conzié, comte des Charmettes, et de lui témoigner combien j'étais disposé à me rendre à son invitation; mais

« Me anteit sæva necessitas,
« Clavos trabales et cuneos manu
« Gestans ahenâ. »

Mademoiselle Le Vasseur persiste à vous prier de lui renvoyer sa robe, si vous ne l'avez pas vendue. Bonjour.

LETTRE CDXXIV.

A MADAME LATOUR.

21 août 1763.

J'ai reconnu, très-bonne Marianne, la sollicitude de votre amitié dans la lettre que madame Prieur a écrite ici à madame Boy-de-la-Tour; vous

et madame Prieur ignorez sans doute que madame Boy-de-la-Tour ne demeure pas ici, mais à Lyon. Comme la lettre a été reçue par gens peu propres à garder les secrets d'autrui, en me chargeant d'y répondre, je me suis pressé de la retirer. Si j'étais en meilleur état, que j'aurais de choses à vous dire sur la dernière que vous m'avez écrite, et sur les précieuses taches dont elle est enrichie! Mais je souffre, chère Marianne, et mon corps fait taire mon cœur. Si je croyais que cette paralysie dût durer toujours, je me regarderais comme déjà mort; mais si mon état me laisse quelque relâche, je le consacrerai à penser à vous, et je vous redevrai la vie. Envoyez-moi votre portrait cependant; peut-être sa vue ranimera-t-elle un sentiment qui s'attiédit par mes souffrances, mais qui ne s'éteindra jamais pour vous.

Au reste, ne vous effrayez pas trop de ma situation actuelle; elle était pire ces temps derniers; mais j'avais des moments de relâche, et maintenant je n'en ai plus. J'aimerais mieux de plus vives douleurs et des intervalles; mais, souffrant continuellement, je ne suis tout entier à rien, pas même à vous. Ainsi, ne faites plus honneur à ma sagesse d'un détachement qui n'est que l'effet de mes maux. Qu'ils me laissent un moment à moi-même, et vous retrouverez bientôt votre ami.

LETTRE CDXXV.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 22 août 1763.

Recevez, monsieur, mes remerciements des attentions dont vous continuez de m'honorer, et des peines que vous voulez bien prendre en ma faveur. Sans M. Deluc et sans vous, j'ignorerais absolument l'état des choses, ne conservant plus aucune relation dans Genève par laquelle j'en puisse être informé. Je vois, par ce que vous avez la bonté de me marquer, qu'après toutes ces démarches les choses resteront, comme je l'avais prévu, dans le même état où elles étaient auparavant. Il peut arriver cependant que tout cela rendra, du moins pour quelque temps, le Conseil un peu moins violent dans ses entreprises; mais je suis trompé si jamais il renonce à son système, et s'il ne vient à bout de l'exécuter à la fin. Voilà, monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense de l'issue de cette affaire, à laquelle je ne prends plus, quant à moi, d'autre intérêt que celui que mon tendre attachement pour la bourgeoisie de Genève m'inspire, et qui ne s'éteindra jamais dans mon cœur. Permettez, monsieur, que je vous adresse la lettre ci-jointe pour M. Deluc. Mademoiselle Le Vasseur vous remercie de l'honneur que vous lui faites, et vous assure de son respect. Toute votre

famille se porte bien, au respectable docteur près, qui décline de jour en jour. Il faut toute la force de son ame pour lui faire supporter avec courage le poids de la vie. Quelle leçon pour moi, qui souffre moins et qui suis moins patient! Je vous embrasse, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

LETTRE CDXXVI.

A M.***,

CURÉ D'AMBÉRIEU EN BUGEY*.

Motiers-Travers, le 25 août 1763.

Vos bontés, monsieur, pour ma gouvernante et pour moi sont sans cesse présentes à mon cœur et au sien. A force d'y penser, nous voilà tentés d'en user encore, et peut-être d'en abuser. Il faut vous communiquer notre idée, afin que vous voyiez si elle ne vous sera point importune, et si vous voudrez bien porter l'humanité jusqu'à y acquiescer.

L'état de dépérissement où je suis ne peut durer; et, à moins d'un changement bien imprévu, je dois naturellement, avant la fin de l'hiver, trouver un repos que les hommes ne pourront plus troubler. Mon unique regret sera de laisser cette bonne et honnête fille sans appui et sans amis, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession

* Voyez la lettre du 30 novembre 1762, et la note page 425 et suivantes.

des guenilles que je puis laisser. Elle s'en tirera comme elle pourra : il ne faut pas lutter inutilement contre la nécessité. Mais, comme elle est bonne catholique, elle ne veut pas rester dans un pays d'une autre religion que la sienne, quand son attachement pour moi ne l'y retiendra plus. Elle ne voudrait pas non plus retourner à Paris ; il y fait trop cher vivre, et la vie bruyante de ce pays-là n'est pas de son goût. Elle voudrait trouver, dans quelque province reculée, où l'on vécût à bon compte, un petit asile, soit dans une communauté de filles, soit en prenant son petit ménage dans un village ou ailleurs, pourvu qu'elle y soit tranquille.

J'ai pensé, monsieur, au pays que vous habitez, lequel a, ce me semble, les avantages qu'elle cherche, et n'est pas bien éloigné d'ici. Voudriez-vous bien avoir la charité de lui accorder votre protection et vos conseils, devenir son patron, et lui tenir lieu de père ? Il me semble que je ne serais plus en peine d'elle en la laissant sous votre garde ; et il me semble aussi qu'un pareil soin n'est pas moins digne de votre bon cœur que de votre ministère. C'est, je vous assure, une bonne et honnête fille, qui me sert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à son père, plutôt que d'un domestique à son maître. Elle a des défauts, sans doute ; c'est le sort de l'humanité : mais elle a des vertus rares, un cœur excellent, une honnêteté de mœurs, une fidélité et un désintéressement à toute épreuve. Voilà de quoi je réponds après vingt ans d'expé-

rience. D'ailleurs elle n'est plus jeune et ne veut d'établissement d'aucune espèce. Je souhaite qu'elle passe ses jours dans une honnête indépendance, et qu'elle ne serve personne après moi. Elle n'a pas pour cela de grandes ressources, mais elle saura se contenter de peu. Tout son revenu se borne à une pension viagère de trois cents francs, que lui a faite mon libraire. Le peu d'argent que je pourrai lui laisser servira pour son voyage et pour son petit emménagement. Voilà tout, monsieur: voyez si cela pourra suffire à cette pauvre fille pour subsister dans le pays où vous êtes, et si, par la connaissance que vous avez du local, vous voudrez bien lui en faciliter les moyens. Si vous consentez, je ferai ce qu'il faut; et je n'aurai plus de souci pour elle, si je puis me flatter qu'elle vivra sous vos yeux. Un mot de réponse, monsieur, je vous en supplie, afin que je prenne mes arrangements. Je vous demande pardon du désordre de ma lettre; mais je souffre beaucoup; et, dans cet état, ma main ni ma tête ne sont pas aussi libres que je voudrais bien.

Je me flatte, monsieur, que cette lettre vous atteste mes sentiments pour vous; ainsi je n'y ajouterai rien davantage que les assurances de mon respect.

P. S. Je suis obligé de vous prévenir, monsieur, que par la Suisse il faut affranchir jusqu'à Pontarlier. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il serait fort douteux si j'aurais ce bon-

heur une seconde fois. Je sens toute mon indiscrétion; mais, ou je me trompe fort, ou vous ne regretterez pas de payer le plaisir de faire du bien.

LETTRE CDXXVII.

A M.***.

Motiers-Travers, le 11 septembre 1763.

Je ne sais, monsieur, si vous vous rappellerez un homme autrefois connu de vous; pour moi, qui n'oublie point vos honnêtetés, je me suis rappelé avec plaisir vos traits dans ceux de M. votre fils, qui m'est venu voir il y a quelques jours. Le récit de ses malheurs m'a vivement touché; la tendresse et le respect avec lesquels il m'a parlé de vous ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravants est qu'ils lui viennent d'une main si chère. J'ignore, monsieur, quelles sont ses fautes, mais je vois son affliction; je sais que vous êtes père, et qu'un père n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'user plus envers lui d'une rigueur désespérante, et qui, le faisant errer de lieu en lieu sans ressource et sans asile, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le père dont il le tient. Réfléchissez, monsieur, quel serait son sort si, dans cet état, il avait le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parents, des col-

latéraux, une commisération que son père lui aura refusée? et si vous y comptez, comment pouvez-vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que vous envers votre fils? Je ne sais point comment cette seule idée ne désarme pas votre bon cœur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici? de faire révoquer une malheureuse lettre de cachet qui n'aurait jamais dû être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa liberté, et il n'en veut user que pour réparer ses torts s'il en a. Cette demande même est un devoir qu'il vous rend: pouvez-vous ne pas sentir le vôtre? Encore une fois, pensez-y, monsieur, je ne veux que cela; la raison vous dira le reste.

Quoique M. de M. ne soit plus ici, je sais, si vous m'honorez d'une réponse, où lui faire passer vos ordres; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, monsieur, mes salutations et les assurances de mon respect.

LETTRE CDXXVIII.

A M. G.,

LIEUTENANT-COLONEL.

Septembre 1763.

Je crois, monsieur, que je serais fort aise de vous connaître; mais on me fait faire tant de connaissances par force, que j'ai résolu de n'en plus faire volontairement: votre franchise avec moi mérite

bien que je vous la rende, et vous consentez de si bonne grace que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre; car si jamais j'étais tenté d'abuser de la liberté, ce serait moins de celle qu'on me laisse que de celle qu'on voudrait m'òter. Vous êtes lieutenant-colonel, monsieur, j'en suis fort aise; mais fussiez-vous prince, et, qui plus est, laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDXXIX.

A M. LE PRINCE LOUIS-EUGÈNE DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 29 septembre 1763.

Vous me faites, monsieur le duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre altesse sérénissime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer que je n'ai jamais su comment il faut élever les princes, et la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne. D'ailleurs les disgraces et les maux m'ont affecté le cœur et affaibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. A Dieu ne plaise toutefois que je me refuse aux vues que vous m'exposez dans votre lettre. Elle me pénètre de respect et d'admiration pour vous. Vous me paraissez plus qu'un homme, puisque vous savez l'être encore

dans votre rang. Disposez de moi, monsieur le duc; marquez-moi vos doutes, je vous dirai mes idées; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance, mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie votre altesse sérénissime d'agréer les assurances de mon profond respect.

LETTRE CDXXX.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 2 octobre 1763.

Vous n'avez pu, chère Marianne, recevoir le 22 réponse à votre lettre du 15 que je n'ai reçue que le 26, et cela par plusieurs raisons. Premièrement, vous mettez dans vos calculs plus de précision que les postes dans leur service. Mes lettres me parviennent fidèlement, mais jamais régulièrement, et je trouve presque toujours quelque retard sur les dates. En second lieu, je fais des absences le plus souvent que je puis, attendu que la marche est très-nécessaire à mon état, et que les espions et les importuns me rendent mon habitation insupportable. J'étais donc absent quand votre lettre est venue, et elle m'a attendu quelques jours chez moi. Enfin, par des précautions, que les curieux d'ici rendent nécessaires, ma correspondance, en France, est assujettie à quelque retard. J'ai pris avec le directeur des postes de Pontarlier un arrangement, par lequel il me fait tous les samedis un pa-

quet des lettres venues pendant la semaine, et moi je lui en fais un tous les dimanches des réponses que j'ai écrites dans la semaine. Or, comme je les date ordinairement du jour qu'elles doivent partir d'ici, le retard des miennes n'est pas constaté par les dates, au lieu que celles que je reçois, selon les jours où elles sont écrites, en restent quelquefois six ou sept à Pontarlier avant que de me parvenir. Cet arrangement est sujet à inconvénient, j'en conviens, mais il est nécessaire. L'exactitude que vous mettez, et que vous exigez dans le commerce, me force à tous ces détails.

Me dire que vous comptez sur la promesse que je vous ai faite de vous renvoyer votre portrait, c'est m'en faire souvenir; je crois que cela n'était pas nécessaire. Il est vrai que si je pouvais manquer à ma parole, et vous tromper, c'en serait l'occasion la plus tentante et la plus excusable; mais ma faute serait plus pardonnable que votre crainte; vous eussiez mieux fait d'en courir le risque de bonne grace.

Je ne doute pas que votre envoi ne me parvienne aussi sûrement que toutes mes lettres; cependant, pour surcroît de précaution, vous pouvez me l'adresser sous enveloppe à l'adresse de *M. Junet, directeur des postes à Pontarlier*. S'il arrive ici durant mon absence, n'en soyez point en peine; j'ai une gouvernante aussi sûre et plus soigneuse que moi. Quant à l'effet, je n'en puis parler d'avance. Ce sera beaucoup s'il vous est avantageux. Je crois que la peintresse ne vous a pas flattée;

mais je vous vois déjà de la main d'un autre peintre, duquel je n'en oserais dire autant.

Vous me donnez des leçons très-tendres et très-sensées, dont je tâcherai de profiter. Si mes ennemis ne faisaient que me persécuter, cela serait supportable; mais ils m'obsèdent et m'ennuient; voilà comme ils me feront mourir. Aimez-moi, chère Marianne, écrivez-moi, consolez-moi; voilà mon meilleur remède.

Je reçois votre lettre du 27 septembre : elle me ravit et me navre. Il est bien cruel que de toutes les suppositions que mon silence vous fait faire, il n'y en ait pas une qui l'excuse.

LETTRE CDXXXI.

A LA MÊME.

Le 16 octobre 1763.

Le voilà donc enfin, ce précieux portrait, si justement désiré! Il m'arrive au moment où je suis entouré d'importuns et d'étrangers, et ce n'est pas la seule conformité qu'il me donne en cet instant avec Saint-Preux *. Vous permettrez bien, belle Marianne, que je prenne un peu de temps pour le considérer et lui rendre mes hommages. Pour moins abuser, cependant, de votre complaisance, et ne pas prolonger vos inquiétudes, je compte

* *Nouvelle Héloïse*, partie II, lettre XXII.

vous le renvoyer l'ordinaire prochain, c'est-à-dire dans huit jours. En attendant, j'ai cru devoir vous donner avis de sa réception, afin de vous tranquilliser là-dessus.

LETTRE CDXXXII.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 17 octobre 1763.

J'attendais, monsieur le duc, pour répondre à la lettre dont m'a honoré V. A. S. le 4 octobre, d'avoir reçu celle où elle m'annonçait des questions que j'aurais tâché de résoudre. L'objet du commerce que vous daignez me proposer m'a paru trop intéressant pour devoir y mêler rien de superflu; et je suis bien éloigné de croire que, hors cet objet si digne de tous vos soins, mes lettres par elles-mêmes puissent mériter votre attention.

Sur ce principe, j'ai cru, monsieur le duc, que le respect le mieux entendu que je pouvais vous témoigner était de m'en tenir exactement à l'exécution de vos ordres, de répondre à vos questions le plus précisément et le plus clairement qu'il me serait possible, et d'en rester là, sans m'ingérer à mêler du verbiage ou des louanges aux devoirs que vous m'imposez. Je n'ai donc point répondu d'abord à votre précédente lettre, parce que vous ne me demandiez rien. Lorsque vous m'honorerez de vos ordres vous serez content, sinon de mes

efforts, au moins de mon zèle. J'ai toujours cru qu'obéir et se taire était la manière la plus convenable de faire sa cour aux grands.

Je dois vous prévenir encore qu'une certaine exactitude est désormais au-dessus de mes forces. Les maux qui m'accablent, les importuns qui m'excèdent, m'ôtent la plus grande partie de mon temps; la nécessité de ma situation en absorbe une autre; enfin, le découragement me rejette insensiblement dans toute l'indolence pour laquelle j'étais né. Je ne vous promets donc point des réponses ponctuelles; c'est un engagement qui passe mes forces et que je serais hors d'état de tenir. Mais je vous promets bien, et mon cœur m'atteste que cette promesse ne sera point vaine, de m'occuper beaucoup du respectable objet de vos lettres, d'y réfléchir, d'y méditer, et de ne vous répondre qu'après avoir fait tous mes efforts pour ne pas me tromper dans mes vues. Ainsi, lorsque je passerai trois mois sans vous écrire, ne présumez pas, je vous supplie, que ces trois mois soient perdus pour les soins que vous m'imposez. Ce que je ne dirai pas ne saurait nuire, mais je ne puis trop penser à ce que je dirai.

Si cet arrangement vous convient, j'attends vos ordres, et je m'en acquitterai de mon mieux; s'il ne vous convient pas, je déplorerai mon impuissance, et resterai pénétré toute ma vie de n'avoir pu mieux répondre à la confiance dont vous aviez daigné m'honorer.

Au reste, la lecture du papier que vous m'avez

envoyé m'a mis dans une sécurité bien parfaite sur le sort de cet heureux enfant. Sous les yeux de M. Tissot, sous les vôtres, le plus difficile est déjà fait; et pour achever votre ouvrage il suffit de n'y rien gâter.

Agréez, monsieur le duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

LETTRE CDXXXIII.

A M. REGNAULT,

A LYON,

Au sujet d'une offre d'argent dont il était chargé de la part d'un inconnu qui, ayant appris que Rousseau relevait d'une maladie dangereuse, avait supposé que ce secours pouvait lui être utile.

Motiers, le 21 octobre 1763.

J'ignore, monsieur, sur quoi fondé l'inconnu dont vous me parlez se croit en droit de me faire des présents; ce que je sais, c'est que, si jamais j'en accepte, il faudra que je commence par bien connaître celui qui croira mériter la préférence, et que je pense comme lui sur ce point.

Je suis fort sensible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas, quant à présent, dans le cas de m'en prévaloir, je vous en fais mes remerciements, et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDXXXIV.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 23 octobre 1763.

Voilà votre portrait, chère Marianne; je paie tout le plaisir qu'il m'a fait par la peine que j'éprouve à m'en détacher. Mais j'ai promis, et, comme Saint-Preux, *dussé-je en mourir, il faut mériter votre estime* *. J'avoue que celui de vos deux portraits qui ne peut me quitter ne ressemblait pas exactement à l'autre, et tant mieux; désormais pour moi vous êtes double; j'ai le plaisir de vous aimer sous deux figures; c'est comme avoir deux maîtresses à la fois, c'est passer délicieusement de l'une à l'autre; c'est goûter les plaisirs de l'inconstance, sans manquer de fidélité.

Il est affreux d'être obligé de finir au moment qu'on a tant à dire; mais tel est mon sort. Je sens avec douleur qu'il est impossible que vous soyez jamais contente de moi. Vous jouissez de tout votre loisir, et je vous devrais tout le mien; mais on ne m'en laisse aucun. Cependant, vous me jugez sur ce que je dois, et non sur ce que je puis; en cela vous n'êtes pas injuste, mais vous êtes désolante. Adieu, chère Marianne, on ne me laisse pas écrire un mot de plus.

* *Nouvelle Héloïse*, partie I, lettre XLII.

LETTRE CDXXXV.

A MADAME DE LUZE WARNEY.

Motiers, le 2 novembre 1763.

Pour me venger, madame, de vos présents, j'ai résolu de ne vous en remercier que quand ils seraient mangés; et, graces aux hôtes qui me sont venus, la vengeance a été plus courte qu'elle n'eût dû l'être. Vous avez cru qu'ayant tant de droits sur moi vous deviez avoir aussi celui de me faire des présents, même sans m'en prévenir; à la bonne heure : mais ces présents, que le messager qui les apporta disait tenir d'une autre main, m'ont coûté bien des tourments avant de remonter à leur source, et je les ai un peu achetés à force de recherches et de lettres. Je vous en remercie enfin, madame, et j'ai trouvé les raisins et les biscuits excellents; mais, comme je crains encore plus la peine que je n'aime les bonnes choses, je vous supplie cependant de ne pas m'envoyer souvent des cadeaux au même prix.

Agréez, madame, que je fasse mes salutations à M. de Luze, et que je vous assure de tout mon respect.

LETTRE CDXXXVI.

AU PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 10 novembre 1763.

Si j'avais le malheur d'être né prince, d'être enchaîné par les convenances de mon état, que je fusse contraint d'avoir un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire des maîtres, et que pourtant j'eusse une ame assez élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de père, de mari, de citoyen de la république humaine, je sentirais bientôt les difficultés de concilier tout cela, celle surtout d'élever mes enfants pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerais donc par me dire : Il ne faut pas vouloir des choses contradictoires ; il ne faut pas vouloir être et n'être pas. La difficulté que je veux vaincre est inhérente à la chose ; si l'état de la chose ne peut changer, il faut que la difficulté reste. Je dois sentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux : mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui est bien je ferai tout ce qui est possible ; mon zèle et ma vertu m'en répondent : une partie de la sagesse est de porter le joug de la nécessité : quand le sage fait le reste il a tout fait. Voilà ce que je me dirais si j'étais prince. Après cela j'irais en avant sans me rebuter, sans

rien craindre; et quel que fût mon succès, ayant fait ainsi, je serais content de moi. Je ne crois pas que j'eusse tort de l'être.

Il faut, monsieur le duc, commencer par vous bien mettre dans l'esprit qu'il n'y a point d'œil paternel que celui d'un père, ni d'œil maternel que celui d'une mère. Je voudrais employer vingt rames de papier à vous répéter ces deux lignes, tant je suis convaincu que tout en dépend.

Vous êtes prince, rarement pourrez-vous être père; vous aurez trop d'autres soins à remplir : il faudra donc que d'autres remplissent les vôtres. Madame la duchesse sera dans le même cas à peu près.

De là suit cette première règle. Faites en sorte que votre enfant soit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un soit de son sexe. L'âge est très-difficile à déterminer. Par d'importantes raisons il la faudrait jeune. Mais une jeune personne a bien d'autres soins en tête que de veiller jour et nuit sur un enfant. Ceci est un inconvénient inévitable et déterminant.

Ne la prenez donc pas jeune, ni belle par conséquent; car ce serait encore pis : jeune, c'est elle que vous aurez à craindre; belle, c'est tout ce qui l'approchera.

Il vaut mieux qu'elle soit veuve que fille. Mais si elle a des enfants, qu'aucun d'eux ne soit autour d'elle, et que tous dépendent de vous.

Point de femmes à grands sentiments, encore moins de bel esprit. Qu'elle ait assez d'esprit pour

vous bien entendre, non pour raffiner sur vos instructions.

Il importe qu'elle ne soit pas trop facile à vivre, et il n'importe pas qu'elle soit libérale. Au contraire, il la faut rangée, attentive à ses intérêts. Il est impossible de soumettre un prodigue à la règle; on tient les avares par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée; outre le mal de la chose, il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, et rien n'est plus à craindre que l'humeur : par la même raison les gens vifs, quoique plus aimables, me sont suspects, à cause de l'emportement. Comme nous ne trouverons pas une femme parfaite, il ne faut pas tout exiger : ici la douceur est de précepte; mais, pourvu que la raison la donne, elle peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime aussi mieux égale et froide qu'accueillante et capricieuse. En toutes choses préférez un caractère sûr à un caractère brillant. Cette dernière qualité est même un inconvénient pour notre objet; une personne faite pour être au-dessus des autres peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élèvent. Elle en exige ensuite autant de tout le monde, et cela la rend injuste avec ses inférieurs.

Du reste, ne cherchez dans son esprit aucune culture; il se farde en étudiant, et c'est tout. Elle se déguisera, si elle sait; vous la connaîtrez bien mieux, si elle est ignorante : dût-elle ne pas savoir lire, tant mieux; elle apprendra avec son élève. La seule qualité d'esprit qu'il faut exiger, c'est un sens droit.

Je ne parle point ici des qualités du cœur ni des mœurs, qui se supposent, parce qu'on se contrefait là-dessus. On n'est pas si en garde sur le reste du caractère, et c'est par là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderait peut-être de plus grands détails; mais ce n'est pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, et c'est ma première règle, qu'il faut que l'enfant soit cher à cette personne-là. Mais comment faire?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui disant de l'aimer, et avant que l'habitude ait fait naître l'attachement : on s'amuse quelquefois avec les autres enfants, mais on n'aime que les siens.

Elle pourrait l'aimer si elle aimait le père ou la mère; mais dans votre rang on n'a point d'amis, et jamais, dans quelque rang que ce puisse être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous.

Or l'affection qui ne naît pas du sentiment, d'où peut-elle naître si ce n'est de l'intérêt?

Ici vient une réflexion que le concours de mille autres confirme; c'est que les difficultés que vous ne pouvez ôter de votre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépense.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, et que, pourvu qu'on paie, on est servi. Ce n'est pas cela.

Je ne connais rien de si difficile quand on est riche, que de faire usage de sa richesse pour aller à ses fins. L'argent est un ressort dans la mécanique morale, mais il repousse toujours la main

qui le fait agir. Faisons quelques observations nécessaires pour notre objet.

Nous voulons que l'enfant soit cher à sa gouvernante. Il faut pour cela que le sort de la gouvernante soit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende seulement des soins qu'elle lui rendra, tant parce qu'on n'aime guère les gens qu'on sert, que parce que les soins payés ne sont qu'apparents : les soins réels se négligent, et nous cherchons ici des soins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ses soins, mais de leur succès, et que sa fortune soit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors seulement elle se verra dans son élève et s'affectionnera nécessairement à elle; elle ne lui rendra pas un service de parade et de montre, mais un service réel; ou plutôt, en la servant, elle ne servira qu'elle-même, elle ne travaillera que pour soi.

Mais qui sera juge de ce succès? La foi d'un père équitable, et dont la probité est bien établie, doit suffire : la probité est un instrument sûr dans les affaires, pourvu qu'il soit joint au discernement.

Le père peut mourir. Le jugement des femmes n'est pas reconnu assez sûr, et l'amour maternel est aveugle. Si la mère était établie juge au défaut du père, ou la gouvernante ne s'y fierait pas, ou elle s'occuperait plus à plaire à la mère qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas sur le choix des juges de l'éducation; il faudrait pour cela des connaissances particulières relatives aux personnes. Ce qui im-

porte essentiellement, c'est que la gouvernante ait la plus entière confiance dans l'intégrité du jugement, qu'elle soit persuadée qu'on ne la privera point du prix de ses soins si elle a réussi, et que, quoi qu'elle puisse dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'est pas à sa peine que ce prix sera dû, mais au succès.

Je sais bien que, soit qu'elle ait fait son devoir ou non, ce prix ne saurait lui manquer. Je ne suis pas assez fou, moi qui connais les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils soient, iront déclarer solennellement qu'une jeune princesse de quinze à vingt ans a été mal élevée. Mais cette réflexion que je fais là, la bonne ne la fera pas; quand elle la ferait, elle ne s'y fierait pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend son sort, sa fortune, son existence. Et ce qu'il importe ici n'est pas que la récompense soit bien administrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raison nue a peu de force, l'intérêt seul n'en a pas tant qu'on croit. L'imagination seule est active. C'est une passion que nous voulons donner à la gouvernante; et l'on n'excite les passions que par l'imagination. Une récompense promise en argent est très-puissante, mais la moitié de sa force se perd dans le lointain de l'avenir. On compare de sang froid l'intervalle et l'argent, on compense le risque avec la fortune, et le cœur reste tiède. Étendez pour ainsi dire l'avenir sous les sens, afin de lui donner plus de prise; présentez-le sous

des faces qui le rapprochent, qui flattent l'espoir, et séduisent l'esprit. On se perdrait dans la multitude de suppositions qu'il faudrait parcourir, selon les temps, les lieux, les caractères. Un exemple est un cas dont on peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je affaire à un caractère paisible, aimant l'indépendance et le repos ; je mène promener cette personne dans une campagne : elle voit dans une jolie situation une petite maison bien ornée, une basse-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agréments qui peuvent lui en faire aimer le séjour. Je vois ma gouvernante enchantée : on s'approprie toujours par la convoitise ce qui convient à notre bonheur. Au fort de son enthousiasme, je la prends à part; je lui dis : Élevez ma fille à ma fantaisie; tout ce que vous voyez est à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en l'air, j'en passe l'acte conditionnel : elle n'aura pas un dégoût dans ses fonctions sur lequel son imagination n'applique cette maison pour emplâtre.

Encore un coup, ceci n'est qu'un exemple.

Si la longueur du temps épuise et fatigue l'imagination, l'on peut partager l'espace et la récompense en plusieur termes, et même à plusieurs personnes : je ne vois ni difficulté ni inconvénient à cela. Si dans six ans mon enfant est ainsi, vous aurez telle chose. Le terme venu, si la condition est remplie on tient parole, et l'on est libre des deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propose; mais je ne peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera sa gouvernante, surtout si elle est d'abord sévère et que l'enfant ne soit pas encore gâté. L'effet de l'habitude est naturel et sûr; jamais il n'a manqué que par la faute des guides. D'ailleurs la justice a sa mesure et sa règle exacte; au lieu que la complaisance, qui n'en a point, rend les enfants toujours exigeants et toujours mécontents. L'enfant donc qui aime sa bonne sait que le sort de cette bonne est dans le succès de ses soins; jugez de ce que fera l'enfant à mesure que son intelligence et son cœur se formeront.

Parvenu à certain âge, la petite fille est capricieuse ou mutine. Supposons un moment critique, important, où elle ne veut rien entendre; ce moment viendra bien rarement, on sent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la bonne manque de ressource: alors elle s'attendrit en regardant son élève, et lui dit : *C'en est donc fait, tu m'ôtes le pain de ma vieillesse!*

Je suppose que la fille d'un tel père ne sera pas un monstre : cela étant, l'effet de ce mot est sûr; mais il ne faut pas qu'il soit dit deux fois.

On peut faire en sorte que la petite se le dise à toute heure; et voilà d'où naissent mille biens à la fois. Quoi qu'il en soit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainsi à son élève ne s'affectionnera pas à elle? On s'affectionne aux gens sur la tête desquels on a mis des fonds; c'est le mouvement de la nature, et un mouvement non

moins naturel est de s'affectionner à son propre ouvrage, surtout quand on en attend son bonheur. Voilà donc notre première recette accomplie.

Seconde règle.

Il faut que la bonne ait sa conduite toute tracée et une pleine confiance dans le succès.

Le mémoire instructif qu'il faut lui donner est une pièce très-importante. Il faut qu'elle l'étudie sans cesse; il faut qu'elle le sache par cœur, mieux qu'un ambassadeur ne doit savoir ses instructions. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'elle soit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, et par conséquent au sien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premièrement ce que vous voulez faire, lui montrer l'état de corps et d'ame où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-dessus toute dispute ou objection de sa part est inutile : vous n'avez point de raisons à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la chose est faisable, et qu'elle ne l'est que par les moyens que vous proposez : c'est sur cela qu'il faut beaucoup raisonner avec elle : il faut lui dire vos raisons clairement, simplement, au long, en termes à sa portée. Il faut écouter ses réponses, ses sentiments, ses objections, les discuter à loisir ensemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement seront superficielles, que pour saisir l'occasion de bien lire dans son esprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez sont les seuls

propres à réussir. Il faut s'assurer que de tout point elle est convaincue, non en paroles, mais intérieurement. Alors seulement il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger peut-être, et s'assurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il surviendra souvent, durant l'éducation, des circonstances imprévues : souvent les choses prescrites ne tourneront pas comme on avait cru : les éléments nécessaires pour résoudre les problèmes moraux sont en très-grand nombre, et un seul omis rend la solution fausse. Cela demandera des conférences fréquentes, des discussions, des éclaircissements auxquels il ne faut jamais se refuser, et qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaisir avec lequel on s'y prêtera. C'est encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me semblent plus particulièrement la tâche de la mère. Il faut qu'elle sache le mémoire aussi bien que la gouvernante; mais il faut qu'elle le sache autrement. La gouvernante le saura par les règles, la mère le saura par les principes; car premièrement ayant reçu une éducation plus soignée, et ayant eu l'esprit plus exercé, elle doit être plus en état de généraliser ses idées, et d'en voir tous les rapports; et de plus, prenant au succès un intérêt plus vif encore, elle doit plus s'occuper des moyens d'y parvenir.

Troisième règle. La bonne doit avoir un pouvoir absolu sur l'enfant.

Cette règle bien entendue se réduit à celle-ci,

que le mémoire seul doit tout gouverner; car, quand chacun se réglera scrupuleusement sur le mémoire, il s'ensuit que tout le monde agira toujours de concert, sauf ce qui pourrait être ignoré des uns ou des autres; mais il est aisé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de vue, mais j'ai été forcé de faire un bien grand détour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie; car notre élève aura peu à craindre des domestiques quand la seconde mère aura tant d'intérêt à la surveiller. Parlons à présent de ceux-ci.

Il y a dans une maison nombreuse des moyens généraux pour tout faire, et sans lesquels on ne parvient jamais à rien.

D'abord les mœurs, l'imposante image de la vertu, devant laquelle tout fléchit, jusqu'au vice même; ensuite l'ordre, la vigilance; enfin l'intérêt, le dernier de tous : j'ajouterais la vanité, mais l'état servile est trop près de la misère; la vanité n'a sa grande force que sur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, monsieur le duc, que je vous renvoie à la quatrième partie de l'*Héloïse*, lettre dixième. Vous y trouverez un recueil de maximes qui me paraissent fondamentales pour donner dans une maison, grande ou petite, du ressort à l'autorité; du reste, je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que, de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laisse le moins de prise pour le mener où

l'on veut. Mais tous les raisonnements du monde ne feront pas qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est, que ce qui n'y est pas s'y trouve, que des valets ne soient pas des valets.

Le train d'un grand seigneur est susceptible de plus et de moins, sans cesser d'être convenable. Je pars de là pour établir ma première maxime.

1° Réduisez votre suite au moindre nombre de gens qu'il soit possible; vous aurez moins d'ennemis, et vous en serez mieux servi. S'il y a dans votre maison un seul homme qui n'y soit pas nécessaire, il y est nuisible, soyez-en sûr.

2° Mettez du choix dans ceux que vous garderez, et préférez de beaucoup un service exact à un service agréable. Ces gens qui aplanissent tout devant leur maître sont tous des fripons. Surtout point de dissipateur.

3° Soumettez-les à la règle en toute chose, même au travail, ce qu'ils feront dût-il n'être bon à rien.

4° Faites qu'ils aient un grand intérêt à rester long-temps à votre service, qu'ils s'y attachent à mesure qu'ils y restent, qu'ils craignent par conséquent d'autant plus d'en sortir, qu'ils y sont restés plus long-temps. La raison et les moyens de cela se trouvent dans le livre indiqué.

Ceci sont les données que je peux supposer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous. Cela posé :

Quelque temps avant que de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table sur l'édu-

cation de votre enfant, et sur ce que vous vous proposez de faire, sur les difficultés que vous aurez à vaincre, et sur la ferme résolution où vous êtes de n'épargner aucun soin pour réussir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entre eux la manière extraordinaire d'élever l'enfant; ils y auront trouvé de la bizarrerie : il la faut justifier, mais simplement et en peu de mots Du reste, il faut montrer votre objet beaucoup plus du côté moral et pieux que du côté philosophique. Madame la princesse, en ne consultant que son cœur, peut y mêler des mots charmants. M. Tissot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On est si peu accoutumé de voir les grands avoir des entrailles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfants, que ces conversations courtes et bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais surtout nulle ombre d'affectation; point de longueur. Les domestiques ont l'œil très-perçant : tout serait perdu s'ils soupçonnaient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté; et en effet rien ne doit l'être. Bon père, bonne mère, laissez parler vos cœurs avec simplicité : ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes; je vois d'ici vos domestiques derrière vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leurs cœurs. Voilà les dispositions qu'il faut faire naître, et dont il faut profiter pour les règles que nous avons à leur prescrire.

Ces règles sont de deux espèces, selon le juge-

ment que vous porterez vous-même de l'état de votre maison et des mœurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux une confiance raisonnable et fondée sur leur intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair et bref de la manière dont on doit se conduire toutes les fois qu'on approchera de votre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si, malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence, la règle alors sera plus simple, et se réduira à n'en approcher jamais sous quelque prétexte que ce soit.

Quel de ces deux partis que vous choisissiez, il faut qu'il soit sans exception, et le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous destinez spécialement au service de l'enfant, et qui ne peut être en trop petit nombre ni trop scrupuleusement choisi.

Un jour donc vous assemblez vos gens, et, dans un discours grave et simple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon père apporter tous vos soins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné : « Sa mère et moi sentons tout ce qui nuisit à la « nôtre. Nous l'en voulons préserver ; et, si Dieu « bénit nos efforts, nous n'aurons point de compte « à lui rendre des défauts ou des vices que notre « enfant pourrait contracter. Nous avons pour cela « de grandes précautions à prendre : voici celles qui « vous regardent, et auxquelles j'espère que vous « vous prêterez en honnêtes gens, dont les pre-

« miers devoirs sont d'aider à remplir ceux de leurs « maîtres. »

Après l'énoncé de la règle dont vous prescrivez l'observation, vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance et même sur vos bienfaits: « Mais je vous « déclare en même temps, poursuivez-vous d'une « voix plus haute, que quiconque y aura manqué « une seule fois, et en quoi que ce puisse être, « sera chassé sur-le-champ et perdra ses gages. « Comme c'est là la condition sous laquelle je vous « garde, et que je vous en préviens tous, ceux qui « n'y veulent pas acquiescer peuvent sortir. »

Des règles si peu gênantes ne feront sortir que ceux qui seraient sortis sans cela : ainsi vous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, et vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement quelque étourdi en sera-t-il la victime, et il faut qu'il le soit. Fût-ce le maître d'hôtel, s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon, et qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là: mais il ne faut pas tout dire, et ce mémoire est déjà trop long. J'ajouterai seulement un avis très-important et propre à couper cours au mal qu'on n'aura pu prévenir; c'est d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand soin, et de suivre attentivement les progrès de son corps et de son cœur. S'il se fait quelque chose autour de lui contre la

règle, l'impression s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un signe nouveau, cherchez-en la cause avec soin, vous la trouverez infailliblement. A certain âge il y a toujours remède au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu qu'on sache le connaître et qu'on s'y prenne à temps pour le guérir.

Tous ces expédients ne sont pas faciles, et je ne réponds pas absolument de leurs succès; cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raisonnable, et je ne vois rien d'équivalent dont j'en puisse dire autant.

Dans une route toute nouvelle il ne faut pas chercher des chemins battus, et jamais entreprise extraordinaire et difficile ne s'exécute par des moyens aisés et communs.

Du reste, ce ne sont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La comparaison de ce qui est à ce qui doit être m'a donné l'esprit romanesque et m'a toujours jeté loin de tout ce qui se fait. Mais vous ordonnez, monsieur le duc, j'obéis. Ce sont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperais si je vous donnais la raison des autres pour les folies qui sont à moi. En les faisant passer sous les yeux d'un si bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent causer.

Voltaire; je vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi, et que je n'ai envoyé ni à vous ni à personne l'imprimé intitulé, *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reste, il me paraît bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous soyez adressée au chef de mes persécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, madame, sur certains points de la religion, pourquoi vous adressez-vous, pour les lever, à un homme qui n'en est pas exempt lui-même? Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains; mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine? Vous avez une religion qui dispense de tout examen; suivez-la en simplicité de cœur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner, et je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, madame, mes salutations et mon respect.

« rant votre adresse, j'envoyai ma lettre bien cachetée à M. de Vol-
« taire; avec l'assurance de cette probité commune à tous les hon-
« nêtes gens, je le priai de vous l'envoyer. Mais quelle a été ma
« surprise lorsque, le 4 de ce mois, j'ai reçu en réponse un imprimé
« qui a pour titre, *Sermon des cinquante*. Serait-ce vous, monsieur,
« ou M. de Voltaire, qui me l'avez envoyé? Je n'ose penser que
« c'est vous, etc. » *Note extraite de l'édition de Genève*, tome XXIV, in-8°, page 124.

Voyez ci-après la lettre au prince de Wirtemberg, du 11 mars 1764.

LETTRE CDXXXIX.

A M....

Motiers, 7 décembre 1763.

La vérité que j'aime, monsieur, n'est pas tant métaphysique que morale: j'aime la vérité, parce que je hais le mensonge; je ne puis être inconséquent là-dessus que quand je serai de mauvaise foi. J'aimerais bien aussi la vérité métaphysique si je croyais qu'elle fût à notre portée; mais je n'ai jamais vu qu'elle fût dans les livres; et, désespérant de l'y trouver, je dédaigne leur instruction, persuadé que la vérité qui nous est utile est plus près de nous, et qu'il ne faut pas, pour l'acquérir, un si grand appareil de science. Votre ouvrage, monsieur, peut donner cette démonstration promise et manquée par tous les philosophes; mais je ne puis changer de principe sur des raisons que je ne connais pas. Cependant votre confiance m'en impose; vous promettez tant et si hautement, je trouve d'ailleurs tant de justesse et de raison dans votre manière d'écrire, que je serais surpris qu'il n'y en eût pas dans votre philosophie; et je devrais peu l'être, avec ma vue courte, que vous vissiez où je n'avais pas cru qu'on pût voir. Or ce doute me donne de l'inquiétude, parce que la vérité que je connais, ou ce que je prends pour elle, est très-aimable, qu'il en résulte pour moi un état très-

doux, et que je ne conçois pas comment j'en pourrais changer sans y perdre. Si mes sentiments étaient démontrés, je m'inquiéterais peu des vôtres; mais, à parler sincèrement, je suis allé jusqu'à la persuasion sans aller jusqu'à la conviction. Je crois, mais je ne sais pas; je ne sais pas même si la science qui me manque me sera bonne quand je l'aurai, et si peut-être alors il ne faudra point que je dise : *Alto quæsivit cælo lucem, ingemuitque repertâ.*

Voilà, monsieur, la solution ou du moins l'éclaircissement des inconséquences que vous m'avez reprochées. Cependant il me paraît bizarre que, pour vous avoir dit mon sentiment quand vous me l'avez demandé, je sois réduit à faire mon apologie. Je n'ai pris la liberté de vous juger que pour vous complaire; je puis m'être trompé, sans doute, mais se tromper n'est pas avoir tort.

Vous me demandez pourtant encore un conseil sur un sujet très-grave, et je vais peut-être vous répondre encore tout de travers; mais heureusement ce conseil est de ceux que jamais auteur ne demande que quand il a déjà pris son parti.

Je remarquerai d'abord que la supposition que votre ouvrage renferme la découverte de la vérité ne vous est pas particulière; et si cette raison vous engage à publier votre livre, elle doit de même engager tout philosophe à publier le sien. J'ajouterai qu'il ne suffit pas de considérer le bien qu'un livre contient en lui-même, mais le mal auquel il peut donner lieu; il faut songer qu'il trouvera peu

de lecteurs judicieux bien disposés, et beaucoup de mauvais cœurs, encore plus de mauvaises têtes. Il faut, avant de le publier, comparer le bien et le mal qu'il peut faire, et les usages avec les abus. Pesez bien votre livre sur cette règle, et tenez-vous en garde contre la partialité; c'est par celui de ces deux effets qui doit l'emporter sur l'autre qu'il est bon ou mauvais à publier.

Je ne vous connais point, monsieur; j'ignore quel est votre sort, votre état, votre âge; et cela pourtant doit régler mon conseil par rapport à vous. Tout ce que fait un jeune homme a moins de conséquence, et tout se répare ou s'efface avec le temps. Mais si vous avez passé la maturité, ah! pensez-y cent fois avant de troubler la paix de votre vie: vous ne savez pas quelles angoisses vous vous préparez. Pendant quinze ans, j'ai ouï dire à M. de Fontenelle que jamais livre n'avait donné tant de plaisir que de chagrin à son auteur*: c'était l'heureux Fontenelle qui disait cela. Monsieur, dans la question sur laquelle vous me consultez, je ne puis vous parler que par mon exemple: jusqu'à quarante ans je fus sage; à quarante ans je pris la plume; et je la pose avant cinquante, malgré quelques vains succès, maudissant tous les jours de ma vie celui où mon sot orgueil me la fit prendre, où je vis mon bonheur, mon repos, ma santé s'en aller en fumée, sans espoir de les recouvrer jamais. Voilà l'homme à qui vous demandez conseil.

Je vous salue de tout mon cœur.

* .... *tant de plaisir*. Conforme au texte de l'édition de Genève,

LETTRE CDXL.

A M. DE CONZIÉ,

COMTE DE CHARMETTES.

A Môtiers-Travers, 7 décembre 1763.

Je voudrais, mon cher comte, voir multiplier encore le nombre de mes agresseurs, si chacun de leurs ouvrages me valait un témoignage de votre souvenir. Je reçois avec plaisir et reconnaissance celui que vous me donnez en m'envoyant l'écrit du père Gerdil: quoique en effet cet écrit me paraisse un peu froid, je le trouve assez gentil pour un moine....

J'avais chargé monsieur de Gauffecourt de vous témoigner mon regret de ne pouvoir vous aller voir cet été comme je l'avais résolu. Le commencement de l'hiver m'a jeté dans un état si triste qu'il ne me permet guère de faire des projets pour l'avenir. Toutefois, si la belle saison me rend les forces que le froid m'ôte, je me propose toujours de vous aller voir. S'il arrivait que vous vous rapprochassiez du Chablais, cela me serait bien commode; et, en ce cas, je vous prierais de m'en prévenir aussi; car, ne pouvant déterminer d'avance le temps de mon voyage, il me siérait mal de l'avoir fait en pure perte, et d'aller jusque-là sans vous y trouver.

deuxième *supplément* 1789, et de l'édition de du Peyrou donnée en 1790.

Soyez persuadé que rien ne peut ralentir l'ardent désir que j'ai de vous voir et de vous embrasser. Il me semble qu'un moment si doux me rendra tout le temps heureux que je regrette, et me fera oublier tous ceux qui m'en ont si tristement séparé. Moi qui suis si désabusé de la vie, et qui ne forme plus de projets, je ne puis renoncer à celui-là. Après avoir tout comparé, je ne trouve point de meilleur peuple que le vôtre; je voudrais de tout mon cœur passer dans son sein le reste de mes jours, et me mettre de cette manière à portée de contenter, au moins de temps à autre, le besoin que mon cœur a de vous.

OBSERVATION. — L'autographe de cette lettre est déposé à la bibliothèque de Chambéry. Elle fut publiée pour la première fois il y a quelques années dans le journal de Savoie.

LETTRE CDXLI.

A M.....

Il faut vous faire réponse, monsieur, puisque vous la voulez absolument, et que vous la demandez en termes si honnêtes. Il me semble pourtant qu'à votre place je me serais moins obstiné à l'exiger. Je me serais dit : J'écris parce que j'ai du loisir, et que cela m'amuse : l'homme à qui je m'adresse peut n'être pas dans le même cas, et nul n'est tenu à une correspondance qu'il n'a point acceptée : j'offre mon amitié à un homme que je ne connais

point, et qui me connaît encore moins ; je la lui offre sans autre titre auprès de lui que les louanges que je lui donne et que je me donne, sans savoir s'il n'a pas déjà plus d'amis qu'il n'en peut cultiver, sans savoir si mille autres ne lui font pas la même offre avec le même droit ; comme si l'on pouvait se lier ainsi de loin sans se connaître, et devenir insensiblement l'ami de toute la terre. L'idée d'écrire à un homme dont on lit les ouvrages, et dont on veut avoir une lettre à montrer, est-elle donc si singulière qu'elle ne puisse être venue qu'à moi seul ? Et si elle était venue à beaucoup de gens, faudrait-il que cet homme passât sa vie à faire réponse à des foules d'amis inconnus, et qu'il négligeât pour eux ceux qu'il s'est choisis ? On dit qu'il s'est retiré dans une solitude ; cela n'annonce pas un grand penchant à faire de nouvelles connaissances. On assure aussi qu'il n'a pour tout bien que le fruit de son travail ; cela ne laisse pas un grand loisir pour entretenir un commerce oiseux. Si, par-dessus tout cela, peut-être il eût perdu la santé, s'il était tourmenté d'une maladie cruelle et douloureuse qui le laissât à peine en état de vaquer aux soins indispensables, ce serait une tyrannie bien injuste et bien cruelle de vouloir qu'il passât sa vie à répondre à des foules de désœuvrés qui, ne sachant que faire de leur temps, useraient très-prodiguement du sien. Laissons donc ce pauvre homme en repos dans sa retraite ; n'augmentons pas le nombre des importuns qui la troublent chaque jour sans discrétion, sans retenue, et

même sans humanité. Si ses écrits m'inspirent pour lui de la bienveillance, et que je veuille céder au penchant de la lui témoigner, je ne lui vendrai point cet honneur en exigeant de lui des réponses, et je lui donnerai sans trouble et sans peine le plaisir d'apprendre qu'il y a dans le monde d'honnêtes gens qui pensent bien de lui, et qui n'en exigent rien.

Voilà, monsieur, ce que je me serais dit si j'avais été à vôtre place; chacun a sa manière de penser: je ne blâme point la vôtre, mais je crois la mienne plus équitable. Peut-être si je vous connaissais me féliciterais-je beaucoup de votre amitié; mais, content des amis que j'ai, je vous déclare que je n'en veux point faire de nouveaux; et quand je le voudrais, il ne serait pas raisonnable que j'allasse choisir pour cela des inconnus si loin de moi. Au reste je ne doute ni de votre esprit ni de votre mérite. Cependant le ton militaire et galant dont vous parlez de conquérir mon cœur serait, je crois, plus de mise auprès des femmes qu'il ne le serait avec moi.

LETTRE CDXLII.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 15 décembre 1763.

Vous m'avez tiré, monsieur le duc, d'une grande inquiétude, en m'apprenant la résolution où vous

êtes d'élever vous-même votre enfant. Je vous suggérais des moyens dont je sentais moi-même l'insuffisance; graces au ciel, votre vertu les rend superflus. Si vous persévérez, je ne suis plus en peine du succès: tout ira bien, par cela seul que vous y veillerez vous-même. Mais j'avoue que vous confondez fort toutes mes idées: j'étais bien éloigné de croire qu'il existât dans ce siècle un homme semblable à vous; et, quand j'aurais soupçonné son existence, j'aurais été bien éloigné de le chercher dans votre rang. Je n'ai pu lire sans émotion votre dernière lettre. Est-il donc vrai que j'ai pu contribuer aux vertueuses résolutions que vous avez prises? J'ai besoin de le croire pour mettre un contre-poids à mes afflictions. Avoir fait quelque bien sur la terre est une consolation qui manquait à mon cœur; je vous félicite de me l'avoir donnée, et je me glorifie de la recevoir de vous.

Vous voyez votre enfant précoce; je n'en suis pas étonné, vous êtes père. Il est vrai qu'un père que la philosophie a conservé tel a bien d'autres yeux que le vulgaire: d'ailleurs le témoignage de M. Tissot légalise le vôtre; et puis vous citez des faits. De ces faits, il y en a que je conçois, d'autres non. Les enfants distinguent de bonne heure les odeurs comme différentes, comme faibles ou fortes, mais non pas comme bonnes ou mauvaises: la sensation vient de la nature; la préférence ou l'aversion n'en vient pas. Cette observation, que j'ai faite en particulier sur l'odorat, n'est pas applicable aux autres sens: ainsi le jugement que la pe-

tite porte sur cet article est déjà une chose acquise.

Elle a changé de voix pour témoigner ses désirs : cela doit être. D'abord ses plaintes, ne marquant que l'inquiétude du malaise, ressemblaient à des pleurs. Maintenant l'expérience lui apprend qu'on l'écoute et qu'on la soulage. Sa plainte est donc devenue un langage ; au lieu de pleurer, elle parle à sa manière.

De ce qu'elle voit avec le même plaisir les nouveaux venus et les vieilles connaissances, vous en concluez qu'elle aura le caractère aimant. Ne vous fiez pas trop à cette observation ; d'autres en tireraient peut-être un signe de coquetterie plutôt que de sensibilité. Pour moi, j'en tire un indice différent de tous les deux, et qui n'est pas de mauvais augure ; c'est qu'elle aura du caractère : car le signe le plus assuré d'un cœur faible est l'empire que l'habitude a sur lui.

Si réellement votre enfant est précoce, il vous donnera beaucoup plus de peine ; mais il vous en dédommagera bien plus tôt : ainsi gardez cependant de vous prévenir au point de lui appliquer avant le temps une méthode qui ne lui serait pas convenable. Observez, examinez, vérifiez, et ne gâtez rien ; dans le doute, il vaut toujours mieux attendre.

Au reste, quoique vous fassiez, j'ai la plus grande confiance dans votre ouvrage, et je suis persuadé que tout ira bien. Quand vous vous tromperiez, ce que je ne présume pas, ce ne serait jamais en chose grave ; et les erreurs des pères

nuisent toujours moins que la négligence des instituteurs. Il ne me reste qu'une seule inquiétude, c'est que vous n'ayez entrepris cette grande tâche sans en prévoir toutes les difficultés, et qu'en s'offrant de jour en jour elles ne vous rebutent. Dans une première ferveur, rien ne coûte, mais un soin continuel accable à la fin; et les meilleures résolutions, qui dépendent de la persévérance, sont rarement à l'épreuve du temps. Je vous supplie M. le duc, de me pardonner ma franchise; elle vient de l'admiration que vous m'inspirez. Votre entreprise est trop belle pour ne pas éprouver des obstacles, et il vaut mieux vous y préparer d'avance que d'en rencontrer d'imprévus.

Ce que vous me dites de la manière dont vous voulez acquérir des amis m'apprend combien vous méritez d'en faire; mais où seront les hommes dignes que vous soyez le leur?

Je supplie V. A. S. d'agréer mon profond respect.

LETTRE CDXLIII.

A M. M***,

CURÉ D'AMBÉRIEU EN BUGEY *.

Motiers-Travers, le 15 décembre 1763.

Si je ne me faisais une peine de vous importuner trop souvent, monsieur, d'une correspondance dont vous seul faites tous les frais, je n'au-

* Voyez la lettre du 30 novembre 1762, et la note, n° 359.

rais pas tardé si long-temps à vous remercier de la réponse favorable que votre charité vous a fait faire à ma proposition au sujet de mademoiselle Le Vasseur. Je ne prévois pas encore quand elle se trouvera dans le cas de profiter de vos bontés. J'ai été fort mal l'été dernier; mais l'automne m'a donné du relâche au point de pouvoir faire, dans le pays, quelques voyages pédestres, très-utiles à ma santé. Mais le retour de l'hiver a produit son effet ordinaire, en me remettant aussi bas que j'étais au printemps. Si je puis atteindre la belle saison, j'en espère le même soulagement qu'elle m'a souvent procuré. Mais si dans la vie ordinaire on doit compter sur si peu de chose, la mienne est telle qu'on n'y peut compter sur rien. Dans cette position, j'ai instruit mademoiselle Le Vasseur de toutes vos bontés, dont elle est pénétrée; je lui ai donné votre adresse afin qu'elle vous écrive en cas d'accident. Tandis qu'elle serait occupée à recueillir ici mes guenilles, vous pourriez concerter avec elle le moyen de faire son voyage avec le plus d'économie et le plus commodément. Je pense qu'elle pourrait prendre une voiture à Neuchâtel pour Genève, et que là vous pourriez lui en envoyer une qui la conduirait mieux que celle qu'elle pourrait prendre à Genève même. Quoi qu'il en soit, je suis tranquillisé par vous sur le sort de cette pauvre fille. Je n'ai plus rien qui m'inquiète sur le mien, et je vous dois en grande partie la paix dont je jouis dans mon triste état.

Bonjour, monsieur; je suis plein de vous et de

pour répondre aux lettres d'amitié : mais il y en a un très-grand nombre d'autres où l'on daigne me consulter sur des objets importants et pressés pour ceux qui m'écrivent, et dont je ne puis différer les réponses sans manquer à mon devoir; ces temps derniers, en particulier, j'étais occupé à un mémoire pour M. le prince de Wirtemberg, qui m'avait consulté sur l'éducation de sa fille; et je suis maintenant occupé à un travail encore plus grave pour quelqu'un qui en a besoin, et qui par conséquent est en droit de l'exiger. Mon triste état, qui empire toujours en cette saison, me réduit journellement à porter une sonde plusieurs heures, durant lesquelles toute occupation m'est impossible; il faut ensuite que je fasse un exercice d'une heure ou deux pour me faire suer; et, quand je passe un seul jour sans employer ce remède, je paie cruellement cette négligence durant la nuit; au milieu de tout cela, un homme qui n'a pas un sol de rente ne vit pas de l'air, et il faut quelques soins aussi pour pourvoir au pain. Mais je ris de ma simplicité de prétendre faire entendre raison sur une situation si différente à une femme de Paris, oisive par état, et qui n'ayant pour toute occupation que d'écrire et recevoir des lettres, entend que tous ses amis ne soient occupés non plus que du même objet.

Pour échapper à l'influence des importuns, et pour me livrer à l'exercice qui m'est nécessaire, je fais l'été, dans mes bons intervalles, des courses dans le pays; dans une de ces absences M. Breguet

vint me voir à Motiers, tandis que j'étais à Yverdun : me voilà coupable encore pour n'avoir pas deviné son voyage et n'avoir pas en conséquence rompu le mien.

Vous êtes, madame, une femme très-aimable; je ne connais personne qui écrive des lettres mieux que vous. Je vous crois le cœur aussi bon que vous avez l'esprit agréable, et votre amitié m'est très-précieuse; mais, dans l'état où je suis, ma tranquillité me l'est encore plus; et, puisque je ne puis entretenir avec vous qu'une correspondance orageuse, j'aime encore mieux n'en avoir plus du tout. Au reste, je vous déclare que c'est ici ma dernière apologie, et je vous préviens qu'il suffira désormais que vous exigiez une prompte réponse pour être sûre de n'en point recevoir du tout.

LETTRE CDXLVI.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers, le 28 décembre 1763.

Votre lettre, madame, m'a fait un plaisir d'autant plus sensible que je m'y attendais moins. Je craignais, il est vrai, d'avoir perdu votre amitié; et, sans avoir à me reprocher cette perte, je la mettais au nombre des malheurs qui m'accablent et que je ne me suis pas attirés. Je suis charmé pour moi, madame, et je suis bien aise aussi pour vous qu'il n'en soit rien; il ne tiendra sûrement pas à moi que je ne me conserve toute ma vie un

bien qui m'est si précieux. L'intérêt que je vous ai vue prendre à mes disgraces ne peut pas plus sortir de mon cœur que n'en sortiront les sentiments qu'il avait conçus pour vous-même auparavant. Je me réjouis de n'apprendre votre rougeole et votre mélancolie qu'après votre guérison. Tâchez d'être aussi bien quitte de l'une que de l'autre. Eh! comment la mélancolie osait-elle se loger dans une ame si belle, parée d'un habit qui lui va si bien, faite à tant d'égards pour faire adorer la vertu et pour la rendre heureuse par elle? Ne dussiez-vous jouir que du bien que vous faites, je n'imagine pas ce qui devrait manquer à votre bonheur.

Après vous avoir parlé de vous, comment oser parler de moi? Mon ame, surchargée, travaille à soutenir ses disgraces sans s'en laisser accabler; et depuis l'entrée de l'hiver, il ne manque aux maux que mon corps souffre que le degré nécessaire pour s'en délivrer tout-à-fait. Dans cet état, vous me demandez quels sont mes projets : grace au ciel je n'en fais plus, madame; ce n'est plus la peine d'en faire; c'est une inquiétude dont mes maux m'ont enfin délivré. Le dernier, le plus chéri, celui qui ne peut, même à présent, sortir de mon cœur, était de rejoindre Milord Maréchal; de donner mes derniers jours à mon ami, mon protecteur, mon père, au seul homme qui m'ait tendu la main dans ma misère, et qui m'en ait consolé. Mais cet espoir m'était trop doux; il m'échappe encore : mon triste état me l'ôte; il ne m'en reste presque plus que le désir, à moins que le reste de l'hiver ne m'épargne,

et que le retour de la belle saison ne fasse un miracle; je n'attends plus d'autre changement à mon sort ici-bas, que son terme; il ne me reste plus qu'à souffrir et mourir. Cela se peut faire ici tout comme ailleurs; et si je ne puis rejoindre Milord Maréchal, je ne songe plus à changer de place : ce dont j'ai besoin désormais se trouve partout.

Il y a long-temps que je n'ai eu de nouvelles de Milord Maréchal; je soupçonne que dans le long trajet nos lettres s'égarent, car je suis parfaitement sûr qu'il ne m'oublie pas, et j'en ai la preuve par ce qu'il vient de faire en ma faveur auprès de vous. Ah! ce digne homme! Au bout de la terre il serait mon bienfaiteur encore, et mon cœur irait l'y chercher. Ayez la bonté, madame, de lui faire parvenir l'incluse : je le connais; je sais qu'il m'aime, et vous lui ferez plaisir presque autant qu'à moi.

Vous voulez que je vous donne des nouvelles de mademoiselle Le Vasseur : c'est une bonne et honnête personne, digne de l'honneur que vous lui faites. Chaque jour ajoute à mon estime pour elle, et la seule chose qui me rend désormais l'habitation de ce pays déplaisante, est de l'y laisser sans amis après moi qui la protègent contre l'avarice des gens de loi qui dissiperont mes guenilles et visiteront mes chiffons. Du reste, l'air de ce pays lui est plus favorable qu'à moi, et elle s'y porte mieux qu'à Montmorency, quoiqu'elle s'y plaise moins. Permettez-lui, madame, de vous faire ici ses remerciements très-humbles, et de joindre ses respects aux miens.

LETTRE CDXLVII.

A M. L'ABBÉ DE ***.

Motiers, le 6 janvier 1764.

Quoi! monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille et vos titres! vous vous êtes défait de votre cachet! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurais fait à votre place. J'aurais laissé les portraits où ils étaient; j'aurais gardé mon cachet parce que je l'avais; j'aurais laissé moisir mes titres dans leur coin, sans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un sacrifice : mais vous êtes pour les grandes actions; je vous en félicite de tout mon cœur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétants sur votre compte; vous me faites douter s'il y a des choses dont vous ne doutiez pas : ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croissent, vous rendent tranquille; vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse. Tout cela m'effraierait beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me rassuraient. Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu; mais l'obligation d'avoir de la vertu, sur quoi la fondez-vous? Il serait bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point : si vous l'êtes, je me rassure. Je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être; et quand on est bien dé-

cidé sur les principes de ses devoirs, le reste n'est pas une si grande affaire. Mais, si vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me semblent peu raisonnées. Quand on est si tranquille dans le doute de ses devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous imposent?

Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique est sublime ou puérile, selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres; et qui n'est faux ni menteur en rien dans ce monde ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connais que Socrate et vous à qui la raison pût passer un tel scrupule; car à nous autres hommes vulgaires il serait impertinent et vain d'en oser avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choses claires, importantes, et souvent préjudiciables; et dans un point de pure spéculation dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux, et qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condescendre aux préjugés de nos frères, et de dire oui où nul n'est en droit de dire non! Je vous avoue qu'un homme qui, d'ailleurs n'étant pas un saint, s'aviserait tout de bon d'un scrupule que l'abbé de Saint-Pierre et Fénélon n'ont pas eu, me deviendrait par cela seul très-suspect. Quoi! dirais-je en moi-même, cet homme refuse d'embrasser le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide et le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut

les instruire, les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple, et cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, et qu'il n'avait qu'à prendre et donner pour ce qu'elles valent, en ramenant sans bruit le christianisme à son véritable objet! Non, conclurais-je, cet homme ment, il nous trompe, sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure ostentation; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les lois. Sondez bien votre cœur, monsieur, je vous en conjure : si vous y trouvez cette raison telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, et je vous admire. Mais souvenez-vous bien qu'alors, si vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la manière dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on dirait que vous la regardez comme un métier. Non, monsieur, la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles; et la sagesse, au contraire, est d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui, se contentant d'être homme de bien, s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux! Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faste de la vertu, restez à la ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de prêtre vous les rendra souvent nécessaires; mais si vous vous sentez les passions assez modérées, l'esprit assez doux, le cœur assez sain pour

vous accommoder d'une vie égale, simple et laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous-même, soyez le père de vos domestiques, l'ami de vos voisins, juste et bon envers tout le monde : laissez là vos rêveries métaphysiques, et servez Dieu dans la simplicité de votre cœur; vous serez assez vertueux.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

Au reste, je vous dispense, monsieur, du secret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne sais pourquoi. Je n'ai pas, ce me semble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort mystérieux.

LETTRE CDXLVIII.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 21 janvier 1764.

Je m'attendais bien, monsieur le duc, que la manière dont vous élevez votre enfant ne passerait pas sans critique et sans opposition, et je vous avoue que je sais quelque gré au révérend docteur de celle qu'il vous a faite; car ces objections étaient plus propres à vous réjouir qu'à vous ébranler; et moi j'ai profité de la gaieté qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien de plus plaisant que l'exposé de ses raisons, et je crois qu'il serait difficile qu'il en fût plus content que moi : je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout-à-fait péremptoires; car s'il a pour lui les chardonnerets, les

chenilles, les escargots, en revanche il a contre lui les vers, les limaçons, les grenouilles, et cela doit l'intriguer furieusement.

Je ne suis pas fort surpris non plus des petits désagréments qui peuvent rejaillir, à cette occasion, sur M. Tissot; je crains même que l'accord de nos principes sur ce point n'ajoute au chagrin qu'on lui témoigne : l'influence d'un certain voisinage nourrit dans le canton de Berne une furieuse animosité contre moi, que les traitements qu'on m'y a faits aigrissent encore. On oublie quelquefois les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites; et ces messieurs ne me pardonnent point le tort qu'ils ont avec moi : tels sont les hommes. Ce qui me rassure pour M. Tissot, c'est qu'il leur est trop nécessaire pour qu'ils ne lui passent pas de mieux penser qu'eux : c'est aux rêveurs purement spéculatifs qu'il n'est pas permis de dire des vérités que rien ne rachète. Le bienfaiteur des hommes peut-être vrai impunément, mais il n'en faut pas moins, je l'avoue; et s'il était moins directement utile, il serait bientôt persécuté.

Permettez que je supplie votre altesse sérénissime de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint, roulant sur une métaphysique assez ennuyeuse, et dont, par cette raison, je ne vous propose pas la lecture, ni même à M. Tissot; mais la bonté qu'il a eue de m'envoyer ses ouvrages m'impose l'obligation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux fois l'été dernier sur le point d'employer à lui aller rendre sa visite un des

pélerinages que mes bons intervalles m'ont permis; mais quelque plaisir que ce devoir m'eût fait à remplir, je m'en suis abstenu pour ne pas le compromettre, et j'ai sacrifié mon désir à son repos.

Vous m'inspirez pour monsieur et madame de Gollowkin toute l'estime dont vous êtes pénétré pour eux; mais, flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes, je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut-être un jour la victime de mes erreurs. Par bonheur je dois, sur le portrait que vous m'avez tracé, les supposer assez éclairés pour discerner le vrai et ne pratiquer que ce qui est bien. Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éducation; c'est qu'elle n'est bonne que dans son tout, qu'autant qu'on y persévère, et que s'il viennent à se relâcher ou à changer de système, tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir. Si l'on ne va jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.

J'ai relu plusieurs fois votre lettre, et je ne l'ai point lue sans émotion. Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine, mon cœur sera jeune jusqu'à la fin, et je sens que vous lui rendez sa première chaleur. Oserais-je vous demander si nous ne nous sommes jamais vus? N'est-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de causer un quart d'heure, il y a huit ou dix ans, à Passy, chez M. de La Poplinière? Je n'ai pas, comme vous voyez, oublié cet entretien; mais j'avoue qu'il m'eût fait une autre impression si j'a-

vais prévu la correspondance que nous avons maintenant, et le sujet qui l'a fait naître.

Qu'ai-je fait pour mériter les bontés de madame la princesse? Rien n'est si commun que des barbouilleurs de papier : ce qui est si rare, c'est une femme de son rang qui aime et remplit ses devoirs de mère, et voilà ce qu'il faut admirer.

LETTRE CDXLIX.

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN.

Motiers, le 28 janvier 1764.

Vos regrets sont bien légitimes, madame; ce que vous me marquez des derniers moments de M. de Verdelin, prouve qu'il vous était sincèrement attaché. Et combien ne devait-il pas l'être! Cependant, comme dans l'état où il était, il a plus gagné que vous n'avez perdu, les sentiments qu'il vous laisse doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs moi qui sais combien vous êtes bonne mère, et qu'en le perdant vous avez pour ainsi dire acquis vos enfants, tout ce que je puis faire en cette circonstance, par respect pour votre bon cœur et pour sa mémoire, est de ne vous pas féliciter.

Il est vrai, madame, que, m'étant trouvé plus mal cet été, j'ai écrit à un curé qui avait fait la route avec mademoiselle Le Vasseur, pour la lui recommander, sachant qu'elle ne se souciait pas de re-

tourner à Paris, où elle ne manquerait pas d'être tyrannisée et dévalisée de nouveau par toute son avide famille. Sur les attentions qu'il avait eues pour elle, sur les discours qu'il lui avait tenus, j'avais pris la plus grande opinion de cet honnête homme, et je la lui recommandais, non pas pour lui être à charge, comme il paraît par ma lettre même, puisqu'elle a, par la pension de mon libraire, de quoi vivre en province avec économie, mais seulement pour diriger sa conduite et ses petites affaires dans un pays qui lui est inconnu. Mais le bon-homme est parti de là pour supposer que j'implorais ses charités pour elle, et pour faire courir ma lettre partout Paris, au point de proposer à un libraire de l'imprimer. J'ai gagné par là d'être instruit à temps et de pouvoir prendre d'autres mesures. J'ai la plus grande confiance en vous, madame, et l'intérêt que vous daignez prendre à elle et à moi fait la consolation de ma vie. Mais connaissant ses façons de penser, son état, ses inclinations, ce qui convient à son bonheur, je ne lui conseillerai jamais d'aller vivre à Paris ni dans la maison d'autrui, bien convaincu, par ma propre expérience, qu'on n'est jamais libre que chez soi. Du reste, je compte si parfaitement sur votre souvenir, qu'en quelque lieu qu'elle vive je ne doute point que vous n'ayez la bonté de la recommander, de la protéger, de vous intéresser à elle; et j'avais si peu de doute là-dessus, que, sans ce que vous m'en dites dans votre dernière lettre, je ne me serais pas même avisé de vous en parler.

Garderez-vous Soisi, madame, ou vivrez-vous toujours à Paris? Lesquelles de vos filles prendrez-vous auprès de vous? Resterez-vous à l'hôtel d'Aubeterre, ou prendrez-vous une maison à vous? Le voyage de Saintonge, que vous méditez, sera, selon moi, bien inutile; quelque tendresse qu'ait pour vous monsieur votre père, à son âge on n'aime guère à se déplacer. J'éprouve bien cette répugnance, moi que les infirmités ont déjà rendu si vieux. Je suis ici l'hiver au milieu des glaces, l'été en proie à mille importuns, très-chèrement pour la vie; en toute saison ma demeure a ses incommodités. Cependant je ne puis me résoudre à me déplacer; le moindre embarras m'effraie, et je crois que j'aurai moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. Bonjour, madame.

LETTRE CDL.

A MADEMOISELLE JULIE BONDELI.

Motiers, le 28 janvier 1764.

Vous savez bien, mademoiselle, que les correspondants de votre ordre font toujours plaisir et n'incommodent jamais; mais je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous une exactitude dont je ne me sens pas capable, et la mise est si peu égale entre nous, que, quand vous répondriez à dix de mes lettres par une des vôtres, vous seriez quitte avec moi tout au moins.

Je trouve M. Schulthess bien payé de son goût

pour la vertu par l'intérêt qu'il vous inspire; et, si ce goût dégénère en passion près de vous, ce pourrait bien être un peu la faute du maître. Quoi qu'il en soit, je lui veux trop de bien pour le tirer de votre direction en le prenant sous la mienne; et jamais, ni pour le bonheur, ni pour la vertu, il n'aura regret à sa jeunesse, s'il la consacre à recevoir vos instructions. Au reste, si, comme vous le pensez, les passions sont la petite-vérole de l'ame, heureux qui, pouvant la prendre encore, irait s'inoculer à Kœnitz! Le mal d'une opération si douce serait le danger de n'en pas guérir. N'allez pas vous fâcher de mes douceurs, je vous prie, je ne les prodigue pas à toutes les femmes, et puis on peut être un peu vaine.

Je ne puis, mademoiselle, répondre à votre question sur les *Lettres d'un citoyen de Genève* *, car cet ouvrage m'est parfaitement inconnu, et je ne sais que par vous qu'il existe. Il est vrai qu'en général je suis peu curieux de ces sortes d'écrits; et, quand ils seraient aussi obligeants qu'ils sont insultants pour l'ordinaire, je n'irais pas plus à la chasse des éloges que des injures. Du reste, sitôt qu'il est question de moi, tous les préjugés sont qu'en effet l'ouvrage est une satire; mais les préjugés sont-ils faits pour l'emporter sur vos jugements? D'ailleurs, je ne vois pas que ce livre soit annoncé dans la gazette de Berne; grande preuve qu'il ne m'est pas injurieux.

* C'est une misérable parodie de *la Nouvelle Héloïse*, qui parut sans nom d'auteur en 1763.

Je n'ose vous parler de mon état, il contristerait votre bon cœur. Je vous dirai seulement que je ne puis me procurer des nuits supportables qu'en fendant du bois tout le jour, malgré ma faiblesse, pour me maintenir dans une transpiration continuelle, dont la moindre suspension me fait cruellement souffrir. Vous avez raison toutefois de prendre quelque intérêt à mon existence : malgré tous mes maux, elle m'est chère encore par les sentiments d'estime et d'affection qui m'attachent au vrai mérite ; et voilà, mademoiselle, ce qui ne doit pas vous être indifférent.

Acceptez un barbouillage qui ne vaut pas la peine d'en parler, et dont je n'ose vous proposer la lecture que sous les auspices de l'ami Platon.

LETTRE CDLI.

A M. D'ESCHERNY.

Motiers, le 2 février 1764.

Je ne suis pas si pressé, monsieur, de juger, et surtout en mal, des personnes que je ne connais point ; et j'aurais tort, plus que tout homme au monde, de donner un si grand poids aux imputations du tiers et du quart. L'estime des gens de mérite est toujours honorable, et, comme on vous a peint à moi comme tel, je ne puis que m'applaudir de la vôtre. Au reste, si notre goût commun pour la retraite ne nous rapproche pas l'un de

l'autre, ayez-y peu de regret; j'y perds plus que vous, peut-être : on dit votre commerce fort agréable, et moi je suis un pauvre malade fort ennuyeux; ainsi, pour l'amour de vous, demeurons comme nous sommes, et soyez persuadé, je vous supplie, que je n'ai pas le moindre soupçon que vous pensiez du mal de moi, ni par conséquent que vous en vouliez dire.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes remerciements de votre lettre obligeante, et mes salutations.

LETTRE CDLII.

A MADAME LATOUR.

5 février 1764.

Je suis fort en peine de vous, madame. Quoique je n'aime pas à me savoir dans votre disgrace, j'aime encore mieux regarder votre silence comme une punition que vous m'imposez, que comme un signe que vous êtes malade. Un mot, je vous supplie, sur la cause de ce silence, afin que si c'est le malheur de vous déplaire, je m'en afflige; mais que je ne porte pas à la fois deux maux pour un.

Je reçois à l'instant votre lettre du 30 janvier, j'y vois que mes pressentiments n'étaient que trop justes. J'espère que vous êtes bien rétablie; toutefois votre lettre ne me rassure pas assez. Un mot sur votre état présent, je vous supplie. Je n'en puis

dire aujourd'hui davantage; le paquet de France ne m'arrive qu'au moment où je dois fermer le mien.

LETTRE CDLIII.

A M. PANCKOUCKE.

Motiers, le 12 février 1764.

Je vois avec plaisir, monsieur, par votre lettre du 25 janvier, que vous ne m'avez point oublié, et je vous prie de croire que, quant à moi, je me souviendrai de vous toute ma vie avec amitié.

Je regarde votre établissement à Paris comme un moyen presque assuré de parvenir promptement à votre bien-être du côté de la fortune, vu le goût effrené de littérature qui règne en cette grande ville, et qu'étant vous-même homme de lettres, vous saurez bien choisir vos entreprises.

Je ne refuse point, monsieur, le cadeau que vous voulez me faire de ce que vous avez imprimé; il me sera précieux comme un témoignage de votre amitié : mais si vous exigez de moi de tout lire, ne m'envoyez rien; car, dans l'état où je suis, je ne puis plus supporter aucune lecture sérieuse, et tout ouvrage de raisonnement m'ennuie à la mort. Des romans et des voyages, voilà désormais tout ce que je puis souffrir, et je m'imagine qu'un homme grave comme vous n'imprime rien de tout cela.

LETTRE CDLIV.

A M. PICTET.

Motiers, le 1er mars 1764.

Je suis flatté, monsieur, que, sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentiments pour vous : ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés; et j'espère que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du temps et du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connaissance personnelle. Cette attente, monsieur, m'était douce; mais il y faut renoncer, si je ne puis la remplir que sur les terres de Genève ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie; et je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étais figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence; c'est même un aveu que je vous fais sans honte, sachant bien que nos sentiments ne dépendent pas de nous; et cette indifférence était peut-être le seul qui pouvait rester pour elle dans un cœur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croie quitte envers elle; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zèle du devoir encore, mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle, cette patrie? Existe-t-elle encore? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie; ce sont les lois, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la manière d'être qui résulte de tout cela. La patrie est dans les relations de l'état à ses membres : quand ces relations changent ou s'anéantissent, la patrie s'évanouit. Ainsi, monsieur, pleurons la nôtre; elle a péri, et son simulacre qui reste encore ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, monsieur, à votre place, et je comprends combien le spectacle que vous avez sous les yeux doit vous déchirer le cœur. Sans contredit on souffre moins loin de son pays que de le voir dans un état si déplorable; mais les affections, quand la patrie n'est plus, se resserrent autour de la famille, et un bon père se console avec ses enfants de ne plus vivre avec ses frères. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers, malgré les objets qui nous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant, s'il arrivait que par voyage ou par déplacement vous vous éloignassiez de Genève, il me serait très-doux de vous embrasser; car, bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des sentiments qui nous animent que nous ne cesserons point d'être concitoyens; et les liens de l'estime et de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDLV.

A M. L'ABBÉ DE***.

Motiers, le 4 mars 1764.

J'ai parcouru, monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentiments sur la nature de l'ame et sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matières, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, et dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne saurais en cela vous complaire; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa manière de raisonner qui lui est propre en quelque chose, et qui n'est bonne en tout à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis long-temps mon parti sur ces choses-là. Ainsi, monsieur, votre zèle philosophique est à pure perte avec moi, et je ne serai pas plus votre prosélyte que votre missionnaire. Je ne condamne point vos façons de penser; mais daignez me laisser les miennes, car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciements du soin que vous prenez dans la même lettre de m'ôter l'inquiétude que m'avaient données les premières sur

les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Sitôt que ces principes vous paraissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étaient en effet: ainsi mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous; mais je vous avoue que, quant à moi, de tels principes me paraîtraient frivoles; et sitôt que je n'en admettrais pas d'autres, je sens que dans le secret de mon cœur ceux-là me mettraient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paraîtraient m'imposer: tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, et qu'il ne faut jamais disputer de rien!

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre; une vue purement spéculative ne saurait dans le cœur humain l'emporter sur les passions; ce serait à ce qui est moi préférer ce qui m'est étranger: ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi, et comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il serait absurde et contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, et c'est la difficulté de la victoire qui en fait le mérite; mais, dans la supposition, pourquoi ce combat? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très-puissant

sans doute; mais les passions et l'orgueil l'altèrent et l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentiments que nous donne une conscience droite, les deux plus forts et les seuls fondements de tous les autres sont celui de la dispensation d'une providence et celui de l'immortalité de l'ame: quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peut rester. Tant que le sentiment intérieur me dirait quelque chose, il me défendrait, si j'avais le malheur d'être sceptique, d'alarmer ma propre mère des doutes que je pourrais avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, et, selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais comment la vertu, prise absolument et comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là? c'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet; cela est toujours vrai dans mes principes, et souvent très-faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment pourra l'être? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune et même de la gloire. La justice et les scrupules ne font ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle et la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un

beau nom. Pour un matérialiste l'amour de soi-même n'est que l'amour de son corps. Or quand Régulus allait, pour tenir sa foi, mourir dans les tourments à Carthage, je ne vois point ce que l'amour de son corps faisait à cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes; c'est que, dans votre système, le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens; c'est un son qui bat l'oreille, et rien de plus. Car enfin, selon vous, tout est nécessaire: où tout est nécessaire, il n'y a point de liberté; sans liberté, point de moralité dans les actions; sans la moralité des actions, où est la vertu? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur je devais mettre au premier rang celui du libre arbitre; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paraîtront très-faibles; je n'en doute pas; mais elles me paraissent fortes à moi; et cela suffit pour vous prouver que, si par hasard je devenais votre disciple, vos leçons n'auraient fait de moi qu'un fripon. Or un homme vertueux comme vous ne voudrait pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde, car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, et qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, et je sens que ce sera beaucoup même si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très-vrai

que sans être en tout du sentiment de mes frères, et sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très-bien du leur: d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste, qui me paraît très-peu important. En attendant que nous sachions certainement qui de nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile, mais la paix et l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différentes pour que nous puissions nous entendre, et que par conséquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être sans fruit. Le temps est si court et nous en avons besoin pour tant de choses, qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, monsieur, un bonheur solide, la paix de l'ame, qu'il me semble que vous n'avez pas, et je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE CDLVI.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 10 mars 1764.

Quelque mécontente que vous soyez de moi, chère Marianne, vous ne sauriez l'être plus que je le suis moi-même. Mais des regrets stériles ne me

rendront pas meilleur; mes plis sont pris, et je sens avec douleur qu'à mon âge et dans mon état on ne se corrige plus de rien. J'aurais désiré, tel que je suis, que vous ne m'eussiez pas tout-à-fait abandonné. Cependant, si vous ne me jugez plus digne de vos lettres ni de votre souvenir, j'en aurai de la douleur, mais je n'en murmurerai pas. Quant à moi, je ne vous oublierai de ma vie; et, dusssiez-vous ne plus me répondre, je vous écrirai toujours quelquefois, mais sans gêne et sans règle, car je n'en puis mettre à rien.

LETTRE CDLVII.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

11 mars 1764.

Qui, moi, des contes? à mon âge et dans mon état? Non, prince, je ne suis plus dans l'enfance, ou plutôt je n'y suis pas encore, et malheureusement je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'était dans les siens. Je dépéris tous les jours; j'ai des comptes à rendre, et point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers auteurs, non contents d'attaquer mes sottises, se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom, et dont on a soin de faire des

chefs-d'œuvre de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imagineriez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes mœurs, à mes principes. En voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort (et il est vrai qu'il s'y intéresse). Ils font entendre qu'il est avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit, une femme qui ne me connaît point me demande par écrit quelques éclaircissements sur la religion, et envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est adressée, et renvoie à cette dame, comme en réponse, le *Sermon des cinquante*. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie; et voilà comment j'apprends ce qui s'est passé *.

Vous êtes surpris que ma Lettre sur la Providence n'ait pas empêché Candide de naître? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance; Candide en est la réponse. L'auteur m'en fit une de deux pages, dans laquelle il battait la campagne, et Candide parut dix mois après. Je voulais philosopher avec lui; en réponse il m'a persiflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïssais, et je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose, mais il me l'a vivement fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses

* Voyez ci-devant la lettre CDXXXVIII à madame de B***, décembre 1763.

ouvrages, et je le force à continuer de me faire du bien malgré lui.

Pardon, prince: voilà trop de jérémiades; mais c'est un peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait madame la princesse? Daignez me parler quelquefois de son état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui sera l'élève de la vertu? Que ne deviendra-t-il point sous de tels auspices? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ses dignes parents? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés! Vos travaux vont redoubler; y pourrez-vous suffire? aurez-vous la force de persévérer jusqu'à la fin? Pardon, monsieur le duc; vos sentiments connus me sont garants de vos succès. Aussi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance, mais du vif intérêt que j'y prends.

LETTRE CDLVIII.



A MADAME DE LUZE.

Motiers, le 17 mars 1764.

Il est dit, madame, que j'aurai toujours besoin de votre indulgence, moi qui voudrais mériter toutes vos bontés. Si je pouvais changer une réponse en visite, vous n'auriez pas à vous plaindre de mon inexactitude, et vous me trouveriez peut-être aussi importun qu'à présent vous me trouvez négligent.

Quand viendra ce temps précieux où je pourrai aller au Biez réparer mes fautes, où du moins en implorer le pardon? Ce ne sera point, madame, pour voir ma mince figure que je ferai ce voyage; j'aurai un motif d'empressement plus satisfaisant et plus raisonnable. Mais permettez-moi de me plaindre de ce qu'ayant bien voulu loger ma ressemblance, vous n'avez pas voulu me faire la faveur tout entière en permettant qu'elle vous vînt de moi. Vous savez que c'est une vanité qui n'est pas permise d'oser offrir son portrait; mais vous avez craint peut-être que ce ne fût une trop grande faveur de le demander; votre but était d'avoir une image, et non d'ennorgueillir l'original. Aussi pour me croire chez vous il faut que j'y sois en personne, et il faut tout l'accueil obligeant que vous daignez m'y faire pour ne pas me rendre jaloux de moi.

Permettez, madame, que je remercie ici madame de Faugnes de l'honneur de son souvenir, et que je l'assure de mon respect. Daignez agréer pour vous la même assurance, et présenter mes salutations à M. de Luze.

LETTRE CDLIX.

A MILORD MARÉCHAL.

25 mars 1764.

Enfin, Milord, j'ai reçu dans son temps, par M. Rougemont, votre lettre du 2 février, et c'est de toutes les réponses dont vous me parlez la seule qui me soit parvenue. J'y vois, par votre dégoût de l'Écosse, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite, et je crains bien que le progrès de mon dépérissement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'achève de renverser l'autre. Que le cœur de l'homme est inquiet! Quand j'étais près de vous, je soupirais, pour y être plus à mon aise, après le séjour de l'Écosse; et maintenant je donnerais tout au monde pour vous voir encore ici gouverneur de Neuchâtel. Mes vœux sont divers, mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier, Milord, cultiver votre jardin, et faire du bien à des ingrats, même malgré eux; peut-on terminer plus dignement sa carrière? Cette exhortation de ma part est intéressée, j'en conviens; mais, si elle offensait votre gloire, le cœur de votre enfant ne se la permettrait jamais.

J'ai beau vouloir me flatter, je vois, Milord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous; et malheureusement je n'en perdrai pas si facilement le

besoin que l'espoir. La circonstance où vous m'avez accueilli m'a fait une impression que les jours passés avec vous ont rendue ineffaçable : il me semble que je ne puis plus être libre que sous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre estime. L'imagination du moins me rapprocherait, si je pouvais vous donner les bons moments qui me restent : mais vous m'avez refusé des mémoires sur votre illustre frère. Vous avez eu peur que je ne fisse le bel esprit, et que je ne gâtasse la sublime simplicité du *probus vixit, fortis obiit.* Ah, Milord! fiez-vous à mon cœur; il saura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerais tout au monde pour que vous voulussiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille, pour pouvoir transmettre à la postérité quelque témoignage de mon attachement pour vous et de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaisance de m'envoyer quelques mémoires, soyez persuadé que votre confiance ne sera point trompée : d'ailleurs vous serez le juge de mon travail : et comme je n'ai d'autre objet que de satisfaire un besoin qui me tourmente, si j'y parviens j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reste, et rien ne sera publié que de votre aveu. Pensez à cela, Milord, je vous conjure, et croyez que vous n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, si vous me mettez à portée d'en consacrer le reste à m'occuper de vous *.

* Celui dont Rousseau désirait écrire la vie était le frère cadet de

Je suis touché de ce que vous avez écrit à M. le conseiller Rougemont au sujet de mon testament. Je compte, si je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour passer à Golombier : j'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords du lac où se sont faites de si douces promenades et où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous était salutaire, l'altération que celui d'Édimbourg a faite à votre santé.

Vous me promettez, Milord, de me donner de vos nouvelles et de m'instruire de vos directions itinéraires : ne l'oubliez pas, je vous en supplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long silence. Je ne craignais pas que vous m'eussiez oublié, mais je craignais pour vous la rigueur de l'hiver. L'été, je craindrai la mer, les fatigues, les déplacements, et de ne savoir plus où vous écrire.

Milord Maréchal, Jacques Keit, général célèbre qui, après avoir glorieusement combattu pour la Russie dans ses guerres contre les Turcs et les Suédois, passa au service du grand Frédéric, qui faisait le plus grand cas de ses talents militaires et de ses hautes qualités. Il se distingua surtout dans la guerre de sept ans, et périt au champ d'honneur en 1758. Le *probus vixit, fortis obiit*, est la réponse que fit Milord Maréchal lui-même à Formey, qui lui témoignait le désir de faire l'éloge de son frère. — Il est à regretter qu'il n'ait pas donné suite à l'offre que lui fait Rousseau dans cette lettre, et sur laquelle nous verrons celui-ci revenir encore plusieurs fois.

LETTRE CDLX.

A MADAME ROGUIN,

NÉE BOUQUET.

A Motiers, le 31 mars 1764.

Assurément, madame, vous serez une bonne mère, et avec le zèle que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce lien, c'eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mise dans l'état de les remplir. Vous vous inquiétez déjà de votre enfant, du temps où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la manière de parvenir graduellement à lui couvrir la tête, et il n'est pas encore né. C'est là, madame, une sollicitude maternelle très-bien placée à certains égards; à d'autres, un peu précoce; mais très-louable en tous sens et qui mérite que j'y réponde de mon mieux.

En premier lieu, il importe fort peu que l'enfant soit dans un panier d'osier ou dans autre chose. Qu'il soit couché un peu mollement, un peu de biais et souvent au grand air. S'il est en liberté, il ne tardera pas d'acquérir la force nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient. Et d'ailleurs, il ne sera pas toujours couché, puisqu'une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être daignera bien le tenir quelquefois sur ses bras.

Vous désirez le baigner de très-bonne heure dans l'eau froide. C'est très-bien fait, madame. Mon avis est que, pour ne rien risquer, on commence dès le jour de sa naissance. Le quart du monde chrétien, c'est-à-dire tous les Russes et la plupart des Grecs baptisent les enfants nouveau-nés, en les plongeant trois fois de suite dans l'eau toute froide et même glacée. Faites la même chose, madame, baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour, et n'ayez pas peur des rhumes.

Vous songez de trop loin au temps de lui couvrir la tête; mais je n'en vois pas bien la nécessité. Cette nécessité ne viendra sûrement jamais, si c'est un garçon. Si c'est une fille, vous pourrez y songer lors de sa première communion, et cela moins pour obéir à la raison qu'à saint Paul, qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'église. A la bonne heure donc, puisque saint Paul le veut comme cela. Mais le reste du temps, qu'elle soit toujours coiffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coiffure devient indécente et ridicule dans une femme. Comme un exemple dit plus sur tout ceci que cent pages d'explication, je joins ici, madame, l'extrait d'un mémoire où vous pourrez voir en faits les solutions de vos difficultés. Quoique les *Sophies* et les *Émiles* soient rares, comme vous dites fort bien, il s'en élève pourtant quelques-uns en Europe, même en Suisse, et même à votre voisinage; et le succès promet déjà à leurs dignes pères et mères le prix de la tendresse qui leur fait supporter les soins d'une éducation si pé-

nible, et du courage qui leur fait braver les clabauderies des sots, des gens d'église, et les ricaneries encore plus sottes des beaux esprits.

Si vous voulez, madame, faire par vous-même les observations nécessaires, prenez la peine d'aller près de Lausanne voir M. le prince de Wirtemberg. C'est sa fille unique qu'il élève de la manière marquée dans le mémoire; et s'il vous faut là-dessus des explications plus détaillées, vous pourrez consulter l'illustre M. Tissot. Prenez ses avis, madame: c'est le meilleur que je puisse vous donner. Agréez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

LETTRE CDLXI.

A MILORD MARÉCHAL.

31 mars 1764.

Sur l'acquisition, Milord, que vous avez faite, et sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aie à vous faire est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

« Tous les plaisirs ont beau être pour les méchants, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune:

« vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de « tous mes malheurs, madame ; ils m'ont donné « pour ami Milord Maréchal. »

Sur vos offres, qui regardent mademoiselle Le Vasseur et moi, je commencerai, Milord, par vous dire que, loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrais un très-noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute ; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque genre qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, et je ne m'y refuserai jamais ; soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent ; et, au moyen des arrangements que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me servirait le surplus ? Rien ne me manque de ce que je désire et qu'on peut avoir avec de l'argent. Milord, il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin, et je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testaments. Je ne voudrais pas être, moi le sachant, dans celui d'un indifférent : jugez si je voudrais me savoir dans le vôtre.

Vous savez, Milord, que mademoiselle Le Vasseur a une petite pension de mon libraire avec laquelle elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. Cependant j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardait directement, et je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pou-

vait que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviterait l'embarras de chercher à la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espère, Milord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires? Pourrai-je écrire l'histoire de votre maison? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Écossais à qui vous êtes si cher, et qui par là me sont chers aussi?

LETTRE CDLXII.

AU MÊME.

Avril 1764.

J'ai répondu très-exactement, Milord, à chacune de vos deux lettres du 2 février et du 6 mars, et j'espère que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la dernière. Je reçois à l'instant celle du 26 mars, et j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente, le roi l'a effectuée; et, quelque redoutable qu'il soit, il vous a encore plus sûrement conquis par sa lettre * qu'il n'aurait fait par

* Voici cette lettre, d'après la version qu'en a publiée d'Alembert, dans son éloge de Milord Maréchal.

« Je disputerais bien avec les habitants d'Édimbourg l'avantage « de vous posséder : si j'avais des vaisseaux, je méditerais une des-

ses armes. L'asile qu'il vous presse d'accepter est le seul digne de vous. Allez, Milord, à votre destination; il vous convient de vivre auprès de Frédéric comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keit. Il n'est ni dans l'ordre de la justice ni dans celui de la fortune que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs mes maux empirent et deviennent presque insupportables : il ne me reste qu'à souffrir et mourir sur la terre; et en vérité c'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma dernière espérance évanouie...... Milord, puisque vous voilà devenu si riche et si ardent à verser sur moi vos dons, il en est un que j'ai souvent désiré, et qui malheureusement me devient plus désirable encore lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme; le cœur d'un père est fait pour la deviner.

Il est vrai que le trajet que vous préférez vous épargnera de la fatigue; mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer elle pourrait vous éprouver beaucoup à votre âge, surtout s'il survenait du gros temps. En ce cas le plus long trajet par terre me paraîtrait préférable, même au risque d'un peu de

« cente en Écosse pour enlever mon cher Milord, et pour l'emmener ici; mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter. J'étais ami de votre frère, je lui avais des obligations; je suis le vôtre de cœur et d'ame : voilà mes titres; voilà les droits que j'ai sur vous. Vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté et de la philosophie : il n'y a que cela dans le monde, mon cher Milord; quand on a passé par toutes les métamorphoses des états, quand on a goûté de tout, on en revient là. »

fatigue de plus. Comme j'espère aussi que vous attendrez pour vous embarquer que la saison soit moins rude, vous voulez bien, Milord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.

LETTRE CDLXIII.

A M. A.

Motiers-Travers, le 7 avril 1764.

L'état où j'étais, monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plus tôt la réception, et de vous remercier comme je fais aujourd'hui du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris; et j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prospères ne se refroidirait ni par mes disgraces ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point cessé, monsieur, de prendre intérêt aux changements agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari et aussi digne père de famille que vous étiez homme aimable étant garçon, que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfants une éducation raisonnable et vertueuse, et que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre.

Toutes ces idées, fruits de l'estime qui vous est due, me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrais vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre : mais que vous dirais-je? Je ne fus jamais bien grand'chose; maintenant je ne suis plus rien; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout, j'espère, une ame saine quant aux sentiments et à la volonté; mais, du côté de l'entendement et des idées, je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le cœur se tourmente moins quand le corps souffre, et la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remède est cruel, je l'avoue; mais enfin c'en est un pour moi : car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre et que je dépérisse pour être moins attristé; et j'aimerais mieux être Scarron malade que Timon en santé. Mais si je suis désormais peu sensible aux peines, je le suis encore aux consolations; et c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, et que vous continuez de m'aimer. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CDLXIV.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 15 avril 1764.

Ne vous plaignez pas de vos disgraces, prince. Comme elles sont l'ouvrage de votre courage et de vos vertus, elles sont aussi l'instrument de votre gloire et de votre bonheur. Vaincre Frédéric eût été beaucoup, sans doute; mais vaincre dans son propre cœur les préjugés et les passions qui subjuguent les conquérants comme les autres hommes est plus encore. Et, dites la vérité, combien de batailles gagnées vous eussent donné dans l'opinion des hommes ce que vous donne au fond de votre cœur une heure de jouissance des plaisirs de l'amour conjugal et paternel? Quand vos succès eussent fait aux hommes quelque vrai bien, ce qui me paraît fort douteux; car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne? vous auriez méconnu les vrais biens pour vous-même; et, séduit par les acclamations publiques, vous n'eussiez plus mis votre bonheur que dans les jugements d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous, à en être le maître, et à en jouir malgré la reine et malgré les jaloux. Vous l'avez conquis, pour ainsi dire; c'était la meilleure conquête à faire.

La fumée de la gloire est enivrante dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fu-

mée m'a porté à la tête, mais elle m'a souvent fait mal au cœur; et il est bien difficile qu'au milieu des triomphes un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte; car si les lauriers des héros sont plus brillants, la culture en est aussi plus pénible, plus dépendante, et souvent on la leur fait payer bien cher.

La manière de vivre isolé et sans prétention que j'ai choisie, et qui me rend à peu près nul sur la terre, m'a mis à portée d'observer et comparer toutes les conditions depuis les paysans jusqu'aux grands. J'ai pu facilement écarter l'apparence; car j'ai été partout admis dans le commerce et même dans la familiarité. Je me suis, pour ainsi dire, incorporé dans tous les états pour les bien étudier. J'ai vu leurs sentiments, leurs plaisirs, leurs désirs, leur manière interne d'être : j'ai toujours vu que ceux qui savaient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étaient les plus près de toute la félicité permise à l'homme; que les sentiments libres qu'ils cultivaient, tels que l'amour, l'amitié, étaient tout autrement délicieux que ceux qui naissent des relations forcées que donnent l'état et le rang; que les affections enfin qui tenaient aux personnes et qui étaient du choix du cœur étaient infiniment plus douces que celles qui tenaient aux choses et que déterminait la fortune.

Sur ce principe il m'a semblé, dès les premières lettres dont vous m'avez honoré, et toutes les suivantes confirment ce jugement, que vous aviez fait

le plus grand pas pour arriver au bonheur; que, de prince et de général, se faire père, mari, véritable homme, n'était point aller aux privations, mais aux jouissances; que vos présentes occupations marquaient l'état de votre ame de la façon la moins équivoque; que votre respect pour le sublime Klyiogg* montrait combien vous en méritiez vous-même; qu'enfin vous pouviez avoir des chagrins, parce que tout homme en a; mais que, si quelqu'un dans le monde approchait par sa situation et par ses sentiments du vrai bonheur, ce devait être vous; et que, sur la disgrace qui vous avait conduit à cet état simple et désirable, vous pouviez dire, comme Thémistocle: Nous périssions si nous n'eussions péri. Voilà, prince, ma façon de penser sur votre situation présente et passée. Si je me trompe, ne me détrompez pas.

Une femme du pays de Vaud, qui se prétend grosse, m'a écrit pour me demander des conseils sur l'éducation de son enfant. Sa lettre me paraît un persiflage perpétuel sur mes chimériques idées. J'ai pris la liberté de lui citer pour réponse votre petite Sophie et la manière dont vous avez le courage de l'élever. J'espère n'avoir point commis en cela d'indiscrétion **; si je l'avais fait, je vous prierais de me le dire afin que je fusse plus retenu une autre fois.

Si vous approuviez que nos lettres finissent dé-

* Voyez ci-après la lettre à M. Hirzel, du 11 novembre 1764, et la note qui s'y rapporte.

** Il parle sans doute de la lettre à madame Roguin, du 31 mars. Voyez ci-devant lettre CDLX.

sormais sans formule et sans signature, il me semble que cela serait plus commode. Quand les sentiments sont connus, quand l'écriture est connue, il ne reste à prendre sur cet article que des soins qui me semblent superflus : en attendant que votre exemple m'autorise avec vous à cet usage, agréez, M. le duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

LETTRE CDLXV.

A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 21 avril 1764.

Je suis alarmé, monsieur le maréchal, d'apprendre à l'instant que vous n'êtes pas allé ce printemps à Montmorency. Je crains que la suite d'une indisposition, qu'on m'avait décrite comme légère, et dont je vous croyais rétabli, n'ait mis obstacle à ce voyage. Permettez que je vous supplie de me faire écrire un mot sur votre état présent. Je sais qu'il faudrait toujours savoir se retirer avant que d'être importun, et qu'on y est obligé, du moins quand on sent qu'on l'est devenu. Mais, monsieur le maréchal, comme les sentiments que vous daignâtes cultiver ne peuvent sortir de mon cœur, je ne puis perdre non plus les inquiétudes qui en sont inséparables. Je serai discret désormais sur tout autre article; mais je ne puis me résoudre à l'être, quand je suis en peine de votre santé.

LETTRE CDLXVI.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 21 avril 1764.

Je me réjouis, monsieur, de vous savoir heureusement de retour de votre voyage; et je me réjouirais bien aussi de celui que vous avez la bonté de me proposer, si j'étais en état de l'accepter; mais c'est à quoi ma situation présente ne me permet pas de penser. D'ailleurs je vous avouerai franchement qu'il entre dans mes arrangements de ne dépendre que de ma volonté dans mes courses, de n'en faire par conséquent qu'avec gens qui n'ont point d'affaire, et qui n'ont une voiture ni devant ni derrière eux. Mais si je ne puis, monsieur, avoir le plaisir de vous suivre, j'attends du moins avec empressement celui de vous embrasser; ce serait un bien de plus dans ma vie d'en pouvoir jouir plus souvent.

Oserais-je vous charger d'une petite commission? M. Deluc l'aîné a eu la bonté de m'envoyer un baril de miel de Chamouni, comme je l'en avais prié. Je lui ai écrit là-dessus sans recevoir de réponse. Vous m'obligeriez beaucoup, monsieur, si vous vouliez bien solder avec lui cette petite affaire, en y ajoutant quelques affranchissements de lettres que je lui dois aussi, et je vous rembourserais ici le tout à votre passage. Je vous connais trop obli-

geant pour croire avoir là-dessus d'excuse à vous faire. Recevez les remerciements et respects de mademoiselle Le Vasseur, et faites, je vous supplie, agréer les miens à madame d'Ivernois. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDLXVII.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 28 avril 1764.

Tant que ma situation ne changera pas, j'aurai, chère Marianne, avec le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des lettres rares et courtes, celui de sentir que vous imputez toujours en vous-même mon malheur à mauvaise volonté; car je sais qu'il n'est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des autres dans les choses qu'on exige d'eux. Au reste, un article de vos lettres, auquel je ne répondrais pas quand j'aurais le temps et la santé qui me manquent, est celui des louanges. Le silence est la seule bonne réponse que je sache faire à cet article-là.

Les pièces de mes écrits que vous avez in-12, et que vous me demandez in-8°, ont, pour la plupart, été imprimées, dans ce dernier format, chez Pissot, quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf; le *Discours sur l'économie politique* a aussi été imprimé in-8° à Genève, chez Duvillard. Je n'ai aucune de ces pièces détachées de l'unique exem-

plaire que je me suis réservé de mes écrits, et je n'ai plus aucune relation avec les libraires qui les ont imprimées. Cependant, ne vous mettez pas en quête de ces pièces de six semaines d'ici; car j'espère, avant ce terme, pouvoir vous les procurer toutes d'une bonne édition, et cela sans embarras. Voilà, chère Marianne, ce que j'ai quant à présent à vous répondre sur les éclaircissements que vous m'avez demandés. J'attends maintenant la question que vous avez à me faire; j'espère qu'elle n'a nul trait à mon sincère attachement pour vous; car, quelque mécontente que vous soyez de ma correspondance, je ne vous pardonnerais pas de rien mettre en doute qui pût se rapporter à cet objet-là.

LETTRE CDLXVIII.

A M. GUY.

A Motiers, le 6 mai 1764.

Puisque vous voulez bien que je dispose de quelques exemplaires du Recueil que vous venez de faire imprimer, je vous prie de vouloir bien en faire porter un in-8° broché, chez *madame de L. T., rue de Richelieu, entre la rue Neuve-St.-Augustin et les écuries de madame la duchesse d'Orléans;* et, si elle veut le payer, de défendre à celui qui le portera de recevoir l'argent.

LETTRE CDLXIX.

A MADEMOISELLE D. M.

Le 7 mai 1764.

Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris *. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes je vois ces mots écrits en gros caractères : *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser ni lire quelqu'un qui pense et écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un reproche, et je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugements vous importent. Mais en me flattant vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte; et vous déguiser mon sentiment, quand il y va du bonheur de votre vie, serait mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre et broder. Henriette, on ne quitte pas sa tête comme

* Il pensait que la lettre à laquelle il répondait, quoique datée de Paris, était réellement écrite de Neuchâtel, et il l'attribuait à une dame qui alors habitait cette ville, et qu'il savait être *une savante et un bel esprit en titre;* et c'est dans cette idée que sa réponse est conçue. Il reconnaît sa méprise dans la lettre qu'on verra ci-après à la date du 4 novembre même année, adressée à la même demoiselle D. M., véritable auteur de celle à laquelle celle-ci sert de réponse.

on bonnet, et l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance; l'esprit une fois en effervescence y reste toujours, et quiconque a pensé pensera toute sa vie. C'est là le plus grand malheur de l'état de réflexion : plus on en sent les maux, plus on les augmente; et tous nos efforts pour en sortir ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux sont grands et sans remède; vous les sentez, vous en gémissez; et, pour les rendre supportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études et d'occupations?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'est votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable source de vos maux, vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite nées dans le bien-être, et tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès et de bonheur que vous, et toutefois n'ont pas ces réveils tristes et cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie? Pourquoi cela? Sans doute elles n'auront pas, direz-vous, une ame aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dît autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée? Voulez-vous le

savoir, Henriette? c'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siége du mal.

Toutes vos misères viennent et viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, et une seule exclusion tourmente plus que ne flattent cent préférences. C'est bien pis encore dans une femme qui, voulant se faire homme, met d'abord tout son sexe contre elle, et n'est jamais prise au mot par le nôtre; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choses contradictoires; et qu'usurpant les droits d'un sexe sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en possède aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche est de n'attirer, ne voir que des gens qui font comme elle, et d'écarter le mérite solide et modeste, qui ne s'affiche point, et qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal et si faussement des hommes que les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes et ce qui leur ressemble; et ce n'est certainement pas voir le genre humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés : je le crois bien; celles où vous avez vécu étaient les

moins propres à vous rendre heureuse; vous n'y trouviez personne en qui vous pussiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls, à qui vous demandiez dans leur cœur la première place, et qui n'en ont pas même une seconde à donner? Vous vouliez briller, vous vouliez primer; et vous vouliez être aimée: ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité, et il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétentions. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami pour en trouver, il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. Parmi les provisions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connaissances n'en justifie ni l'objet ni l'usage. Vous avez voulu paraître philosophe; c'était renoncer à l'être; et il valait beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari, que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparents et des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jetée vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même; et vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez prise, et, croyant en changer par votre projet,

vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connaissances pour suppléer dans un autre âge à la figure : vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaisants. Vous voulez avoir des amis, c'est-à-dire une cour : car les amis d'une femme jeune ou vieille sont toujours ses courtisans ; ils la servent ou la quittent, et vous prenez de loin des mesures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une sphère, petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire seraient la chose la plus inutile pour l'objet que vous croyez bonnement vous proposer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela? Je ne sais pas au vrai quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais, dussiez-vous avoir pour amis des Œdipes, j'ai peine à croire que vous soyez fort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà? Non, Henriette, ce n'est pas cela ; mais, quand vous serez une sibylle, vous voulez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous

travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus sereins.

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici l'unique but de toute votre conduite a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, et en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'était pas là le bonheur qu'il vous fallait, et qu'il était temps de changer de plan? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, et que tout nous y ramène malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir passé des heures très-douces en m'écrivant et me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voie, et ne vous apprenne pas où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci diffèrent beaucoup des vôtres, nous sommes à peu près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne vous

lez qu'anéantir la douleur, et je voudrais ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie; moi, je voudrais qu'elle vous détachât de tout, et vous rendît à vous-même. Soyez sûre que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, et que la société ne peut vous devenir agréable qu'en cessant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'est vous alors qui leur serez nécessaire; et, sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grace; ils la recevront toujours. Les agréments de la vie vous rechercheront par cela seul que vous ne les rechercherez pas; et c'est alors que, contente de vous sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible et un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires ne doivent pas beaucoup se ressembler, et il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit et celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de goûter un projet dont l'exécution vous sera d'abord très-pénible, il faudrait beaucoup changer vos directions. Cela demanderait d'y bien penser avant de se mettre à l'ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j'ai l'esprit lent; il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières, et rien n'en est plus éloigné que votre situation. Il n'est

pas juste que je me fatigue à pure perte; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philosophie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerais de vous, si vous vous y mettiez aisément. N'allons donc pas plus loin quant à présent; il suffit que votre principale question est résolue : suivez la carrière des lettres; il ne vous en reste plus d'autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait et souffrant, ne disent peut-être rien de ce qu'il faut dire : mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire ne sont pas irréparables. Ce qu'il fallait, avant toute chose, était de vous faire sentir combien vous m'intéressez; et je crois que vous n'en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardais jusqu'ici que comme une belle penseuse qui, si elle avait reçu un caractère de la nature, avait pris soin de l'étouffer, de l'anéantir sous l'extérieur, comme un de ces chefs-d'œuvre jetés en bronze, qu'on admire par les dehors et dont le dedans est vide. Mais si vous savez pleurer encore sur votre état, il n'est pas sans ressource; tant qu'il reste au cœur un peu d'étoffe, il ne faut désespérer de rien.

LETTRE CDLXX.*

A MADAME DE VERDELIN.

Motiers, le 13 mai 1764.

Quoique tout ce que vous m'écrivez, madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une tout entière, et fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite et le motif qui vous l'a inspirée sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse et de la vertu; mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugements que vous portez sur la conduite de la personne me paraissent bien sévères; et je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincèrement il vous était attaché, loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu les scrupules d'un cœur qui croit avoir à se défier de lui-même; et le genre de vie qu'il choisit à sa retraite montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes; et, comme cette ressource leur est moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir du moment qu'il a cru pouvoir écouter

son penchant sans crime ; et cette démarche, dont votre délicatesse me paraît offensée, est à mes yeux une preuve de la sienne, qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque manière que vous envisagiez d'ailleurs son retour.

Ceci, madame, ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons quant à vos devoirs envers vos enfants. Le parti que vous prenez est sans contredit le seul dont ils n'aient pas à se plaindre et le plus digne de vous ; mais ne gâtez pas un acte de vertu si grand et si pénible par un dépit déguisé, et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par sa conduite que vous-même êtes par la vôtre digne de l'estime de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus : votre motif, fondé sur vos devoirs de mère, est grand et pressant, mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore, vous avez un cœur trop tendre et plein d'une inclination trop ancienne pour n'être pas obligée à compter avec vous-même dans ce que vous devez sur ce point à vos enfants. Pour bien remplir ses devoirs, il ne faut point s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime ; quelque chers que vous soient vos enfants, ce que vous leur devez sur cet article n'est point ce que vous deviez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mère, mais en personne libre. Consultez si bien votre cœur que vous fassiez leur avantage, mais sans vous rendre malheureuse, car vous ne leur devez pas jusque-là. Après cela, si vous persistez dans vos refus, je vous

en respecterai davantage; mais si vous cédez, je ne vous en estimerai pas moins.

Je n'ai pu refuser à mon zèle de vous exposer mes sentiments sur une matière si importante et dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de*** ne m'a écrit ni fait écrire; je n'ai de ses nouvelles ni directement ni indirectement; et quoique nos anciennes liaisons m'aient laissé de l'attachement pour lui, je n'ai eu nul égard à son intérêt dans ce que je viens de vous dire. Mais moi que vous laissâtes lire dans votre cœur, et qui en vis si bien la tendresse et l'honnêteté; moi qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite, et je ne suis pas sans crainte sur celles qu'elles ont pu vous laisser. Mériterais-je l'amitié dont vous m'honorez, si je négligeais en ce moment les devoirs qu'elle impose.

LETTRE CDLXXI.

A MADEMOISELLE GALLEY,

En lui envoyant un lacet.

14 mai 1764.

Ce présent, ma bonne amie, vous fut destiné du moment que j'eus le bien de vous connaître, et, quoi qu'en pût dire votre modestie, j'étais sûr qu'il aurait dans peu son emploi. La récompense suit de près la bonne œuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, et ce printemps Dieu vous donne un mari:

vous lui serez charitable, et Dieu vous donnera des enfants; vous les élèverez en sage mère, et ils vous rendront heureuse un jour. D'avance vous devez l'être par les soins d'un époux aimable et aimé, qui saura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix m'est garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le temps, fondés sur la connaissance des caractères; l'union des cœurs que le mariage affermit, mais ne produit pas; l'accord des esprits où des deux parts la bonté domine, et où la gaieté de l'un, la solidité de l'autre, se tempérant mutuellement, rendront douce et chère à tous deux l'austère loi qui fait succéder aux jeux de l'adolescence des soins plus graves, mais plus touchants. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raisons de compter pour toute la vie sur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, et que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure si bien fondé sera, chère Isabelle, une consolation très-douce pour votre ami. Du reste, la connaissance que j'ai de vos principes, et l'exemple de madame votre sœur, me dispensent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfants, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre; et votre mari, dont vous fixerez les goûts sur divers articles, saura bien changer le vôtre sur celui-là.

En prenant la plume j'étais plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée; mais

auriez-vous dû me la pardonner, et reconnaîtriez-vous l'amitié que vous m'avez inspirée, dans une épître où je songerais au public en parlant à vous?

LETTRE CDLXXII.

A M. DE SAUTTERSHEIM.

Motiers, le 20 mai 1764.

Mettez-vous à ma place, monsieur, et jugez-vous. Quand, trop facile à céder à vos avances, j'épanchais mon cœur avec vous, vous me trompiez. Qui me répondra qu'aujourd'hui vous ne me trompez pas encore? Inquiet de votre long silence, je me suis fait informer de vous à la cour de Vienne: votre nom n'y est connu de personne. Ici votre honneur est compromis, et, depuis votre départ, une salope, appuyée de certaines gens, vous a chargé d'un enfant. Qu'êtes-vous allé faire à Paris? Qu'y faites-vous maintenant, logé précisément dans la rue qui a le plus mauvais renom? Que voulez-vous que je pense? J'eus toujours du penchant à vous aimer; mais je dois subordonner mes goûts à la raison, et je ne veux pas être dupe. Je vous plains; mais je ne puis vous rendre ma confiance que je n'aie des preuves que vous ne me trompez plus.

Vous avez ici des effets dans deux malles dont une est à moi. Disposez de ces effets, je vous prie, puisqu'ils vous doivent être utiles, et qu'ils m'embarrasseraient dans le transport des miens si je

quittais Motiers. Vous me paraissez être dans le besoin; je ne suis pas non plus trop à mon aise. Cependant, si vos besoins sont pressants, et que les dix louis que vous n'acceptâtes pas l'année dernière puissent y porter quelque remède, parlez-moi clairement. Si je connaissais mieux votre état, je vous préviendrais; mais je voudrais vous soulager, non vous offenser.

Vous êtes dans un âge où l'ame a déjà pris son pli, et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant les malheurs sont de grandes leçons: puissiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même! Il est certain que vous étiez fait pour être un homme de mérite. Ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation. Quant à moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous; et si j'achevais de vous en croire indigne, je m'en consolerais difficilement.

LETTRE CDLXXIII.

A M. DE P.

23 mai 1764.

Je sais, monsieur, que, depuis deux ans, Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureusement peu de gens sont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'archevêque d'Auch, et la date de Neuchâtel prouve que l'auteur n'est pas même instruit de ma demeure.

Je n'avais pas attendu les exhortations des protestants de France pour réclamer contre les mauvais traitements qu'ils essuient. Ma lettre à M. l'archevêque de Paris porte un témoignage assez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines : il serait difficile d'ajouter à la force des raisons que j'apporte pour engager le gouvernement à les tolérer, et j'ai même lieu de présumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils su? On dirait que cette lettre, qui a ramené tant de catholiques, n'a fait qu'achever d'aliéner les protestants; et combien d'entre eux ont osé m'en faire un nouveau crime! Comment voudriez-vous, monsieur, que je prisse avec succès leur défense, lorsque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages? Opprimé, persécuté, poursuivi chez eux de toutes parts comme un scélérat, je les ai vus tous réunis pour achever de m'accabler; et lorsqu'enfin la protection du roi a mis ma personne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont cessé de m'injurier. Ouvrez jusqu'à vos Mercures, et vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent : si je continuais à prendre leur cause, ne me demanderait-on pas de quoi je me mêle? Ne jugerait-on pas qu'apparemment je suis de ces braves qu'on mène au combat à coups de bâton? « Vous avez bonne grace de venir nous prêcher la « tolérance, me dirait-on, tandis que vos gens se « montrent plus intolérants que nous! Votre propre « histoire dément vos principes, et prouve que les « réformés, doux peut-être quand ils sont faibles,

« sont très-violents sitôt qu'ils sont les plus forts. « Les uns vous décrètent, les autres vous bannis- « sent, les autres vous reçoivent en rechignant. Ce- « pendant vous voulez que nous les traitions sur « des maximes de douceur qu'ils n'ont pas eux- « mêmes! Non: puisqu'ils persécutent, ils doivent « être persécutés; c'est la loi de l'équité qui veut « qu'on fasse à chacun comme il fait aux autres. « Croyez-nous, ne vous mêlez plus de leurs affaires, « car ce ne sont point les vôtres. Ils ont grand soin « de le déclarer tous les jours en vous reniant pour « leur frère, en protestant que votre religion n'est « pas la leur. »

Si vous voyez, monsieur, ce que j'aurais de solide à répondre à ce discours, ayez la bonté de me le dire; quant à moi, je ne le vois pas. Et puis, que sais-je encore? peut-être, en voulant les défendre, avancerais-je par mégarde quelque hérésie, pour laquelle on me ferait saintement brûler. Enfin, je suis abattu, découragé, souffrant, et l'on me donne tant d'affaires à moi-même, que je n'ai plus le temps de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes salutations, monsieur, je vous supplie, et les assurances de mon respect.

LETTRE CDLXXIV.

A M. PANCKOUCKE.

Motiers-Travers, le 25 mai 1764.

Je lirai avec grand plaisir les écrits de M. Beaurieu, et, sur votre exhortation, j'ai déjà commencé par l'*Élève de la nature*. On ne peut pas, en effet, penser avec plus d'esprit, ni dire plus agréablement. Je lui conseille toutefois de s'attacher toujours plus aux sujets qu'on peut traiter en descriptions et en images, qu'à ceux de discussion et d'analyse, et qu'en général aux matières de raisonnement. Un traité d'agriculture sera tout-à-fait de son genre; et, s'il choisit bien ses matériaux, il peut à un livre très-utile donner tout l'agrément des Géorgiques.

Je me fais bien du scrupule de toucher aux ouvrages de Richardson, surtout pour les abréger; car je n'aimerais guère être abrégé moi-même, bien que je sente le besoin qu'en auraient plusieurs de mes écrits; ceux de Richardson en ont besoin incontestablement. Ses entretiens de cercle sont surtout insupportables; car, comme il n'avait pas vu le grand monde, il en ignorait entièrement le ton: j'oserais tenter de faire ce que vous me proposez; mais n'exigez pas que je fasse vite; car, malade et paresseux, occupé d'ailleurs à préparer l'édition générale par laquelle je me propose d'achever ma carrière littéraire, je n'aurai de long-temps, si je

vis, que très-peu de temps à donner à une compilation: d'ailleurs, n'entendant pas l'anglais, il me faudrait toutes les traductions qui ont été faites, pour les comparer et choisir; et tout cela est embarrassant pour vous, pour moi, ou plutôt pour tous les deux. Si j'achève jamais ma grande édition, et que je lui survive, alors seulement je pourrai m'occuper uniquement de ces choses-là, et je me ferai un plaisir d'entrer dans vos vues autant que ma situation, ma santé et mon esprit indolent me le permettront.

J'oubliais de vous dire que le recueil que vous avez vu ne s'est point fait sous mes yeux. C'est M. l'abbé de La Porte qui l'a fait*; je n'ai su les pièces qu'il contenait qu'à la réception des exemplaires qui m'ont été envoyés. J'en ai pourtant fourni quelques-unes, mais non pas votre *Prédiction* **, que je n'ai même jamais communiquée à personne, non que je ne m'en fasse honneur, mais parce que je n'en aurais pas disposé sans votre permission.

Je vous suis obligé de faire assez de cas de mes écrits pour leur donner dans votre cabinet une place de prédilection. Je serai fort aise qu'ils vous fassent quelquefois souvenir de leur auteur, qui vous aime depuis long-temps, et qui désire être toujours aimé de vous.

* Voyez ci-devant la lettre à l'abbé de La Porte, du 4 avril 1763, et la note qui s'y rapporte.

** C'est le titre d'un petit écrit apologétique publié par Panckoucke, et que l'abbé de La Porte a fait réimprimer à la suite de l'édition qu'il a donnée de *la Nouvelle Héloïse*, en 1764.

LETTRE CDLXXV.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 26 mai 1764.

Je reçois avec reconnaissance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; et lorsque je relirai cet ouvrage, ce qui, j'espère, m'arrivera quelquefois encore, ce sera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne sont point de Phocion, ils sont de l'abbé de Mably, frère de l'abbé de Condillac, célèbre par d'excellents livres de métaphysique, et connu lui-même par divers ouvrages de politique, très-bons aussi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il serait à désirer que tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi, quoique l'abbé de Mably soit un honnête homme rempli de vues très-saines, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever, dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure et si sublime. C'est pour cela sans doute que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France; mais ils en ont eu un très-grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés.

J'ai le cœur plein de vos deux dernières lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect et, si j'ose le dire, mon attachement pour vous.

L'homme vertueux, le grand homme élevé par les disgraces, me fait tout-à-fait oublier le prince et le frère d'un souverain; et, vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle, ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant n'être pas toujours de même avis en toute chose; et, par exemple, je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de son emploi. Sûrement Turenne, en brûlant le Palatinat par l'ordre de son prince, ne jouissait pas du vrai bonheur; et je ne crois pas que les fermiers-généraux les plus appliqués autour de leur tapis vert en jouissent davantage: mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en vous que la vérité même; elle est digne de qui sut se choisir un état dont tous les devoirs sont des vertus.

Le cœur me bat à chaque ordinaire dans l'attente du moment désiré qui doit tripler votre être. Tendres époux, que vous êtes heureux! Que vous allez le devenir encore, en voyant multiplier des devoirs si charmants à remplir! Dans la disposition d'ame où je vous vois tous les deux, non, je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas! quoi qu'on en puisse dire, la vertu seule ne le donne pas, mais elle seule nous le fait connaître, et nous apprend à le goûter.

LETTRE CDLXXVI.

A M. ***.

Motiers, le 28 mai 1764.

C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, monsieur, ce que vous avez très-obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'archevêque d'Auch.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, et il y a huit jours que j'ignorais qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle était de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite, sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel intérêt m'aurait fait changer si brusquement de maximes? Les jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusais d'écrire contre eux dans leurs disgraces? Quelqu'un me connaît-il assez lâche, assez vil pour insulter aux malheureux? Eh! si j'oubliais les égards qui leur sont dus, de qui pourraient-ils en attendre? Que m'importe enfin le sort des

jésuites, quel qu'il puisse être? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérants qu'eux? La triste vérité délaissée est-elle plus chère aux uns qu'aux autres? et, soit qu'ils triomphent ou qu'ils succombent, en serai-je moins persécuté? D'ailleurs, pour peu qu'on lise attentivement cette lettre, qui ne sentira pas comme vous que je n'en suis point l'auteur? Les maladresses y sont entassées: elle est datée de Neuchâtel où je n'ai pas mis le pied; on y emploie la formule du *très-humble serviteur*, dont je n'use avec personne; on m'y fait prendre le titre de citoyen de Genève auquel j'ai renoncé: tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs, et qui se passe bien, je crois, d'un défenseur tel que moi: on affecte quelques imitations de mes phrases, et ces imitations se démentent l'instant après: le style de la lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'est pas le mien; on m'y prête des expressions basses; on m'y fait dire des grossièretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits: on m'y fait dire *vous* à Dieu; usage que je ne blâme pas, mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'auteur de cette lettre, il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y fallait donc pas mettre mon nom; et alors on aurait pu persuader aux sots qu'elle était de moi.

Telles sont, monsieur, les armes dignes de mes adversaires dont ils achèvent de m'accabler. Non contents de m'outrager dans mes ouvrages, ils

prennent le parti plus cruel encore de m'attribuer les leurs. A la vérité le public jusqu'ici n'a pas pris le change, et il faudrait qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j'en attends sur ce point est une consolation bien faible pour tant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie, il sera mon protecteur après sa mort : sa chère et honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis; et quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira : Comment cela pourrait-il être? le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDLXXVII.

A M. DELEYRE.

Motiers, 3 juin 1764.

J'avais reçu toutes vos lettres, cher Deleyre, et j'ai aussi reçu celle que m'a fait passer en dernier lieu M. Sabattier. Je ne crois pas vous avoir proposé d'établir entre nous une correspondance suivie; non qu'elle ne me soit agréable, mais parce que ma paresse naturelle, mon état languissant, les lettres dont je suis accablé, les survenants dont

ma maison ne désemplit point, m'empêcheraient de la suivre régulièrement. Mais, comme je vous aime et que je désire que vous m'aimiez, je recevrai toujours avec plaisir les détails que vous voudrez me faire de la situation de votre ame et de vos affaires, des marques de votre confiance et de votre amitié. Je me ménagerai aussi par intervalles le plaisir de vous écrire; et quand j'aurai le temps d'épancher mon cœur avec vous, ce sera un soulagement pour moi. Voilà ce que je puis vous promettre; mais je ne vous promets point dans mes réponses une exactitude que je n'y sus jamais mettre. On n'a que trop de devoirs à remplir dans la vie sans s'en imposer encore de nouveaux.

Vos deux dernières lettres me fourniraient ample matière à disserter, tant sur vos dispositions actuelles que sur votre manière d'envisager l'histoire grecque et romaine: comme si, commençant cette étude, vous y eussiez cherché d'autres êtres que des hommes, et que ce ne fût pas bien assez d'y en trouver de meilleurs dans leurs étoffes que ne sont nos contemporains. Mais, mon cher, l'accablement où me jettent les maux du corps et de l'ame, et tout récemment la perte de M. de Luxembourg, qui m'a porté le dernier coup, m'ôtent la force de penser et d'écrire. Vous le savez, j'avais pour amis tout ce qu'il y avait d'illustre parmi les gens de lettres: je les ai tous perdus pleins de vie; aucun, pas même Duclos, ne m'est resté dans mes disgraces. J'en fais un parmi les grands: c'est celui qui se trouve à l'épreuve,

et la mort vient me l'ôter. Quel renversement d'idées! Sur quels nouveaux principes faut-il donc remonter ma raison? Je suis trop vieux pour supporter un tel bouleversement; je suis trop sensible pour philosopher uniquement sur mes pertes. Ma tête n'y est plus; je ne sens plus que mes douleurs, je ne vois plus qu'un chaos. Cher Deleyre, j'ai trop vécu.

Avant de finir, reparlons de la manière de lier notre correspondance, au moins telle que je puis l'entretenir. Puisque vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite directement, et que j'ai reçu la vôtre, nous ne sommes point fondés par notre expérience à nous défier des postes d'Italie*. La médiation de M. Sabattier, plus embarrassante, ne fait qu'augmenter la peine et la dépense, puisqu'il faut multiplier les enveloppes, lui écrire à lui-même, affranchir pour Turin comme pour Parme, payer des ports plus forts encore. En tout ma peine me coûte plus que mon argent. Ainsi je suis d'avis que nous revenions au plus simple, en nous écrivant directement. Si l'on ouvre nos lettres, que nous importe? nous ne tramons pas des conspirations. Si nous trouvons qu'elles se perdent, il sera temps alors de prendre d'autres mesures. Quant à présent, contentons-nous de les numéroter, comme je fais celle-ci; ce sera le moyen de reconnaître si l'on en a intercepté quelqu'une. Je ne croyais vous écrire qu'un mot, et me voilà à ma troi-

* Deleyre était à cette époque bibliothécaire de l'Infant duc de Parme, dont l'abbé de Condillac était précepteur.

sième page. La conséquence est facile à tirer. Mon respect, je vous prie, à madame Deleyre, et mes salutations à M. l'abbé de Condillac. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CDLXXVIII.

A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 5 juin 1764.

C'est en vain que je lutte contre moi-même pour vous épargner les importunités d'un malheureux; la douleur qui me déchire ne connaît plus de discrétion. Ce n'est pas à vous que je m'adresserais, madame la maréchale, si je connaissais quelqu'un qui eût été plus cher au digne ami que j'ai perdu. Mais avec qui puis-je mieux déplorer cette perte qu'avec la personne du monde qui la sent le plus? et comment ceux qu'il aima peuvent-ils rester divisés? Leurs cœurs ne devraient-ils pas se réunir pour le pleurer? Si le vôtre ne vous dit plus rien pour moi, prenez du moins quelque intérêt à mes misères par celui que vous savez qu'il y prenait. Mais c'est trop me flatter, sans doute : il avait cessé d'y en prendre; à votre exemple il m'avait oublié. Hélas! qu'ai-je fait? Quel est mon crime, si ce n'est de vous avoir trop aimés l'un et l'autre, et de m'être apprêté ainsi les regrets dont je suis consumé? Jusqu'au dernier instant vous avez joui

de sa plus tendre affection ; la mort seule a pu vous l'ôter : mais moi, je vous ai perdus tous deux pleins de vie ; je suis plus à plaindre que vous.

LETTRE CDLXXIX.

A LA MÊME.

Motiers, le 17 juin 1764.

Que mon état est affreux ! et que votre lettre m'a soulagé ! Oui, madame la maréchale, la certitude d'avoir été aimé de M. le maréchal, sans me consoler de sa perte, en adoucit l'amertume, et fait succéder à mon désespoir des larmes précieuses et douces dont je ne cesserai d'honorer sa mémoire tous les jours de ma vie. J'ose dire qu'il me la devait cette amitié sincère que vous m'assurez qu'il eut toujours pour moi ; car mon cœur n'eut jamais d'attachement plus vrai, plus vif, plus tendre, que celui qu'il m'avait inspiré. C'est encore un de mes regrets que les tristes bienséances m'aient souvent empêché de lui faire connaître jusqu'à quel point il m'était cher. J'en puis dire autant à votre égard, madame la maréchale, et j'en ai pour preuve bien cruelle les déchirements que j'ai sentis dans la persuasion d'être oublié de vous. Mon dessein n'est point d'entrer en explication sur le passé. Vous dites m'avoir écrit la dernière : nous sommes là-dessus bien loin de compte ; mais vos bontés me sont si précieuses, que, pourvu qu'elles me soient

rendues, je me chargerai volontiers d'un tort que mon cœur n'eut jamais, et qu'il saura bien vous faire oublier. Je consens que vous ne m'accordiez rien qu'à titre de grace. Mais, si je n'ai point mérité votre amitié, songez, je vous supplie, que, de votre propre aveu, M. le maréchal m'accordait la sienne. C'est en son nom, c'est au nom de sa mémoire qui nous est si chère à tous deux, que je réclame de votre part les sentiments qu'il eut pour moi, et que, de mon côté, je voue à la personne qu'il aima le plus tous ceux que j'avais pour lui. Il est impossible de dire davantage. Je ne demande ni de fréquentes lettres, ni des réponses exactes; mais quand vous sentirez que je dois être inquiet (et, quand on aime les gens, cela se devine), faites-moi dire un mot par M. de La Roche, et je suis content.

LETTRE CDLXXX.

A M. DE SAUTTERSHEIM.

Motiers, le 21 juin 1764.

Je suis honteux d'avoir tardé si long-temps, monsieur, à vous répondre. Je sais mieux que personne quels priviléges d'attention méritent les infortunés; mais, à ce même titre, je mérite aussi quelque indulgence, et je ne différais que pour pouvoir vous dire quelque chose de positif sur les

dix louis dont vous craignez de vous prévaloir, de peur de n'être pas en état de me les rendre. Mais soyez bien tranquille sur cet article, puisque ma plus constante maxime, quand je prête (ce qui, vu ma situation, m'arrive rarement), est de ne compter jamais sur la restitution, et même de ne la pas exiger. Ce qui retarde à cet égard l'exécution de ma promesse est un événement malheureux qui ne me laisse pas disposer dans le moment d'un argent qui m'appartient. Sitôt que je le pourrai je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due, quand il n'y a que l'impuissance de rendre qui empêche d'accepter.

J'ai du penchant à croire que pour le présent vous me parlez sincèrement; mais à moins d'en être sûr, je ne puis continuer avec vous une correspondance qui, aux termes où nous avons été, ne pourrait qu'être désagréable à tous deux sans une confiance réciproque. Malheureusement ma santé est si mauvaise, mon état est si triste, et j'ai tant d'embarras plus pressants, que je ne puis vaquer maintenant aux recherches nécessaires pour vérifier votre histoire et votre conduite, ni demeurer avec vous en liaisons que cette vérification ne soit faite; ce qui emporte de votre côté la nécessité de disposer de ce que vous avez laissé chez moi, et que je souhaite de ne pas garder plus longtemps. Je voudrais donc, monsieur, vous faire acheter une autre malle à la place de la mienne, dont j'ai besoin, et que vous trouvassiez un autre dépositaire qui se chargeât de vos effets, ou que

vous me marquassiez par quelle voie je dois vous les envoyer.

Mon dessein n'est pas d'entrer en discussion sur les explications de votre dernière lettre. Vous demandez, par exemple, si la servante de la maison-de-ville a des preuves que l'enfant qu'elle vous donne est de vous : ordinairement on ne prend pas des témoins dans ces sortes d'affaires. Mais elle a fait ses déclarations juridiques, et prêté serment au moment de l'accouchement, selon la forme prescrite en ce pays par la loi; et cela fait foi, en justice et dans le public, par défaut d'opposition de votre part.

Quelles qu'aient été vos mœurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même; et l'adversité, qui achève de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve est rude et pénible; mais quand le mal est grand le remède y doit être proportionné. Adieu, monsieur. Je comprends que votre situation demanderait de ma part autre chose que des discours; mais la mienne me tient enchaîné pour le présent. Prenez, s'il est possible, un peu de patience, et soyez persuadé qu'au moment que je pourrai disposer de la bagatelle en question, vous aurez de mes nouvelles. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDLXXXI.

A M. DE CHAMFORT.

Le 24 juin 1764.

J'ai toujours désiré, monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente et vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misère; mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de ses outrages, et je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre pièce *. Quoique accueillie du public, elle doit l'être des connaisseurs et des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes, qui est de m'attirer la haine des méchants et l'affection des gens de bien, et qui se marque autant par mes malheurs que par mes succès, m'apprend, par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, et me fait désirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

* *La jeune Indienne*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1764.

LETTRE CDLXXXII.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 6 juillet 1764.

J'apprends, monsieur, avec grand plaisir votre heureuse arrivée à Genève, et je vous remercie de l'inquiétude que vous donne ma sciatique naissante. Des personnes à qui je suis attaché, et qui me marquent qu'elles me viennent voir, m'ôtent la liberté de partir pour Aix. Je vous prie de ne pas envoyer la flanelle, dont je vous remercie, mais dont il me serait impossible de faire un usage assez suivi pour m'en ressentir. Les soins qui gênent et qui durent m'importunent plus que les maux, et en toute chose j'aime mieux souffrir qu'agir.

La réponse du Conseil aux dernières représentations ne m'étonne point; mais ce qui m'étonne, c'est la persévérance des citoyens et bourgeois à faire des représentations.

La brochure que vous m'avez envoyée me paraît d'un homme qui a trop d'étoffe dans la tête pour n'en avoir pas un peu dans le cœur. Si jamais il prend part à quelque affaire, il fera poids dans le parti qu'il embrassera.

Celui à qui je me suis adressé pour les airs de mandoline m'a marqué qu'il les ferait graver. Ainsi, il ne me reste qu'à vous remercier pour cela de la peine que vous avez bien voulu prendre.

Mademoiselle Le Vasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir, et vous assure de son respect. Je vous prie d'assurer du mien madame d'Ivernois. J'embrasse M. Deluc, et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

Je reçois à l'instant la flanelle, et vous en remercie, en attendant le plaisir de vous voir.

LETTRE CDLXXXIII.

A. M. H. D. P. *.

Motiers, le 15 juillet 1764.

Si mes raisons, monsieur, contre la proposition qui m'a été faite par le canal de M. P***, vous paraissent mauvaises, celles que vous m'objectez ne me semblent pas meilleures; et dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir rester juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le sais, de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion, mais il s'agit de l'objection par laquelle les catholiques me fermeraient la bouche en m'accusant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les persécuteurs, me diraient-ils, et vous vous dites protestant! Vous avez donc tort; car les protestants sont tout aussi persécuteurs que nous, et c'est pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien sûrs que, s'ils devenaient les plus forts, ils ne nous

* Cette lettre paraît faire suite à la lettre CDLXXIII, du 23 mai même année.

toléreraient pas nous-mêmes. Vous nous trompez, ajouteraient-ils, ou vous vous trompez en vous mettant en contradiction avec les vôtres, et nous prêchant d'autres maximes que les leurs. Ainsi, l'ordre veut qu'avant d'attaquer les catholiques je commence par attaquer les protestants, et par leur montrer qu'ils ne savent pas leur propre religion. Est-ce là, monsieur, ce que vous m'ordonnez de faire? Cette entreprise préliminaire rejetterait l'autre encore loin; et il me paraît que la grandeur de la tâche ne vous effraie guère, quand il n'est question que de l'imposer.

Que si les arguments *ad hominem* qu'on m'objecterait vous paraissent peu embarrassants, ils me le paraissent beaucoup à moi; et, dans ce cas, c'est à celui qui sait les résoudre d'en prendre le soin.

Il y a encore, ce me semble, quelque chose de dur et d'injuste de compter pour rien tout ce que j'ai fait, et de regarder ce qu'on me prescrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'est pas un si grand crime, à mon avis, de ne pas courir après la cent et unième, surtout si elle n'existe pas. J'aime à dire des choses utiles, mais je n'aime pas à les répéter; et ceux qui veulent absolument des redites n'ont qu'à prendre plusieurs exemplaires du même écrit. Les protestants de France jouissent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres, mais par de fortes raisons politiques bien exposées. Cependant voilà qu'ils me pressent d'é-

crire en leur faveur : c'est faire trop de cas de ce que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils sont tranquilles; mais ils veulent être mieux que bien, et c'est après que je les ai servis de toutes mes forces qu'ils me reprochent de ne les pas servir au-delà de mes forces.

Ce reproche, monsieur, me paraît peu reconnaissant de leur part, et peu raisonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine et couvert de blessures, est-il temps de l'exhorter gravement à prendre les armes, tandis qu'on se tient soi-même en repos? Eh! messieurs, chacun son tour, je vous prie. Si vous êtes si curieux des coups, allez en chercher votre part : quant à moi, j'en ai bien la mienne; il est temps de songer à la retraite : mes cheveux gris m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran; mes maux et mes malheurs me prescrivent le repos, et je ne sors point de la lice sans y avoir payé de ma personne. *Sat patriæ Priamoque datum.* Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le cède; gardez-le seulement comme j'ai fait, et après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiscrètes et des reproches déplacés, que je ne m'en tourmenterai désormais.

Ainsi, monsieur, je confirme à loisir ce que vous m'accusez d'avoir écrit à la hâte, et que vous jugez n'être pas digne de moi; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre suffisamment.

Recevez, monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

LETTRE CDLXXXIV.

A MADAME DE CRÉQUI.

Motiers-Travers, le 21 juillet 1764.

Vous ne m'auriez pas prévenu, madame, si ma situation m'eût permis de vous faire souvenir de moi; mais si dans la prospérité l'on doit aller au-devant de ses amis, dans l'adversité il n'est permis que d'attendre. Mes malheurs, l'absence et la mort, qui ne cessent de m'en ôter, me rendent plus précieux ceux qui me restent. Je n'avais pas besoin d'un si triste motif pour faire valoir votre lettre; mais j'avoue, madame, que la circonstance où elle m'est venue ajoute encore au plaisir qu'en tout autre temps j'aurais eu de la recevoir. Je reconnais avec joie toutes vos anciennes bontés pour moi dans les vœux que vous daignez faire pour ma conversion. Mais, quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique, je ne m'en crois pas moins de la même religion que vous : car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait. Ainsi, madame, restons comme nous sommes; et quoi que vous en puissiez dire, nous nous reverrons bien plus purement dans l'autre monde que dans celui-ci. C'eût été un très-grand honneur pour votre gouvernement que J. J. Rousseau y vécût et mourût tranquille; mais l'esprit étroit de vos petits parlementaires ne

leur a pas permis de voir jusque-là; et, quand ils l'auraient vu, l'intérêt particulier ne leur eût pas permis de chercher la gloire nationale au préjudice de leur vengeance jésuitique et des petits moyens qui tenaient à ce projet. Je connais trop leur portée pour les exposer à faire une seconde sottise : la première a suffi pour me rendre sage. L'air de ce lieu-ci me tuera, je le sais; mais n'importe, j'aime mieux mourir sous l'autorité des lois que de vivre éternel jouet des petites passions des hommes. Madame, Paris ne me reverra jamais : voilà sur quoi vous pouvez compter. Je suis bien fâché que cette certitude m'ôte l'espoir de vous revoir jamais qu'en esprit; car je crois qu'avec toute votre dévotion vous ne pensez pas qu'on se revoie autrement dans l'autre vie. Recevez, madame, mes salutations et mon respect, et soyez bien persuadée, je vous supplie, que, mort ou vif, je ne vous oublierai jamais.

LETTRE CDLXXXV.

A M. SÉGUIER DE SAINT-BRISSON *.

Motiers, le 22 juillet 1764.

Je crains, monsieur, que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets; il faudrait, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez

* Voyez les *Confessions*, livre XII.

embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger pour en prendre un autre, si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, et dont vous serez peut-être aussitôt rebuté que du premier? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches, et à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, et pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même? Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout; je vous plains, et c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même au moment où cela vous convenait le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes, vous vous trompez : vous avez suivi l'impétuosité de votre âge; une démarche d'un tel éclat valait assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le sais : je veux seulement vous faire entendre que la manière de la soutenir et d'en revenir demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec madame votre mère. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela; et, quand il n'y aurait que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mère, en lui montrant sans nécessité des sentiments différents des siens? Il fallait, monsieur, garder ces sentiments au-dedans de vous pour la règle de votre conduite, et leur premier

effet devait être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres, et de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article, que quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte, et que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre Église, bien résolu d'y vivre et d'y mourir s'il dépend de moi : car il est très-consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses frères, et de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, et je vous déclare que si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, sachant bien que votre Église met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abîme des choses; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps-là, bien convaincu que, sans cette précaution, je ne l'aurais été de ma vie. Je vous parle, monsieur, avec effusion de cœur, et comme un père parlerait à son enfant. Votre brouillerie avec madame votre mère me navre. J'avais dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvaient faire que du bien; voulez-vous m'ôter encore cette

consolation? Je sais que s'ils font du mal, ce n'est que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher Saint-Brisson, un fils brouillé avec sa mère a toujours tort: de tous les sentiments naturels, le seul demeuré parmi nous est l'affection maternelle. Le droit des mères est le plus sacré que je connaisse; en aucun cas on ne peut le violer sans crime: raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez vous jeter à ses pieds; à quelque prix que ce soit, apaisez-là: soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vous ramène à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne; que vous importe le reste? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même, l'une et l'autre vous imposent ici le même devoir; vous pouvez le remplir, vous le devez; la raison, l'honneur, votre intérêt, tout le veut: moi, je l'exige pour répondre aux sentiments dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mon amitié, sur toute mon estime, sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête; ou, qui pis est, votre cœur vous conduit mal, et je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête et le cœur soient sains.

LETTRE CDLXXXVI.

A M. D'IVERNOIS.

Yverdun, le mercredi 1er août 1764.

Le voyage, monsieur, qui doit me rapprocher de vous est commencé; mais je ne sais quand il s'achèvera, vu les pluies qui tombent actuellement, et qui rendent les chemins désagréables pour un piéton. Toutefois supposant que la pluie cesse et que le chemin se ressuie passablement d'ici à demain après dîner, je me propose d'aller coucher à Goumoins; après-demain à Morges, où j'attendrai peut-être un jour ou deux. Comme j'en crois les cabarets mauvais et le séjour ennuyeux, je tâcherai de trouver un bateau pour traverser à Thonon, où je séjournerai quelques jours attendant de vos nouvelles. Je vous marque ma marche un peu en détail, afin que, si vous vouliez me joindre à Morges, vous puissiez savoir quand m'y trouver : mais encore une fois, ma manière de voyager fait que tous mes arrangements dépendent du temps. Je serai charmé de vous voir et nos amis, à condition que je ne serai point gêné dans ma manière de vivre, et qu'on n'amènera point de femme, quelque plaisir que j'eusse en tout autre temps de faire connaissance avec madame d'Ivernois. Je lui présente mon respect, et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDLXXXVII.

AU MÊME.

Motiers, le 20 août 1764.

En arrivant ici avant-hier, monsieur, en médiocre état, je reçus avec des centaines de lettres la vôtre pour m'en consoler, mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail aujourd'hui.

Je suis très-sensible à la grace que veut me faire M. Guyot; ce serait en abuser que de prendre toutes ses bougies au prix auquel il veut bien me les passer. D'ailleurs, il ne me paraît pas que celle que vous m'avez envoyée soit exactement semblable aux miennes; il faudrait, pour en faire l'essai convenablement, et plus de loisir et un plus grand nombre. A tout événement, si de ces cinq douzaines M. Guyot voulait bien en céder deux, je pourrais, sur ces vingt-quatre bougies, faire cet hiver des essais qui me décideraient sur ce qui pourrait lui en rester au printemps; et, si pour ce nombre il permet le choix, je les aimerais mieux grises ou noires que rouges, et surtout des plus longues qu'il ait, puisque je suis obligé de mettre à toutes des allonges qui m'incommodent beaucoup, mais qui sont nécessaires pour que la bougie pénètre jusqu'à l'obstacle.

Vous aurez *la Nouvelle Héloïse*; mais, comme

je suppose que vous n'êtes pas pressé, j'attendrai que les tracas me laissent respirer. Du reste, ne vous faites pas tant valoir pour m'avoir demandé cette bagatelle; votre intention se pénètre aisément. Les autres donnent pour recevoir; vous faites tout le contraire, et même vous abusez de ma facilité. Ne m'envoyez point de l'eau d'Auguste, parce qu'en vérité je n'en saurais que faire, ne la trouvant pas fort agréable, et n'ayant pas grand'foi à ses vertus. Quant à la truite, l'assaisonnement et la main qui l'a préparée doivent rendre excellente une chose naturellement aussi bonne; mais mon état présent m'interdit l'usage de ces sortes de mets. Toutefois ce présent vient d'une part qui m'empêche de le refuser, et j'ai grand'peur que ma gourmandise ne m'empêche de m'en abstenir.

Je dois vous avertir, par rapport à l'eau d'Auguste, de ne plus vous servir d'une aiguille de cuivre, ou de vous abstenir d'en boire; car la liqueur doit dissoudre assez de cuivre pour rendre cette boisson pernicieuse et pour en faire même un poison. Ne négligez pas cet avis.

J'aurais cent choses à vous dire; mais le temps me presse, il faut finir : ce ne serait pas sans vous faire tous les remerciements que je vous dois, si des paroles y pouvaient suffire. Bien des respects à madame, je vous supplie; mille choses à nos amis; recevez les remerciements et les salutations de mademoiselle Le Vasseur, et d'un homme dont le cœur est plein de vous.

Je ne puis m'empêcher de vous réitérer que l'i-

dée d'adresser *D* à *B* est une chose excellente ; c'est une mine d'or que cette idée entre des mains qui sauront l'exploiter.

LETTRE CDLXXXVIII.

A MILORD MARÉCHAL.

Motiers, le 21 août 1764.

Le pl[illegible]ue m'a causé, Milord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avais entrepris, et que la lassitude et le mauvais temps m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayait avec raison. Car jugez de ce que deviendrait, cloué dans sa chambre, un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, et qui n'est plus qu'une machine ambulante ! Je m'étais donc mis en chemin pour Aix dans l'intention d'y prendre la douche et aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges pédestrement, à mon ordinaire, assez caressé partout. En traversant le lac, et voyant de loin les clochers de Genève, je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurais fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade et sous une pluie continuelle. Enfin me voici

de retour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puisque j'apprends votre heureux retour auprès du roi, et que mon protecteur et mon père aime toujours son enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre partout deux choses également belles; savoir, dans l'objet le génie de Frédéric, et dans le choix le cœur de George. On ferait une histoire digne d'immortaliser le roi sans autres mémoires que vos lettres.

A propos de mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerais volontiers la vie particulière de votre frère si vous les rendiez assez amples pour en pouvoir tirer l'histoire de votre maison. J'y pourrais parler au long de l'Écosse que vous aimez tant, et de votre illustre frère et de son illustre frère, par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise serait immense et fort au-dessus de mes forces, surtout dans l'état où je suis; mais il s'agit moins de faire un ouvrage que de m'occuper de vous, et de fixer mes indociles idées qui voudraient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté soit faite; la mienne y trouvera toujours son compte, puisqu'en vous obéissant je m'occuperai de vous. Bonjour, Milord.

LETTRE CDLXXXIX.

A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers, le 26 août 1764.

Après les preuves touchantes, madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels moments de ma vie, il y aurait à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours; mais il faut pardonner beaucoup à mon état : la confiance abandonne les malheureux, et je sens, au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvait me venir plus à propos : après tant de pertes irréparables, et en dernier lieu celle de M. de Luxembourg, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connaître ressemblait beaucoup à celui où je l'ai perdu; dans l'un et dans l'autre, j'étais affligé, délaissé, malade: il me consola de tout; qui me consolera de lui? Les amis que j'avais avant de le perdre; car mon cœur, usé par les maux, et déjà durci par les ans, est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de M. votre fils, vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier*

* Sans doute le chevalier de Lorenzy. La lettre dont il s'agit ici n'a point été publiée.

de L***. Critiquer quelqu'un, c'est blâmer dans le public sa conduite; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet, ne s'appellera jamais critiquer, à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la manière dont j'ai constamment pensé et parlé de vous, madame, je me décrierais moi-même, si je m'avisais de vous critiquer. Je trouve à la vérité beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités; mais je trouve aussi que, selon les circonstances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, et l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs une fois la nécessité de ce parti supposée, je crois comme vous qu'il y a moins de danger en Hollande que partout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de messieurs les comtes de B*** : jugez, madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugue toujours. Je ne sais ce qu'on eût fait de moi par les caresses : heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon cœur, et peut-être à mon génie, le ressort que naturellement ils n'avaient pas. J'étais né faible; les mauvais traitements m'ont fortifié : à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, madame, de vouloir des dé-

tails sur ce qui me regarde. Que vous dirai-je? rien n'est plus uni que ma vie, rien n'est plus borné que mes projets; je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt j'achève de vivre avec plus de lenteur que je n'avais compté. Je ne m'en irai pas plus tôt qu'il ne plaît à la nature; mais ses longueurs ne laissent pas de m'embarrasser, car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence et à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls un peu d'activité. Le séjour que j'habite, quoique assez sain pour les autres hommes, est pernicieux pour mon état : ce qui fait que, pour me dérober aux injures de l'air et à l'importunité des désœuvrés, je vais errant par le pays durant la belle saison; mais, aux approches de l'hiver, qui est ici très-rude et très-long, il faut revenir et souffrir. Il y a long-temps que je cherche à déloger : mais où aller? comment m'arranger? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence et celui des richesses : toute espèce de soin m'effraie; le transport de mes guenilles et de mes livres par ces montagnes est pénible et coûteux : c'est bien la peine de déloger de ma maison, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps! Au lieu que, restant où je suis, j'ai des journées délicieuses, errant, sans souci, sans projet, sans affaires, de bois en bois et de rochers en rochers, rêvant toujours et ne pensant point. Je donnerais tout au monde pour savoir la botanique; c'est la véritable occupation d'un corps-ambulant et d'un esprit paresseux : je ne répondrais pas que

je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre, si je savais par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources, n'en soyez pas en peine; le nécessaire, même abondant, ne m'a point manqué jusqu'ici, et probablement ne me manquera pas si tôt. Loin de vous gronder de vos offres, madame, je vous en remercie; mais vous conviendrez qu'elles seraient mal placées si je m'en prévalais avant le besoin.

Vous vouliez des détails; vous devez être contente. Je suis très-content des vôtres, à cela près que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connais-je; et il me serait bien doux de vous y suivre, du moins par l'imagination. Au reste, je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous, madame; sauf mon devoir et mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le chevalier si déraisonnable, puisqu'il vous divertit; s'il n'était que déraisonnable, il n'y parviendrait sûrement pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte, car on souffre cruellement; mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque. Des scélérats ne l'assassineront pas, et personne n'a intérêt à le tuer. Êtes-vous à portée, madame, de voir souvent madame la maréchale? dans les tristes circonstances où elle se trouve, elle a bien besoin de tous ses amis, et surtout de vous.

LETTRE CDXC

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 3 septembre 1764.

J'apprends avec plus de chagrin que de surprise l'accident qui vous a forcé d'ôter à votre second enfant sa nourrice naturelle. Ces refus de lait sont assez communs; mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature, les mères pour l'ordinaire y ont bonne part. Cependant, en cette occasion, mes soupçons tombent plus sur le père que sur la mère. Vous me parlez de ce joli sein en époux jaloux de lui conserver toute sa fraîcheur, et qui, au pis aller, aime mieux que le dégât qui peut s'y faire soit de sa façon que de celle de l'enfant : mais les voluptés conjugales sont passagères, et les plaisirs de l'amant ne font le bonheur ni du père ni de l'époux.

Rien de plus intéressant que les détails des progrès de Sophie. Ces premiers actes d'autorité ont été très-bien vus et très-bien réprimés. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'éducation, est de ne donner aux pleurs des enfants ni plus ni moins d'attention qu'il n'est nécessaire. Il faut que l'enfant demande, et non qu'il commande; il faut que la mère accorde souvent, mais qu'elle ne cède jamais. Je vois que Sophie sera très-rusée; et tant mieux, pourvu qu'elle ne soit ni capricieuse ni impérieuse;

mais je vois qu'elle aura grand besoin de la vigilance paternelle et maternelle, et de l'esprit de discernement que vous y joignez. Je sens, au plaisir et à l'inquiétude que me donnent toutes vos lettres, que le succès de l'éducation de cette chère enfant m'intéresse presque autant que vous.

LETTRE CDXCI.

A MADAME LATOUR.

Au Champ-du-Moulin, le 9 septembre 1764.

J'ai reçu toutes vos lettres, chère Marianne, je sens tous mes torts; pourtant j'ai raison. Dans les tracas où je suis, l'aversion d'écrire des lettres s'étend jusqu'aux personnes à qui je suis forcé de les adresser, et vous êtes, en pareil cas, une de celles à qui je me sens le moins disposé d'écrire. Si ce sont absolument des lettres que vous voulez, rien ne m'excuse; mais si l'amitié vous suffit, restez en repos sur ce point. Au surplus, daignez attendre, je vous écrirai quand je pourrai.

Mille choses, je vous supplie, au papa, s'il est encore auprès de vous.

LETTRE CDXCII.

A M. DU PEYROU.

12 septembre 1764.

Je prends le parti, monsieur, suivant votre idée, d'attendre ici votre passage : s'il arrive que vous alliez à Cressier, je pourrai prendre celui de vous y suivre, et c'est de tous les arrangements celui qui me plaira le plus. En ce cas-là j'irai seul, c'est-à-dire, sans mademoiselle Le Vasseur, et je resterai seulement deux ou trois jours pour essai, ne pouvant guère m'éloigner en ce moment plus long-temps d'ici. Je comprends, au temps que demande la dame Guinchard pour ses préparatifs, qu'elle me prend pour un Sybarite. Peut-être aussi veut-elle soutenir la réputation du cabaret de Cressier; mais cela lui sera difficile, puisque les plats, quoique bons, n'en font pas la bonne chère, et qu'on n'y remplace pas l'hôte par un cuisinier. Vous aurez à Monlezi un autre hôte qui n'est pas plus facile à remplacer, et des hôtesses qui le sont encore moins. Monlezi doit être une espèce de mont Olympe pour tout ce qui l'habite en pareille compagnie. Bonjour, monsieur : quand vous reviendrez parmi les mortels, n'oubliez pas, je vous prie, celui de tous qui vous honore le plus, et qui veut vous offrir, au lieu d'encens, des sentiments qui le valent bien.

LETTRE CDXCIII.

AU MÊME.

Ce dimanche matin, septembre 1764.

Mon état met encore plus d'obstacles que le temps à mon départ. Ainsi j'abandonne, pour le présent, mon premier projet de voyage, qui ne me permettrait pas d'être ici de retour à la fin du mois, ce qu'il faut absolument; mais, au lieu de cela, je prendrai le parti de descendre à Neuchâtel, et d'y passer quelques jours avec vous; ainsi, vous pouvez, si vous y descendez, me prendre avec vous, ou nous descendrons séparément, toujours en supposant que mon état le permette.

Je fais mille salutations et respects à tous les habitants et habitantes de Monlezi. Je ne dois entrer pour rien dans l'arrangement de voyage de M. Chaillet, parce que je ne prévois pas pouvoir descendre aussitôt que lui. Madame Boy de La Tour me charge de lui marquer, de même qu'à madame, l'empressement qu'elle a de les voir ici. Elle leur fait dire aussi, pour nouvelle, que madame de Froment est arrivée hier à Colombier. Nous verrons votre besogne quand nous nous verrons; et c'est surtout pour en conférer ensemble que je veux passer deux ou trois jours avec vous. J'écris si à la hâte, que je ne sais ce que je dis, sinon

quand je vous assure que je vous aime de tout mon cœur.

Le portrait est fait, et on le trouve assez ressemblant; mais le peintre n'en est pas content.

LETTRE CDXCIV.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 15 septembre 1764.

La difficulté, monsieur, de trouver un logement qui me convienne me force à demeurer ici cet hiver; ainsi vous m'y trouverez à votre passage. Je viens de recevoir, avec votre lettre du 11, le mémoire que vous m'y annoncez : je n'ai point celui de *E* à *G*, et je n'ai aucune nouvelle de *C*, ce qui me confirme dans l'opinion où j'étais sur son sort.

Je suis charmé, mais non surpris, de ce que vous me marquez de la part de M. Abauzit. Cet homme vénérable est trop éclairé pour ne pas voir mes intentions, et trop vertueux pour ne pas les approuver.

Je savais le voyage de M. le duc de Randan : deux carrossées d'officiers du régiment du Roi, qui l'ont accompagné, et qui me sont venus voir, m'en ont dit les détails. On leur avait assuré à Genève que j'étais un loup-garou inabordable. Ils ne sont pas édifiés de ce qu'on leur a dit de moi dans ce pays-là.

J'aurai soin de mettre une marque distinctive

aux papiers qui me viennent de vous, mais je vous avertis que, si j'en dois faire usage, il faudra qu'ils me restent très-long-temps, aussi-bien que tout ce qui est entre mes mains et tout ce dont j'ai besoin encore. Nous en causerons quand j'aurai le plaisir de vous voir, moment que j'attends avec un véritable empressement. Mes respects à madame d'Ivernois et mes salutations à nos amis. Je vous embrasse.

Je crois vous avoir marqué que j'avais ici la harangue de M. Chouet.

LETTRE CDXCV.

A M. DU PEYROU.

Le 17 septembre 1764.

Le temps qu'il fait ni mon état présent ne me permettent pas, monsieur, de fixer le jour auquel il me sera possible d'aller à Cressier. Mais s'il faisait beau et que je fusse mieux, je tâcherais, d'aujourd'hui ou de demain en huit, d'aller coucher à Neuchâtel; et de là, si votre carrosse était chez vous, je pourrais, puisque vous le permettez, le prendre pour aller à Cressier. Mon désir d'aller passer quelques jours près de vous est certain; mais je suis si accoutumé à voir contrarier mes projets, que je n'ose presque plus en faire; toutefois voilà le mien quant à présent, et, s'il arrive que j'y renonce, j'aurai sûrement regret de n'avoir pu l'exé-

cuter. Mille remerciements, monsieur, et salutations de tout mon cœur.

Je ne comprends pas bien, monsieur, pourquoi vous avez affranchi votre lettre. Comme je n'aime pas pointiller, je n'affranchis pas la mienne. Quand on s'écarte de l'usage, il faut avoir des raisons; j'en aurais une, et vous n'en aviez point que je sache.

LETTRE CDXCVI.

A M. DANIEL ROGUIN.

Motiers, le 22 septembre 1764.

Je suis vivement touché, très-cher papa, de la perte que nous venons de faire; car, outre que nul événement dans votre famille ne m'est étranger, j'ai pour ma part à regretter toutes les bontés dont m'honorait M. le banneret. La tranquillité de ses derniers moments nous montre bien que l'horreur qu'on y trouve est moins dans la chose que dans la manière de l'envisager. Une vie intègre est à tout événement un grand moyen de paix dans ces moments-là, et la sérénité avec laquelle vous philosophez sur cette matière vient autant de votre cœur que de votre raison. Cher papa, nous n'abrégerons pas, comme le défunt, notre carrière à force de vouloir la prolonger; nous laisserons disposer de nous à la nature et à son auteur, sans troubler notre vie par l'effroi de la perdre. Quand

les maux ou les ans auront mûri ce fruit éphémère, nous le laisserons tomber sans murmure; et tout ce qu'il peut arriver de pis en toute supposition est que nous cesserons alors, moi d'aimer le bien, vous d'en faire.

LETTRE CDXCVII.

A M. DE CHAMFORT.

Motiers, le 6 octobre 1764.

Je vous remercie, monsieur, de votre dernière pièce * et du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçait la première, et déjà l'auteur m'inspire assez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge vous fassiez le grand-père, que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point, et que, dans une épître où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Évitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque temps obscurcit tellement les vers français, qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore; mais ils y tomberaient si la différence qu'on sent entre votre première pièce et la seconde allait en augmentant. Votre épître abonde, non-seulement en grands sentiments, mais en pen-

* *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils.* Elle fait partie des Œuvres de Chamfort.

sées philosophiques, auxquelles je reprocherais quelquefois de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont et qu'on doit à la vertu, croyez-vous que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge soit un bon moyen de la leur conserver? Il ne faut pas, monsieur, pour paraître au-dessus des préjugés, saper les fondements de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchants en quelque chose, et qui par conséquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins: mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, et que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une pièce où vous prouverez que, malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, et même de la vertu, et qu'il y en aura toujours. Voilà, monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie. Il y en a davantage à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles qu'à combattre les préjugés populaires qui sont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage; et, si vous le traitez comme vous le pouvez faire, un prix ne saurait vous manquer *.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs et qui me portent leurs coups en secret, j'étais bien éloigné, monsieur, de songer à

* Chamfort avait envoyé son épître au concours pour le prix de poésie proposé par l'Académie française.

rien qui eût le moindre rapport au parlement de Paris. J'ai pour cet illustre corps les mêmes sentiments qu'avant ma disgrace, et je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi leur devoir d'hommes publics; mais c'en était un pour eux de mieux l'apprendre. On trouverait difficilement un fait où le droit des gens fût violé de tant de manières : mais quoique les suites de cette affaire m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en sais nul mauvais gré à ces messieurs. Je sais que leur but n'était point de me nuire, mais seulement d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié ni haine, que mon être et mon sort est la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connais à peu près leur portée et leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir et me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt et reconnaissance. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE CDXCVIII.

A M. DU PEYROU.

Le 10 octobre 1764.

Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Évêchés; par M. P. J. Buchoz, avocat au parlement de Metz, docteur en médecine, etc.

Cet ouvrage, dont deux volumes ont déjà paru, en aura vingt *in*-8°, avec des planches gravées.

J'en étais ici, monsieur, quand j'ai reçu votre docte lettre; je suis charmé de vos progrès; je vous exhorte à continuer; vous serez notre maître, et vous aurez tout l'honneur de notre futur savoir. Je vous conseille pourtant de consulter M. Marais sur les noms des plantes, plus que sur leur étymologie; car *asphodelos*, et non pas *asphodellos*, n'a pour racine aucun mot qui signifie ni *mort*, ni *herbe*, mais tout au plus un verbe, qui signifie *je tue*, parce que les pétales de l'asphodèle ont quelque ressemblance à des fers de piques. Au reste, j'ai connu des asphodèles qui avaient de longues tiges, et des feuilles semblables à celles des lis. Peut-être faut-il dire correctement : *du genre des asphodèles*. La plante aquatique est bien nénuphar, autrement *nymphæa*, comme je disais. Il faut redresser ma faute sur le calament, qui ne s'appelle

pas en latin *calamentum*, mais *calamentha*, comme qui dirait belle menthe.

Le temps ni mon état présent ne m'en laissent pas dire davantage. Puisque mon silence doit parler pour moi, vous savez, monsieur, combien j'ai à me taire.

LETTRE CDXCIX.

A M. MARTEAU.

Motiers, le 14 octobre 1764.

J'ai reçu, monsieur, au retour d'une tournée que j'ai faite dans nos montagnes, votre lettre du 4 août et l'ouvrage que vous y avez joint. J'y ai trouvé des sentiments, de l'honnêteté, du goût; et il m'a rappelé avec plaisir notre ancienne connaissance. Je ne voudrais pourtant pas qu'avec le talent que vous paraissez avoir, vous en bornassiez l'emploi à de pareilles bagatelles.

Ne songez pas, monsieur, à venir ici avec une femme et douze cents livres de rente viagère pour toute fortune. La liberté met ici tout le monde à son aise; le commerce qu'on ne gêne point y fleurit; on y a beaucoup d'argent et peu de denrées: ce n'est pas le moyen d'y vivre à bon marché. Je vous conseille aussi de bien songer, avant de vous marier, à ce que vous allez faire. Une rente viagère n'est pas une grande ressource pour une famille. Je remarque d'ailleurs que tous les jeunes

gens à marier trouvent des Sophies; mais je n'entends plus parler de Sophies aussitôt qu'ils sont mariés.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE D.

A M. LALIAUD.

Motiers, le 14 octobre 1764.

Voici, monsieur, celle des trois estampes que vous m'avez envoyées qui, dans le nombre des gens que j'ai consultés, a eu la pluralité des voix. Plusieurs cependant préfèrent celle qui est en habit français, et l'on peut balancer avec raison, puisque l'une et l'autre ont été gravées sur le même portrait, peint par M. de La Tour. Quant à l'estampe où le visage est de profil, elle n'a pas la moindre ressemblance : il paraît que celui qui l'a faite ne m'avait jamais vu, et il s'est même trompé sur mon âge.

Je voudrais, monsieur, être digne de l'honneur que vous me faites. Mon portrait figure mal parmi ceux des grands philosophes dont vous me parlez : mais j'ose croire qu'il n'est pas déplacé parmi ceux des amis de la justice et de la vérité. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DI.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 14 octobre 1764.

C'est à regret, prince, que je me prévaux quelquefois des conditions que mon état et la nécessité, plus que ma paresse, m'ont forcé de faire avec vous. Je vous écris rarement; mais j'ai toujours le cœur plein de vous et de tout ce qui vous est cher. Votre constance à suivre le genre de vie si sage et si simple que vous avez choisi, me fait voir que vous avez tout ce qu'il faut pour l'aimer toujours; et cela m'attache et m'intéresse à vous, comme si j'étais votre égal, ou plutôt comme si vous étiez le mien; car ce n'est que dans les conditions privées que l'on connaît l'amitié.

Le sujet des deux épitaphes que vous m'avez envoyées est bien moral: la pensée en est fort belle; mais avouez que les vers de l'une et de l'autre sont bien mauvais. Des vers plats sur une plate pensée font du moins un tout assorti; au lieu qu'à mal dire une belle chose on a le double tort de mal dire et de la gâter.

Il me vient une idée en écrivant ceci: ne seriez-vous point l'auteur d'une de ces deux pièces? Cela serait plaisant, et je le voudrais un peu. Que n'avez-vous fait quatre mauvais vers, afin que je pusse vous le dire, et que vous m'en aimassiez encore plus!

LETTRE DII.

A M. DE LATOUR.

Motiers, le 14 octobre 1764.

Oui, monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez que j'ai fait du premier un usage aussi honorable à vous qu'à moi et bien précieux à mon cœur. M. le maréchal de Luxembourg daigna l'accepter : madame la maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié, de votre générosité, de vos rares talents, occupe une place digne de la main dont il est sorti. J'en destine au second une plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, monsieur, cet admirable portrait qui me rend en quelque façon l'original respectable; il sera sous mes yeux chaque jour de ma vie; il parlera sans cesse à mon cœur; il sera transmis après moi dans ma famille : et ce qui me flatte le plus dans cette idée, est qu'on s'y souviendra toujours de notre amitié.

Je vous prie instamment de vouloir bien donner à M. Le Nieps vos directions pour l'emballage. Je tremble que cet ouvrage, que je me réjouis de faire admirer en Suisse, ne souffre quelque atteinte dans le transport.

LETTRE DIII.

A M. LE NIEPS.

Motiers, le 14 octobre 1764.

Puisque, malgré ce que je vous avais marqué ci-devant, mon bon ami, vous avez jugé à propos de recevoir pour moi mon second portrait de M. de La Tour, je ne vous en dédirai pas. L'honneur qu'il m'a fait, l'estime et l'amitié réciproque, la consolation que je reçois de son souvenir dans mes malheurs, ne me laissent pas écouter dans cette occasion une délicatesse qui, vis-à-vis de lui, serait une espèce d'ingratitude. J'accepte ce second présent, et il ne m'est point pénible de joindre pour lui la reconnaissance à l'attachement. Faites-moi le plaisir, cher ami, de lui remettre l'incluse, et priez-le, comme je fais, de vous donner ses avis sur la manière d'emballer et voiturer ce bel ouvrage, afin qu'il ne s'endommage pas dans le transport. Employez quelqu'un d'entendu pour cet emballage, et prenez la peine aussi de prier MM. Rougemont de vous indiquer des voituriers de confiance à qui l'on puisse remettre la caisse pour qu'elle me parvienne sûrement, et que ce qu'elle contiendra ne soit point tourmenté. Comme il ne vient pas de voituriers de Paris jusqu'ici, il faut l'adresser, par lettre de voiture, à M. Junet, directeur des postes à Pontarlier, avec prière de me la faire parvenir.

Vous ferez, s'il vous plaît, une note exacte de vos déboursés, et je vous les ferai rembourser aussitôt. Je suis impatient de m'honorer en ce pays du travail d'un aussi illustre artiste, et des dons d'un homme aussi vertueux.

Le mauvais temps ne me permit pas de suivre cet été ma route jusqu'à Aix, pour une misérable sciatique dont les premières atteintes, jointes à mes autres maux, m'ont fort effrayé. Je vis à Thonon quelques Génevois, et entre autres celui dont vous parlez; et en ce point vous avez été très-bien informé, mais non sur le reste, puisque nous nous séparâmes tous fort contents les uns des autres. M. D. a des défauts qui sont assez désagréables; mais c'est un honnête homme, bon citoyen, qui, sans cagoterie, a de la religion, et des mœurs sans âpreté. Je vous dirai qu'à mon voyage de Genève, en 1754, il me parut désirer de se raccommoder avec vous; mais je n'osai vous en parler, voyant l'éloignement que vous aviez pour lui : cependant il me serait fort doux de voir tous ceux que j'aime s'aimer entre eux.

Après avoir cherché dans tout le pays une habitation qui me convînt mieux que celle-ci, j'ai partout trouvé des inconvénients qui m'ont retenu, et sur lesquels je me suis enfin déterminé à revenir passer l'hiver ici. Bien sûr que je ne trouverai la santé nulle part, j'aime autant trouver ici qu'ailleurs la fin de mes misères. Les maux, les ennuis, les années qui s'accumulent me rendent moins ardent dans mes désirs, et moins actif à les satis-

faire; puisque le bonheur n'est pas dans cette vie, n'y multiplions pas du moins les tracas.

Nous avons perdu le banneret Roguin, homme de grand mérite, proche parent de notre ami, et très-regretté de sa famille, de sa ville, et de tous les gens de bien. C'est encore, en mon particulier, un ami de moins; hélas! ils s'en vont tous, et moi je reste pour survivre à tant de pertes et pour les sentir. Il ne m'en demeure plus guère à faire, mais elles me seraient bien cruelles. Cher ami, conservez-vous.

LETTRE DIV.

A M. MOULTOU.

Motiers, le 15 octobre 1764.

Voici la lettre que vous m'avez envoyée. Je suis peu surpris de ce qu'elle contient, mais vous paraissiez avoir une si grande opinion de celui à qui vous vous adressiez, qu'il peut vous être bon d'avoir vu ce qu'il en était.

Vous songez à changer de pays; c'est fort bien fait, à mon avis; mais il eût été mieux encore de commencer par changer de robe, puisque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer. Je vous aimerai toujours; et je n'ai point cessé de vous estimer; mais je veux que mes amis sentent ce qu'ils se doivent, et qu'ils fassent leur

devoir pour eux-mêmes aussi bien qu'ils le font pour moi. Adieu, cher Moultou; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DV.

A M. DELEYRE.

Motiers, le 17 octobre 1764.

J'ai le cœur surchargé de mes torts, cher Deleyre; je comprends par votre lettre qu'il m'est échappé dans un moment d'humeur des expressions désobligeantes, dont vous auriez raison d'être offensé, s'il ne fallait pardonner beaucoup à mon tempérament et à ma situation. Je sens que je me suis mis en colère sans sujet et dans une occasion où vous méritiez d'être désabusé et non querellé. Si j'ai plus fait et que je vous aie outragé, comme il semble par vos reproches, j'ai fait dans un emportement ridicule ce que dans nul autre temps je n'aurais fait avec personne, et bien moins encore avec vous. Je suis inexcusable, je l'avoue, mais je vous ai offensé sans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention, je vous en supplie. Il est permis aux autres hommes de n'être que justes, mais les amis doivent être cléments.

Je reviens de longues courses que j'ai faites dans nos montagnes, et même jusqu'en Savoie, où je comptais aller prendre à Aix les bains pour une sciatique naissante qui, par son progrès, m'ôtait

le seul plaisir qui me reste dans la vie, savoir la promenade. Il a fallu revenir sans avoir été jusque-là. Je trouve en rentrant chez moi des tas de paquets et de lettres à faire tourner la tête. Il faut absolument répondre au tiers de tout cela pour le moins. Quelle tâche! Pour surcroît, je commence à sentir cruellement les approches de l'hiver, souffrant, occupé, surtout ennuyé : jugez de ma situation! N'attendez donc de moi, jusqu'à ce qu'elle change, ni de fréquentes ni de longues lettres; mais soyez bien convaincu que je vous aime, que je suis fâché de vous avoir offensé, et que je ne puis être bien avec moi-même jusqu'à ce que j'aie fait ma paix avec vous.

LETTRE DVI.

A M. FOULQUIER.

Au sujet du Mémoire de M. de J....., sur les Mariages des Protestants.

Motiers, le 18 octobre 1764.

Voici, monsieur, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru fort bien fait; il dit assez et ne dit rien de trop. Il y aurait seulement quelques petites fautes de langue à corriger, si l'on voulait le donner au public : mais ce n'est rien; l'ouvrage est bon, et ne sent point trop son théologien.

Il me paraît que depuis quelque temps le gouvernement de France, éclairé par quelques bons écrits, se rapproche assez d'une tolérance tacite

en faveur des protestants. Mais je pense aussi que le moment de l'expulsion des jésuites le force à plus de circonspection que dans un autre temps, de peur que ces pères et leurs amis ne se prévalent de cette indulgence pour confondre leur cause avec celle de la religion. Cela étant, ce moment ne serait pas le plus favorable pour agir à la cour; mais, en attendant qu'il vînt, on pourrait continuer d'instruire et d'intéresser le public par des écrits sages et modérés, forts de raisons d'état claires et précises, et dépouillées de toutes ces aigres et puériles déclamations trop ordinaires aux gens d'église. Je crois même qu'on doit éviter d'irriter trop le clergé catholique: il faut dire les faits sans les charger de réflexions offensantes. Concevez, au contraire, un mémoire adressé aux évêques de France en termes décents et respectueux, et où, sur des principes qu'ils n'oseraient désavouer, on interpellerait leur équité, leur charité, leur commisération, leur patriotisme, et même leur christianisme. Ce mémoire, je le sais bien, ne changerait pas leur volonté; mais il leur ferait honte de la montrer, et les empêcherait peut-être de persécuter si ouvertement et si durement nos malheureux frères. Je puis me tromper; voilà ce que je pense. Pour moi je n'écrirai point, cela ne m'est pas possible; mais partout où mes soins et mes conseils pourront être utiles, aux opprimés, ils trouveront toujours en moi, dans leur malheur, l'intérêt et le zèle que dans les miens je n'ai trouvé chez personne.

LETTRE DVII.

A M. LE COMTE CHARLES DE ZINZENDORF.

Motiers, le 20 octobre 1764.

J'avais résolu, monsieur, de vous écrire. Je suis fâché que vous m'ayez prévenu; mais je n'ai pu trouver jusqu'ici le temps de chercher dans des tas de lettres la matière du mémoire dont vous vouliez bien vous charger. Tout ce que je me rappelle à ce sujet, est que l'homme en question s'appelle M. de Sauttersheim, fils d'un bourgmestre de Bude, et qu'il a été employé durant deux ans dans une des chambres dont sont composés à Vienne les différents conseils de la reine. C'est un homme d'environ trente ans, d'une bonne taille, ayant assez d'embonpoint pour son âge, brun, portant ses cheveux, d'un visage assez agréable, ne manquant pas d'esprit. Je ne sais de lui que des choses honnêtes, et qui ne sont point d'un aventurier.

J'étais bien sûr, monsieur, que lorsque vous auriez vu M. le prince de Wirtemberg, vous changeriez de sentiment sur son compte, et je suis bien sûr maintenant que vous n'en changerez plus. Il y a long-temps qu'à force de m'inspirer du respect il m'a fait oublier sa naissance; ou si je m'en souviens quelquefois encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu.

Les Corses, par leur valeur, ayant acquis l'indé-

pendance, osent aspirer encore à la liberté. Pour l'établir, ils s'adressent au seul ami qu'ils lui connaissent. Puisse-t-il justifier l'honneur de leur choix.

Je recevrai toujours, monsieur, avec empressement, des témoignages de votre souvenir, et j'y répondrai de même. Ils ne peuvent que me rappeler la journée agréable que j'ai passée avec vous, et nourrir le désir d'en avoir encore de pareilles. Agréez, monsieur, mes salutations et mon respect.

Je suis bien aise que vous connaissiez M. Deluc; c'est un digne citoyen. Il a été l'utile défenseur de la liberté de sa patrie; maintenant il voudrait courir encore après cette liberté qui n'est plus: il perd son temps.

LETTRE DVIII.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 21 octobre 1764.

La fin de votre dernière lettre, chère Marianne, m'a fait penser que je pourrais peut-être vous obliger, en vous mettant à portée de me rendre un bon office. Voici de quoi il s'agit: Mon portrait, peint en pastel par M. de La Tour, qui m'en a fait présent, a été remis par lui à M. Le Nieps, rue de Savoie, pour me le faire parvenir. Comme je ne voudrais pas exposer ce bel ouvrage à être gâté dans la route par des rouliers, j'ai pensé que si votre bon papa était encore à Paris, et qu'il pût, sans incommodité, mettre la

caisse sur sa voiture, il voudrait bien peut-être, en votre faveur, se charger de cet embarras. Cependant, comme il se présentera dans peu quelque autre occasion non moins favorable, je vous prie de ne faire usage de celle-ci qu'en toute discrétion.

Je rends justice à vos sentiments, chère Marianne; je vous prie de la rendre aux miens, malgré mes torts; le premier effet des approches de l'hiver sur ma pauvre machine délabrée, un surcroît d'occupations inopinément survenues, de nouveaux inconnus qui m'écrivent, de nouveaux survenants qui m'arrivent, tout cela ne me permet pas d'espérer de mieux faire à l'avenir, et cela même est mon excuse. Si le tout venait de mon cœur, il finirait; mais venant de ma situation, il faut qu'il dure autant qu'elle. Au reste, à quelque chose malheur est bon : vous écrire plus souvent me serait sans doute une occupation bien douce, mais j'y perdrais aussi le plaisir de voir avec quelle prodigieuse variété de tours élégants vous savez me reprocher la rareté de mes lettres, sans que jamais les vôtres se ressemblent. Je n'en lis pas une sans me voir coupable sous un nouveau point de vue. En achevant de lire, je pense à vous, et je me trouve innocent.

LETTRE DIX.

A MADAME P***.

Motiers, 24 octobre 1764.

J'ai reçu vos deux lettres, madame ; c'est avouer tous mes torts : ils sont grands, mais involontaires ; ils tiennent aux désagréments de mon état. Tous les jours je voulais vous répondre, et tous les jours des réponses plus indispensables venaient renvoyer celle-là ; car enfin, avec la meilleure volonté du monde, on ne saurait passer la vie à faire des réponses du matin jusqu'au soir. D'ailleurs je n'en connais point de meilleure aux sentiments obligeants dont vous m'honorez, que de tâcher d'en être digne, et de vous rendre ceux qui vous sont dus. Quant aux opinions, sur lesquelles vous me marquez que nous ne sommes pas d'accord, qu'aurais-je à dire, moi qui ne dispute jamais avec personne, qui trouve très-bon que chacun ait ses idées, et qui ne veux pas plus qu'on se soumette aux miennes que me soumettre à celles d'autrui ? Ce qui me semble utile et vrai, j'ai cru de mon devoir de le dire ; mais je n'eus jamais la manie de vouloir le faire adopter, et je réclame pour moi la liberté que je laisse à tout le monde. Nous sommes d'accord, madame, sur les devoirs des gens de bien, je n'en doute point. Gardons, au reste, vous vos

sentiments, moi les miens, et vivons en paix. Voilà mon avis. Je vous salue, madame avec respect et de tout mon cœur.

LETTRE DX.

A MADAME DE LUZE.

Motiers, le 27 octobre 1764.

Vous me faites, madame, vous et mademoiselle Bondely, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Il y a long-temps que mes maux et ma barbe grise m'avertissent que je n'ai plus le droit de braver la neige et les frimas pour aller voir les dames. J'honore beaucoup mademoiselle Bondely, et je fais grand cas de son éloquence; mais elle me persuadera difficilement que, parce qu'elle a toujours le printemps avec elle, l'hiver et ses glaces ne sont pas autour de moi. Loin de pouvoir en ce moment faire des visites, je ne suis pas même en état d'en recevoir. Me voilà comme une marmotte, terré pour sept mois au moins. Si j'arrive au bout de ce temps, j'irai volontiers, madame, au milieu des fleurs et de la verdure, me réveiller auprès de vous; mais maintenant je m'engourdis avec la nature: jusqu'à ce qu'elle renaisse, je ne vis plus.

LETTRE DXI.

A MILORD MARÉCHAL.

Motiers-Travers, le 29 octobre 1764.

Je voudrais, Milord, pouvoir supposer que vous n'avez point reçu mes lettres, je serais beaucoup moins attristé; mais outre qu'il n'est pas possible qu'il ne vous en soit parvenu quelqu'une, si le cas pouvait être, les bontés dont vous m'honoriez vous auraient à vous-même inspiré quelque inquiétude; vous vous seriez informé de moi; vous m'auriez fait dire au moins quelques mots par quelqu'un: mais point; mille gens en ce pays ont de vos nouvelles, et je suis le seul oublié. Cela m'apprend mon malheur; mais, qui m'en apprendra la cause? Je cesse de la chercher, n'en trouvant aucune qui soit digne de vous.

Milord, les sentiments que je vous dois et que je vous ai voués dureront toute ma vie; je ne penserai jamais à vous sans attendrissement; je vous regarderai toujours comme mon protecteur et mon père. Mais comme je ne crains rien tant que d'être importun, et que je ne sais pas nourrir seul une correspondance, je cesserai de vous écrire jusqu'à ce que vous m'ayez permis de continuer.

Daignez, Milord, je vous supplie, agréer mon profond respect.

LETTRE DXII.

A M. THÉODORE ROUSSEAU.

A Motiers, le 31 octobre 1764.

Si j'avais, mon cher cousin, dix mains, dix secrétaires, une santé robuste et beaucoup de loisirs, je serais inexcusable envers vous, envers M. Chirol et beaucoup d'autres; mais ne pouvant suffire à tous, je me borne aux choses indispensables, et quant aux simples lettres de souvenir, je m'en dispense, bien sûr que mes parents et mes amis n'ont pas besoin de ce témoignage du mien. Si j'avais pu faire ce que souhaitait M. Chirol, je l'aurais fait tout de suite; mais il m'a paru peu nécessaire de lui marquer que je ne le pouvais pas; je voudrais de tout mon cœur pouvoir contribuer à ses avantages, mais je n'ai rien à lui fournir pour imprimer. Quant à vous, mon cher cousin, j'espère que vous voudrez bien pardonner quelque inexactitude dans mes réponses, qui marque bien plus la confiance que j'ai dans votre amitié, que l'attiédissement de la mienne. Je salue avec respect ma cousine votre mère, et vous embrasse, mon cher cousin, de tout mon cœur.

LETTRE DXIII.

A MADEMOISELLE D. M.

Motiers, le 4 novembre 1764.

Si votre situation, mademoiselle, vous laisse à peine le temps de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laisse encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires et des gens à qui vous tenez; et moi je suis dans celle de toutes les affaires et de tout le monde, parce que chacun, me jugeant libre, veut par droit de premier occupant disposer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours souffrant, accablé d'ennuis, et dans un état pire que le vôtre, j'emploie à respirer le peu de moments qu'on me laisse; je suis trop occupé pour n'être pas paresseux. Depuis un mois je cherche un moment pour vous écrire à mon aise: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobée, car vous m'intéressez trop pour vous laisser sans réponse. Je connais peu de gens qui m'attachent davantage, et personne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choses qui ne cadraient pas à la vôtre, c'est qu'elle était écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre situation des rapports si frappants avec celle d'une autre personne, qui précisément était à Neuchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai

point que cette lettre ne vînt d'elle; et je pris le change dans l'idée qu'on cherchait à me le donner *. Je vous parlai donc moins sur ce que vous me disiez de votre caractère, que sur ce qui m'était connu du sien. Je crus trouver dans sa manie de s'afficher, car c'est une savante et un bel esprit en titre, la raison du malaise intérieur dont vous me faisiez le détail: je commençai par attaquer cette manie, comme si c'eût été la vôtre, et je ne doutai point qu'en vous ramenant à vous-même je ne vous rapprochasse du repos, dont rien n'est plus éloigné, selon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite sur un pareil quiproquo doit contenir bien des balourdises. Cependant il y avait cela de bon dans mon erreur, qu'elle me donnait la clef de l'état moral de celle à qui je pensais écrire; et, sur cet état supposé, je croyais entrevoir un projet à suivre pour vous tirer des angoisses que vous me décriviez, sans recourir aux distractions qui, selon vous, en sont le seul remède, et qui, selon moi, ne sont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me suis trompé, et que je n'ai rien vu de ce que je croyais voir. Comment trouverais-je un remède à votre état, puisque cet état m'est inconcevable? Vous m'êtes une énigme affligeante et humiliante. Je croyais connaître le cœur humain,

* Voyez la lettre précédente à mademoiselle D. M., du 7 mai même année. Cette méprise de Rousseau vient de ce que la personne à laquelle il avait adressé sa lettre du 7 mai, et celle à laquelle il répond ici, portaient toutes deux le même nom. Rien d'ailleurs n'a pu nous faire connaître l'une ou l'autre.

et je ne connais rien au vôtre. Vous souffrez, et je ne puis vous soulager.

Quoi! parce que rien d'étranger à vous ne vous contente, vous voulez vous fuir; et, parce que vous avez à vous plaindre des autres, parce que vous les méprisez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous sentez en vous une ame digne d'estime, vous ne voulez pas vous consoler avec elle du mépris que vous inspirent celles qui ne lui ressemblent pas? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me passe.

Cette sensibilité qui vous rend mécontente de tout ne devait-elle pas se replier sur elle-même? ne devait-elle pas nourrir votre cœur d'un sentiment sublime et délicieux d'amour-propre? n'a-t-on pas toujours en lui la ressource contre l'injustice et le dédommagement de l'insensibilité? Il est si rare, dites-vous, de rencontrer une ame. Il est vrai; mais comment peut-on en avoir une et ne pas se complaire avec elle? Si l'on sent, à la sonde, les autres étroites et resserrées, on s'en rebute, on s'en détache; mais après s'être si mal trouvé chez les autres, quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison? Je sais combien le besoin d'attachement rend affligeante aux cœurs sensibles l'impossibilité d'en former; je sais combien cet état est triste: mais je sais qu'il a pourtant des douceurs; il fait verser des ruisseaux de larmes; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, et qu'on ne voudrait pas ne pas avoir; il fait rechercher la solitude comme le seul asile où l'on se retrouve avec

tout ce qu'on a raison d'aimer. Je ne puis trop vous le redire, je ne connais ni bonheur ni repos dans l'éloignement de soi-même : et, au contraire, je sens mieux, de jour en jour, qu'on ne peut être heureux sur la terre qu'à proportion qu'on s'éloigne des choses et qu'on se rapproche de soi. S'il y a quelque sentiment plus doux que l'estime de soi-même, s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce sentiment, je puis avoir tort; mais voilà comme je pense : jugez sur cela s'il m'est possible d'entrer dans vos vues, et même de concevoir votre état. . . . . . .

Je ne puis m'empêcher d'espérer encore que vous vous trompez sur le principe de votre malaise, et qu'au lieu de venir du sentiment qui réfléchit sur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore à votre insu aux choses dont vous vous croyez détachée, et dont peut-être vous désespérez seulement de jouir. Je voudrais que cela fût, je verrais une prise pour agir; mais, si vous accusez juste, je n'en vois point. Si j'avais actuellement sous les yeux votre première lettre, et plus de loisir pour y réfléchir, peut-être parviendrais-je à vous comprendre, et je n'y épargnerais pas ma peine, car vous m'inquiétez véritablement; mais cette lettre est noyée dans des tas de papiers; il me faudrait pour la retrouver plus de temps qu'on ne m'en laisse; je suis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres moments. Si l'inutilité de notre correspondance ne vous rebutait pas de m'écrire, ce serait vraisemblablement un moyen de vous entendre à

la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponses que je ne suis en état d'y en mettre; ce que je vous promets et que je tiendrai bien, c'est de m'occuper beaucoup de vous et de ne vous oublier de ma vie. Votre dernière lettre, pleine de traits de lumière et de sentiments profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoi que vous en puissiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite de se plaire avec elle-même, et de se dédommager par là des rigueurs de son sort.

LETTRE DXIV.

A M. P***.

Motiers, le 4 novembre 1764.

Bien des remerciements, monsieur, du *Dictionnaire philosophique*. Il est agréable à lire; il y règne une bonne morale; il serait à souhaiter qu'elle fût dans le cœur de l'auteur et de tous les hommes. Mais ce même auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'Écriture; il raisonne souvent fort mal : et l'air de ridicule et de mépris qu'il jette sur des sentiments respectés des hommes, rejaillissant sur les hommes mêmes, me paraît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment, et peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de monsieur et madame de Buffon. Je suis bien aise de vous avoir dit ce que je pensais de cet homme illustre avant que son souvenir réchauffât mes sentiments pour lui, afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre, sans que mon amour-propre s'en soit mêlé. Ses écrits m'instruiront et me plairont toute ma vie. Je lui crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur et de philosophe; mais en qualité d'écrivain je ne lui en connais point : c'est la plus belle plume de son siècle; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage et de profiter de ses obligeantes invitations; je sens combien ma tête et mes écrits auraient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage; ainsi je n'ai point eu le bonheur de connaître madame de Buffon; mais je sais qu'il a trouvé dans sa personne et dans son mérite l'aimable et digne récompense du sien. Que Dieu les bénisse l'un et l'autre de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscrit! Leurs bontés sont une des consolations de ma vie : qu'ils sachent, je vous en supplie, que je les honore et les aime de tout mon cœur.

Je suis bien éloigné, monsieur, de renoncer aux pélerinages projetés. Si la ferveur de la botanique vous dure encore, et que vous ne rebutiez pas un élève à barbe grise, je compte plus que jamais aller herboriser cet été sur vos pas. Mes

pauvres Corses ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'Utopie au milieu d'eux. Vous savez la marche des troupes françaises : il faut voir ce qu'il en résultera. En attendant, il faut gémir tout bas et aller herboriser.

Vous me rendez fier en me marquant que mademoiselle B*** n'ose me venir voir à cause des bienséances de son sexe, et qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faisaient en France l'affront de me traiter comme un bon-homme sans conséquence, jusqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus insultante familiarité, jusqu'à m'embrasser dédaigneusement devant tout le monde, comme le grand-père de leur nourrice. Graces au ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité, puisque les demoiselles me font l'honneur de ne m'oser venir voir.

LETTRE DXV.

A M. L'ABBÉ DE***.

Motiers-Travers, le 11 novembre 1764.

Vous voilà donc, monsieur, tout d'un coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en est sans doute un de la grace, et la raison pour l'ordinaire n'opère pas si subitement. Mais, ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie; je sens que cet honneur ne m'appartient

point. Un homme qui ne croit guère aux miracles n'est pas fort propre à en faire; un homme qui ne dogmatise ni ne dispute n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, et que je crois que c'est à bonne intention; mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, et quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je puis sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de plus avec vous : ainsi, monsieur, vous avez seul tout le mérite de votre résipiscence, et je ne songeais sûrement point à vous catéchiser.

Mais voici maintenant les scrupules qui s'élèvent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentiments sublimes, et je vous avoue ingénument que, quant à moi, qui marche un peu plus terre à terre, j'en serais beaucoup moins tourmenté. Je me dirais d'abord que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger, parce que, me faisant une loi de dire tout et de dire vrai, je serais souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il est vrai qu'il pourrait y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Église, et que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire? du sincère désir de croire, d'une soumission du cœur plus que de la raison : car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend; et c'est par la seule volonté qu'on peut

être soumis ou rebelle à l'Église. Je commencerais donc par me choisir pour confesseur un bon prêtre, un homme sage et sensé, tel qu'on en trouve partout quand on les cherche. Je lui dirais : Je vois l'océan de difficultés où nage l'esprit humain dans ces matières; le mien ne cherche point à s'y noyer; je cherche ce qui est vrai et bon; je le cherche sincèrement; je sens que la docilité qu'exige l'Église est un état désirable pour être en paix avec soi : j'aime cet état, j'y veux vivre; mon esprit murmure, il est vrai, mais mon cœur lui impose silence, et mes sentiments sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas, mais je veux croire, et je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumières, quel argument puis-je avoir à craindre? Je suis plus fidèle que si j'étais convaincu.

Si mon confesseur n'est pas un sot, que voulez-vous qu'il me dise? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible? qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu? Il me dira, Soumettez-vous. Je répondrai, C'est ce que je fais. Il priera pour moi, et me donnera l'absolution sans balancer; car il la doit à celui qui croit de toute sa force, et qui suit la loi de tout son cœur.

Mais supposons qu'un scrupule mal entendu le retienne, il se contentera de m'exhorter en secret et de me plaindre; il m'aimera même : je suis sûr que ma bonne foi lui gagnera le cœur. Vous supposez qu'il m'ira dénoncer à l'official; et pourquoi? qu'a-t-il à me reprocher? de quoi voulez-vous qu'il m'accuse? d'avoir trop fidèlement rempli mon de-

voir? Vous supposez un extravagant, un frénétique; ce n'est pas l'homme que j'ai choisi. Vous supposez de plus un scélérat abominable que je peux poursuivre, démentir, faire pendre peut-être, pour avoir sapé le sacrement par sa base, pour avoir causé le plus dangereux scandale, pour avoir violé sans nécessité, sans utilité, le plus saint de tous les devoirs, quand j'étais si bien dans le mien, que je n'ai mérité que des éloges. Cette supposition, je l'avoue, une fois admise, paraît avoir ses difficultés.

Je trouve en général que vous les pressez en homme qui n'est pas fâché d'en faire naître. Si tout se réunit contre vous, si les prêtres vous poursuivent, si le peuple vous maudit, si la douleur fait descendre vos parents au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvénients bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire enfin? me demandez-vous. Là-dessus voici, monsieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juste et vrai dans la société des hommes, il est des devoirs difficiles sur lesquels un ami désintéressé peut être utilement consulté.

Mais quand une fois les institutions humaines sont à tel point de dépravation qu'il n'est plus possible d'y vivre et d'y prendre un parti sans malfaire, alors on ne doit plus consulter personne; il faut n'écouter que son propre cœur, parce qu'il est injuste et malhonnête de forcer un honnête homme à nous conseiller le mal. Tel est mon avis.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DXVI.

A M. HIRZEL*.

11 novembre 1764.

Je reçois, monsieur, avec reconnaissance, la seconde édition du *Socrate rustique*, et les bontés dont m'honore son digne historien. Quelque étonnant que soit le héros de votre livre, l'auteur ne l'est pas moins à mes yeux. Il y a plus de paysans respectables que de savants qui les respectent et qui l'osent dire. Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, et où des Hirzels cultivent les lettres! l'abondance y règne et les vertus y sont en honneur.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes remerciements et mes salutations.

* Jean-Gaspard Hirzel, médecin à Zurich, mort en 1803, s'est acquis une juste célébrité dans sa patrie par des connaissances variées, par des établissements utiles, et par un zèle ardent pour le bien public. Son goût pour l'agriculture, et le désir d'acquérir dans cet art des connaissances positives, le conduisirent chez un cultivateur des environs de Zurich, nommé Jacques Gujer, et connu dans le pays sous le nom de *Klyiogg* (Petit-Jacques), philosophe praticien, et s'occupant d'économie rurale et domestique en observateur aussi sage qu'éclairé. Rousseau avait déjà reçu, sur cet homme respectable, des détails qui l'avaient vivement intéressé, comme on en peut juger par deux de ses lettres précédentes, à M. Huber, 24 décembre 1761, et au prince de Wirtemberg, 15 avril 1764. Le spectacle qu'offrirent au médecin Hirzel la famille, les procédés et les travaux de Gujer, lui donna l'idée de son *Socrate rustique*, ou *Description de la conduite économique et morale d'un paysan philosophe*, livre qui a été traduit dans presque toutes les lan-

LETTRE DXVII.

A M. DE MALESHERBES.

Motiers-Travers, par Pontarlier, le 11 novembre 1764.

J'use rarement, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire; mais les malheureux doivent être discrets. Mon cœur n'est pas plus changé que mon sort; et, plongé dans un abîme de maux dont je ne sortirai de ma vie, j'ai beau sentir mes misères, je sens toujours vos bontés.

En apprenant votre retraite, monsieur, j'ai plaint les gens de lettres; mais je vous ai félicité*. En cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talents; par eux, vous embellissez votre ame et votre asile. Occupé des charmes de

gues de l'Europe. La traduction française est de Frey Deslandres, officier suisse, 1763, in-12, et a été plusieurs fois réimprimée. La meilleure édition de cette traduction est celle de Lausanne, 1777, 2 vol. in-8°.

* Malesherbes, premier président de la Cour des Aides, et qui conserva cette présidence jusqu'en 1775, avait de plus la direction de la librairie, et c'est de cette direction qu'il est question ici. Mais dans l'intéressante Notice qu'a donnée M. Dubois sur Malesherbes, on lit (page 55 de la troisième édition) que ce fut *au mois de décembre* 1768, qu'il cessa d'avoir cette direction. Or cette date, qui d'ailleurs est certaine, ne s'accorde pas avec la date de la lettre de Rousseau; date qui n'est pas plus susceptible d'être contestée, puisqu'il y parle des *Lettres de la montagne qu'il vient de faire imprimer en Hollande*, impression qui réellement eut lieu en 1764. Il en résulte que Rousseau, *félicitant* Malesherbes sur sa retraite comme directeur de la librairie, n'en parle en cet instant que sur un ouï-dire, qui ne fut confirmé par l'événement que quatre ans après.

la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités : vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. C'est un moyen d'émulation, selon moi, bien plus sûr, bien plus digne, d'accueillir et distinguer le mérite à Malesherbes que de le protéger à Paris.

Où est-il, où est-il, ce château de Malesherbes, que j'ai tant désiré de voir? les bois, les jardins, auraient maintenant un attrait de plus pour moi dans le nouveau goût qui me gagne. Je suis tenté d'essayer de la botanique, non comme vous, monsieur, en grand et comme une branche de l'histoire naturelle, mais tout au plus en garçon apothicaire, pour savoir faire ma tisane et mes bouillons. C'est le véritable amusement d'un solitaire qui se promène et qui ne veut penser à rien. Il ne me vient jamais une idée vertueuse et utile, que je ne voie à côté de moi la potence ou l'échafaud : avec un Linnæus dans la poche et du foin dans la tête, j'espère qu'on ne me pendra pas. Je m'attends à faire les progrès d'un écolier à barbe grise : mais qu'importe? Je ne veux pas savoir, mais étudier; et cette étude, si conforme à ma vie ambulante, m'amusera beaucoup et me sera salutaire : on n'étudie pas toujours si utilement que cela.

Je viens, à la prière de mes anciens concitoyens, de faire imprimer en Hollande une espèce de réfutation des *Lettres de la campagne*, écrit que peut-être vous aurez vu. Le mien n'a trait absolument qu'à la procédure faite à Genève contre moi et à ses suites : je n'y parle des Français qu'avec éloge,

de la médiation de la France qu'avec respect; il n'y a pas un mot contre les catholiques ni leur clergé; les rieurs y sont toujours pour lui contre nos ministres. Enfin cet ouvrage aurait pu s'imprimer à Paris avec privilége du roi, et le gouvernement aurait dû en être bien aise. M. de Sartine en a défendu l'entrée. J'en suis fâché, parce que cette défense me met hors d'état de faire passer sous vos yeux cet écrit dans sa nouveauté, n'osant, sans votre permission, vous le faire envoyer par la poste.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mon profond respect.

On dit que la raison pour laquelle M. de Sartine a défendu l'entrée de mon ouvrage, est que j'ose m'y justifier contre l'accusation d'avoir rejeté les miracles. Ce M. de Sartine m'a bien l'air d'un homme qui ne serait pas fâché de me faire pendre, uniquement pour avoir prouvé que je ne méritais pas d'être pendu. France, France, vous dédaignez trop dans votre gloire les hommes qui vous aiment et qui savent écrire! Quelque méprisables qu'ils vous paraissent, ce serait toujours plus sagement fait de ne pas les pousser à bout.

LETTRE DXVIII.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 15 novembre 1764.

Il est certain que vos vers ne sont pas bons, et il est certain de plus, que, si vous vous piquiez d'en faire de tels ou même de vous y trop bien connaître, il faudrait vous dire comme un musicien disait à Philippe de Macédoine, qui critiquait ses airs de flûte: A Dieu ne plaise, sire, que tu saches ces choses-là mieux que moi! Du reste, quand on ne croit pas faire de bons vers, il est toujours permis d'en faire, pourvu qu'on ne les estime que ce qu'ils valent, et qu'on ne les montre qu'à ses amis.

Il y a bien du temps que je n'ai des nouvelles de nos petites élèves, de leur digne précepteur, et de leur aimable gouvernante. De grace, une petite relation de l'état présent des choses. J'aime à suivre les progrès de ces chers enfants dans tout leur détail.

Il est vrai que les Corses m'ont fait proposer de travailler à leur dresser un plan de gouvernement. Si ce travail est au-dessus de mes forces, il n'est pas au-dessus de mon zèle. Du reste, c'est une entreprise à méditer long-temps, qui demande bien des préliminaires; et avant d'y songer il faut voir d'abord ce que la France veut faire de ces pauvres

gens. En attendant, je crois que le général Paoli mérite l'estime et le respect de toute la terre, puisqu'étant le maître il n'a pas craint de s'adresser à quelqu'un qu'il sait bien, la guerre exceptée, ne vouloir laisser personne au-dessus des lois. Je suis prêt à consacrer ma vie à leur service; mais, pour ne pas m'exposer à perdre mon temps, j'ai débuté par toucher l'endroit sensible. Nous verrons ce que cela produira.

LETTRE DXIX.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 29 novembre 1764.

Je m'aperçois à l'instant, monsieur, d'un quiproquo que je viens de faire, en prenant dans votre lettre le 6 décembre pour le 6 janvier. Cela me donne l'espoir de vous voir un mois plus tôt que je n'avais cru, et je prends le parti de vous l'écrire, de peur que vous n'imaginiez peut-être sur ma lettre d'aujourd'hui que je voudrais renvoyer aux Rois votre visite, de quoi je serais bien fâché. M. de Payraube sort d'ici, et m'a apporté votre lettre et vos nouveaux cadeaux. Nous avons pour le présent beaucoup de comptes à faire, et d'autres arrangements à prendre pour l'avenir. D'aujourd'hui en huit donc, j'attends monsieur, le plaisir de vous embrasser; et en attendant je vous souhaite un bon voyage et vous salue de tout mon cœur.

LETTRE DXX.

A M. DU PEYROU.

Motiers, le 29 novembre 1764.

Le temps et mes tracas ne me permettent pas, monsieur, de répondre à présent à votre dernière lettre, dont plusieurs articles m'ont ému et pénétré : je destine uniquement celle-ci à vous consulter sur un article qui m'intéresse, et sur lequel je vous épargnerais cette importunité, si je connaissais quelqu'un qui me parût plus digne que vous de toute ma confiance.

Vous savez que je médite depuis long-temps de prendre le dernier congé du public par une édition générale de mes écrits, pour passer dans la retraite et le repos le reste des jours qu'il plaira à la Providence de me départir. Cette entreprise doit m'assurer du pain, sans lequel il n'y a ni repos, ni liberté parmi les hommes : le recueil sera d'ailleurs le monument sur lequel je compte obtenir de la postérité le redressement des jugements iniques de mes contemporains. Jugez par là si je dois regarder comme importante pour moi une entreprise sur laquelle mon indépendance et ma réputation sont fondées.

Le libraire Fauche, aidé d'un associé, jugeant que cette affaire lui peut être avantageuse, désire de s'en charger; et, pressentant l'obstacle que la

pédanterie de vos ministraux peut mettre à son exécution dans Neuchâtel, il projette, en supposant l'agrément du Conseil d'état, dont pourtant je doute, d'établir son imprimerie à Motiers, ce qui me serait très-commode; et il est certain qu'à considérer la chose en homme d'état, tous les membres du gouvernement doivent favoriser cette entreprise qui versera peut-être cent mille écus dans le pays.

Cet agrément donc supposé (c'est son affaire), il reste à savoir si ce sera la mienne de consentir à cette proposition, et de me lier par un traité en forme. Voilà, monsieur, sur quoi je vous consulte. Premièrement, croyez-vous que ces gens-là puissent être en état de consommer cette affaire avec honneur, soit du côté de la dépense, soit du côté de l'exécution? car l'édition que je propose de faire, étant destinée aux grandes bibliothèques, doit être un chef-d'œuvre de typographie, et je n'épargnerai point ma peine pour que c'en soit un de correction. En second lieu, croyez-vous que les engagements qu'ils prendront avec moi soient assez sûrs pour que je puisse y compter, et n'avoir plus de souci là-dessus le reste de ma vie? En supposant que oui, voudrez-vous bien m'aider de vos soins et de vos conseils pour établir mes sûretés sur un fondement solide? Vous sentez que mes infirmités croissant, et la vieillesse avançant par-dessus le marché, il ne faut pas que, hors d'état de gagner mon pain, je m'expose au danger d'en manquer. Voilà l'examen que je soumets à vos lu-

mières, et je vous prie de vous en occuper par amitié pour moi. Votre réponse, monsieur, réglera la mienne. J'ai promis de la donner dans quinze jours. Marquez-moi, je vous prie, avant ce temps-là, votre sentiment sur cette affaire, afin que je puisse me déterminer.

LETTRE DXXI.

A M. DUCLOS.

Motiers, le 2 décembre 1764.

Je crois, mon cher ami, qu'au point où nous en sommes, la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence : votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, et j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne. Je suis errant tout l'été, malade tout l'hiver, et en tout temps si surchargé de désœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Duchesne est en effet incomplet, et, qui pis est, très-fautif; mais il n'y manque rien que vous ne connaissiez, excepté ma réponse aux Lettres écrites de la campagne, qui n'est pas encore publique. J'espérais vous la faire remettre aussitôt qu'elle serait à Paris; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée, quoique assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage qui puisse déplaire à la France ni aux Français, et

que le clergé catholique y ait à son tour les rieurs au dépens du nôtre. Malheur aux opprimés! surtout quand ils le sont injustement, car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre; et je ne serais pas étonné qu'on me fît pendre uniquement pour avoir dit et prouvé que je ne méritais pas d'être décrété. Je pressens le contre-coup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis, et surtout *ipse doli fabricator Epeus*.

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits, et entre autres le petit conte* dont vous parlez, puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entreprise m'effraie, surtout dans l'état où je suis, je ne sais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débouchés pour cette entreprise, les profits en seraient peu de chose, et je vous avoue que je n'y songe que pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours, ne me sentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie, dont vous parlez, ils sont trop difficiles à faire sans compromettre personne; pour y songer, il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, et que je n'en aurai probablement jamais: si je vis toutefois, je n'y renonce pas. Vous

* La Reine fantasque.

avez toute ma confiance, mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Mes courses dans nos montagnes, si riches en plantes, m'ont donné du goût pour la botanique: cette occupation convient fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vide, je la veux empailler; c'est de foin qu'il faut l'avoir pleine pour être libre et vrai, sans crainte d'être décrété. J'ai l'avantage de ne connaître encore que dix plantes, en comptant l'hysope; j'aurai long-temps du plaisir à prendre avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs*. Puisque vous avez des facilités pour tout le royaume, adressez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui suffit; ou à M. Junet, directeur des postes; il me le fera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à Duchesne, qui me le fera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même, sans façon, de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici sans le gâter; je le prendrai secrètement dans ma poche en allant herboriser; et, quand je ne verrai point d'archers autour de moi, j'y jetterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penser, être honnête homme, et ne vous pas faire pendre? Cela me paraît difficile, en vérité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DXXII.

A MILORD MARÉCHAL.

8 décembre 1764.

Sur la dernière lettre, Milord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement à quel point je vous suis attaché, et trois mois de silence de votre part m'ont plus affecté et navré que ne fit le décret du Conseil de Genève. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet, et je crains toujours de perdre ce que je désire si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aie de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, et auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela si vos bontés me sont chères, et si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant; mais quand enfin l'expérience et la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même, un logement commode et un corps sain deviennent les seuls biens de la vie, et dont le prix se fait sen-

tir de jour en jour, à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-temps pour faire votre jardin, j'espère que dès à présent il vous amuse, et que vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses, que, sans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate! Que mes bons et infortunés Corses ne peuvent-ils, par mon entremise, profiter de vos longues et profondes observations sur les hommes et les gouvernements! mais je suis loin de vous. N'importe; sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvaient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourraient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état désirable qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-temps en Corse, où la simplicité des mœurs et la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives et les mariages paisibles et heureux. Les femmes sont laborieuses et chastes; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison : dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de désirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la tra-

uction de Fletcher que vous m'annoncez. Je l'attendais pour vous écrire; mais, voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-temps. Milord, j'ai le cœur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

LETTRE DXXIII.

A M. DU PEYROU.

Le 8 décembre 1764.

Quoique les affaires et les visites dont je suis accablé ne me laissent presque aucun moment à moi, et que d'ailleurs celle qui m'occupe en ce moment me rende nécessaire d'en délibérer avec vous, monsieur, puisque vous y consentez, ne pouvant me ménager du temps pour suffire à tout, je donne la préférence au soin de vous tranquilliser sur ce terrible B qui vous inquiète, et qui vous a paru suffisant pour effacer ou balancer le témoignage de tous mes écrits et de ma vie entière, sur les sentiments que j'ai constamment professés et que je professerai jusqu'à mon dernier soupir. Puisqu'une seule lettre de l'alphabet a tant de puissance il faut croire désormais aux vertus des talismans. Ce B signifie *Bon*, cela est certain; mais comme vous m'en demandez l'explication, sans me transcrire les passages auxquels il se rapporte, et dont je n'ai pas le moindre souvenir, je ne puis vous satisfaire que préalablement vous n'ayez eu la bonté

de m'envoyer ces passages, en y ajoutant le sens que vous donnez au B qui vous inquiète; car il est à présumer que ce sens n'est pas le mien. Peut-être alors, en vous développant ma pensée, viendrai-je à bout de vous édifier sur ce point. Tout ce que je puis vous dire d'avance est que non-seulement je ne suis pas matérialiste, mais que je ne me souviens pas même d'avoir été un seul moment de ma vie tenté de le devenir. Bien est-il vrai que sur un grand nombre de propositions, je suis d'accord avec les matérialistes, et celles où vous avez vu des B sont apparemment de ce nombre; mais il ne s'ensuit nullement que ma méthode de déduction et la leur soient la même, et me conduise aux mêmes conclusions. Je ne puis, quant à présent, vous en dire davantage, et il faut savoir sur quoi roulent vos difficultés avant de songer à les résoudre. En attendant, j'ai des excuses à vous faire du souci que vous a causé mon indiscrétion, et je vous promets que si jamais je suis tenté de barbouiller des marges de livres, je me souviendrai de cette leçon.

LETTRE DXXIV.

A M. LALIAUD.

Motiers, le 9 décembre 1764.

Je voudrais, monsieur, pour contenter votre obligeante fantaisie, pouvoir vous envoyer le pro-

fil que vous me demandez ; mais je ne suis pas en lieu à trouver aisément quelqu'un qui le sache tracer. J'espérais me prévaloir pour cela de la visite qu'un graveur hollandais, qui va s'établir à Morat, avait dessein de me faire ; mais il vient de me marquer que des affaires indispensables ne lui en laissaient pas le temps. Si M. Liotard fait un tour jusqu'ici, comme il paraît le désirer, c'est une autre occasion dont je profiterai pour vous complaire, pour peu que l'état cruel où je suis m'en laisse le pouvoir. Si cette seconde occasion me manque, je n'en vois pas de prochaine qui puisse y suppléer. Au reste, je prends peu d'intérêt à ma figure, j'en prends peu même à mes livres ; mais j'en prends beaucoup à l'estime des honnêtes gens, dont les cœurs ont lu dans le mien. C'est dans le vif amour du juste et du vrai, c'est dans des penchants bons et honnêtes, qui sans doute m'attacheraient à vous, que je voudrais vous faire aimer ce qui est véritablement moi, et vous laisser de mon effigie intérieure un souvenir qui vous fût intéressant. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DXXV.

A M. ABAUZIT,

En lui envoyant les LETTRES DE LA MONTAGNE.

Motiers, le 9 décembre 1764.

Daignez, vénérable Abauzit, écouter mes justes plaintes. Combien j'ai gémi que le Conseil et les

ministres de Genève m'aient mis en droit de leur dire des vérités si dures! Mais puisque enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon respect, ils auront désormais toute ma franchise. Pesez mes raisons et prononcez. Ces dieux de chair ont pu me punir si j'étais coupable; mais si Caton m'absout, ils n'ont pu que m'opprimer.

LETTRE DXXVI.

A M. DE MONTPEROUX,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Motiers, le 9 décembre 1764.

L'écrit, monsieur, qui vous est présenté de ma part, contient mon apologie et celle de nombre d'honnêtes gens offensés dans leurs droits par l'infraction des miens. La place que vous remplissez, monsieur, et vos anciennes bontés pour moi, m'engagent également à mettre sous vos yeux cet écrit. Il peut devenir une des pièces d'un procès au jugement duquel vous présiderez peut-être. D'ailleurs, aussi zélé sujet que bon patriote, vous aimerez me voir célébrer dans ces lettres [1] le plus beau monument du règne de Louis XV, et rendre aux Français, malgré mes malheurs, toute la justice qui leur est due.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

[1] Les *Lettres de la montagne*.

LETTRE DXXVII.

A M. DU PEYROU.

Motiers, le 13 décembre 1764.

Je vous parlerai maintenant, monsieur, de mon affaire, puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens : leur société est augmentée d'un libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires sans avoir besoin de souscription, et c'est d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais par de très-bonnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, et supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que, sans être déraisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme; d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans doute achèvera de m'épuiser, et me coûtera plus de peine à préparer et revoir mes feuilles que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération, et laissant à part celle du profit, pour ne songer qu'à mes besoins, je vois que ma dépense ordinaire depuis vingt ans a

été, l'un dans l'autre, de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre lorsqu'absolument séquestré du public je ne serai plus accablé de ports de lettres et de visites, qui, par la loi de l'hospitalité, me forcent d'avoir une table pour les survenants.

Je pars de ce petit calcul pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours, sans manger le pain de personne; résolution formée depuis long-temps, et dont, quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part sur un fonds de dix à douze mille livres; et j'aime mieux ne pas faire l'entreprise s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces messieurs peuvent me faire cette somme, mon dessein est de la placer en rentes viagères; et, puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous sera comptée, et tout est dit. Il convient seulement, pour la sûreté de la chose, que tout soit payé avant que l'on commence l'impression du dernier volume, parce que je n'ai pas le temps d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourrait gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur sont nécessaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagère; ce qui, vu mon âge et l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi, moyennant des sû-

retés dont vous soyez content, j'accepterai la rente viagère, sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera l'édition; et, pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis, je m'en contente, en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, monsieur, les divers arrangements dont je leur laisserais le choix si je traitais directement avec eux : mais, comme il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des règles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille; mais ne chargez pas ces messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive; et, toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paraissent être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit; comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit, et soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine : voilà, monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais.

LETTRE DXXVIII.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 16 décembre 1764.

Je n'ai pas eu, chère Marianne, en recevant mon portrait, que M. Breguet a eu la bonté de m'envoyer, le plaisir que vous m'annonciez de le recevoir lui-même. La fatigue, le mauvais temps qu'il a eu durant son voyage, l'ont retenu malade dans sa maison; et moi, depuis deux mois enfermé dans la mienne, je suis hors d'état d'aller le remercier, et lui demander un peu en détail de vos nouvelles, comme je me l'étois proposé. Donnez-m'en donc vous-même, chère Marianne, en attendant que je puisse voir votre bon papa, si digne de l'éloge que vous en faites et de l'attachement que vous avez pour lui. Quant à moi, je ne suis qu'un ami peu démonstratif, quoique vrai; réputé négligent, parce que ma situation me force à le paraître, et trop heureux de recevoir de vous, à titre de grace, des sentimens que vous me devrez quand les miens vous seront mieux connus. En attendant, il vaut mieux que vous m'aimiez et que vous me grondiez, que si vous paraissiez contente sans l'être. Tant que vous exercerez sur moi l'autorité de l'amitié, je croirai qu'au fond vous rendez justice à la mienne, et que c'est pour me laisser moins voir ma misère, que vous vous en

prenez à ma volonté. Voilà du moins le seul sens que devraient avoir vos reproches; si je pouvais vous écrire et vous complaire autant que je le désire, et que vous fussiez équitable, le papa lui-même ne vous serait pas plus cher que moi.

J'apprends avec grand plaisir qu'il est beaucoup mieux.

LETTRE DXXIX.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 17 décembre 1764.

Il est bon, monsieur, que vous sachiez que, depuis votre départ d'ici, je n'ai reçu aucune de vos lettres, ni nouvelles d'aucune espèce par le canal de personne, quoique vous m'eussiez promis de m'annoncer votre heureuse arrivée à Genève, et de m'écrire même auparavant. Vous pouvez concevoir mon inquiétude. Je sais bien que c'est l'ordinaire qu'on m'accable de lettres inutiles, et que tout se taise dans les moments essentiels; je m'étais flatté cependant qu'il y aurait dans celui-ci quelque exception en ma faveur : je me suis trompé. Il faut prendre patience, et se résoudre à attendre qu'il vous plaise de me donner des nouvelles de votre santé, que je souhaite être bonne de tout mon cœur.

Mes respects à madame, je vous supplie.

LETTRE DXXX.

A M. PANCKOUCKE.

Motiers, le 21 décembre 1764.

Je suis sensible aux bontés de M. de Buffon, à proportion du respect et de l'estime que j'ai pour lui; sentiments que j'ai toujours hautement professés, et dont vous avez été témoin vous-même. Il y a des amis dont la bienveillance mutuelle n'a pas besoin d'une correspondance expresse pour se nourrir, et j'ai osé me placer avec lui dans cette classe-là. Si c'est une illusion de ma part, elle est bien pardonnable à la cause qui la produit. Je ne le mets point dans une distribution d'exemplaires, sachant bien qu'il me mettrait dans celle des siens; et que, comme il n'y a point de proportion dans ces choses-là, je n'aime point donner un œuf pour avoir un bœuf.

Le quidam qui s'irrite si fort que j'aie mis une devise à mon livre doit s'irriter bien plus que je l'aie entourée d'une couronne civique; et bien plus encore que j'aie, dans ce même livre, justifié la devise et mérité la couronne.

LETTRE DXXXI.

A M. DE MONTMOLLIN;

En lui envoyant les LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE.

Le 23 décembre 1764.

Plaignez-moi, monsieur, d'aimer tant la paix, et d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens compatriotes de prendre leur défense comme ils avaient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvais faire sans repousser les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les ministres de Genève ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs, et qu'ils ont osé porter jusque dans la chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si fort la guerre, ils l'auront; et, après mille agressions de leur part, voici mon premier acte d'hostilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils se laissent lâchement enlever; car, pour insulter à leur aise au malheureux, ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle, au reste, est tout-à-fait personnelle entre eux et moi; ou, si j'y fais entrer la religion protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons, monsieur, et soyez persuadé que, plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentiments, plus il en résultera d'honneur pour votre

conduite envers moi, et pour la justice que vous m'avez rendue.

Recevez, monsieur, je vous prie, mes salutations et mon respect.

LETTRE DXXXII.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 29 décembre 1764.

J'ai reçu, monsieur, toutes les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, jusqu'à celle du 25 inclusivement. J'ai aussi reçu les estampes que vous avez eu la bonté de m'envoyer; mais le messager de Genève n'étant point encore de retour, je n'ai pas reçu, par conséquent, les deux paquets que vous lui avez remis, et je n'ai pas non plus entendu parler encore du paquet que vous m'avez envoyé par le voiturier. Je prierai M. le trésorier de s'en faire informer à Neuchâtel, puisqu'il y doit être de retour depuis plusieurs jours.

Les vacherins que vous m'envoyez seront distribués en votre nom dans votre famille. La caisse de vin de Lavaux, que vous m'annoncez, ne sera reçue qu'en payant le prix, sans quoi elle restera chez M. d'Ivernois. Je croyais que vous feriez quelque attention à ce dont nous étions convenus ici: puisque vous n'y voulez pas avoir égard, ce sera désormais mon affaire; et je vous avoue que je com-

mence à craindre que le train que vous avez pris ne produise entre nous une rupture qui m'affligerait beaucoup. Ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est que personne au monde ne sera bien reçu à vouloir me faire des présents par force ; les vôtres, monsieur, sont si fréquents, et j'ose dire si obstinés, que de la part de tout autre homme, en qui je reconnaîtrais moins de franchise, je croirais qu'il cache quelque vue secrète qui ne se découvrirait qu'en temps et lieu.

Mon cher monsieur, vivons bons amis, je vous en supplie. Les soins que vous vous donnez pour mes petites commissions me sont très-précieux. Si vous voulez que je croie qu'il ne vous sont pas importuns, faites-moi des comptes si exacts, qu'il n'y soit pas même oublié le papier pour les paquets, ou la ficelle des emballages ; à cette condition j'accepte vos soins obligeants, et toute mon affection ne vous est pas moins acquise que ma reconnaissance vous est due. Mais, de grace, ne rendez pas là-dessus une troisième explication nécessaire, car elle serait la dernière bien sûrement.

Je suis et serai même plusieurs années hors d'état de m'occuper des objets relatifs à l'imprimé qu'une personne vous a remis pour me le prêter ; ainsi, s'il faut s'en servir promptement, je serai contraint de le renvoyer sans en faire usage. Mon intention était de rassembler des matériaux pour le temps éloigné de mes loisirs, si jamais il vient, de quoi je doute : ainsi ne m'envoyez rien là-dessus qui ne puisse rester entre mes mains, sans

autre condition que de l'y retrouver quand on voudra.

Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre de remerciement que M. C.....r m'a écrite. Comment se peut-il qu'avec un cœur si aimant et si tendre, je ne trouve partout que haine et que malveillants? je ne puis là-dessus me vaincre : l'idée d'un seul ennemi, quoique injuste, me fait sécher de douleur. Génevois, Génevois, il faut que mon amitié pour vous me coûte à la fin la vie.

Obligez-moi, mon cher monsieur, en m'envoyant la note de l'argent que vous avez déboursé pour toutes mes commissions, ou d'en tirer sur moi le montant par lettre de change, ou de me marquer par qui je dois vous le faire tenir. N'omettez pas ce qu'a fourni M. Deluc. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DXXXIII.

A M. DU PEYROU.

...... 31 décembre 1764.

Votre lettre m'a touché jusqu'aux larmes. Je vois que je ne me suis pas trompé, et que vous avez une ame honnête. Vous serez un homme précieux à mon cœur. Lisez l'imprimé ci-joint*. Voilà, monsieur, à quels ennemis j'ai affaire, voilà les armes dont ils m'attaquent. Renvoyez-moi cette pièce

* Le libelle intitulé, *Sentiment des citoyens*.

quand vous l'aurez lue; elle entrera dans les monuments de l'histoire de ma vie. Oh! quand un jour le voile sera déchiré, que la postérité m'aimera! qu'elle bénira ma mémoire! Vous, aimez-moi maintenant, et croyez que je n'en suis pas indigne. Je vous embrasse.

LETTRE DXXXIV.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 31 décembre 1764.

Je reçois, mon cher monsieur, votre lettre du 28 et les feuilles de la réponse; vous recevrez aussi bientôt la musique que vous demandez. J'ai reçu par ce même courrier un imprimé intitulé, *Sentiment des citoyens*. J'ai d'abord reconnu le style pastoral de M. Vernes, défenseur de la foi, de la vérité, de la vertu, et de la charité chrétienne. Les citoyens ne pouvaient choisir un plus digne organe pour déclarer au public leurs sentiments. Il est très à souhaiter que cette pièce se répande en Europe; elle achèvera ce que le décret a commencé.

Tout ce qu'on me marque de M. le premier est d'un magistrat bien sage. Si les autres l'étaient autant, tout serait bientôt pacifié, et les choses rentreraient dans l'état douteux où peut-être il serait à désirer qu'elles fussent encore. Mais fiez-vous

aux sottises que l'animosité leur fera faire : ils vont désormais travailler pour vous.

Les deux exemplaires que demande M*** sont sans doute pour travailler dessus : mais n'importe; je les lui enverrais avec grand plaisir, si j'en avais l'occasion, surtout s'il voulait prendre le ton de M. Vernes. Si par hasard c'était en effet par goût pour l'ouvrage, M*** serait un théologien bien étonnant : mais laissez-les faire. La colère les transporte : comme ils vont prêter le flanc! Oh! monsieur, si tous ces gens-là, moins brutaux, moins rogues, s'étaient avisés de me prendre par des caresses, j'étais perdu, je sens que jamais je n'aurais pu résister; mais, par le côté qu'ils m'ont pris, je suis à l'épreuve. Ils feront tant qu'ils me rendront illustre et grand, au lieu que j'étais fait pour n'être jamais qu'un petit garçon. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DXXXV.

A M. DUCHESNE,

LIBRAIRE A PARIS.

Motiers, le 6 janvier 1765.

Je vous envoie, monsieur, une pièce imprimée et publiée à Genève*, et que je vous prie d'imprimer et publier à Paris, pour mettre le public en

* Le libelle intitulé, *Sentiment des citoyens*. Voyez les *Confessions*, livre XII.

état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare à Genève contre moi. Celle-ci est de M. Vernes, si toutefois je ne me trompe; il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir : car, s'il en est l'auteur, il ne manquera pas de la reconnaître hautement, selon le devoir d'un homme d'honneur et d'un bon chrétien; s'il ne l'est pas, il la désavouera de même, et le public saura bientôt à quoi s'en tenir.

Je vous connais trop, monsieur, pour croire que vous voulussiez imprimer une pièce pareille, si elle vous venait d'une autre main; mais puisque c'est moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun scrupule.

N. B. En faisant lui-même réimprimer ce libelle à Paris, Rousseau y a joint quelques notes que nous allons reproduire, en les faisant précéder des passages du libelle auquel chacune d'elles se rapporte.

« Lorsqu'il mêla l'irréligion à ses romans, nos « magistrats furent indispensablement obligés d'i- « miter ceux de Paris et de Berne [a], dont les uns « le décrétèrent et les autres le chassèrent. »

[a] Je ne fus chassé du canton de Berne qu'un mois après le décret de Genève.

« *Figurons-nous*, ajoute-t-il, *une ame infernale* « *analysant ainsi l'Évangile*. Eh! qui l'a jamais ainsi « analysé? où est cette ame infernale [b]? ».

[b] Il paraît que l'auteur de cette pièce pourrait mieux répondre que personne à sa question. Je prie le lecteur de ne pas manquer de consulter, dans l'endroit qu'il cite, ce qui précède et ce qui suit.

« Considérons qui les traite ainsi (nos pasteurs) : « est-ce un savant.... est-ce un homme de bien...? « Nous avouons avec douleur et en rougissant, que « c'est un homme qui porte encore les marques fu- « nestes de ses débauches ; et qui, déguisé en sal- « timbanque, traîne avec lui, de village en village, « la malheureuse dont il fit mourir la mère, et dont « il a exposé les enfants à la porte d'un hôpital, en « rejetant les soins qu'une personne charitable vou- « lait avoir d'eux, et en abjurant tous les sentiments « de la nature, comme il dépouille ceux de l'hon- « neur et de la religion. [a] »

[a] Je veux faire avec simplicité la déclaration que semble exiger de moi cet article. Jamais aucune maladie, de celles dont parle ici l'auteur, ni petite, ni grande, n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé n'y a pas le moindre rapport ; elle est née avec moi, comme le savent les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette maladie est connue de MM. Malouin, Morand, Thiery, Daran, et du frère Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les prie de me confondre et de me faire honte de ma devise. La personne sage et généralement estimée qui me soigne dans mes maux et me console dans mes afflictions, n'est malheureuse que parce qu'elle partage le sort d'un homme fort malheureux ; sa mère est actuellement pleine de vie et en bonne santé, malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital ni ailleurs. Une personne qui aurait eu la charité dont on parle, aurait eu celle d'en garder le secret ; et chacun sent que ce n'est pas de Genève, où je n'ai point vécu, et d'où tant d'animosité se répand contre moi, qu'on doit attendre des informations fidèles sur ma conduite. Je n'ajouterai rien sur ce passage, sinon qu'au meurtre près, j'aimerais mieux avoir fait ce dont son auteur m'accuse, que d'en avoir écrit un pareil.

« C'est donc là celui qui parle des devoirs de la « société ! Certes il ne remplit pas ces devoirs quand, « dans le même libelle, trahissant la confiance d'un

« ami[a], il fait imprimer une de ses lettres, pour « brouiller ensemble trois pasteurs. C'est ici qu'on « peut dire..... de ce même écrivain, auteur d'un « roman d'éducation, que, pour élever un jeune « homme, il faut commencer par avoir été bien « élevé »[b].

[a] Je crois devoir avertir le public que le théologien qui a écrit la lettre dont j'ai donné un extrait, n'est ni ne fut jamais mon ami, que je ne l'ai vu qu'une fois en ma vie, et qu'il n'a pas la moindre chose à démêler, ni en bien ni en mal, avec les ministres de Genève. Cet avertissement m'a paru nécessaire pour prévenir les téméraires applications.

[b] Tout le monde accordera, je pense, à l'auteur de cette pièce, que lui et moi n'avons pas plus eu la même éducation, que nous n'avons la même religion.

« Pourquoi réveille-t-il nos anciennes querelles? « Veut-il que nous nous égorgions[c] parce qu'on a « brûlé un mauvais livre à Paris et à Genève? »

[c] On peut voir dans ma conduite les douloureux sacrifices que j'ai faits pour ne pas troubler la paix de ma patrie, et, dans mon ouvrage, avec quelle force j'exhorte les citoyens à ne la troubler jamais, à quelque extrémité qu'on les réduise.

LETTRE DXXXVI.

A M.***.

Au sujet d'un Mémoire en faveur des Protestants, que l'on devait adresser aux évêques de France.

1765.

La lettre, monsieur, et le mémoire de M***, que vous m'avez envoyés, confirment bien l'estime et le respect que j'avais pour leur auteur. Il y a dans

ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien; cependant il me paraît que le plan et l'exécution demanderaient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un mémoire aux évêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes que de persuader indirectement la cour et le clergé catholique, qui seront plus portés à donner au corps épiscopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. D'où il doit arriver que les évêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des protestants, ou que, s'ils font ces oppositions, ils attireront contre eux la clameur publique et peut-être les rebuffades de la cour.

Sur cette idée, il paraît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications sur la doctrine, qui sont assez connues et ont été données mille fois, que d'une exposition politique et adroite de l'utilité dont les protestants sont à la France; à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M***, sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Église, et par conséquent sur l'inutilité de les opprimer; oppression qui, ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les évêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes maisons du royaume, du côté des avantages de leur naissance et de leurs places, on peut leur montrer avec force combien ils doivent être attachés au bien de l'état à proportion du bien dont il les comble, et des priviléges qu'il leur accorde; combien il serait horrible

à eux de préférer leur intérêt et leur ambition particulière au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministère, en reçoivent de nouvelles forces; que l'humanité, la religion, la patrie, leur prescrivent la même conduite et la même obligation de protéger leurs malheureux frères opprimés, plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives et saillantes à dire là-dessus, en leur faisant honte, d'un côté, de leurs maximes barbares, sans pourtant les leur reprocher; et de l'autre, en excitant contre eux l'indignation du ministère et des autres ordres du royaume, sans pourtant paraître y tâcher.

Je suis, monsieur, si pressé, si accablé, si surchargé de lettres, que je ne puis vous jeter ici quelques idées qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrais pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'est absolument impossible, et j'en ai bien du regret; car, outre le plaisir de bien faire, j'y trouverais un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'œuvre de politique et d'éloquence, pourvu qu'on y mette le temps; mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un théologien. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DXXXVII.

A M. SÉGUIER DE SAINT-BRISSON.

Motiers, janvier 1765.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 27 décembre; j'ai aussi lu *Ariste* et *Philopenès*. Malgré le plaisir que m'ont fait l'un et l'autre, je ne me repens point du mal que je vous ai dit du premier; et ne doutez pas que je ne vous en eusse dit du second, si vous m'eussiez consulté. Mon cher Saint-Brisson, je ne vous dirai jamais assez avec quelle douleur je vous vois entrer dans une carrière couverte de fleurs et semée d'abîmes, où l'on ne peut éviter de se corrompre ou de se perdre, où l'on devient malheureux ou méchant à mesure qu'on avance, et très-souvent l'un et l'autre avant d'arriver. Le métier d'auteur n'est bon que pour qui veut servir les passions des gens qui mènent les autres; mais pour qui veut sincèrement le bien de l'humanité, c'est un métier funeste. Aurez-vous plus de zèle que moi pour la justice, pour la vérité, pour tout ce qui est honnête et bon? aurez-vous des sentiments plus désintéressés, une religion plus douce, plus tolérante, plus pure, plus sensée? aspirerez-vous à moins de choses? suivrez-vous une route plus solitaire? irez-vous sur le chemin de moins de gens? choquerez-vous moins de rivaux et de concurrents?

éviterez-vous avec plus de soin de croiser les intérêts de personne? Et toutefois vous voyez; je ne sais comment il existe dans le monde un seul honnête homme à qui mon exemple ne fasse pas tomber la plume des mains. Faites du bien, mon cher Saint-Brisson, mais non pas des livres; loin de corriger les méchants, ils ne font que les aigrir. Le meilleur livre fait très-peu de bien aux hommes et beaucoup de mal à son auteur. Je vous ai déjà vu aux champs pour une brochure qui n'était pas même fort malhonnête; à quoi devez-vous vous attendre si ces choses vous blessent déjà?

Comment pouvez-vous croire que je veuille passer en Corse, sachant que les troupes françaises y sont? Jugez-vous que je n'aie pas assez de mes malheurs, sans en aller chercher d'autres? Non, monsieur; dans l'accablement où je suis, j'ai besoin de reprendre haleine; j'ai besoin d'aller plus loin de Genève chercher quelques moments de repos; car on ne m'en laissera nulle part un long sur la terre, je ne puis plus l'espérer que dans son sein. J'ignore encore de quel côté j'irai: il ne m'en reste plus guère à choisir. Je voudrais, chemin faisant, me chercher quelque retraite fixe, pour m'y transplanter tout-à-fait, où l'on eût l'humanité de me recevoir, et de me laisser mourir en paix. Mais où la trouver parmi les chrétiens? La Turquie est trop loin d'ici.

Ne doutez pas, cher Saint-Brisson, qu'il ne me fût fort doux de vous avoir pour compagnon de voyage, pour consolateur, et pour garde-malade,

mais j'ai contre ce même voyage de grandes objections par rapport à vous. Premièrement, ôtez-vous de l'esprit de me consulter sur rien, et de trouver dans mon entretien la moindre ressource contre l'ennui. L'étourdissement où me jettent des agitations sans relâche m'a rendu stupide; ma tête est en léthargie, mon cœur même est mort, je ne sens ni ne pense plus. Il me reste un seul plaisir dans la vie; j'aime encore à marcher, mais en marchant je ne rêve pas même; j'ai les sensations des objets qui me frappent, et rien de plus, je voulais essayer d'un peu de botanique pour m'amuser du moins à reconnaître en chemin quelques plantes; mais ma mémoire est absolument éteinte; elle ne peut pas même aller jusque-là. Imaginez le plaisir de voyager avec un pareil automate.

Ce n'est pas tout. Je sens le mauvais effet que votre voyage ici fera pour vous-même. Vous n'êtes déjà pas trop bien auprès des dévots; voulez-vous achever de vous perdre? Vos compatriotes mêmes, en général, ne vous pardonnent pas de me connaître, comment vous pardonneraient-ils de m'aimer? Je suis très-fâché que vous m'ayez nommé à la tête de votre *Ariste*: ne faites plus pareille sottise; où je me brouille avec vous tout de bon. Ditesmoi surtout de quel œil vous croyez que votre famille verra ce voyage: madame votre mère en frémira; je frémis moi-même à penser aux funestes effets qu'il peut produire auprès de vos proches. Et vous voulez que je vous laisse faire! C'est vouloir que je sois le dernier des hommes. Non, mon-

sieur, obtenez l'agrément de madame votre mère, et venez. Je vous embrasse avec la plus grande joie; mais sans cela, n'en parlons plus.

LETTRE DXXXVIII.

A M. MOULTOU.

Motiers, le 7 janvier 1765.

Il était bien cruel, monsieur, que chacun de nous désirant si fort conserver l'amitié de l'autre, crût également l'avoir perdue. Je me souviens très-bien, moi qui suis si peu exact à écrire, de vous avoir écrit le dernier. Votre silence obstiné me navra l'ame, et me fit croire que ceux qui voulaient vous détacher de moi avaient réussi; cependant, même dans cette supposition, je plaignais votre faiblesse sans accuser votre cœur; et mes plaintes, peut-être indiscrètes, prouvaient, mieux que n'eût fait mon silence, l'amertume de ma douleur. Que pouvait faire de plus un homme qui ne s'est jamais départi de ces deux maximes, et ne s'en veut jamais départir, l'une de ne jamais rechercher personne, l'autre de ne point courir après ceux qui s'en vont? Votre retraite m'a déchiré: si vous revenez sincèrement, votre retour me rendra la vie. Malheureusement, je trouve dans votre lettre plus d'éloges que de sentiments. Je n'ai que faire de vos louanges, et je donnerais mon sang pour votre amitié.

Quant à mon dernier écrit, loin de l'avoir fait par animosité, je ne l'ai fait qu'avec la plus grande répugnance, et vivement sollicité: c'est un devoir que j'ai rempli sans m'y complaire: mais je n'ai qu'un ton; tant pis pour ceux qui me forcent de le prendre, car je n'en changerai sûrement pas pour eux. Du reste, ne craignez rien de l'effet de mon livre; il ne fera du mal qu'à moi. Je connais mieux que vous la bourgeoisie de Genève; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds.

« Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
« Pulveris exigui jactu compressa quiescent. »

Moultou, je n'aime à vous voir ni ministre ni citoyen de Genève. Dans l'état où sont les mœurs, les goûts, les esprits dans cette ville, vous n'êtes pas fait pour l'habiter. Si cette déclaration vous fâche encore, ne nous raccommodons pas, car je ne cesserai point de vous la faire. Le plus mauvais parti qu'un homme de votre portée puisse prendre est celui de se partager. Il faut être tout-à-fait comme les autres, ou tout-à-fait comme soi. Pensez-y. Je vous embrasse.

Saluez de ma part votre vénérable père.

LETTRE DXXXIX.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 7 janvier 1765.

J'ai reçu, monsieur, avec vos dernières lettres, comprise celle du 5, la réponse aux *Lettres écrites de la campagne*. Cet ouvrage est excellent, et doit être en tout temps le manuel des citoyens. Voilà, monsieur, le ton respectueux, mais ferme et noble, qu'il faut toujours prendre, au lieu du ton craintif et rampant dont on n'osait sortir autrefois; mais il ne faut jamais passer au-delà. Vos magistrats n'étant plus mes supérieurs, je puis, vis-à-vis d'eux, prendre un ton qu'il ne vous conviendrait pas d'imiter.

Je vous remercie derechef des soins sans nombre que vous avez bien voulu prendre pour mes petites commissions, mais qui sont grandes par la peine continuelle qu'elles vous donnent, car il semble, à votre activité, que vous ne pouvez être occupé que de moi. Vos soins obligeants, monsieur, peuvent m'être aussi utiles que votre amitié me sera précieuse; et, lorsque vous voudrez bien observer nos conditions, une fois à mon aise de ce côté, bien sûr de vos bontés, je n'épargnerai point vos peines.

Je n'ai point encore donné le louis de votre part à ma pauvre voisine: premièrement, parce que, sa santé étant passable à présent, elle n'est pas abso-

lument sous la condition que vous y avez mise; et, en second lieu, parce que vous exigez de n'être pas nommé, condition que je ne puis admettre, parce que ce serait faire présumer à ces bonnes gens que cette libéralité vient de moi, et que je me cache par modestie, idée à laquelle il ne me convient pas de donner lieu.

Bien des remerciements à M. Deluc fils de sa bonne volonté. Je ne vous cacherai pas que l'optique me serait fort agréable; mais, premièrement, je ne consentirai point que M. Deluc, déjà si chargé d'autres occupations, s'en donne la peine lui-même, et je crains que cette fantaisie ne coûte plus d'argent que je n'y en puis mettre pour le présent. Mais il m'a promis de me pourvoir d'un microscope; peut-être même en faudrait-il deux. Il en sait l'usage, il décidera. Je serais bien aise aussi d'avoir, en couleurs bien pures; un peu d'outremer et de carmin, du vert de vessie, et de la gomme arabique.

Il est très à désirer que la fermentation causée par les derniers écrits n'ait rien de tumultueux. Si les Génevois sont sages, ils se réuniront, mais paisiblement; ils ne se livreront à aucune impétuosité, et ne feront aucune démarche brusque. Il est vrai que la longueur du temps est contre eux; car on travaillera fortement à les désunir, et tôt ou tard on réussira. La combinaison des droits, des préjugés, des circonstances, exige dans les démarches autant de sagesse que de fermeté. Il est des moments qui ne reviennent plus quand on les néglige; mais il

faut autant de pénétration pour les connaître que d'adresse à les saisir. N'y aurait-il pas moyen de réveiller un peu le Deux-cents? S'il ne voit pas ici son intérêt, ses membres ne sont que des cruches. Mais tenez-vous sûrs qu'on vous tendra des piéges, et craignez les faux frères. Profitez du zèle apparent de M. Ch., mais ne vous y fiez pas, je vous le répète. Ne comptez point non plus sur l'homme dont vous m'avez envoyé une réponse. S'il faut agir, que ce soit plus loin. Du reste, je commence à penser que, si l'on se conduit bien, cette ressource hasardeuse ne sera pas nécessaire.

Vous voulez une inscription sur votre exemplaire. Mes bons Saint-Gervaisiens en ont mis une qui se rapporte à l'ouvrage : en voici une autre qui se rapporte à l'auteur : *Alto quæsivit cœlo lucem, ingemuitque repertâ.*

Je suis fâché de vous donner du latin; mais le français ne vaut rien pour ce genre; il est mou, il est mort, il n'a pas plus de nerf que de vie.

Mille remerciements, je vous prie, à madame d'Ivernois, pour la bonté qu'elle a eue de présider à l'achat pour mademoiselle Le Vasseur. Son goût se montre dans ses emplettes comme son esprit dans ses lettres. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Voici une lettre pour M. Moultou : la sienne m'a fait le plus grand plaisir, et mon cœur en avait besoin.

Je m'aperçois que l'inscription ci-dessus est beaucoup trop longue pour l'usage que vous en

voulez faire. En voici une de l'invention de M. Moultou, qui dit à peu près la même chose en moins de mots : *Luget et monet.*

J'oubliais de vous dire que le premier de ce mois messieurs de Couvet me firent prier, par une députation, de vouloir bien agréer la bourgeoisie de leur communauté; ce que je fis avec reconnaissance; et, le lendemain, un des gouverneurs avec le secrétaire m'apportèrent des lettres conçues en termes très-obligeants et très-honorables, et dans le cartouche desquelles, dessiné en miniature, ils avaient eu l'attention de mettre ma devise. Je leur dis, car je ne veux rien vous taire, que je me tenais plus libre, sujet d'un roi juste, et plus honoré d'être membre d'une communauté où régnait l'égalité et la concorde, que citoyen d'une république où les lois n'étaient qu'un mot, et la liberté qu'un leurre. Il est dit dans les lettres que la délibération a été unanime aux suffrages de cent vingt-cinq voix.

Hier l'abbaye de l'arquebuse de Couvet me fit offrir le même honneur, et je l'acceptai de même. Vous savez que je suis déjà de celle de Motiers. Je vous avoue que je suis plus flatté de ces marques de bienveillance, après un assez long séjour dans le pays pour que ma conduite et mes mœurs y fussent connues, que si elles m'eussent été prodiguées d'abord en y arrivant.

LETTRE DXL.

A M. DE GAUFFECOURT.

Motiers-Travers, le 12 janvier 1765.

Je suis bien aise, mon cher papa, que vous puissiez envisager, dans la sérénité de votre paisible apathie, les agitations et les traverses de ma vie, et que vous ne laissiez pas de prendre aux soupirs qu'elles m'arrachent un intérêt digne de notre ancienne amitié.

Je voudrais encore plus que vous que le *moi* parût moins dans les *Lettres écrites de la montagne;* mais sans le *moi* ces lettres n'auraient point existé. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui était difficile d'oublier qu'il était là.

Vous doutez qu'on permette une réponse. Vous vous trompez, ils répondront par des libelles diffamatoires : c'est ce que j'attends pour achever de les écraser. Que je suis heureux qu'on ne se soit pas avisé de me prendre par des caresses! j'étais perdu, je sens que je n'aurais jamais résisté. Grace au ciel, on ne m'a pas gâté de ce côté-là, et je me sens inébranlable par celui qu'on a choisi. Ces gens-là feront tant qu'ils me rendront grand et illustre, au lieu que naturellement je ne devais être qu'un petit garçon. Tout ceci n'est pas fini : vous verrez la suite, et vous sentirez, je l'espère, que les outrages et les libelles n'auront pas avili

votre ami. Mes salutations, je vous prie, à M. de Quinsonas: les deux lignes qu'il a jointes à votre lettre me sont précieuses; son amitié me paraît désirable, et il serait bien doux de la former par un médiateur tel que vous.

Je vous prie de faire dire à M. Bourgeois que je n'oublie point sa lettre, mais que j'attends pour y répondre d'avoir quelque chose de positif à lui marquer. Je suis fâché de ne pas savoir son adresse.

Bonjour, bon papa; parlez-moi de temps en temps de votre santé et de votre amitié. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Il paraît à Genève une espèce de désir de se rapprocher de part et d'autre. Plût à Dieu que ce désir fût sincère d'un côté, et que j'eusse la joie de voir finir des divisions dont je suis la cause innocente! Plût à Dieu que je pusse contribuer moi-même à cette bonne œuvre par toutes les déférences et satisfactions que l'honneur peut me permettre! Je n'aurais rien fait de ma vie d'aussi bon cœur, et dès ce moment je me tairais pour jamais.

LETTRE DXLI.

A M. DUCLOS.

Motiers, le 13 janvier 1765.

J'attendais, mon cher ami, pour vous remercier de votre présent, que j'eusse eu le plaisir de lire

cette nouvelle édition, et de la comparer avec la précédente; mais la situation violente où me jette la fureur de mes ennemis ne me laisse pas un moment de relâche; et il faut renvoyer les plaisirs à des moments plus heureux, s'il m'est encore permis d'en attendre. Votre portrait n'avait pas besoin de la circonstance pour me causer de l'émotion; mais il est vrai qu'elle en a été plus vive par la comparaison de mes misères présentes avec les temps où j'avais le bonheur de vous voir tous les jours. Je voudrais bien que vous me fissiez l'amitié de m'en donner une seconde épreuve pour mon porte feuille. Les vrais amis sont trop rares pour qu'en effet la planche ne restât pas longtemps neuve, si vous n'en donniez qu'une épreuve à chacun des vôtres; mais j'ose ici dire, au nom de tous, qu'ils sont bien dignes que vous l'usiez pour eux.

Quoique je sache que vous n'êtes point fait pour en perdre, je suis peu surpris que vous ayez à vous plaindre de ceux avec lesquels j'ai été forcé de rompre. Je sens que quiconque est un faux ami pour moi n'en peut être un vrai pour personne.

Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie, que vous m'exhortez de reprendre. Il vient de paraître à Genève un libelle effroyable, pour lequel la dame d'Épinay a fourni des mémoires à sa manière, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter,

même en me défendant! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle pour la faire connaître autant qu'il est nécessaire en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit; mais, puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, et je dirai tout; je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je suis : le mal offusquera presque toujours le bien; et, malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire : Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.

Cher ami, j'ai le cœur oppressé, j'ai les yeux gonflés de larmes; jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre, et j'étouffe. Que ne suis-je auprès de vous! du moins je respirerais. Je vous embrasse.

LETTRE DXLII.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, 17 janvier 1765.

Votre lettre, monsieur, du 9 de ce mois, ne m'est parvenue qu'hier, et très-certainement elle avait été ouverte.

Il me semble que je ne serais pas de votre avis sur la question de porter ou de ne pas porter au conseil général les griefs de la bourgeoisie, puisqu'en supposant de la part du petit conseil le refus de la satisfaire sur ses griefs, il n'y a nul autre moyen de prouver qu'il y est obligé : car enfin de ce que des particuliers se plaignent, il ne s'ensuit pas qu'ils aient raison de se plaindre, et de ce qu'ils disent que la loi a été violée, il ne s'ensuit pas que cela soit vrai, surtout quand le conseil n'en convient pas. Je vois ici deux parties; savoir, les représentants et le petit conseil. Qui sera juge entre les deux?

D'ailleurs la grande affaire en cette occasion est d'annuler le prétendu droit négatif dans sa partie qui n'est pas légitime; et rien n'est plus important pour constater cette nullité que l'appel au conseil général. Le fait seul de cette assemblée donnerait aux représentants gain de cause, quand même leurs griefs n'y seraient pas adoptés.

Je conviens que par la diminution du nombre cette souveraine assemblée perdra peu à peu son autorité; mais cet inconvénient, peut-être inévitable, est encore éloigné, et il est bien plus grand en renonçant dès à présent aux conseils généraux. Il est certain que votre gouvernement tend rapidement à l'aristocratie héréditaire; mais il ne s'ensuit pas qu'on doive abandonner dès à présent un bon remède, et surtout s'il est unique, seulement parce qu'on prévoit qu'il perdra sa force un jour. Mille incidents peuvent d'ailleurs retarder ce pro-

grès encore; mais si le petit conseil demeure seul juge de vos griefs, en tout état de cause vous êtes perdus.

La question me paraît bien établie dans ma huitième lettre. On se plaint que la loi est transgressée. Si le conseil convient de cette transgression et la répare, tout est dit, et vous n'avez rien à demander de plus; mais s'il n'en convient pas, ou refuse de la réparer, que vous reste-t-il à demander pour l'y contraindre? un conseil général.

L'idée de faire une déclaration sommaire des griefs est excellente; mais il faut éviter de la faire d'une manière trop dure, qui mette le conseil trop au pied du mur. Demander que le jugement contre moi soit révoqué, c'est demander une chose insupportable pour eux, et aussi parfaitement inutile pour vous que pour moi. Il n'est pas même sûr que l'affirmative passât au conseil général; et ce serait m'exposer à un nouvel affront encore plus solennel. Mais demander si l'article 88 de l'ordonnance ecclésiastique ne s'applique pas aux auteurs des livres ainsi qu'à ceux qui dogmatisent de vive voix, c'est exiger une décision très-raisonnable, qui dans le droit aura la même force, en supposant l'affirmative, que si la procédure était annulée, mais qui sauve le conseil de l'affront de l'annuler ouvertement. Sauvez à vos magistrats des rétractations humiliantes, et prévenez les interprétations arbitraires pour l'avenir. Il y a cependant des points sur lesquels on doit exiger les déclarations les plus expresses; tels sont les tribu-

naux sans syndics, tels sont les emprisonnements faits d'office, etc. Laissez là, messieurs, le petit point d'honneur, et allez au solide. Voilà mon avis.

J'ai reçu les couleurs et le microscope ; mille remerciements, et à M. Deluc. N'oubliez pas, je vous supplie, de tenir une note exacte de tout. Dans celle que vous m'avez envoyée vous avez oublié la flanelle ; je vous prie de réparer cette omission.

J'ai fait donner le louis à ma voisine. Digne homme, que les bénédictions du ciel sur vous et sur votre famille augmentent de jour en jour une fortune dont vous faites un si noble usage.

Le messager doit partir la semaine prochaine. Je voudrais que vous attendissiez les occasions de vous servir de lui plutôt que d'importuner incessamment M. le trésorier pour tant de petits articles qui ne pressent point du tout, et dont l'expédition lui donne encore plus d'incommodité qu'à moi d'avantage.

Ne faites rien mettre dans la gazette. Le gazetier, vendu à mes ennemis, altèrerait infailliblement votre article, ou l'empoisonnerait dans quelque autre. D'ailleurs à quoi bon ? Que ne suis-je oublié du genre humain ! que ne puis-je, aux dépens de cette petite gloriole, qui ne me flatta de ma vie, jouir du repos que j'idolâtre, de cette paix si chère à mon cœur, et qu'on ne goûte que dans l'obscurité! Oh ! si je puis faire une fois mes derniers adieux au public!... Mais peut-être avant cet heu-

reux moment faut-il les faire à la vie. La volonté de Dieu soit faite. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de vouloir bien donner cours à cette lettre pour Chambéry. Je ne puis faire la procuration que vous demandez que dans la belle saison, voulant qu'elle soit légalisée à Yverdun ou à Neuchâtel, par des raisons que je vous expliquerai et qui n'ont aucun rapport à la chose.

LETTRE DXLIII.

A M. PICTET.

Motiers, le 19 janvier 1765.

Vous auriez toujours, monsieur, des réponses bien promptes si ma diligence à les faire était proportionnée au plaisir que je reçois de vos lettres: mais il me semble que, par égard pour ma triste situation, vous m'avez promis sur cet article une indulgence dont assurément mon cœur n'a pas besoin, mais que les tracas des faux empressés, et l'indolence de mon état me rendent chaque jour plus nécessaire. Rappelez-vous donc quelquefois, je vous supplie, les sentiments que je vous ai voués, et ne concluez rien de mon silence contre mes déclarations.

Vous aurez pu comprendre aisément, monsieur, à la lecture des *Lettres de la montagne*, combien elles ont été écrites à contre-cœur. Je n'ai jamais rempli devoir avec plus de répugnance que celui

qui m'imposait cette tâche; mais enfin c'en était un tant envers moi qu'envers ceux qui s'étaient compromis en prenant ma défense. J'aurais pu, j'en conviens, le remplir sur un autre ton; mais je n'en ai qu'un; ceux qui ne l'aiment pas ne devaient pas me forçer à le prendre. Puisqu'ils s'étudient à m'obliger de leur dire leur vérité, il faut bien user du droit qu'ils me donnent. Que je suis heureux qu'ils ne se soient pas avisés de me gâter par des caresses! Je sens bien mon cœur; j'étais perdu s'ils m'avaient pris de ce côté-là; mais je me crois à l'épreuve par celui qu'ils ont préféré.

Ce que j'ai dit est si simple, que vous ne pouvez m'en savoir aucun gré; mais vous pouvez m'en savoir un peu de ce que je n'ai pas osé dire, et vous n'ignorez pas la raison qui m'a rendu discret.

Puisque vous avez cependant, monsieur, le courage d'avouer dans ces circonstances l'amitié dont vous m'honorez, je m'en honore trop moi-même pour ne pas vous prendre au mot. Jusqu'ici je n'ai point indiscrètement parlé de notre correspondance, et je n'ai laissé voir aucune de vos lettres; mais par la permission que vous m'en donnez, j'ai montré la dernière. Par les talents qu'elle annonce, elle mérite à son auteur la célébrité; mais elle la lui mérite encore à meilleur titre par les vertus qui s'y font sentir.

LETTRE DXLIV.

A M. DU PEYROU.

Motiers, le 24 janvier 1765.

Je vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement* que je vais prendre avec la compagnie en question si l'affaire se consomme; ainsi quand elle manquerait, j'en serais très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverais des avantages solides, et une commodité très-grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à cœur, que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces messieurs, je désire, si l'entreprise se rompt, que ce ne soit pas par ma faute. Du reste, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes, je suis fort d'avis, puisqu'elles sont faites, qu'il n'en soit rien rabattu.

Je vous reconnais bien, monsieur, dans l'arrangement que vous me proposez au défaut de celui-là; mais quoique j'en sois pénétré de reconnaissance, je me reconnaîtrais peu moi-même si je pouvais l'accepter sur ce pied-là: toutefois j'y vois une ouverture pour sortir, avec votre aide, d'un furieux embarras où je suis. Car, dans l'état précaire où sont ma santé et ma vie, je mourrais dans une perplexité bien cruelle en songeant que je laisse mes papiers, mes effets, et ma gouvernante, à la merci

* Pour une édition générale de ses ouvrages.

d'un inconnu. Il y aura bien du malheur si l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et la confiance que j'ai en vous ne nous amènent pas à quelque arrangement qui contente votre cœur sans faire souffrir le mien. Quand vous serez une fois mon dépositaire universel, je serai tranquille; et il me semble que le repos de mes jours m'en sera plus doux quand je vous en serai redevable. Je voudrais seulement qu'au préalable nous puissions faire une connaissance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelqu'un ensemble? Votre bâtiment vous occupera-t-il si fort que vous ne puissiez le quitter quelques semaines, même quelques mois, si le cas y échoit? Mon cher monsieur, il faut commencer par beaucoup se connaître pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendris à penser qu'après une vie si malheureuse, peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous, et que peut-être une chaîne de traverses m'a-t-elle conduit à l'homme que la Providence appelle à me fermer les yeux. Au reste, je vous parle de mes voyages, parce qu'à force d'habitude les déplacements sont devenus pour moi des besoins. Durant toute la belle saison il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place sans me contraindre et sans souffrir.

LETTRE DXLV.

A M. LE COMTE DE B.

Motiers, le 26 janvier 1765.

Je suis pénétré, monsieur, des témoignages d'estime et de confiance dont vous m'honorez: mais, comme vous dites fort bien, laissons les compliments, et s'il est possible, allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous désirez de moi se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que madame la comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me semble, puisque vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui fera naître aisément les sujets dont il s'agit, et sur lesquels je pourrai lui présenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion. Car il arrivera de deux choses l'une: ou, m'accordant quelque confiance, elle épanchera quelquefois son honnête et vertueux cœur en m'écrivant, et alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment, autorisée par elle-même, ne pourra lui déplaire; ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle, et alors, n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue, et prépare les matières dont nous aurons à

traiter si ce texte lui agrée. Disposez de cette lettre, je vous supplie, pour la donner ou la supprimer, selon qu'il vous paraîtra plus convenable.

En vérité, monsieur, je suis enchanté de vous et de votre digne épouse. Qu'aimable et tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmants! Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connais rien de plus intéressant que le tableau de votre union, et tracé par vous-même. Toutefois voyez que, sans y songer, vous n'ayez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particulière de craindre votre éloignement. Monsieur, les cœurs sensibles sont faciles à blesser; tout les alarme, et ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux de nouveaux époux bientôt se relâchent; les témoignages d'un attachement durable fondé sur l'estime et sur la vertu sont moins frivoles et font plus d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres ; mais qu'elle voie toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, et que vous la distinguez des autres femmes par des sentiments à l'épreuve du temps. Quand une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, monsieur : vous demandez des avis pour madame la comtesse, et c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif

pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

LETTRE DXLVI.

A MADAME LA COMTESSE DE B.

Motiers, le 26 janvier 1765.

J'apprends, madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, et que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, et que vous m'en préparez même un témoignage qui me donnerait l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs *.

En voilà plus qu'il ne faut, madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple, et bien assez, j'espère, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnaissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi M. le comte de ***. J'ai pensé que l'heureux événement qui s'approche pouvait, selon vos arrangements, me mettre avec vous en correspondance; et pour un objet si respectable je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zèle avec

* La comtesse de B. avait paru souhaiter que Rousseau voulût être le parrain de l'enfant dont elle était sur le point d'accoucher.

confiance. Les devoirs de M. le comte de *** l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentiments nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisait oublier ces devoirs, vous ne les lui rappelassiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé sur la vertu peut sans danger braver l'absence, il n'a rien de la mollesse du vice; il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent, et dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse, madame, d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes, et un époux qui sait si bien en sentir le prix! Plus il aura de comparaisons à faire, plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles vous passerez un temps très-doux à vous occuper de lui, des chers gages de sa tendresse, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oserais-je, madame, me compter auprès de vous pour quelque chose? J'en ai le droit par mes sentiments: essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines; mais c'est quelque chose que les partager, et voilà ce que je ferai de tout mon cœur. Recevez, madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.

LETTRE DXLVII.

A MILORD MARÉCHAL.

26 janvier 1765.

J'espérais, Milord, finir ici mes jours en paix; je sens que cela n'est pas possible. Quoique je vive en toute sûreté dans ce pays sous la protection du roi, je suis trop près de Genève et de Berne, qui ne me laisseront point en repos. Vous savez à quel usage ils jugent à propos d'employer la religion : ils en font un gros torchon de paille enduit de boue, qu'ils me fourrent dans la bouche à toute force pour me mettre en pièces tout à leur aise, sans que je puisse crier. Il faut donc fuir malgré mes maux, malgré ma paresse; il faut chercher quelque endroit paisible où je puisse respirer. Mais où aller? Voilà, Milord, sur quoi je vous consulte.

Je ne vois que deux pays à choisir; l'Angleterre ou l'Italie. L'Angleterre serait bien plus selon mon humeur; mais elle est moins convenable à ma santé, et je ne sais pas la langue : grand inconvénient quand on s'y transplante seul. D'ailleurs il y fait si cher vivre qu'un homme qui manque de grandes ressources n'y doit point aller, à moins qu'il ne veuille s'intriguer pour s'en procurer, chose que je ne ferai de ma vie; cela est plus décidé que jamais.

Le climat de l'Italie me conviendrait fort, et mon

état, à tous égards, me le rend de beaucoup préférable. Mais j'ai besoin de protection pour qu'on m'y laisse tranquille : il faudrait que quelqu'un des princes de ce pays-là m'accordât un asile dans quelqu'une de ses maisons, afin que le clergé ne pût me chercher querelle si par hasard la fantaisie lui en prenait ; et cela ne me paraît ni bienséant à demander, ni facile à obtenir quand on ne connaît personne. J'aimerais assez le séjour de Venise, que je connais déjà ; mais quoique Jésus ait défendu la vengeance à ses apôtres, Saint-Marc ne se pique pas d'obéir sur ce point. J'ai pensé que si le roi ne dédaignait pas de m'honorer de quelque apparente commission, ou de quelque titre sans fonctions comme sans appointements, et qui ne signifiât rien que l'honneur que j'aurais d'être à lui, je pourrais sous cette sauvegarde, soit à Venise, soit ailleurs, jouir en sûreté du respect qu'on porte à tout ce qui lui appartient. Voyez, Milord, si dans cette occurrence votre sollicitude paternelle imaginerait quelque chose pour me préserver d'aller sous les plombs, ce qui serait finir assez tristement une vie bien malheureuse *. C'est

* Cette expression *sous les plombs* a fort embarrassé les éditeurs de Genève. En voici l'explication : Le palais de Saint-Marc, à Venise, est couvert de grandes lames de plomb, et l'on croyait alors communément que quand les Inquisiteurs d'état voulaient se débarrasser, sans forme de procès, d'un homme suspect, ils le faisaient renfermer dans un des cabinets pratiqués immédiatement sous ces lames, qui, devenant brûlantes par l'ardeur du soleil, donnaient au malheureux prisonnier une fièvre chaude dont il mourait en très-peu de temps. On aime à douter d'une cruauté plus atroce encore que celle de Busiris. Toujours est-il vrai qu'à Venise on ne parlait jamais de ces plombs qu'avec effroi.

une chose bien précieuse à mon cœur que le repos, mais qui me serait bien plus précieuse encore si je la tenais de vous. Au reste, ceci n'est qu'une idée qui me vient, et qui peut-être est très-ridicule. Un mot de votre part me décidera sur ce qu'il en faut penser.

LETTRE DXLVIII.

A M. BALLIÈRE.

Motiers, le 28 janvier 1765.

Deux envois de M. Duchesne, qui ont demeuré très-long-temps en route, m'ont apporté, monsieur, l'un votre lettre et l'autre votre livre * : voilà ce qui m'a fait retarder si long-temps à vous remercier de l'une et de l'autre. Que ne donnerais-je pas pour avoir pu consulter votre ouvrage ou vos lumières, il y a dix ou douze ans, lorsque je travaillais à rassembler les articles mal digérés que j'avais faits pour l'Encyclopédie! Aujourd'hui que cette collection est achevée, et que tout ce qui s'y rapporte est entièrement effacé de mon esprit, il n'est plus temps de reprendre cette longue et ennuyeuse besogne, malgré les erreurs et les fautes dont elle fourmille. J'ai pourtant le plaisir de sentir quelquefois que j'étais, pour ainsi dire, à la piste de vos découvertes, et qu'avec un peu plus d'étude et de méditation j'aurais pu peut-être en

* Un exemplaire de la Théorie de la musique.

atteindre quelques unes. Car, par exemple, j'ai très-bien vu que l'expérience qui sert de principe à M. Rameau n'est qu'une partie de celle des aliquotes, et que c'est de cette dernière, prise dans sa totalité, qu'il faut déduire le système de notre harmonie; mais je n'ai eu du reste que des demilueurs qui n'ont fait que m'égarer. Il est trop tard pour revenir maintenant sur mes pas, et il faut que mon ouvrage reste avec toutes ses fautes, ou qu'il soit refondu dans une seconde édition par une meilleure main. Plût à Dieu, monsieur, que cette main fût la vôtre! vous trouveriez peut-être assez de bonnes recherches toutes faites pour vous épargner le travail du manœuvre, et vous laisser seulement celui de l'architecte et du théoricien.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

LETTRE DXLIX.

A M. DU PEYROU.

Motiers, le 31 janvier 1765.

Voici, monsieur, deux exemplaires de la pièce que vous avez déjà vue, et que j'ai fait imprimer à Paris *. C'était la meilleure réponse qu'il me convenait d'y faire.

Voici aussi la procuration sur votre dernier modèle : je doute qu'elle puisse avoir son usage.

* Le libelle intitulé, *Sentiment des citoyens.*

Pourvu que ce ne soit ni votre faute ni la mienne, il importe peu que l'affaire se rompe; naturellement je dois m'y attendre, et je m'y attends.

Voici enfin la lettre de M. de Buffon, de laquelle je suis extrêmement touché. Je veux lui écrire, mais la crise horrible où je suis ne me le permettra pas si tôt. Je vous avoue cependant que je n'entends pas bien le conseil qu'il me donne de ne pas me mettre à dos M. de Voltaire; c'est comme si l'on conseillait à un passant, attaqué dans un grand chemin, de ne pas se mettre à dos le brigand qui l'assassine. Qu'ai-je fait pour m'attirer les persécutions de M. de Voltaire? et qu'ai-je à craindre de pire de sa part? M. de Buffon veut-il que je fléchisse ce tigre altéré de mon sang? Il sait bien que rien n'apaise ni ne fléchit jamais la fureur des tigres. Si je rampais devant Voltaire, il en triompherait sans doute, mais il ne m'en égorgerait pas moins. Des bassesses me déshonoreraient, et ne me sauveraient pas. Monsieur, je sais souffrir; j'espère apprendre à mourir; et qui sait cela n'a jamais besoin d'être lâche.

Il a fait jouer les pantins de Berne à l'aide de son ame damnée le jésuite Bertrand : il joue à présent le même jeu en Hollande. Toutes les puissances plient sous l'ami des ministres tant politiques que presbytériens. A cela que puis-je faire? Je ne doute presque pas du sort qui m'attend sur le canton de Berne, si j'y mets les pieds; cependant j'en aurai le cœur net, et je veux voir jusqu'où, dans ce siècle aussi doux qu'éclairé, la philosophie et l'hu-

manité seront poussées. Quand l'inquisiteur Voltaire m'aura fait brûler, cela ne sera pas plaisant pour moi, je l'avoue; mais avouez aussi que, pour la chose, cela ne saurait l'être plus.

Je ne sais pas encore ce que je deviendrai cet été. Je me sens ici trop près de Genève et de Berne pour y goûter un moment de tranquillité. Mon corps y est en sûreté, mais mon ame y est incessamment bouleversée. Je voudrais trouver quelque asile où je pusse au moins achever de vivre en paix. J'ai quelque envie d'aller chercher en Italie une inquisition plus douce, et un climat moins rude. J'y suis désiré, et je suis sûr d'y être accueilli. Je ne me propose pourtant pas de me transplanter brusquement, mais d'aller seulement reconnaître les lieux, si mon état me le permet, et qu'on me laisse les passages libres, de quoi je doute. Le projet de ce voyage trop éloigné ne me permet pas de songer à le faire avec vous, et je crains que l'objet qui me le faisait surtout désirer ne s'éloigne. Ce que j'avais besoin de connaître mieux n'était assurément pas la conformité de nos sentiments et de nos principes, mais celle de nos humeurs, dans la supposition d'avoir à vivre ensemble comme vous aviez eu l'honnêteté de me le proposer. Quelque parti que je prenne, vous connaîtrez, monsieur, je m'en flatte, que vous n'avez pas mon estime et ma confiance à demi; et, si vous pouvez me prouver que certains arrangements ne vous porteront pas un notable préjudice, je vous remettrai, puisque vous le voulez bien, l'embarras

de tout ce qui regarde tant la collection de mes écrits que l'honneur de ma mémoire; et, perdant toute autre idée que de me préparer au dernier passage, je vous devrai avec joie le repos du reste de mes jours.

J'ai l'esprit trop agité maintenant pour prendre un parti; mais, après y avoir mieux pensé, quelque parti que je prenne, ce ne sera point sans en causer avec vous, et sans vous faire entrer pour beaucoup dans mes résolutions dernières. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DL.

A M. SAINT-BOURGEOIS.

Motiers, le 2 février 1765.

J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 janvier, l'écrit que vous avez pris la peine d'y joindre. Je vous remercie de l'une et de l'autre.

Vous m'assurez qu'un grand nombre de lecteurs me traitent d'homme plein d'orgueil, de présomption, d'arrogance; vous avez soin d'ajouter que ce sont là leurs propres expressions. Voilà, monsieur, de fort vilains vices dont je dois tâcher de me corriger. Mais sans doute ces messieurs, qui usent si libéralement de ces termes, sont eux-mêmes si remplis d'humilité, de douceur et de modestie, qu'il n'est pas aisé d'en avoir autant qu'eux.

Je vois, monsieur, que vous avez de la santé, du loisir, et du goût pour la dispute: je vous en fais mon compliment; et pour moi, qui n'ai rien de tout cela, je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DLI.

A M. PAUL CHAPPUIS.

Motiers, le 2 février 1765.

J'ai lu, monsieur, avec grand plaisir la lettre dont vous m'avez honoré le 18 janvier. J'y trouve tant de justesse, de sens, et une si honnête franchise, que j'ai regret de ne pouvoir vous suivre dans les détails où vous y êtes entré. Mais, de grace, mettez-vous à ma place; supposez-vous malade, accablé de chagrins, d'affaires, de lettres, de visites, excédé d'importuns de toute espèce qui, ne sachant que faire de leur temps, absorberaient impitoyablement le vôtre, et dont chacun voudrait vous occuper de lui seul et de ses idées. Dans cette position, monsieur, car c'est la mienne, il me faudrait dix têtes, vingt mains, quatre secrétaires, et des jours de quarante-huit heures pour répondre à tout; encore ne pourrais-je contenter personne, parce que souvent deux lignes d'objections demandent vingt pages de solutions.

Monsieur, j'ai dit ce que je savais, et peut-être ce que je ne savais pas; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'en sais pas davantage: ainsi je ne ferais

plus que bavarder; il vaut mieux me taire. Je vois que la plupart de ceux qui m'écrivent pensent comme moi sur quelques points, et différemment sur d'autres: tous les hommes en sont à peu près là; il ne faut point se tourmenter de ces différences inévitables, surtout quand on est d'accord sur l'essentiel, comme il me paraît que nous le sommes vous et moi.

Je trouve les chefs auxquels vous réduisez les éclaircissements à demander au conseil assez raisonnables. Il n'y a que le premier qu'il faut retrancher comme inutile, puisque, ne voulant jamais rentrer dans Genève, il m'est parfaitement égal que le jugement rendu contre moi soit ou ne soit pas redressé. Ceux qui pensent que l'intérêt ou la passion m'a fait agir dans cette affaire, lisent bien mal le fond de mon cœur. Ma conduite est une, et n'a jamais varié sur ce point: si mes contemporains ne me rendent pas justice en ceci, je m'en console en me la rendant à moi-même, et je l'attends de la postérité.

Bonjour, monsieur. Vous croyez que j'ai fait avec vous en finissant ma lettre; point du tout: ayant oublié votre adresse, il faut maintenant la retourner chercher dans votre première lettre, perdue dans cinq cents autres, où il me faudra peut-être une demi-journée pour la trouver. Ce qui achève de m'étourdir est que je manque d'ordre: mais le découragement et la paresse m'absorbent, m'anéantissent, et je suis trop vieux pour me corriger de rien. Je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE DLII.

A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN.

Motiers, le 3 février 1765.

Au milieu des soins que vous donne, madame, le zèle pour votre famille, et au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous pressentez les nouveaux dangers où vont me replonger les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aie osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, madame; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excitée les *Lettres de la montagne*. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-insultants: je ne serais pas surpris qu'on me fit un mauvais parti sur leurs terres, lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du roi pour m'y laisser en sûreté. Le conseil de Genève, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour, et d'achever de m'écraser, s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, et que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérais du moins plus d'humanité du côté de la France: mais j'avais tort; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti est pris, madame; je laisserai tout faire, tout dire, et

je me tairai : ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix ici. Je suis trop près de Genève et de Berne. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite et me travaille chaque jour davantage. Si je n'espérais la trouver à la fin, je sens que ma constance achèverait de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie, dont le climat et l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France et qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là pour y chercher un gîte paisible; et si je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chère idole de mon cœur, où te trouverai-je? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne troubla jamais celui de personne? Je ne serais pas surpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs, et je ne doute point que je n'y fusse accueilli avec plus d'humanité et d'équité que chez les chrétiens.

On vous dit donc, madame, que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du général Paoli, et que j'ai donné dans le piége. Ceux qui disent cela ne font guère plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre, voici ce qui m'est arrivé. Un chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Genève, et qui dit venir de l'Italie, est venu me voir il y a quinze jours, de la part du général Paoli, faisant beaucoup l'empressé des com-

missions dont il se disait chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, et m'étalant, d'un air important, d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque pièce qu'il me montrait, il était tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même pièce, et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifiait d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, et qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il voulait continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces messieurs dont vous me parlez* ont de la santé, du pain, du repos; ils ont la tête libre, et le cœur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer et travailler à leur aise. Selon toute apparence les troupes françaises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes; et, s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je désire passionnément voir une législation de leur façon; mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourraient lui don-

* Helvétius et Diderot, auxquels les Corses, disait-on, s'étaient adressés pour avoir un plan de législation.

ner en Corse, car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides, et très-chastes, qui pis est.

Que mon ouvrage projeté n'aille pas, madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, et tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de mai, et revenir au mois de septembre.

LETTRE DLIII.

A MADAME GUYENET.

Motiers, le 6 février 1765.

Que j'apprenne à ma bonne amie mes bonnes nouvelles. Le 22 janvier, on a brûlé mon livre à La Haye; on doit aujourd'hui le brûler à Genève; on le brûlera, j'espère, encore ailleurs. Voilà, par le froid qu'il fait, des gens bien brûlants. Que de feux de joie brillent à mon honneur dans l'Europe! Qu'ont donc fait mes autres écrits pour n'être pas aussi brûlés? et que n'en ai-je à faire brûler encore! Mais j'ai fini pour ma vie; il faut savoir mettre des bornes à son orgueil. Je n'en mets point à mon attachement pour vous, et vous voyez qu'au milieu de mes triomphes je n'oublie pas mes amis. Augmentez-en bientôt le nombre, chère Isabelle, j'en attends l'heureuse nouvelle avec la plus vive

impatience. Il ne manque plus rien à ma gloire; mais il manque à mon bonheur d'être grand-papa*.

LETTRE DLIV.

A MADAME DE CHENONCEAUX.

Motiers, le 6 février 1765.

Je suis entraîné, madame, dans un torrent de malheurs qui m'absorbe et m'ôte le temps de vous écrire. Je me soutiens cependant assez bien. Je n'ai plus de tête; mais mon cœur me reste encore.

Faites-moi l'amitié, madame, de faire tenir cette lettre à M. l'abbé de Mably, et de me faire passer sa réponse aussitôt qu'il se pourra. On fait circuler sous son nom, dans Genève, une lettre avec laquelle on achève de me traîner par les boues, et toujours vers le bûcher. Je serais sûr que cette lettre n'est pas de lui, par cela seul qu'elle est lourdement écrite; j'en suis encore plus sûr, parce qu'elle est basse et malhonnête. Mais à Genève, où l'on se connaît aussi mal en style qu'en procédés, le public s'y trompe. Je crois qu'il est bon qu'on le désabuse, autant pour l'honneur de M. l'abbé de Mably que pour le mien.

* Madame Guyenet appelait Rousseau son papa.

LETTRE DLV.

A M. L'ABBÉ DE MABLY.

Motiers, le 6 février 1765.

Voici, monsieur, une lettre qu'on vous attribue, et qui circule dans Genève à la faveur de votre nom. Daignez me marquer, non ce que j'en dois croire, mais ce que j'en dois dire, car je n'en puis parler comme j'en pense que quand vous m'y aurez autorisé.

Si mes malheurs ne vous ont point fait oublier nos anciennes liaisons, et l'amitié dont vous m'honorâtes, conservez-la, monsieur, à un homme qui n'a point mérité de la perdre, et qui vous sera toujours attaché *.

* A la suite de cette lettre, Rousseau a transcrit celle qui est attribuée à l'abbé de Mably. Elle est du 11 janvier 1765, et l'extrait lui en fut envoyé de Genève, le 4 février suivant, par un anonyme. Voici cet extrait :

« Une chose qui me fâche beaucoup, c'est la lecture que je viens « de faire des *Lettres de la montagne ;* et voilà toutes mes idées bou- « leversées sur le compte de Rousseau. Je le croyais honnête homme ; « je croyais que sa morale était sérieuse, qu'elle était dans son « cœur, et non pas au bout de sa plume. Il me fait prendre malgré « moi une autre façon de penser, et j'en suis affligé. S'il s'était « borné à prétendre que son déisme est un bon christianisme, et « qu'on a eu tort de brûler son livre et de décréter sa personne, « on pourrait rire de ses sophismes, de ses paralogismes, et de ses « paradoxes, et on aurait dit qu'il est fâcheux que l'homme le plus « éloquent de son siècle n'ait pas le sens commun. Mais cet homme « finit par être une espèce de conjuré. Est-ce Érostrate qui veut « brûler le temple d'Éphèse ? est-ce un Gracchus ? Je sais bien que « les trois dernières lettres, dans lesquelles Rousseau attaque votre

LETTRE DLVI.

A M. D***.

Motiers, le 7 février 1765.

Je ne doute point, monsieur, qu'hier, jour de Deux-cents, on n'ait brûlé mon livre à Genève; du moins toutes les mesures étaient prises pour cela. Vous aurez su qu'il fut brûlé le 22 à La Haye. Rey me marque que l'inquisiteur * a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, et que le ministre Chais, de Genève, s'est donné de grands mouvements. Au

« gouvernement, ne sont remplies que de déclamations et de mau-
« vais raisonnements; mais il est à craindre que tout cela ne paraisse
« très-juste, très-sage et très-raisonnable à des têtes échauffées, et
« qui ne savent pas juger et goûter leur bonheur. Je croirais que
« votre gouvernement est aussi bon qu'il peut l'être, eu égard à sa
« situation; et, dans ce cas, c'est un crime que d'en troubler l'har-
« monie. J'espère que cette affaire n'aura aucune suite fâcheuse;
« et l'excellente tête qui a fait les *Lettres de la campagne* a sans doute
« tout ce qu'il faut pour entretenir l'ordre au milieu de la fermen-
« tation, ouvrir les yeux du peuple, et lui faire connaître ses er-
« reurs, ou plutôt celles de Rousseau. Que voulez-vous! il n'est
« point de bonheur parfait pour les hommes, ni de gouvernement
« sans inconvénient. La liberté veut être achetée; elle est exposée
« à des moments d'agitation et d'inquiétude. Malgré cela, elle vaut
« mieux que le despotisme. Je vous demanderais pardon, madame,
« de vous parler si gravement, si vous étiez Parisienne; mais vous
« êtes Génevoise, et des choses sérieuses vous plaisent plus que nos
« colifichets. »

L'anonyme avait accompagné cet envoi du billet suivant:

« O toi, le plus vertueux et le plus modeste de tous les hommes,
« surtout pour les statues et les médailles, juge à présent lequel les
« mérite le mieux de celui-ci ou de toi! » (*Note de du Peyrou.*)

* Voltaire.

surplus, on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret et de diligence; car le comte de B***, qui m'écrivit peu de jours auparavant, n'en savait rien. Vous me direz: Pourquoi ne l'a-t-il pas empêché au moment de l'exécution? Monsieur, j'ai partout des amis puissants, illustres, et qui, j'en suis très-sûr, m'aiment de tout leur cœur; mais ce sont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire, mes ennemis sont ardents, adroits, intrigants, rusés, infatigables pour nuire, et qui manœuvrent toujours sous terre, comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner; ce monde est fait pour les méchants.

Je suis très-sûr qu'à moins que je ne lui survive, je serai persécuté jusqu'à la mort.

Je ne digère point que M. de Buffon suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh! qu'ai-je donc fait pour cela? Si l'on parle trop de moi, ce n'est pas ma faute; je me passerais d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de Buffon tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera; et, en attendant que je sois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous supplie, de tous les sentiments dont vous me savez pénétré pour lui.

M. Vernes désavoue hautement, et avec horreur,

le libelle où j'ai mis son nom. Il m'a écrit là-dessus une lettre honnête, à laquelle j'ai répondu sur le même ton, offrant de contribuer, autant qu'il me serait possible, à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyais être que l'ouvrage était de lui, certains faits récents me font soupçonner qu'il pourrait bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste, l'imprimé de Paris s'est très-promptement et très-singulièrement répandu à Genève. Plusieurs particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots, écrits d'une main de femme, *Lisez, bonnes gens!* Je donnerais tout au monde pour savoir qui est cette aimable femme qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, et qui sait marquer son indignation en termes si brefs et si pleins d'énergie.

J'avais bien prévu, monsieur, que votre calcul ne serait pas admissible, et qu'auprès d'un homme que vous aimez votre cœur ferait déraisonner votre tête en matière d'intérêt. Nous causerons de cela plus à notre aise, en herborisant cet été; car loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuise pas. Au reste, je vous dirai que je sens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événements, qui devaient achever de m'accabler, m'ont, je ne sais comment, rendu tranquille, et même assez gai. Il me semble que je donnais trop d'importance à des jeux d'enfants. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si niais

et de si bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte: les hommes n'y peuvent plus rien, et je ne regarde plus tous ces tas de magistrats si barbares que comme autant de vers qui s'amusent à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser; et, si l'amitié peut la réchauffer encore, vous serez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour, monsieur.

LETTRE DLVII.

A M. MOULTOU.

A Motiers, le 7 février 1765.

Cher ami, comptons donc désormais l'un sur l'autre, et que notre confiance soit à l'épreuve de l'éloignement, du silence, et de la froideur d'une lettre; car quoiqu'on ait toujours le même cœur, on n'est pas toujours de la même humeur. Votre état me touche vivement: qui doit mieux sentir vos peines, que moi qui vous aime? et qui doit mieux compatir aux maux de votre père, que moi qui en sens si souvent de pareils? J'ai dans ce moment une attaque qui n'est pas légère: jugez au milieu de tout le reste!

Oui, je vous désire hors de Genève. Je doute que

la plus pure vertu pût s'y conserver toujours telle, surtout parmi l'ordre de gens avec qui vous vivez. Jugez de leur parti par leurs manœuvres; ils ont toutes celles du crime; ils ne travaillent que sous terre, comme les taupes; leurs procédés sont aussi noirs que leurs cœurs. J'ai reçu avant-hier une lettre anonyme, où l'on me faisait, d'un air de triomphe, l'extrait d'une prétendue lettre de l'abbé de Mably, que l'abbé de Mably n'a très-sûrement jamais écrite. Cette lettre est lourde et maladroite; elle sent le terroir, elle est malhonnête et basse à la manière de ces messieurs. On y dit d'un ton de sixième: Est-ce Érostrate qui veut brûler le temple d'Ephèse? est-ce un Gracchus? etc. Cependant, au nom de l'abbé de Mably, voilà, j'en suis sûr, tout votre Deux-cents à genoux, tous vos bourgeois pris pour dupes. Ils ne résistent jamais à la fausse autorité des noms; on a beau les tromper tous les jours, ils ne voient jamais qu'on les trompe.

En faisant imprimer à Paris la lettre de M. Vernes, j'ai bien eu soin de relever par une note l'endroit qu'il prétendait vous regarder. Je n'ai pas besoin qu'on me dise ces choses-là; je les sens d'avance. Il m'a écrit une lettre honnête, je lui ai répondu poliment. S'il désavoue la pièce en termes convenables, et qu'il s'en tienne là, je ne répliquerai rien, car je suis las de querelles: mais s'il s'avise de faire le mauvais, nous verrons. Il sera difficile de prouver juridiquement qu'il est auteur de la pièce; cependant je me crois en état de pousser les indices si près de la preuve, que le public n'en doutera

pas plus que moi. Vous êtes très à portée de m'aider dans ces recherches, et cela bien secrètement. Cependant, si les perquisitions sur ce point sont difficiles, il n'en est pas de même sur les propos qu'il tenait publiquement et sans mesure lorsque l'ouvrage parut : là-dessus il vous est très-aisé d'avoir des faits, des discours articulés, avec les circonstances des lieux, des temps, des personnes. Faites ces recherches avec soin, je vous en prie ; ou si vous partez, chargez de ce soin quelqu'un de vos amis ou des miens ; quelqu'un sur qui vous puissiez compter, et qu'il n'est pas même nécessaire que je connaisse, puisqu'il peut m'envoyer, sans signer, les faits qu'il aura ramassés : mais il faudrait se servir d'une voie sûre, ou garder un double de ce qu'on m'envoie, pour me le renvoyer au besoin par duplicata. Ces recherches peuvent m'être très-importantes. J'espère cependant qu'elles seront superflues ; car, encore un coup, je suis bien résolu de n'en faire usage qu'à la dernière extrémité, et s'il me pousse contre le mur. Autrement, je resterai en repos, cela est sûr.

Écrivez-moi avant votre départ. J'espère que vous m'écrirez aussi de Montpellier, et que vous m'y donnerez votre adresse et des nouvelles de votre digne père. Vous savez qu'on vient de brûler mon livre à La Haye ; c'est le ministre Chais et l'inquisiteur Voltaire qui ont arrangé cela ; Rey me le marque. Il ajoute que dans le pays tout le monde est d'un étonnement sans égal de cette belle expédition : pour moi, ces choses-là ne m'étonnent plus,

mais elles me font toujours rire. Je parierais ma tête qu'hier votre Deux-cents en a fait autant.

Si vous pouvez m'envoyer un exemplaire du libelle, de l'impression de Genève, vous me ferez plaisir. Je n'ai plus le mien, l'ayant envoyé à Paris.

En ce moment, ce qu'on m'écrit de Vernes me fait douter si peut-être l'ouvrage ne serait point d'un autre, qui aurait pris toutes ses mesures pour le lui faire attribuer. Que ne donnerais-je point pour savoir la vérité!

Je sais des gens qui auraient grand besoin d'une plume, et je sais un homme bien digne de la leur fournir. Il le pourrait sans se compromettre; et puisqu'il aime la vertu, jamais il n'en aurait fait un plus bel acte.

LETTRE DLVIII.

A M. LE NIEPS.

Motiers, le 8 février 1765.

Je commençais à être inquiet de vous, cher ami; votre lettre vient bien à propos me tirer de peine. La violente crise où je suis me force à ne vous parler, dans celle-ci, que de moi. Vous aurez vu qu'on a brûlé le 22 mon livre à La Haye. Rey me marque que le ministre Chais s'est donné beaucoup de mouvements, et que l'inquisiteur Voltaire a écrit beaucoup de lettres pour cette affaire. Je pense qu'avant-hier le Deux-cents en a fait autant

à Genève, du moins tout était préparé pour cela. Toutes ces brûleries sont si bêtes, qu'elles ne font plus que me faire rire. Je vous envoie ci-joint copie d'une lettre* que j'écrivis avant-hier là-dessus à une jeune femme qui m'appelle son papa. Si la lettre vous paraît bonne, vous pouvez la faire courir, pourvu que les copies soient exactes.

Prévoyant les chagrins sans nombre que m'attirerait mon dernier ouvrage, je ne le fis qu'avec répugnance, malgré moi, et vivement sollicité. Le voilà fait, publié, brûlé. Je m'en tiens-là. Non-seulement je ne veux plus me mêler des affaires de Genève, ni même en entendre parler; mais, pour le coup, je quitte tout-à-fait la plume, et soyez assuré que rien au monde ne me la fera reprendre. Si l'on m'eût laissé faire, il y a long-temps que j'aurais pris ce parti; mais il est pris si bien que, quoi qu'il arrive, rien ne m'y fera renoncer. Je ne demande au ciel que quelque intervalle de paix jusqu'à ma dernière heure, et tous mes malheurs seront oubliés; mais, dût-on me poursuivre jusqu'au tombeau, je cesse de me défendre. Je ferai comme les enfants et les ivrognes, qui se laissent tomber tout bonnement quand on les pousse, et ne se font aucun mal; au lieu qu'un homme qui veut se roidir n'en tombe pas moins, et se casse une jambe ou un bras par-dessus le marché.

On répand donc que c'est l'inquisiteur qui m'a écrit au nom des Corses, et que j'ai donné dans un piége si subtil. Ce qui me paraît ici tout-à-fait

* C'est celle à madame Guyenet, du 6 février, n° DLIII.

bon est que l'inquisiteur trouve plaisant de se faire passer pour faussaire, pourvu qu'il me fasse passer pour dupe. Supposons que ma stupidité fût telle que, sans autre information, j'eusse pris cette prétendue lettre pour argent comptant, est-il concevable qu'une pareille négociation se fût bornée à cette unique lettre, sans instructions, sans éclaircissements, sans mémoires, sans précis d'aucune espèce? ou bien M. de Voltaire aura-t-il pris la peine de fabriquer aussi tout cela? Je veux que sa profonde érudition ait pu tromper, sur ce point, mon ignorance; tout cela n'a pu se faire au moins sans avoir de ma part quelque réponse, ne fût-ce que pour savoir si j'acceptais la proposition. Il ne pouvait même avoir que cette réponse en vue pour attester ma crédulité; ainsi son premier soin a dû être de se la faire écrire: qu'il la montre, et tout sera dit.

Voyez comment ces pauvres gens accordent leurs flûtes. Au premier bruit d'une lettre que j'avais reçue, on y mit aussitôt pour emplâtre que messieurs Helvétius et Diderot en avaient reçu de pareilles. Que sont maintenant devenues ces lettres? M. de Voltaire a-t-il aussi voulu se moquer d'eux? Je ris toujours de vos Parisiens, de ces esprits si subtils, de ces jolis faiseurs d'épigrammes, que leur Voltaire mène incessamment avec des contes de vieilles, qu'on ne ferait pas croire aux enfants. J'ose dire que ce Voltaire lui-même, avec tout son esprit, n'est qu'une bête, un méchant très-maladroit. Il me poursuit, il m'écrase, il me persécute, et

peut-être me fera-t-il périr à la fin : grande merveille, avec cent mille livres de rente, tant d'amis puissants à la cour, et tant de si basses cajoleries contre un pauvre homme dans mon état! J'ose dire que si Voltaire, dans une situation pareille à la mienne, osait m'attaquer, et que je daignasse employer contre lui ses propres armes, il serait bientôt terrassé. Vous allez juger de la finesse de ses piéges par un fait qui peut-être a donné lieu au bruit qu'il a répandu, comme s'il eût été sûr d'avance du succès d'une ruse bien conduite.

Un chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Genève, et dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du général Paoli, faisant beaucoup l'empressé des commissions dont il se disait chargé près de moi; mais me disant au fond très-peu de chose, et m'étalant d'un air important d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque pièce qu'il me montrait, il était tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même pièce, et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifiait d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, et qu'il n'a voulu ni se nommer ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il voulait continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici dix ou douze jours sans me revenir voir.

Tout cela peut être une chose fort simple. Peut-

être, ayant quelque envie de me voir, n'a-t-il cherché qu'un prétexte pour s'introduire, et peut-être est-ce un galant homme, très-bien intentionné, et qui n'a d'autre tort, dans ce fait, que d'avoir fait un peu trop l'empressé pour rien. Mais comme tant de malheurs doivent m'avoir appris à me tenir sur mes gardes, vous m'avouerez que si c'est un piége, il n'est pas fin.

M. Vernes m'a écrit une lettre honnête pour désavouer avec horreur le libelle. Je lui ai répondu très-honnêtement, et je me suis obligé de contribuer, autant qu'il m'est possible, à répandre son désaveu, dans le doute que quelqu'un plus méchant que lui ne se cache sous son manteau.

LETTRE DLIX.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 10 février 1765.

L'orage nouveau qui m'entraîne et me submerge ne me laisse pas un moment de paix pour écrire à l'aimable Marianne; mais rien ne m'ôtera ceux que je consacre à penser à elle, et à faire d'un si doux souvenir une des consolations de ma vie.

Prêt à faire partir ce mot, je reçois votre lettre; j'en avais besoin, j'étais en peine de vous. Puisque vous voilà rétablie, j'aime mieux qu'il y ait eu de l'altération dans votre corps que dans votre cœur; le mien, quoique vous en disiez, est pour vous

toujours le même; et si tant d'atteintes cruelles le forcent à se concentrer plus en dedans, il y nourrit toutes les affections qui lui sont chères. Vous avez un ami bien malheureux, mais vous l'avez toujours.

. . . .

. . . .

. . . . Je ne cache point ma faiblesse en vous écrivant; vous sentez ce que cela veut dire.

LETTRE DLX.

A MILORD MARÉCHAL.

Motiers, le 11 février 1765.

Vous savez, Milord, une partie de ce qui m'arrive, la brûlerie de La Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Genève; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constants, une animosité si universelle, commençaient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille, et même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du roi et à la vôtre, ma personne est en sûreté contre leurs atteintes; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, et ils me le font bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affaiblit et s'altère, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre dernière lettre et le billet que vous avez écrit pour la

communauté de Couvet. Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez : je n'en dirais pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet, malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourments de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez, et à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me serait cher s'il voulait seulement ne pas repousser mon zèle ! mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux ; et, dans l'occasion, ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter sans cesse au même prix ! Ma bonne sœur Émetulla, conservez-moi soigneusement notre père : si je le perdais, je serais le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aie fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée ? Non, Milord, j'étais si parfaitement là-dessus dans vos sentiments, sans les connaître, que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se présentèrent, et à Du Peyrou, qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition est venue d'eux, et je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien ; et, quoi qu'il arrive, on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus, qui, après tout, me nuira moins qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq

ou six cent mille francs que j'y aurais fait entrer de cette manière, et qu'on ne refusera peut-être pas si dédaigneusement ailleurs. Mais s'il arrivait, contre toute attente, que la permission fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en serais touché comme si personne n'y gagnait que moi seul, et que je m'attacherais au pays pour le reste de ma vie. . . . .

Comme probablement cela n'arrivera pas, et que le voisinage de Genève me devient de jour en jour plus insupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix. Il ne me reste à choisir que deux asiles, l'Angleterre ou l'Italie : mais l'Angleterre est trop éloignée ; il y fait trop cher vivre, et mon corps ni ma bourse n'en supporteraient pas le trajet. Reste l'Italie, et surtout Venise, dont le climat et l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse ; mais saint Marc, quoique apôtre, ne pardonne guère, et j'ai bien dit du mal de ses enfants. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les risques ; car j'aime encore mieux la prison et la paix, que la liberté et la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre ; je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus rassis. Un peu de vos conseils me serait bien nécessaire ; car je suis si malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné, *deteriora sequor*.

LETTRE DLXI.

A M. DELEYRE.

Motiers, le 11 février 1765.

Je répondis, cher Deleyre, à votre lettre (n° 4) par un gentilhomme écossais nommé M. Boswell, qui, devant s'arrêter à Turin, n'arrivera peut-être pas à Parme aussitôt que cette lettre. Mais une bévue que j'ai faite est d'avoir mis ma lettre ouverte dans celle que je lui écrivis en la lui adressant à Genève. Il m'en a remercié comme d'une marque de confiance : il se trompe, ce n'est qu'une marque d'étourderie. J'espère, au reste, que le mal ne sera pas grand; car quoique je ne me souvienne pas de ce que contenait ma lettre, je suis sûr de n'avoir aucun secret qui craigne les yeux d'un tiers.

Vous ne sauriez avoir d'idée de l'orage qu'excite contre moi la publication des *Lettres écrites de la montagne*. C'est une défense que je devais à mes anciens concitoyens, et que je me devais à moi-même : mais comme j'aime encore mieux mon repos que ma justification, ce sera mon dernier écrit, quoi qu'il arrive. Si je puis faire le recueil général que je projette, je finirai par là, et, graces au ciel, le public n'entendra plus parler de moi. Si M. Boswell était parti d'ici huit jours plus tard, je lui aurais remis pour vous un exemplaire de ce dernier écrit,

qui, au reste, n'intéresse que Genève et les Genevois; mais je ne le reçus qu'après son départ.

Une amie de M. l'abbé de Condillac et de moi me marqua de Paris sa maladie et sa guérison dans la même lettre: ce qui me sauva l'inquiétude d'apprendre la première nouvelle avant l'autre. Je vois cependant, en reprenant votre lettre, que vous m'aviez marqué cette première nouvelle, mais dans le post-scriptum, si séparé du reste, et en si petit caractère, qu'il m'avait échappé dans une fort grande lettre que je ne pus lire que très à la hâte dans la circonstance où je la reçus. La même amie me marque qu'il doit retourner en France l'année prochaine, et que peut-être aurai-je le plaisir de le voir. Ainsi soit-il.

Je savais déjà par les bruits publics ce que je savais des triomphes du jongleur Tronchin dans votre cour. La pierre renchérira s'il faut un buste à chaque inoculateur de la petite-vérole; et je trouve que l'abbé Condillac méritait mieux ce buste pour l'avoir gagnée, que lui pour l'avoir guérie.

Donnez-moi de vos nouvelles, cher Deleyre, et de celles de madame Deleyre. Vous m'apprenez à connaître cette digne femme, et à vous aimer autant de votre attachement pour elle, que je vous en blâmais avant votre mariage, quand je ne la connaissais pas. C'est une réparation dont elle doit être contente, que celle que la vertu arrache à la vérité. Je vous embrasse.

LETTRE DLXII.

A M. DU PEYROU.

Motiers, le 14 février 1765.

Voici, monsieur, le projet que vous avez pris la peine de me dresser : sur quoi je ne vous dis rien, par la raison que vous savez. Je vous prie, si cette affaire doit se conclure, de vouloir bien décider de tout à votre volonté; je confirmerai tout, car pour moi j'ai maintenant l'esprit à mille lieues de là; et, sans vous, je n'irais pas plus loin, par le seul dégoût de parler d'affaires. Si ce que les associés disent dans leur réponse, article premier, de mon *Ouvrage sur la Musique*, s'entend du *Dictionnaire*, je m'en rapporte là-dessus à la réponse verbale que je leur ai faite. J'ai sur cette compilation des engagements antérieurs qui ne me permettent plus d'en disposer; et s'il arrivait que, changeant de pensée, je le comprisse dans mon recueil, ce que je ne promets nullement, ce ne serait qu'après qu'il aurait été imprimé à part par le libraire auquel je suis engagé.

Vous ne devez point, s'il vous plaît, passer outre, que les associés n'aient le consentement formel du Conseil d'état, que je doute fort qu'ils obtiennent. Quant à la permission qu'ils ont demandée à la cour, je doute encore plus qu'elle leur soit accordée. Milord Maréchal connaît là-dessus mes inten-

tions; il sait que non-seulement je ne demande rien, mais que je suis très-déterminé à ne jamais me prévaloir de son crédit à la cour, pour y obtenir quoi que ce puisse être, relativement au pays où je vis, qui n'ait pas l'agrément du gouvernement particulier du pays-même. Je n'entends me mêler en aucune façon de ces choses-là, ni traiter qu'elles ne soient décidées.

Depuis hier que ma lettre est écrite, j'ai la preuve de ce que je soupçonnais depuis quelques jours, que l'écrit de Vernes trouvait ici parmi les femmes autant d'applaudissement qu'il a causé d'indignation à Genève et à Paris, et que trois ans d'une conduite irréprochable sous leurs yeux mêmes ne pouvaient garantir la pauvre mademoiselle Le Vasseur de l'effet d'un libelle venu d'un pays où ni moi ni elle n'avons vécu. Peu surpris que ces viles ames ne se connaissent pas mieux en vertu qu'en mérite, et se plaisent à insulter aux malheureux, je prends enfin la ferme résolution de quitter ce pays, ou du moins ce village, et d'aller chercher une habitation où l'on juge les gens sur leur conduite, et non sur les libelles de leurs ennemis. Si quelque autre honnête étranger veut connaître Motiers, qu'il y passe, s'il peut, trois ans, comme j'ai fait, et puis qu'il en dise des nouvelles.

Si je trouvais à Neuchâtel ou aux environs un logement convenable, je serais homme à l'aller occuper en attendant.

LETTRE DLXIII.

A M. DASTIER.

Motiers, le 17 février 1765.

Les malheureux jours que je passe au milieu des tempêtes m'empêchent, monsieur, d'entretenir avec vous une correspondance aussi fréquente qu'il serait à désirer pour mon instruction et pour ma consolation. Les bruits publics auront peut-être porté jusqu'à vous l'idée des nouvelles persécutions que m'attire l'ouvrage auquel vous avez daigné vous intéresser. J'ai cherché tous les moyens de vous en faire parvenir un exemplaire; mais il m'en est venu si peu de Hollande, si lentement, avec tant d'embarras; j'en suis si peu le maître, et les occasions pour aller jusqu'à vous sont si rares, qu'apprenant qu'on a imprimé à Lyon cet ouvrage, je ne doute point qu'il ne vous parvienne beaucoup plus tôt par cette voie, qu'il ne m'est possible de vous le faire parvenir d'ici. Ainsi ma destinée est d'être en tout prévenu par vos bontés, sans pouvoir remplir envers vous aucun des devoirs qu'elles m'imposent. Acceptez le tribut des malheureux et des faibles, la reconnaissance et l'intention.

Les éclaircissements que vous avez bien voulu me donner sur les affaires de Corse m'ont absolument fait abandonner le projet d'aller dans ce

pays-là, d'autant plus que n'en recevant plus de nouvelles, je dois juger, par les empressements suspects de quelques inconnus, que je suis circonvenu par des piéges dont je veux tâcher de me garantir. Cependant on m'a fait parvenir quelques pièces dont je puis tirer parti, du moins pour mon amusement, dans la ferme résolution où je suis de me tenir en repos pour le reste de ma vie, et de ne plus occuper le public de moi. Dans cette position, monsieur, je souhaiterais fort que vous voulussiez bien, dans vos plus grands loisirs, continuer à me communiquer vos observations et vos idées, et m'indiquer les sources où je pourrais puiser les instructions relatives à cet objet. Ne pensez-vous pas que M. de Curzai doit avoir là-dessus de fort bons mémoires, et que, s'il voulait les communiquer à un homme zélé, mais discret, ils ne pourraient que lui faire honneur, sans le compromettre, puisque rien ne resterait écrit de ma part là-dessus que de son aveu, et qu'il ne serait nommé qu'autant qu'il consentirait à l'être? Si vous approuvez cette idée, ne pourriez-vous point m'aider à découvrir où est M. de Curzai, me procurer exactement son adresse, et me mettre même en correspondance avec lui?

Me voici bientôt à la fin d'un hiver, passé un peu moins cruellement que le précédent quant au corps, mais beaucoup plus quant à l'ame. J'ignore encore ce que je deviendrai cet été. Je suis ici trop voisin de Genève pour y pouvoir jamais jouir d'un vrai repos. Je suis bien tenté d'aller chercher du

côté de l'Italie quelque asile où le climat et l'inquisition soient plus doux qu'ici. D'ailleurs, mille désœuvrés me menacent de toutes parts de leurs importunes visites, auxquelles je voudrais bien échapper. Que ne suis-je plus à portée, monsieur, de recevoir la vôtre, et que j'en aurais besoin! mais, en vérité, l'on ne fait point un si long trajet par partie de plaisir; et moi, dans ma vie orageuse, je ne suis pas assez maître de l'avenir pour pouvoir faire un plan fixe, sur l'exécution duquel je puisse compter. Un de ceux qui me rient le plus est d'aller passer quelques semaines avec un gentilhomme savoyard, de mes très-anciens amis, dans une de ses terres. Serait-il impossible d'exécuter de là l'ancien projet d'un rendez-vous à la grande chartreuse? Si cette idée vous plaisait, je sens qu'elle aurait la préférence. Je n'ai point écrit à madame de La Tour du Pin : le nombre et la force de mes tracas absorbent tous mes bons desseins. Si vous lui écrivez, qu'elle apprenne au moins mes remords, je vous en supplie. Si ma faute m'attirait sa disgrace, je ne m'en consolerais pas.

Vous ne me parlez point, monsieur, du petit compte de l'huile et du café. Il n'est pas permis d'être aussi peu soigneux pour les comptes, quand on l'est si fort pour les commissions. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse avec le plus véritable attachement.

LETTRE DLXIV.

A M. MOULTOU.

Motiers, le 18 février 1765.

Ce qui arrive ne me surprend point; je l'ai toujours prévu, et j'ai toujours dit qu'en pareil cas il fallait s'en tenir là. Au lieu de faire tout ce qu'on peut, il suffit de faire tout ce qu'on doit, et cela est fait. On ne saurait aller plus loin sans exposer la patrie et le repos public, ce que le sage ne doit jamais. Quand il n'y a plus de liberté commune, il reste une ressource, c'est de cultiver la liberté particulière, c'est-à-dire la vertu. L'homme vertueux est toujours libre; car, en faisant toujours son devoir, il ne fait jamais que ce qu'il veut. Si la bourgeoisie de Genève savait remonter ses principes, épurer ses goûts, prendre des mœurs plus sévères, en livrant ces messieurs à l'avilissement des leurs, elle leur deviendrait encore si respectable, qu'avec leur morgue apparente ils trembleraient devant elle; et comme les jongleurs de toute espèce et leurs amis ne vivront pas toujours, tel changement de circonstances étrangères pourrait les mettre à portée de faire examiner enfin par la justice ce que la seule force décide aujourd'hui.

Je vous prie de vouloir bien saluer MM. Deluc de ma part, et leur dire que je ne puis leur écrire.

Comme cela n'est plus nécessaire ni utile, il n'est pas raisonnable de l'exiger. On ne doit pas m'envier le repos que je demande, et je crois l'avoir assez payé.

Tâchez de m'envoyer, avant votre départ, ce dont vous m'avez parlé, non pour en faire à présent aucun usage; mais pour prendre d'avance tous les arrangements nécessaires pour en faire usage un jour. J'aurais même autre chose, et d'un genre plus agréable, à vous proposer; mais nous en parlerons à loisir. Je vous embrasse.

LETTRE DLXV.

A M. LE PRINCE L. E. DE WIRTEMBERG.

Motiers, le 18 février 1765.

A l'arrivée de M. de Schlieben et de Maltzan, je les reçus pour vous, prince; ensuite je les gardai pour eux-mêmes, et j'achetai une journée agréable à leurs dépens. J'en ai si rarement de telles, qu'il est bien naturel que j'en profite; et, sur les sentiments d'humanité que je leur connais, ils doivent être bien aises de me l'avoir donnée.

Ils sont attachés au vertueux prince Henri par des sentiments qui les honorent: pleins de tout ce qu'ils venaient de voir auprès de vous, ils ont versé dans mon cœur attristé un baume de vie et de consolation. Leurs discours y portaient un peu de ce feu qui brille encore dans de grandes ames;

et j'ai presque oublié mes misères en songeant de qui j'avais l'honneur d'être aimé.

En tout autre temps, je ne craindrais pas une brouillerie avec la princesse pour me ménager l'avantage d'un raccommodement; mais, en vérité, je suis aujourd'hui si maussade, que, n'ayant point mérité la querelle, à peine osé-je espérer le pardon. Dites-lui toutefois, je vous supplie, que l'amour paternel n'est pas exclusif comme l'amour conjugal; qu'un cœur de père, sans se partager, se multiplie, et qu'ordinairement les cadets n'ont pas la plus mauvaise part. Mon Isabelle est l'aînée, et devait être la seule; mais sa sœur est bien ingrate d'oser me traiter de volage, elle qui d'abord m'a forcé de l'être, et qui me force à présent de ne l'être plus.

Si j'ai fait quelques vers dans ma jeunesse, comme ils ne valaient pas mieux que les vôtres, j'ai pris pour moi le conseil que je vous ai donné. *Les Benjamites*, ou *le Lévite d'Éphraïm*, est une espèce de petit poème, en prose, de sept à huit pages, qui n'a de mérite que d'avoir été fait pour me distraire quand je partis de Paris, et qui n'est digne en aucune manière de paraître aux yeux du héros qui daigne en parler.

LETTRE DLXVI.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 22 février 1765.

Où êtes-vous, monsieur? que faites-vous? comment vous portez-vous? Votre absence et votre long silence me tiennent en peine. C'est votre tour d'être paresseux : à la bonne heure, pourvu que je sache que vous vous portez bien, et que madame d'Ivernois, que je supplie d'agréer mon respect, veuille bien m'en faire informer par un bulletin de deux lignes.

Le tour qu'ont pris vos affaires, messieurs, et les miennes, la persuasion que la vérité ni la justice n'ont plus aucune autorité parmi les hommes, l'ardent désir de me ménager quelques moments de repos sur la fin de ma triste carrière, m'ont fait prendre l'irrévocable résolution de renoncer désormais à tout commerce avec le public, à toute correspondance hors de la plus absolue nécessité, surtout à Genève, et de me ménager quelques douleurs de moins, en ignorant tout ce qui se passe; et à quoi je ne peux plus rien. Les bontés dont vous m'avez comblé, et l'avantage que j'ai de vous voir deux fois l'année, me feront pourtant faire pour vous, si vous l'agréez, une exception, au moyen de laquelle j'aurai le plaisir d'avoir aussi, de temps en temps, des nouvelles de nos amis,

auxquels je ne cesserai assurément point de m'intéresser.

Votre aimable parente, la jeune madame Guyenet, après une couche assez heureuse, est si mal depuis deux jours, qu'il est à craindre que je ne la perde. Je dis *moi*, car sûrement, de tout ce qui l'entoure, rien ne lui est plus véritablement attaché que moi; et je le suis moins à cause de son esprit, qui me paraît pourtant d'autant plus agréable qu'elle est moins pressée de le montrer, qu'à cause de son bon cœur et de sa vertu; qualités rares dans tous les pays du monde, et bien plus rares encore dans celui-ci.

Pour moi, mon cher monsieur, je ne vous dis rien de ma situation particulière; vous pouvez l'imaginer. Cependant, depuis ma résolution, je me sens l'ame beaucoup plus calme. Comme je m'attends à tout de la part des hommes, et qu'ils m'ont déjà fait à peu près du pis qu'ils pouvaient, je tâcherai de ne plus m'affliger que des maux réels, c'est-à-dire de ceux que ma volonté peut faire, ou de ceux que mon corps peut souffrir. Ces derniers me retiennent actuellement dans des entraves que je tiens de votre charité, mais qui ne laissent pas d'être fort pénibles. J'attends avec empressement de vos nouvelles, et vous embrasse, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DLXVII.

A MM. DELUC.

24 février 1765.

J'apprends, messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême, et ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les lois ont perdu leur force; mais la vertu ne perd jamais la sienne, et l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, messieurs, votre ressource: elle est assez grande, assez belle pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme citoyens.

Pour moi, je prends le seul parti qui me reste, et je le prends irrévocablement. Puisque avec des intentions aussi pures, puisque avec tant d'amour pour la justice et pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, et je me retire au-dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Genève, ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie, mais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre père. Je vous embrasse, messieurs, de tout mon cœur.

LETTRE DLXVIII.

A M. MEURON,

PROCUREUR-GÉNÉRAL.

25 février 1765.

J'apprends, monsieur, avec quelle bonté de cœur et avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défense d'un pauvre opprimé. Poursuivi par la classe, et défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée, *Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.*

Toutefois, je suis malheureux, mais non pas vaincu; mes persécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des rois, pour père le plus vertueux des hommes, et pour patron l'un des plus éclairés magistrats.

LETTRE DLXIX.

A. M. DE P. *.

25 février 1765.

Votre lettre, monsieur, m'a pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose!

* Ces lettres initiales indiquent le colonel Pury ou de Pury, dont il est question dans les *Confessions*, et qui demeurait à Couvet. Il était beau-père de du Peyrou.

et que ne donnerais-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens! Puissent mes nouveaux patriotes * m'accorder la leur à votre exemple! puisse le lieu de mon refuge être aussi celui de mes attachements! Mon cœur est bon; il est ouvert à tout ce qui lui ressemble; il n'a besoin, j'en suis très-sûr, que d'être connu pour être aimé. Il reste, après la santé, trois biens qui rendent sa perte plus supportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, monsieur, si je le trouve, me deviendra plus doux encore lorsque j'en pourrai jouir près de vous.

LETTRE DLXX.

A M. DE C. P. A. A.

Février 1765.

J'attendais des réparations, monsieur, et vous en exigez; nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui sont l'ouvrage de vos confrères; mais il fallait, monsieur, vous élever contre une manœuvre si opposée à l'esprit du christianisme, et si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il est permis

* *Mes nouveaux patriotes*..... texte de l'édition de Genève; c'est sans doute *compatriotes* qu'il fraudrait lire.

à l'innocent de défendre son innocence : dans le vôtre on l'en punit ; on fait plus, on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, et je ne vous dois point de réparation : si vous n'avez pas protesté, vous êtes coupable de connivence, et je vous en dois encore moins.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

LETTRE DLXXI.

A MADAME LA GÉNÉRALE SANDOZ.

Motiers, 25 février 1765.

L'admiration me tue, et surtout de votre part. Ah ! madame, un peu d'amitié, et, parmi tant d'affronts, je serai le plus glorieux des êtres. Votre patrie* est injuste, sans doute ; mais avec le mal elle a produit le remède. Peut-elle me faire quelque injustice que votre estime ne puisse réparer ? La lettre que vous m'avez envoyée est d'un homme d'église ; c'est tout dire, et peut-être trop, car il paraît assez modéré. Mais, vu le traitement que je viens d'essuyer à l'instigation de ses confrères, j'attendais des réparations, et il en exige : vous voyez que nous sommes loin de compte. Conser-

* La Hollande.

vez-moi vos bontés, madame ; elles me seront toujours précieuses, et j'aspire au bonheur d'être à portée de les cultiver.

LETTRE DLXXII.

A M. CLAIRAUT.

Motiers-Travers, le 3 mars 1765.

Le souvenir, monsieur, de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agirait de vouloir bien être, pour la seconde fois, censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rapsodie que j'ai compilée, il y a plusieurs années, sous le nom de *Dictionnaire de musique*, et que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent de malheurs qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs et de bévues. Si quelque intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portait à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serais sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger, chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne serait rien faire, car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention ; et si vous daignez en user comme de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une

charité très-utile, et dont je serai très-reconnaissant. Recevez, monsieur, mes très-humbles excuses et mes salutations *.

LETTRE DLXXIII.

A M. DU PEYROU.

Le 4 mars 1765.

Je vous dois une réponse, monsieur, je le sais. L'horrible situation de corps et d'ame où je me trouve m'ôte la force et le courage d'écrire. J'attendais de vous quelques mots de consolation; mais je vois que vous comptez à la rigueur avec les malheureux. Ce procédé n'est pas injuste, mais il est un peu dur dans l'amitié.

LETTRE DLXXIV.

AU MÊME.

Motiers, le 7 mars 1765.

Pour Dieu, ne vous fâchez pas, et sachez pardonner quelques torts à vos amis dans leur misère. Je n'ai qu'un ton, monsieur, et il est quelquefois un peu dur : il ne faut pas me juger sur mes ex-

* Clairaut est mort dans le mois de mai de la même année, et n'a pu répondre au désir que Rousseau lui témoigne dans cette lettre.

pressions, mais sur ma conduite. Elle vous honore quand mes tendres vous offensent. Dans le besoin que j'ai des consolations de l'amitié, je sens que les vôtres me manquent, et je m'en plains : cela est-il donc si désobligeant ?

Si j'ai écrit à d'autres, comment n'avez-vous pas senti l'absolue nécessité de répondre, et surtout dans la circonstance, à des personnes avec qui je n'ai point de correspondance habituelle, et qui viennent au fort de mes malheurs y prendre le plus généreux intérêt? Je croyais que, sur ces lettres mêmes, vous vous diriez, *Il n'a pas le temps de m'écrire*, et que vous vous souviendriez de nos conventions. Fallait-il donc, dans une occasion si critique, abandonner tous mes intérêts, toutes mes affaires, mes devoirs mêmes, de peur de manquer avec vous à l'exactitude d'une réponse dont vous m'aviez dispensé? Vous vous seriez offensé de ma crainte, et vous auriez eu raison. L'idée même, très-fausse assurément, que vous aviez de m'avoir chagriné par votre lettre, n'était-elle pas, pour votre bon cœur, un motif de réparer le mal que vous supposiez m'avoir fait? Dieu vous préserve d'affliction! mais, en pareil cas, soyez sûr que je ne compterai pas vos réponses. En tout autre cas, ne comptez jamais mes lettres, ou rompons tout de suite, car aussi-bien ne tarderions-nous pas à rompre. Mon caractère vous est connu, je ne saurais le changer.

Toutes vos autres raisons ne sont que trop bonnes. Je vous plains dans vos tracas, et les ap-

proches de votre goutte me chagrinent surtout vivement, d'autant plus que, dans l'extrême besoin de me distraire, je me promettais des promenades délicieuses avec vous. Je sens encore que ce que je vais vous dire peut être bien déplacé parmi vos affaires; mais il faut vous montrer si je vous crois le cœur dur, et si je manque de confiance en votre amitié. Je ne fais pas des compliments, mais je prouve.

Il faut quitter ce pays, je le sens; il est trop près de Genève, on ne m'y laisserait jamais en repos. Il n'y a guère qu'un pays catholique qui me convienne; et c'est de là, puisque vos ministres veulent tant la guerre, qu'on peut leur en donner le plaisir tout leur soûl. Vous sentez, monsieur, que ce déménagement a ses embarras. Voulez-vous être dépositaire de mes effets en attendant que je me fixe? voulez-vous acheter mes livres, ou m'aider à les vendre? voulez-vous prendre quelque arrangement, quant à mes ouvrages, qui me délivre de l'horreur d'y penser, et de m'en occuper le reste de ma vie? Toute cette rumeur est trop vive et trop folle pour pouvoir durer. Au bout de deux ou trois ans, toutes les difficultés pour l'impression seront levées, surtout quand je n'y serai plus. En tous cas, les autres lieux, même au voisinage, ne manqueront pas. Il y a sur tout cela des détails qu'il serait trop long d'écrire, et sur lesquels, sans que vous soyez marchand et sans que vous me fassiez l'aumône, cet arrangement peut m'être utile, et ne vous pas être onéreux.

Cela demande d'en conférer. Il faut voir seulement si vos affaires présentes vous permettent de penser à celle-là.

Vous savez donc le triste état de la pauvre madame Guyenet, femme aimable, d'un vrai mérite, d'un esprit aussi fin que juste, et pour qui la vertu n'était pas un vain mot : sa famille est dans la plus grande désolation, son mari est au désespoir, et moi je suis déchiré. Voilà, monsieur, l'objet que j'ai sous les yeux pour me consoler d'un tissu de malheurs sans exemple.

J'ai des accès d'abattement, cela est assez naturel dans l'état de maladie, et ces accès sont très-sensibles, parce qu'ils sont les moments où je cherche le plus à m'épancher; mais ils sont courts, et n'influent point sur ma conduite. Mon état habituel est le courage; et vous le verrez peut-être dans cette affaire, si l'on me pousse à bout; car je me fais une loi d'être patient jusqu'au moment où l'on ne peut plus l'être sans lâcheté. Je ne sais quelle diable de mouche a piqué vos messieurs; mais il y a bien de l'extravagance à tout ce vacarme; ils en rougiront sitôt qu'ils seront calmés.

Mais, que dites-vous, monsieur, de l'étourderie de vos ministres, qui, vu leurs mœurs, leur crasse ignorance, devraient trembler qu'on n'aperçût qu'ils existent, et qui vont sottement payer pour les autres dans une affaire qui ne les regarde pas? Je suis persuadé qu'ils s'imaginent que je vais rester sur la défensive, et faire le pénitent et le suppliant : le conseil de Genève le croyait aussi, je l'ai

désabusé; je me charge de les désabuser de même. Soyez-moi témoin, monsieur, de mon amour pour la paix, et du plaisir avec lequel j'avais posé les armes : s'ils me forcent à les reprendre, je les reprendrai, car je ne veux pas me laisser battre à terre; c'est un point tout résolu. Quelle prise ne me donnent-ils pas? A trois ou quatre près, que j'honore et que j'excepte, que sont les autres? quels mémoires n'aurai-je pas sur leur compte? Je suis tenté de faire ma paix avec tous les autres clergés, aux dépens du vôtre, d'en faire le bouc d'expiation pour les péchés d'Israël. L'invention est bonne, et son succès est certain. Ne serait-ce pas bien servir l'état, d'abattre si bien leur morgue, de les avilir à tel point, qu'ils ne pussent jamais plus ameuter les peuples? J'espère ne pas me livrer à la vengeance; mais si je les touche, comptez qu'ils sont morts. Au reste, il faut premièrement attendre l'excommunication; car, jusqu'à ce moment, ils me tiennent; ils sont mes pasteurs, et je leur dois du respect. J'ai là-dessus des maximes dont je ne me départirai jamais, et c'est pour cela même que je les trouve bien peu sages de m'aimer mieux loup que brebis.

LETTRE DLXXV.

A M. MOULTOU.

9 mars 1765.

Vous ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore, les ministres, Montmollin à leur tête, se sont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence, que, malgré Milord Maréchal et le roi même, je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asile sur la terre; il ne m'en reste que dans son sein. Cher Moultou, voyez mon sort. Les plus grands scélérats trouvent un refuge; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurais encore l'Angleterre; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépense! Encore si j'étais seul...! Que la nature est lente à me tirer d'affaire! Je ne sais ce que je deviendrai; mais, en quelque lieu que j'aille terminer ma misère, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence, je ne trouverai plus à la faire; et, quand je le pourrais, je ne sais si je pourrais vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir, et tout ce que je désire au monde est un coin de terre où je puisse mourir en paix, sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant

que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignais de vous, et vous vous occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là, on les sent. On ne fait point d'excuse, on se corrige.

Voici la lettre de M. Garcin : il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs. Du reste, ne m'instruisez plus de ce qu'on pense ou de ce qu'on dit : succès, revers, discours publics, tout m'est devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher est enfin vaincue. Je suis à peu près déterminé à changer de nom, et à disparaître de dessus la terre. Je sais déjà quel nom je prendrai; je pourrai le prendre sans scrupule; je ne mentirai sûrement pas. Je vous embrasse.

En finissant cette lettre, qui est écrite depuis hier, j'étais dans le plus grand abattement où j'aie été de ma vie. M. de Montmollin entra, et, dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyais m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en suis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du roi, et dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'assemblée est indiquée pour la semaine prochaine. Peut-être ma contenance en imposera-t-elle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on sache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à personne. Bon voyage.

LETTRE DLXXVI.

A M. MEURON.

CONSEILLER D'ÉTAT ET PROCUREUR-GÉNÉRAL A NEUCHATEL.

Motiers, le 9 mars 1765.

Hier, monsieur, M. de Montmollin m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net. Je lui dis que je ne voulais point d'un état intermédiaire; que je voulais être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit sur cette affaire plusieurs objections que je mis en poudre; car, comme il n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on fait contre moi, sitôt qu'on entre en discussion je suis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'était point obstination, encore moins insolence, j'offris, si la classe voulait rester en repos, de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion. Il répondit qu'on se plaignait que j'avais déjà pris cet engagement, et que j'y avais manqué. Je répliquai qu'on avait tort; que je pouvais bien l'avoir résolu pour moi, mais que je ne l'avais promis à personne. Il protesta qu'il n'était pas le maître, qu'il craignait que la classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étais fâché, mais que j'avais aussi

pris la mienne. En sortant, il me dit qu'il ferait ce qu'il pourrait; je lui dis qu'il ferait ce qu'il voudrait, et nous nous quittâmes. Ainsi, monsieur, jeudi prochain, ou vendredi au plus tard, je jetterai l'épée ou le fourreau dans la rivière.

Comme vous êtes mon bon défenseur et patron, j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevüe. Recevez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

LETTRE DLXXVII.

A M. LE PROFESSEUR DE MONTMOLLIN.

Par déférence pour M. le professeur de Montmollin, mon pasteur, et par respect pour la vénérable classe, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matière de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrais publier sur tout autre sujet; et de plus, je continuerai à témoigner, par mes sentiments et par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Église.

Je prie M. le professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable classe.

Fait à Motiers, le 10 mars 1765.

LETTRE DLXXVIII.

A MADAME LATOUR.

Motiers, le 10 mars 1765.

J'ai lu votre lettre avec la plus grande attention, j'ai rapproché tous les rapports qui pouvaient m'en faire juger sainement : c'était pour mon cœur une affaire importante.

Vous étiez flatteuse durant ma prospérité, vous devenez franche dans mes misères : à quelque chose malheur est bon.

J'aime la vérité, sans doute ; mais si jamais j'ai le malheur d'avoir un ami dans l'état où je suis, et que je ne trouve aucune vérité consolante à lui dire, je mentirai.

On peut donner en tout temps à son ami le blâme qu'on croit qu'il mérite ; mais, quand on choisit le moment de ses malheurs, il faut s'assurer qu'on a raison.

Lorsque je disais, Il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham, j'étais citoyen de Genève ; je ne dois que la vérité à ceux par qui je ne le suis plus.

Lorsque je disais, Il faut se taire, je n'avais que ma cause à défendre, et je me taisais ; mais, quand c'est un devoir de parler, il ne faut pas se taire : voyez l'avertissement. Adieu, Marianne.

LETTRE DLXXIX.

A M. LE P. DE FÉLICE.

Motiers, le 14 mars 1765.

Je n'ai point fait, monsieur, l'ouvrage intitulé *Des Princes;* je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, et je trouve que mes ennemis se rendent bien justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, monsieur, de recevoir et de publier cette déclaration en faveur de la vérité, et d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très-humbles salutations.

LETTRE DLXXX.

A M. DU PEYROU.

Motiers, le 14 mars 1765.

Voici, monsieur, votre lettre. En la lisant j'étais dans votre cœur : elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même en vous avouant que celle qui l'écrit me paraît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, et point d'ame. Vous devriez

en faire, non votre amie, mais votre folle, comme les princes avaient jadis des fous, c'est-à-dire d'heureux étourdis, qui osaient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre dans un tête-à-tête. Cher du Peyrou, croyez-moi, continuez d'être bon et d'aimer les hommes; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils; je les attendais de vous: vous n'avez pas trompé mon attente. Le désir de me venger de votre prêtraille était né dans le premier mouvement; c'était un effet de la colère; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, et ma colère est courte. Nous sommes de même avis; ils sont en sûreté, et je ne leur ferai sûrement pas l'honneur d'écrire contre eux.

Non-seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, ou qu'on ne me montre un ordre du roi sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire la contenance que je dois à mon protecteur et à moi. Mais, de manière ou d'autre, il faudra que cette affaire finisse. Si l'on me fait traîner dehors par des archers, il faut bien que je m'en aille; si l'on finit par me laisser en repos, je veux alors m'en aller, c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur? Pourrai-je jamais jeter sur ces gens-là un autre œil que celui du mépris et de l'indignation? Je m'avilirais aux yeux de toute la terre si je restais au milieu d'eux.

Je suis bien aise que vous ayez d'abord senti et dit la vérité sur le prétendu livre *Des Princes* : mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun de me demander ce livre et de l'imprimer, que ce serait une bonne affaire? J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami Bertrand; j'ai tout de suite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faisant prier de l'imprimer et de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin, en cas d'obstacle, de vous en donner avis par la poste; et alors je vous serais bien obligé si vous vouliez la donner tout de suite à Fauche, et la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse, le plus promptement qu'il sera possible, à Berne, à Genève, et dans le pays de Vaud; mais avant qu'elle paraisse ayez la bonté de la relire sur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur, mais de ma sûreté et de ma liberté peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'impression vous pouvez donner et envoyer des copies.

Je ne serai peut-être en état de vous écrire de long-temps. De grace mettez-vous à ma place, et ne soyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'on ne me laisse pas du temps de reste; mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, et même des miennes: car vous savez ce qui se passe par rapport à moi; pour moi je l'ignore parfaitement.

Je vous embrasse.

LETTRE DLXXXI.

A M. MEURON,

PROCUREUR-GÉNÉRAL A NEUCHATEL.

Motiers, le 23 mars 1765.

Je ne sais, monsieur, si je ne dois pas bénir mes misères, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, et j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenait. J'avais exposé à Milord Maréchal les raisons qui me faisaient désirer de quitter ce pays pour chercher la tranquillité et pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, et il est, comme moi, d'avis que j'en sorte : ainsi, monsieur, c'est un parti pris, avec regret, je vous le jure, mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le triste état où je suis, j'aille chercher une terre de paix pour y déposer mes os. Avec plus de vigueur et de santé je consentirais à faire face à mes persécuteurs pour le bien public; mais accablé d'infirmités et de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, et il y aurait de la cruauté à me l'imposer. Las de combats et de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitants, que par le trop grand voisinage de Genève;

inconvénient qu'avec la meilleure volonté du monde il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, monsieur, étant celui auquel on voulait me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, et il me faut quelque temps pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un païen, un athée, et qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas, monsieur, que je veuille désormais me regarder comme tel; au contraire, l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays me sera toujours précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, et je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zèle et la fidélité que je dois au roi, comme notre prince et comme mon protecteur. J'avoue que j'y laisse un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me dessaisir. Ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgraces, et que j'espère y conserver malgré mon éloignement.

Quant à messieurs les ministres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur consistoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparaître, en quelque état que je sois, puisqu'ils le veulent ainsi; et je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auraient pu se passer de tant d'appareil. Du reste ils sont fort les maîtres

de m'excommunier, si cela les amuse : être excommunié de la façon de M. de Voltaire m'amusera fort aussi.

Permettez, monsieur, que cette lettre soit commune aux deux messieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt si généreux. Vous sentez que, dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le temps que les termes pour exprimer combien je suis touché de vos soins et des leurs. Mille salutations et respects.

LETTRE DLXXXII.

A MADAME D'IVERNOIS.

Motiers, le 25 mars 1765.

Je suis comblé de vos bontés, madame, et confus de mes torts : ils sont tous dans ma situation, je vous assure : aucun n'est dans mes sentiments. Vous avez trop bien deviné, madame, le sort de notre aimable et infortunée amie. M. Tissot m'a fait l'amitié de venir la voir ; sous sa direction elle est déjà beaucoup mieux. Je ne doute point qu'il n'achève de rétablir son corps et sa tête, mais je crains que son cœur ne soit plus long-temps malade, et que l'amitié même ne puisse pas grand'chose sur un mal auquel la médecine ne peut rien.

Pourquoi, madame, n'avez-vous pas ouvert ma lettre pour M. votre mari ? j'y avais compté ; une médiatrice telle que vous ne peut que rendre notre

commerce encore plus agréable. Dites-lui, je vous supplie, mille choses pour moi que je n'ai pas le temps de lui dire; j'ai le temps seulement de l'aimer de tout mon cœur, et j'emploie bien ce temps-là: pour l'employer mieux encore, je voudrais que vous daignassiez en usurper une partie. Il faut finir, madame. Mille salutations et respects.

OBSERVATION. — La malade dont il est question est madame Guyenet, que les suites d'une couche laborieuse avaient réduite à la dernière extrémité.

LETTRE DLXXXIII.

AU CONSISTOIRE DE MOTIERS.

Motiers, le 29 mars 1765.

MESSIEURS,

Sur votre citation j'avais hier résolu, malgré mon état, de comparaître aujourd'hui par-devant vous; mais sentant qu'il me serait impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance; et sur la matière de foi qui fait l'unique objet de cette citation, réfléchissant que je pouvais également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zèle de la foi, et que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurais pu faire de bouche aux questions de M. de Montmollin, quelles qu'elles soient.

Il me paraît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable classe juge à propos d'user contre moi ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m'assure ne pas exister dans cet état, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, et surtout plus contraire à l'esprit de la religion, qu'une pareille procédure en pure matière de foi.

Car, messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis long-temps dans le sein de l'Église, et n'étant ni pasteur, ni professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi simple fidèle, à aucune interrogation ni inquisition sur la foi; de telles inquisitions, inouïes dans ce pays, sapant tous les fondements de la réformation, et blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du prince, et les droits des sujets, soit comme membres de l'Église, soit comme citoyens de l'état. Je dois toujours compte de mes actions et de ma conduite aux lois et aux hommes; mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Église infaillible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu dans l'Église, je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'*Émile* je fus admis à la communion dans cette paroisse, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut si pleinement satisfait, que non-seulement il

n'exigea nulle autre explication sur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse, et surtout à ma déclaration. Et quelle conséquence, quelle absurdité, quel scandale ne serait-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le christianisme semblait si violemment attaqué, et de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre où l'auteur peut errer, sans doute, puisqu'il est homme, mais où du moins il erre en chrétien, puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité de l'Évangile? C'était alors qu'on pouvait m'ôter la communion; mais c'est à présent qu'on devrait me la rendre. Si vous faites le contraire, messieurs, pensez à vos consciences: pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne est en paix.

Je vous dois, messieurs, et je veux vous rendre toutes sortes de déférences, et je souhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le roi m'honore pour me forcer d'implorer celle du gouvernement.

Recevez, messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, et que je confirme aujourd'hui.

LETTRE DLXXXIV.

A M. DU PEYROU.

Le 6 avril 1765.

Je souffre beaucoup depuis quelques jours, et les tracas que je croyais finis, et que je vois se multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagements à prendre, et qu'il faut jeter à la tête de tout le monde, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute chose cessante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrace du ministre de Motiers: il faut vite aller chercher un autre ministre et un autre consistoire; car, sans ministre et sans consistoire, il ne m'est plus permis de respirer; et il faut errer de paroisse en paroisse, jusqu'à ce que je trouve un ministre assez bénin pour daigner me tolérer dans la sienne. Cependant M. de Pury appelle cela le pays le plus libre de la terre; à la bonne heure: mais cette liberté-là n'est pas de mon goût. M. de Pury sait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les ministres; il me l'a conseillé lui-même; il sait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci; il sait que le Conseil d'état m'a exempté de la juridiction de son consistoire: par quelle étrange maxime veut-il que je

m'aille refourrer tout exprès sous la juridiction d'un autre consistoire dont le Conseil d'état ne m'a point exempté, et sous celle d'un autre ministre qui me tracassera plus poliment, sans doute, mais qui me tracassera toujours; voudra poliment savoir comme je pense, et que poliment j'enverrai promener? Si j'avais une habitation à choisir dans ce pays, ce serait celle-ci, précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc puisqu'il le faut; mais ce ne sera sûrement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le silence pendant mon séjour en Suisse, j'y consens; je désirerais seulement que vous me fissiez l'amitié de m'envoyer le modèle de cette lettre, que je transcrirai exactement, et de me marquer à qui je dois l'adresser. Garrottez-moi si bien que je ne puisse plus remuer ni pied ni pate; voilà mon cœur et mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très-déterminé à vivre en repos, si je puis, et à ne plus rien écrire, quoi qu'il arrive, si ce n'est ce que vous savez, et pour la Corse, s'il le faut absolument, et que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne agréer: je ne sache rien au monde de plus humiliant; c'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez, monsieur, l'humeur qui me ronge; j'ai onze lettres sur la table, la plupart très-désa-

gréables, et qui veulent toutes la plus prompte réponse. Mon sang est calciné, la fièvre me consume, je ne pisse plus du tout, et jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais, tout en grognant fort maussadement, j'ai le cœur plein des sentiments les plus tendres pour ceux qui s'intéressent si généreusement à mon repos, et qui me donnent les meilleurs conseils pour l'assurer. Je sais qu'ils ne me conseillent que pour mon bien, qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi, de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, sans songer à ce qui m'est bon. S'ils me demandaient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûterait plus rien; mais comme il est permis de faire en rechignant son propre avantage, je veux leur obéir, les aimer, et les gronder. Je vous embrasse.

P. S. Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron je ferai ce qu'on désire. Ma paresse commence toujours par se dépiter, mais à la fin mon cœur cède.

Si je restais, j'en reviendrais, en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neuchâtel, et de m'abonner à quelque société où j'eusse à la fois la liberté et le commerce des hommes. Je n'ai pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au

contraire; mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver et d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.

LETTRE DLXXXV.

A MILORD MARÉCHAL.

Le 6 avril 1765.

Il me paraît, Milord, que, graces aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicants contre moi s'en iront en fumée; ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidèle compte; mais il y aurait de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, et de l'activité pleine à la fois de prudence et de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir et parler au nom du roi et au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité, que, sans indisposer personne, il a ramené tout le Conseil d'état à son avis, ce qui n'était pas peu de chose, vu l'extrême fermentation qu'on avait trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La manière dont il s'est tiré de cette affaire prouve qu'il est très-en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 mars avec

les petits billets numérotés qui l'accompagnaient, je me sentis le cœur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, et qui m'honore de sa correspondance et de son amitié. Voici là-dessus sa réponse; je vous la transmets mot à mot : « Je n'ai pas douté un moment que le roi « de Prusse ne vous soutînt; mais vous me faites « chérir Milord Maréchal : veuillez lui témoigner « toute la vivacité des sentiments que cet homme « respectable m'inspire. Jamais personne avant « lui ne s'est avisé de faire un journal si honorable « pour l'humanité. ».

Quoiqu'il me paraisse à peu près décidé que je puis jouir en ce pays de toute la sûreté possible, sous la protection du roi, sous la vôtre, et graces à vos précautions, comme sujet de l'état *, cependant il me paraît toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Genève n'en est pas plus loin qu'auparavant, et les brouillons de ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout d'un coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil et m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger, rien ne presse; et je prendrai tout le temps de délibérer et de bien peser mon choix, pour ne pas faire une sottise, et m'aller mettre dans de nouveaux

* Lord Maréchal lui avait obtenu des lettres de naturalisation.

lacs. Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent; et il suffit qu'il y ait des ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état et mon goût m'attirent également vers l'Italie; et si la lettre dont vous m'avez envoyé copie obtient une réponse favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Milord, est un chef-d'œuvre; pas un mot de trop, si ce n'est des louanges : pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que, sans autre sûreté qu'une pareille lettre, j'irais volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant, comme je puis attendre, et que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif sans en bien consulter avec vous.

Il est certain, Milord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, et je vous le répète, loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie; marchander sur les autres serait de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le roi de ses graces. Ç'a toujours été mon dessein si jamais je quittais ses états. Je vois, Milord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est convenable et honnête nous nous entendons sans nous être communiqué.

LETTRE DLXXXVI.

A M. D'ESCHERNY.

Motiers, le 6 avril 1765.

Je n'entends pas bien, monsieur, ce qu'après sept ans de silence M. Diderot vient tout-à-coup exiger de moi. Je ne lui demande rien. Je n'ai nul désaveu à faire. Je suis bien éloigné de lui vouloir du mal, encore plus de lui en faire ou d'en dire de lui; je sais respecter jusqu'à la fin les droits de l'amitié, même éteinte, mais je ne la rallume jamais; c'est ma plus inviolable maxime [1].

J'ignore encore où m'entraînera ma destinée. Ce que je sais, c'est que je ne quitterai qu'à regret un pays où, parmi beaucoup de personnes que j'estime, il y en a quelques-unes que j'aime et dont je suis aimé. Mais, monsieur, ce que j'aime le plus au monde, et dont j'ai le plus de besoin, c'est la paix : je la chercherai jusqu'à ce que je la trouve ou que je meure à la peine. Voilà la seule chose sur laquelle je suis bien décidé.

J'espérais toujours vous rapporter votre musique; mais, malade et distrait, je n'ai pas le temps d'y jeter les yeux. M. de Montmollin a jugé à pro-

[1] M. d'Escherny, dans ses Mélanges, blâme avec raison le refus de Rousseau. Mais cette lettre sert à faire apprécier la *sincérité* de Diderot, qui prétend avoir *repoussé* les avances que fit Jean-Jacques pour se réconcilier avec lui. L'on peut juger de la *nature* de ces avances.

pos de m'occuper ici d'autres chansons bien moins amusantes. Il a voulu me faire chanter ma gamme, et s'est fait un peu chanter la sienne; que Dieu nous préserve de pareille musique! Ainsi soit-il. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DLXXXVII.

A M. LALIAUD.

Motiers, le 7 avril 1765.

Puisque vous le voulez absolument, monsieur, voici deux mauvaises esquisses que j'ai fait faire, faute de mieux, par une manière de peintre qui a passé par Neuchâtel. La grande est un profil à la silhouette, où j'ai fait ajouter quelques traits en crayon pour mieux déterminer la position des traits; l'autre est un profil tiré à la vue. On ne trouve pas beaucoup de ressemblance à l'un ni à l'autre : j'en suis fâché, mais je n'ai pu faire mieux; je crois même que vous me sauriez quelque gré de cette petite attention, si vous connaissiez la situation où j'étais quand je me suis ménagé le moment de vous complaire.

Il y a un portrait de moi très-ressemblant dans l'appartement de madame la maréchale de Luxembourg. Si M. Lemoine prenait la peine de s'y transporter et de demander de ma part M. de La Roche, je ne doute pas qu'il n'eût la complaisance de le lui montrer.

Je ne vous connais, monsieur, que par vos lettres; mais elles respirent la droiture et l'honnêteté ; elles me donnent la plus grande opinion de votre ame; l'estime que vous m'y témoignez me flatte, et je suis bien aise que vous sachiez qu'elle fait une des consolations de ma vie.

LETTRE DLXXXVIII.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 8 avril 1765.

Bien arrivé, mon cher monsieur; ma joie est grande, mais elle n'est pas complète, puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est vrai que vous y auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espère, quand vous viendrez, que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le roi s'est si hautement déclaré; Milord Maréchal a si vivement écrit; les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement, que le Conseil d'état s'est unanimement déclaré pour moi, et m'a, par un arrêt, exempté de la juridiction du consistoire, et assuré la protection du gouvernement. Les ministres sont généralement hués : l'homme à qui vous avez écrit est consterné et furieux; il ne lui reste plus d'autres ressources que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec assez de succès. Un des plus plaisants bruits qu'il fait courir, est que j'ai dit dans mon dernier livre

que les femmes n'avaient point d'ame; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers, que pour être honoré du sort d'Orphée je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neuchâtel, où toutes les dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les ministres dans les boues. Une des plus aimables disait, il y a quelques jours, en pleine assemblée, qu'il n'y avait qu'une seule chose qui la scandalisât dans tous mes écrits; c'était l'éloge de M. de Montmollin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin de la part de Milord Maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neuchâtel, où tout le monde a la bonté de me désirer. Par-dessus tous ces tracas, mon triste état ne me laisse point de relâche, et voici le septième mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de Servan, quelque désir que j'en eusse; dans tout le cours de ma vie il n'aurait pas pu choisir plus mal son temps pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous supplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas avoir écrit à personne que peut-être je serais dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la tête que celle-là pourrait y avoir passé aussi; mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire, que je perds absolument, m'empêche de rien af-

firmer. Des motifs très-doux, très-pressants, très-honorables, m'y attireraient sans doute; mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes. J'espère que celle de l'amitié me suivra partout. Je connais la vôtre, et je m'en prévaudrais au besoin; mais ce n'est pas l'argent qui me manque, et, si j'en avais besoin, cinquante louis sont à Neuchâtel à mes ordres, grace à la prévoyance de Milord Maréchal.

LETTRE DLXXXIX.

A M. DU PEYROU.

8 avril 1765.

Je n'ai le temps, monsieur, que de vous écrire un mot. Votre inquiétude m'en donne une très-grande. S'il est cruel d'avoir des peines, il l'est bien plus encore de ne connaître pas un ami tendre, pas un honnête homme dans le sein duquel on les puisse épancher.

LETTRE DXC.

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS.

Motiers, le 9 avril 1765.

Au moins, mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi de croire que les femmes n'ont point d'ame;

car, au contraire, je suis persuadé que toutes celles qui vous ressemblent en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise! J'en connais une qui se plairait fort à loger en même lieu. Mille respects à la chère maman et à toute la famille. Je vous prie, mademoiselle, d'agréer les miens.

LETTRE DXCI.

A M. MEURON,

PROCUREUR-GÉNÉRAL A NEUCHATEL.

Motiers, le 9 avril 1765.

Permettez, monsieur, qu'avant votre départ je vous supplie de joindre à tant de soins obligeants pour moi celui de faire agréer à messieurs du Conseil d'état mon profond respect et ma vive reconnaissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du gouvernement de cet état, de la protection dont le roi m'honore, et des bontés de Milord Maréchal; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon cœur remplira toujours avec zèle, non-seulement en fidèle sujet de l'état, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincère, et autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que jamais homme ne chercha moins

à répandre ses opinions, et ne fut moins auteur dans la vie privée et sociale : si, dans la chaîne de mes disgraces, les sollicitations, le devoir, l'honneur même, m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense et pour celle d'autrui, je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, et j'ai regardé cette cruelle nécessité comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant, monsieur, que, graces au ciel, j'en suis quitte, je m'impose la loi de me taire, et, pour mon repos et pour celui de l'état où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matière qui puisse y déplaire, ni dans aucun des états voisins. Je ferai plus, je rentre avec plaisir dans l'obscurité où j'aurais dû toujours vivre, et j'espère sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrais de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle : je lui sacrifie un bien très-peu regrettable, et je préfère infiniment au vain bruit du monde l'amitié de ses membres et la faveur de ses chefs.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

LETTRE DXCII.

A M. DU PEYROU.

Vendredi, 12 avril 1765.

Plus j'étais touché de vos peines, plus j'étais fâché contre vous; et en cela j'avais tort; le commencement de votre lettre me le prouve. Je ne suis pas toujours raisonnable, mais j'aime toujours qu'on me parle raison. Je voudrais connaître vos peines pour les soulager, pour les partager, du moins. Les vrais épanchements du cœur veulent non-seulement l'amitié, mais la familiarité, et la familiarité ne vient que par l'habitude de vivre ensemble. Puisse un jour cette habitude si douce donner, entre nous, à l'amitié tous ses charmes! Je les sentirai trop bien pour ne pas vous les faire sentir aussi.

La sentence de Cicéron que vous demandez est, *amicus Plato, amicus Aristoteles, sed magis amica veritas.* Mais vous pourrez la resserrer, en n'employant que les deux premiers mots et les trois derniers, et souvenez-vous qu'elle emporte l'obligation de me dire mes vérités. Au lieu de vous dire précisément si vous devez employer le terme de *conclave inquisitorial,* j'aime mieux vous exposer le principe sur lequel je me détermine en pareil doute. Qu'une expression soit ou ne soit pas ce qu'on appelle française ou du bel usage, ce n'est

pas de cela qu'il s'agit : on ne parle et l'on n'écrit que pour se faire entendre; pourvu qu'on soit intelligible, on va à son but; quand on est clair, on y va encore mieux : parlez donc clairement pour quiconque entend le français. Voilà la règle, et soyez sûr que, fissiez-vous au surplus cinq cents barbarismes, vous n'en aurez pas moins bien écrit. Je vais plus loin, et je soutiens qu'il faut quelquefois faire des fautes de grammaire pour être plus lumineux. C'est en cela, et non dans toutes les pédanteries du purisme, que consiste le véritable art d'écrire. Ceci posé, j'examine, sur cette règle, le *conclave inquisitorial*, et je me demande si ces deux mots réunis présentent à l'esprit une idée bien une et bien nette, et il me paraît que non. Le mot *conclave* en latin ne signifie qu'une chambre retirée, mais en français il signifie l'assemblée des cardinaux pour l'élection du pape. Cette idée n'a nul rapport à la vôtre, et elle exclut même celle de l'inquisition. Voyez si, peut-être en changeant le premier mot, et mettant, par exemple, celui de *synode inquisitorial*, vous n'iriez pas mieux à votre but. Il semble même que le mot *synode* pris pour une assemblée de ministres, contrastant avec celui d'*inquisitorial*, ferait mieux sentir l'inconséquence de ces messieurs. L'union seule de ces deux mots ferait, à mon sens, un argument sans réplique; et voilà en quoi consiste la finesse de l'emploi des mots. Pardon, monsieur, de mes longueries; mais comme vous pouvez avoir quelquefois, dans l'honnêteté de votre ame, l'occasion

de parler au public pour le bien de la vérité, j'ai cru que vous seriez peut-être bien aise de connaître la règle générale qui me paraît toujours bonne à suivre dans le choix des mots.

Comme je suis très-persuadé que votre ouvrage n'aura nul besoin de ma révision, je vous prie de m'en dispenser à cause de la matière. Il convient que je puisse dire que je n'y ai aucune part et que je ne l'ai pas vu. Il est même inutile de m'envoyer aucune des pièces que vous vous proposez d'y mettre, puisqu'il me suffira de les trouver toutes dans l'imprimé.

Au train dont la neige tombe, nous en aurons ce soir plus d'un pied : cela, et mon état encore empiré, m'ôtera le plaisir de vous aller voir aussitôt que je l'espérais. Sitôt que je le pourrai, comptez que vous verrez celui qui vous aime.

LETTRE DXCIII.

AU MÊME.

15 avril 1765.

Je prends acte du reproche que vous me faites de trop de précipitation vis-à-vis de M. Vernes, et je vous prédis que dans trois mois d'ici vous me reprocherez trop de lenteur et de modération.

Je n'aime pas que les choses qui se sont passées dans le tête-à-tête se publient; c'est pourquoi la note, sur laquelle vous me consultez, est peu de

mon goût. Je n'aime pas même trop, dans le texte, l'épithète *si doux*, donnée aux éloges du professeur. Il y a de l'erreur dans mes éloges, mais je ne crois pas qu'il y ait de la fadeur, et quand il y en aurait, je ne voudrais pas que ce fût vous qui la relevassiez. Au reste, je n'exige rien, je dis mon goût, suivez le vôtre.

Charité veut dire *amour*, ainsi l'on n'aime jamais que par charité; c'est par charité que je vous aime et que je veux être aimé de vous. Mais ce mot part d'une ame triste, et n'échappe pas à la mienne. J'ai besoin d'être auprès de vous; mais pas un moment de relâche, ni dans le mauvais temps, ni dans mon état: cela est bien cruel. Fi du *Monsieur*, je ne puis le souffrir. Je vous embrasse.

LETTRE DXCIV.

AU MÊME.

22 avril 1765.

L'amitié est une chose si sainte, que le nom n'en doit pas même être employé dans l'usage ordinaire: ainsi nous serons amis, et nous ne nous dirons pas *mon ami*. J'eus un surnom jadis que je crois mériter mieux que jamais; à Paris, on ne m'appelait que le *citoyen*. A votre égard, prenez un nom de société qui vous plaise et que je puisse vous donner. Je me plais à songer que vous devez

être un jour mon cher hôte, et j'aimerais à vous en donner le titre d'avance; mais celui-là ou un autre, prenez-en un qui soit de votre goût, et qui supprime entre nous le maussade mot de *monsieur*, que l'amitié et sa familiarité doivent proscrire.

Votre petite note est très-bien. Sur ce que j'apprends, il me paraît important que vous preniez vos mesures si justes et si sûres, que l'écrit paraisse avant la générale de mai. J'ai eu le plaisir de voir M. de Pury; c'est un digne homme dont je n'oublierai jamais les services. Je souffre toujours beaucoup.

Je vous embrasse.

Examinez toujours le cachet de mes lettres, pour voir si elles n'ont point été ouvertes, et pour cause : je me servirai toujours de la lyre.

LETTRE DXCV.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 22 avril 1765.

J'ai reçu, monsieur, tous vos envois, et ma sensibilité à votre amitié augmente de jour en jour : mais j'ai une grace à vous demander; c'est de ne me plus parler des affaires de Genève, et ne plus m'envoyer aucune pièce qui s'y rapporte. Pourquoi veut-on absolument par de si tristes images me faire finir dans l'affliction le reste des malheureux jours que la nature m'a comptés, et m'ôter un re-

pos dont j'ai si grand besoin, et que j'ai si chèrement acheté? Quelque plaisir que me fasse votre correspondance, si vous continuez d'y faire entrer des objets dont je ne puis ni ne veux plus m'occuper, vous me forcerez d'y renoncer.

Parmi ce que m'a apporté le neveu de M. Vieusseux, il y avait une lettre de Venise, où celui qui l'écrit a eu l'étourderie de ne pas marquer son adresse. Si vous savez par quelle voie est venue cette lettre, informez-vous de grace si je ne pourrais pas me servir de la même voie pour faire parvenir ma réponse.

Je vous remercie du vin de Lunel; mais, mon cher monsieur, nous sommes convenus, ce me semble, que vous ne m'enverriez plus rien de ce qui ne vous coûte rien. Vous me paraissez n'avoir pas pour cette convention la même mémoire qui vous sert si bien dans mes commissions.

Je ne peux rien vous dire du chevalier de Malte; il est encore à Neuchâtel. Il m'a apporté une lettre de M. de Paoli qui n'est certainement pas supposée : cependant la conduite de cet homme-là est en tout si extraordinaire que je ne puis prendre sur moi de m'y fier; et je lui ai remis pour M. Paoli une réponse qui ne signifie rien, et qui le renvoie à notre correspondance ordinaire, laquelle n'est pas connue du chevalier. Tout ceci, je vous prie, entre nous.

Mon état empire au lieu de s'adoucir. Il me vient du monde des quatre coins de l'Europe. Je prends le parti de laisser à la poste les lettres que je ne

connais pas, ne pouvant plus y suffire. Selon toute apparence je ne pourrai guère jouir à ce voyage du plaisir de vous voir tranquillement. Il faut espérer qu'une autre fois je serai plus heureux.

La lieutenante est à Neuchâtel. Je ne veux lui faire votre commission que de bouche. Je crains qu'elle ne pût vous aller voir seule, et que la compagnie qu'elle serait forcée de se donner ne fût pas trop du goût de madame d'Ivernois, à qui je présente mon respect. J'embrasse tendrement son cher mari.

Bien des salutations aux amis et bonnes connaissances.

LETTRE DXCVI.

A M. COINDET.

A Motiers, le 27 avril 1765.

Je devrais, mon cher Coindet, vous écrire souvent, ne fût-ce que pour vous remercier. Mais acceptez, je vous prie, la bonne volonté pour l'effet; car, en ce moment, eussé-je dix mains et dix secrétaires, je ne suffirais pas à tout ce qu'on me force d'écrire. Je dois aussi des remerciements à M. Watelet et à M. Loiseau. Quand je ne leur en devrais pas, je voudrais leur écrire. En attendant que je puisse là-dessus me satisfaire, faites-leur les plus tendres salutations de ma part.

Je comprends qu'on a pu vous marquer de Ge-

nève que je quittais Motiers. On y a si bien travaillé pour cela, qu'on n'a pas douté du succès. Je ne sais pas encore si je prendrai le parti de complaire à ces messieurs, mais jusqu'ici cela dépend uniquement de ma volonté, et il est apparent que cela n'en dépendra pas moins dans la suite.

Vous aurez su que je portais autrefois l'honorable surnom du citoyen par excellence, lorsque je l'avais beaucoup moins mérité qu'aujourd'hui. Vous pouvez voir, par la couronne civique dont j'ai entouré ma devise, à la tête de mon dernier ouvrage, quelle justice je sens m'être due à cet égard. Je souhaite qu'au moins mes amis me l'accordent, en me rendant ce nom de citoyen, qui m'est si cher, et que j'ai payé si cher. Ce n'est point pour moi un titre vain, puisqu'outre que, par une élection unanime, j'ai ici une patrie qui m'a choisi, s'il est sur la terre un état où règne la justice et la liberté, je suis citoyen né de cet état-là. Conclusion : je fus et je suis le citoyen. Quiconque m'aime ne doit plus me donner d'autre nom.

A mesure que vous m'envoyez quelque chose, vous ne m'en marquez point le prix. Cela fait que je ne puis vous rendre vos déboursés. Vous prétendez que je ne vous devais qu'un écu pour le cadre de l'amitié : c'est une moquerie, mais soit; depuis lors le compte doit être augmenté. Donnez-m'en la note, et je chargerai Duchesne de vous rembourser. Car, pour vos soins, je ne puis les payer qu'en reconnaissance, puisque c'est le seul

prix que vous en voulez agréer. Le Corneille est admirable, c'est dommage qu'il ait été un peu chiffonné dans le transport. J'ai reçu la charmante oiseleuse avec un nouveau plaisir, augmenté par les bontés de l'aimable graveur. Il mérite un nouveau remerciement pour celui dont il me dispense; sans m'acquitter, une lettre me coûte; c'est me faire un second présent que de m'en exempter.

Je vois, par le présent que vous m'avez envoyé, de la part de M. Watelet, que madame Le Comte, ni lui, n'ont pas voulu profaner, dans mes mains, leurs propres ouvrages. Ils m'auraient pourtant été beaucoup plus précieux que toute autre estampe; mais, du reste, on ne saurait refuser plus magnifiquement.

Voici le huitième mois que je ne suis sorti de la chambre. Plaignez-moi, mon cher Coindet, vous qui savez que je n'ai plus d'autre plaisir que la promenade, et que je ne suis qu'une machine ambulante. Encore ma prison me serait-elle moins rude, si du moins j'y vivais tranquille, et qu'on m'y laissât le temps d'écrire à mon aise à mes amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Pour trouver, s'il se peut, le repos après lequel je soupire, je prends le parti de vider ma tête de toute idée, et de l'empailler avec du foin. Je gagnerai à cela de mettre un nouvel intérêt à mes promenades, par le plaisir d'herboriser. Je voudrais trouver un recueil de plantes gravées, bien ressemblantes, quand même il faudrait y mettre un certain prix. Ne pourriez-vous point m'aider dans

cette recherche? Cela me procurerait encore le plaisir de m'occuper l'hiver à les enluminer.

OBSERVATION. — Nous devons cette lettre à l'obligeance de M. Coindet, neveu de celui à qui elle est adressée.

LETTRE DXCVII.

A M. DU PEYROU.

Le 29 avril 1765.

Votre avis, mon cher hôte, de ne faire passer aucun exemplaire par mes mains, est très-sage: c'est une réflexion que j'avais faite moi-même, et que je comptais vous communiquer.

J'ai reçu votre présent *; je vous en remercie: il me fait grand plaisir, et je brûle d'être à portée d'en faire usage. J'ai plus que jamais la passion pour la botanique; mais je vois avec confusion que je ne connais pas encore assez de plantes empiriquement pour les étudier par système. Cependant je ne me rebuterai pas, et je me propose d'aller, dans la belle saison, passer une quinzaine de jours près de M. Gagnebin pour me mettre en état du moins de suivre Linnæus.

J'ai dans la tête que, si vous pouvez vous soutenir jusqu'au temps de notre caravane, elle vous garantira d'être arrêté durant le reste de l'année, vu que la goutte n'a point de plus grand ennemi

* Les ouvrages de Linnæus.

que l'exercice pédestre. Vous devriez prendre la botanique pour remède, quand vous ne la prendriez pas par goût. Au reste, je vous avertis que le charme de cette science consiste surtout dans l'étude anatomique des plantes. Je ne puis faire cette étude à mon gré, faute des instruments nécessaires, comme microscopes de diverses mesures de foyer, petites pinces bien menues, semblables aux brucelles des joailliers, ciseaux très-fins à découper. Vous devriez tâcher de vous pourvoir de tout cela pour notre course; et vous verriez que l'usage en est très-agréable et très-instructif.

Vous me parlez du temps remis : il ne l'est assurément pas ici; j'ai fait quelques essais de sortie qui m'ont réussi médiocrement, et jamais sans pluie. Il me tarde d'aller vous embrasser, mais il faut faire des visites, et cela m'épouvante un peu, surtout vu mon état.

Notre archiprêtre continue ses ardentes philippiques; il en a fait hier une, dans laquelle il s'est tellement attendri sur les miracles, qu'il fondait en larmes, et y faisait fondre ses pieux auditeurs. Il paraît avoir pris le parti le plus sûr; c'est de ne point s'embarrasser du Conseil d'état ni de la classe, mais d'aller ici son train en ameutant la canaille. Cependant tout s'est borné jusqu'à présent à quelques insultes; et comme je ne réponds rien du tout, ils auront difficilement occasion d'aller plus loin.

Quand verrez-vous la fin de ce vilain procès? Je voudrais aussi voir déjà votre bâtiment fini pour

y occuper ma cellule, et vous appeler tout de bon mon cher hôte. Bonjour.

L'homme d'ici paraît absolument forcené, et déterminé à pousser lui seul les choses aussi loin qu'elles peuvent aller. Il me paraît toujours plaisant qu'un homme aussi généralement méprisé n'en soit pas moins redoutable. S'il espère m'effrayer au point de me faire fuir, il se trompe.

LETTRE DXCVIII.

AU MÊME.

2 mai 1765.

Mon cher hôte, votre lettre à Milord Maréchal est très-belle; il n'y a pas une syllabe à ajouter ni à retrancher, et je vous garantis qu'elle lui fera le plus grand plaisir.

Je vois par le tour que prennent les choses que l'archiprêtre sera bientôt forcé de me laisser en repos : c'est alors que je veux sortir de Motiers, lorsqu'il sera bien établi qu'étant maître d'y rester tranquille, ma retraite n'aura point l'air de fuite. Je crois qu'en pareil cas je me déterminerai tout-à-fait à être à Cressier l'hôte de mon hôte, au moins si cela lui convient. Mais, quoique la maison soit trop grande pour moi, il me la faudrait tout entière, accommodée, meublée, bien fermée, et avec le petit jardin. Voilà bien des choses, voyez si ce n'est pas trop. Il y a plus : quoique au point où

nous en sommes ce soit peut-être à moi une sorte d'ingratitude de ne pas accepter ce logement gratuitement, il faut, pour m'y mettre tout-à-fait à mon aise, que vous me louïez comme vous pourriez faire à tout autre, et que vous y compreniez les frais pour le mettre en état. Cela posé, je pourrais bien m'y établir pour le reste de ma vie, sauf à occuper près de vous un autre appartement en ville, quand votre bâtiment sera fait. Voilà, mon cher hôte, mes châteaux en Espagne; voyez s'il vous convient de les réaliser.

On me mande de Berne que le sieur Bertrand a demandé le 29 au sénat sa démission, et l'a obtenue sans difficulté; on ajoute qu'il quittera Berne. Le voyage de M. Chaillet n'aurait-il point contribué à cela?

Si le temps s'obstine à être mauvais, je suis bien tenté d'accepter votre offre: en ce cas, vous pourriez expédier vos tracas les plus pressés le reste de cette semaine, et m'envoyer votre carrosse lundi ou mardi prochain. Je vous irais joindre à Neuchâtel, et de là nous irions ensemble à Bienne, à pied, s'il faisait beau, en carrosse s'il faisait mauvais. Ce qui m'embarrasse est que je voudrais aller auparavant à Gorgier voir M. Andrié, et je ne sais comment arranger ces diverses courses, d'autant moins qu'il faut absolument que je sois de retour ici les huit ou dix derniers jours du mois. Vous pourriez, dimanche au soir, m'écrire votre sentiment; lundi au soir je vous ferais ma réponse; et si le mauvais temps continuait, vous m'enverriez

votre carrosse pour me rendre mercredi près de vous : mais, s'il fait beau, j'irai premièrement et pédestrement à Gorgier. Voilà mes arrangements, sauf les vôtres et sauf les obstacles tirés de mon état, qui ne s'améliore point. Peut-être la vie sédentaire et méditative, la désagréable occupation d'écrire des lettres, l'attitude d'être assis qui me nuit et que je déteste, contribuent-elles à m'entretenir dans ce mauvais état.

Je reviens aux tracasseries d'ici, qui ne me fâchent pas tant par rapport à moi, que par rapport à ces braves anciens qui méritent tant d'encouragement, et que la canaille accable d'opprobres. Tout ce qui s'est fait en leur faveur n'a pas été assez solennel ; des arrêts secrets n'arrêtent point la populace qui les ignore. Un arrêt affiché, ou quelque témoignage public d'approbation, voilà ce qu'on leur devrait pour l'utilité publique, et ce qui mortifierait plus cruellement l'archiprêtre que toutes les censures du Conseil d'état ou de la classe, faites à huis clos. Je prédis qu'il n'y a qu'un expédient de cette espèce qui puisse finir tout, et sur-le-champ. Je vous embrasse.

A vue de pays, je ne crois pas que la semaine prochaine je sois encore en état de voyager, à moins d'une révolution bien subite, que le temps ni mon état ne me promettent pas.

LETTRE DXCIX.

AU MÊME.

Jeudi, 23 mai 1765.

J'espère, mon cher hôte, que cette vilaine goutte n'aura fait que vous menacer. Dansez et marchez beaucoup; tourmentez-la si bien qu'elle nous laisse en repos projeter et faire notre course. On dit que les pélerins n'ont jamais la goutte; rien n'est donc tel pour l'éviter que de se faire pélerin.

Sultan m'a tenu quelques jours en peine: sur son état présent je suis parfaitement rassuré; ce qui m'alarmait le plus était la promptitude avec laquelle sa plaie s'était refermée; il avait à la jambe un trou fort profond; elle était enflée, il souffrait beaucoup et ne pouvait se soutenir. En cinq ou six heures, avec une simple application de thériaque, plus d'enflure, plus de douleur, plus de trou, à peine en ai-je pu retrouver la place: il est gaillardement revenu de son pied à Motiers, et se porte à merveille depuis ce temps-là. Comme vous avez des chiens, j'ai cru qu'il était bon de vous apprendre l'histoire de mon spécifique; elle est aussi étonnante que certaine. Il faut ajouter que je l'ai mis au lait durant quelques jours; c'est une précaution qu'il faut toujours prendre sitôt qu'un animal est blessé.

Il est singulier que depuis trois jours je ressens les mêmes attaques que j'ai eues cet hiver: il est

constaté que ce séjour ne me vaut rien à aucun égard. Ainsi, mon parti est pris; tirez-moi d'ici au plus vite. Je vous embrasse.

LETTRE DC.

AU MÊME.

23 mai 1765.

Dans la crainte que vous n'ayez besoin de votre Mémoire, je vous le renvoie après l'avoir lu. Je l'ai trouvé fort bien raisonné; il me paraît seulement que vous assujettissez les sociétés en général à des lois plus rigoureuses qu'elles ne sont établies par le droit public; car, par exemple, selon vos principes, A, étant allié de B, ne pourrait postérieurement s'engager à fournir à C des troupes en certains cas contre B, engagement qui toutefois se contracte et s'exécute fréquemment, sans qu'on prétende avoir enfreint l'alliance antérieure.

Vous aurez su les nouvelles tentatives et leur mauvais succès, ce qui n'empêche pas que ce séjour ne soit devenu pour moi absolument inhabitable : ainsi, j'accepte tous vos bons soins, soit pour Suchié, soit pour Cressier, soit pour la Coudre; je m'en rapporte entièrement à votre choix; et, pour moi, je ne vois qu'une raison de préférence, après celle de loger chez vous, c'est pour le logement qui sera le plus tôt prêt.

Il me paraît que vous pouvez prendre votre parti

sur la brochure; je pense même que cette affaire, une fois éventée, en deviendra partout plus difficile à exécuter, et je vous conseille d'abandonner cette entreprise: que si vous persistez, vous avez de nouvelles pièces à joindre à votre recueil; et, tandis que vous le compléterez, il faut travailler d'avance à prendre si bien vos mesures que le manuscrit n'aille à sa destination qu'au moment qu'on pourra l'exécuter, et après que toutes les difficultés seront prévues et levées. La Hollande me paraît désormais le seul endroit sûr; mais il faut compter sur six mois d'attente.

Je suis bien éloigné d'avoir maintenant le loisir de travailler à notre écrit. Comme ce n'est pas un acte où le notaire doive mettre la main, et que notre convention générale est faite, rien ne presse sur le reste; c'est ce que nous pourrons rédiger ensemble à loisir. Il s'agit seulement de savoir quand vous me permettrez d'en parler à mes amis; car rien de ce qui s'intéresse à moi ne doit ignorer que je vous devrai le repos de ma vie.

LETTRE DCI.

A M. PANCKOUCKE.

Motiers-Travers, 26 mai 1765.

Votre dernière lettre, monsieur, m'a non-seulement désabusé, mais attendri. Oublions réciproquement nos torts, sûrs que le cœur n'y a point

de part, et soyons amis comme auparavant, même plus, s'il est possible; c'est l'effet que doit produire un vrai retour entre honnêtes gens.

Il est vrai que les fanatiques de ce pays, excités, vous comprenez bien par qui, ont suscité contre moi un violent orage, dont tout l'effet est retombé sur eux: parce qu'ils m'avaient trouvé doux, ils ont cru me trouver faible; ils se sont trompés. Tous leurs efforts pour me nuire ou m'épouvanter ont tourné à leur confusion, et leur ont attiré les mortifications les plus cruelles. J'ai fait plus que des souverains n'osent faire, en triomphant d'eux. Battus dans toutes les formes légitimes, ils prennent le parti d'ameuter la canaille, et de se faire chefs de bandits. Cette voie est assez bonne avec les peuples de ce vallon. Quoi qu'il en soit, je les mets au pis. Dans le zèle qui les dévore, ils pourront me faire assassiner; mais très-sûrement ils ne me feront pas fuir. Il y a cependant long-temps que j'ai résolu d'aller m'établir dans le bas parmi les hommes; mais j'attendrai que les loups enragés d'ici aient achevé de hurler et de mordre. Après cela, s'ils me laissent vivre, je les quitterai. Qu'un autre étranger y tienne, s'il peut, trois ans, comme j'ai fait, et puis qu'il en dise des nouvelles.

LETTRE DCII.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 30 mai 1765.

Je suis très-inquiet de vous, monsieur. Suivant ce que vous m'aviez marqué, j'ai suspendu mes courses et mes affaires pour revenir vous attendre ici dès le 20; cependant ni moi ni personne n'avons entendu parler de vous. Je crains que vous ne soyez malade; faites-moi du moins écrire deux mots par charité.

Il m'est impossible de vous attendre plus longtemps que deux ou trois jours encore; mais je ne serai jamais assez éloigné d'ici que, lorsque vous y viendrez, nous ne puissions pas nous joindre. On vous dira chez moi où je serai; et selon vos arrangements de route, vous viendrez, ou l'on m'enverra chercher.

Voici, monsieur, deux lettres pour Gênes, auxquelles je vous prie de donner cours en faisant affranchir, s'il est nécessaire. J'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCIII.

A M. KLUPFFEL.

Motiers, mai 1765.

Ce n'est pas, mon cher ami, faute d'empressement à vous répondre que j'ai différé si long-temps; mais les tracas dans lesquels je me suis trouvé, et un voyage que j'ai fait à l'autre extrémité du pays, m'ont fait renvoyer ce plaisir à un moment plus tranquille. Si j'avais fait le voyage de Berlin, j'aurais pensé que je passais près d'un ancien ami, et je me serais détourné pour aller vous embrasser. Un autre motif encore m'eût attiré dans votre ville, c'eût été le désir d'être présenté par vous à madame la duchesse de Saxe-Gotha, et de voir de près cette grande princesse, qui, fût-elle personne privée, ferait admirer son esprit et son mérite. La reconnaissance m'aurait fait même un devoir d'accomplir ce projet après la manière obligeante dont il a plu à S. A. S. d'écrire sur mon compte à Milord Maréchal; et, au risque de lui faire dire, N'était-ce que cela? j'aurais justifié par mon obéissance à ses ordres mon empressement à lui faire ma cour. Mais, mon cher ami, ma situation à tous égards ne me permet plus d'entreprendre de grands voyages; et un homme qui huit mois de l'année ne peut sortir de sa chambre n'est guère en état de faire des voyages de deux cents lieues. Toutes les bontés

dont Milord Maréchal m'honore, tous les sentiments qui m'attachent à cet homme respectable, me font désirer bien vivement de finir mes jours près de lui: mais il sait que c'est un désir qu'il m'est impossible de satisfaire; et il ne me reste, pour nourrir cette espérance, que celle de le revoir quelque jour en ce pays. Je voudrais, mon cher ami, pouvoir nourrir par rapport à vous la même espérance: ce serait une grande consolation pour moi de vous embrasser encore une fois en ma vie, et de retrouver en vous l'ami tendre et vrai près duquel j'ai passé de si douces heures, et que je n'ai jamais cessé de regretter. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCIV.

BILLET A M. DE VOLTAIRE.

Motiers, le 31 mai 1765.

Si M. de Voltaire a dit qu'au lieu d'avoir été secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise j'ai été son valet, M. de Voltaire en a menti comme un impudent.

Si dans les années 1743 et 1744 je n'ai pas été premier secrétaire de l'ambassadeur de France, si je n'ai pas fait les fonctions de secrétaire d'ambassade, si je n'en ai pas eu les honneurs au sénat de Venise, j'en aurai menti moi-même.

LETTRE DCV.

A M. D'ESCHERNY.

Motiers, le 1er juin 1765.

Je suis bien sensible, monsieur, et à la bonté que vous avez de penser à mon logement, et à celle qu'ont les obligeants propriétaires de la maison de Cornaux, de vouloir bien m'accorder la préférence sur ceux qui se sont présentés pour l'habiter. Je vais à Yverdun voir mon ami M. Roguin, et mon amie madame Boy de La Tour, qui est malade, et qui croit que je lui peux être de quelque consolation. J'espère que dans quelques jours M. du Peyrou sera rétabli, et que, vous trouvant tous en bonne santé, je pourrai consulter avec vous sur le lieu où je dois planter le piquet. Cette manière de chercher est si agréable, qu'il est naturel que je ne sois pas pressé de trouver. Bien des salutations, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DCVI.

A M. DU PEYROU.

Mardi, 11 juin 1765.

Si je reste un jour de plus je suis pris : je pars donc, mon cher hôte, pour la Ferrière, où je vous

attendrai avec le plus grand empressement, mais sans m'impatienter. Ce qui achève de me déterminer, est qu'on m'apprend que vous avez commencé à sortir. Je vous recommande de ne pas oublier parmi vos provisions, café, sucre, cafetière, briquet, et tout l'attirail pour faire, quand on veut, du café dans les bois. Prenez *Linnæus* et *Sauvages*, quelque livre amusant et quelque jeu pour s'amuser plusieurs, si l'on est arrêté dans une maison par le mauvais temps. Il faut tout prévoir pour prévenir le désœuvrement et l'ennui.

Bonjour : je compte partir demain matin, s'il fait beau, pour aller coucher au Locle, et dîner ou coucher à la Ferrière le lendemain jeudi. Je vous embrasse.

LETTRE DCVII.

AU MÊME.

A la Ferrière, le 26 juin 1765.

Me voici, mon cher hôte, à la Ferrière, où je ne suis arrivé que pour y garder la chambre, avec un rhume affreux, une assez grosse fièvre, et une esquinancie, mal auquel j'étais très-sujet dans ma jeunesse, mais dont j'espérais que l'âge m'aurait exempté. Je me trompais; cette attaque a été violente, j'espère qu'elle sera courte. La fièvre est diminuée, ma gorge se dégage, j'avale plus aisément; mais il m'est encore impossible de parler.

J'apprends, par deux lettres que je viens de recevoir de M. de Pury, qu'il a pris la peine, allant, comme je pense, à Monlezi, de passer chez moi; j'étais déjà parti: j'y ai regret pour bien des raisons; entre autres, parce que nous serions convenus du temps et de la manière de nous réunir. Il m'apprend que vous ne pourrez de long-temps vous mettre en campagne: cela me fait prendre le parti de me rendre auprès de vous; car je ne puis me passer plus long-temps de vous voir. Ainsi vous pouvez attendre votre hôte au plus tard sur la fin de la semaine, à moins que d'ici à ce temps je n'aie de vos nouvelles. Si vous pouviez venir à cheval jusqu'ici, je ne doute pas que l'excellent air, la beauté du paysage, et la tranquillité du pays, ne vous fît toutes sortes de biens, et que vous ne vous y rétablissiez plus promptement qu'où vous êtes.

Je n'écris point à M. le colonel, parce que je ne sais s'il est à Neuchâtel ou à sa montagne; mais je vous prie de vouloir bien lui dire ou lui marquer que je ne connais pas assez M. Fischer pour le juger; que M. le comte de Dohna, qui a vécu avec lui plus que moi, doit en mieux juger; et qu'un homme ne se juge pas ainsi de la première vue. Tout ce que je sais, c'est qu'il a des connaissances et de l'esprit; il me paraît d'une humeur complaisante et douce; sa conversation est pleine de sens et d'honnêteté; j'ai même vu de lui des choses qui me paraissent annoncer des mœurs et de la vertu. Quand il n'est question que de voyager avec un

homme; ce serait être difficile de demander mieux que cela.

Au peu que j'ai vu sur la botanique, je comprends que je repartirai d'ici plus ignorant que je n'y suis arrivé, plus convaincu du moins de mon ignorance, puisqu'en vérifiant mes connaissances sur les plantes, il se trouve que plusieurs de celles que je croyais connaître, je ne les connaissais point. Dieu soit loué! c'est toujours apprendre quelque chose que d'apprendre qu'on ne sait rien. Le messager attend et me presse; il faut finir. Bonjour, mon cher hôte; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCVIII.

AU MÊME.

Motiers, le 29 juin 1765.

Savez-vous, mon cher hôte, que vous me gâtez si fort, qu'il m'est désormais fort pénible de vivre éloigné de vous? Depuis deux jours que je suis de retour, il m'ennuie déjà de ne point vous voir. Je songe, en conséquence, à redescendre dès demain, et voici un arrangement qui fait à présent mon château en Espagne, et qui se réalisera ou se réformera selon que le temps, votre santé et votre volonté le permettront.

Si le temps se remet aujourd'hui, nous des-

cendrons demain, M. d'Ivernois, mademoiselle Le Vasseur, et moi; et, comme il n'est question que d'une nuit, pour ne pas nous séparer nous coucherons à l'auberge. Le lundi, j'irai avec M. d'Ivernois faire une promenade, d'où nous serons de retour le lendemain. M. d'Ivernois continuera son voyage, et moi j'irai avec mademoiselle Le Vasseur voir la maison de Cressier. Nous pourrons y séjourner un jour ou deux, si nous trouvons des lits, pour avoir le temps d'aller voir l'île; puis nous reviendrons. Mademoiselle Le Vasseur s'en retournera à Motiers, et moi j'attendrai près de vous que nous puissions faire la caravane du Creux du vent, après quoi chacun s'en retournera à ses affaires.

Comme la petite course que je dois faire avec M. d'Ivernois me rapproche du pont de Thielle, je pourrais de là me rendre directement à Cressier, et mademoiselle Le Vasseur s'y rendre aussi, de son côté, si elle trouvait une voiture, ou que vous pussiez lui en prêter une.

Tous ces arrangements un peu précipités sont inévitables, sans quoi, restant ici quelques jours encore, je suis intercepté pour le reste de la belle saison. Il faut même, en supposant leur exécution possible, que le secret en demeure entre nous, sans quoi nous serons poursuivis, où que nous soyons, par les gens qui me viendront voir, et qui, ne me trouvant pas ici, me chercheront où que je sois. Au reste, mon état est si sensiblement empiré depuis mon retour ici, que je crains beaucoup d'y passer l'hiver, et que, malgré tous les embarras,

si Cressier peut être prêt au commencement d'octobre, je suis déterminé à m'y transplanter.

Je vous écris à la hâte, mon très-cher hôte, accablé de petits tracas qui m'excèdent. Comme mon voyage dépend du temps, qui paraît se brouiller, il n'est pas sûr que j'arrive demain à Neuchâtel. A tout événement, vous pourriez envoyer demain au soir à la Couronne, et, si j'y suis arrivé, m'y faire passer vos observations sur les arrangements proposés; car, comme j'arriverai le soir pour repartir le matin, je ne veux pas même qu'on me voie dans les rues. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCIX.

AU MÊME.

A l'île de la Motte, le 4 juillet 1765.

Je suis, mon cher hôte et mon ami, dans l'île, et je compte y rester quelques jours, jusqu'à ce que j'y reçoive de vos nouvelles. J'imagine qu'il ne vous sera pas difficile de m'en donner par le canal de M. le major Chambrier. Au premier signe, je vous rejoins : c'est à vous de voir en quel temps vous aurez plus de loisir à me donner. Ne soyez point inquiet de me savoir ici seul. J'y attendrai de vos nouvelles avec empressement, mais sans impatience. J'emploierai ce loisir à repasser un peu les événements de ma vie et à préparer mes con-

fessions. Je souhaite de consommer un ouvrage où je pourrai parler de mon cher hôte d'une manière qui contente mon cœur. Bonjour.

LETTRE DCX.

AU MÊME.

A Brot, le lundi 15 juillet 1765.

Vos gens, mon cher hôte, ont été bien mouillés, et le seront encore, de quoi je suis bien fâché : ainsi, trouvant ici un char-à-banc, je ne les mènerai pas plus loin.

Je pars le cœur plein de vous, et aussi empressé de vous revoir que si nous ne nous étions vus depuis long-temps. Puissé-je apprendre à notre première entrevue que tous vos tracas sont finis, et que vous avez l'esprit aussi tranquille que votre honnête cœur doit être content de lui-même et serein dans tous les temps ! La cérémonie de ce matin met dans le mien la satisfaction la plus douce. Voilà, mon cher hôte, les traits qui me peignent au vrai l'ame de Milord Maréchal, et me montrent qu'il connaît la mienne. Je ne connais personne plus fait pour vous aimer et pour être aimé de vous. Comment ne verrais-je pas enfin réunis tous ceux qui m'aiment? ils sont dignes de s'aimer tous. Je vous embrasse.

Mademoiselle Le Vasseur est pénétrée de vos bontés, et veut absolument que je vous le dise.

LETTRE DCXI.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 20 juillet 1765.

J'arrive il y a trois jours; je reçois vos lettres, vos envois, M. Chappuis, etc. Mille remerciements. Je vous renvoie les deux lettres. J'ai bien les bilboquets, mais je ne puis m'en servir, parce que, outre que les cordons sont trop courts, je n'en ai point pour changer et qu'ils s'usent très-promptement.

Je vous remercie aussi du livre de M. Claparède *. Comme mes plantes et mon bilboquet me laissent peu de temps à perdre, je n'ai lu ni ne lirai ce livre, que je crois fort beau. Mais ne m'envoyez plus de tous ces beaux livres; car je vous avoue qu'ils m'ennuient à la mort et que je n'aime pas à m'ennuyer.

Mille salutations à M. Deluc et à sa famille. Je le remercie du soin qu'il veut bien donner à l'optique. Je n'ai point d'estampes. Je le prie d'en faire aussi l'emplette, et de les choisir belles et bien enluminées; car je n'aurai pas le temps de les enluminer. Une douzaine me suffira quant à présent: je souhaite que l'illusion soit parfaite, ou rien.

* C'était un professeur de théologie à Genève. Il est auteur de plusieurs ouvrages relatifs à cette science. Celui dont il s'agit ici avait pour titre, *Considérations sur les Miracles*, 1765, in-8°.

Mademoiselle Le Vasseur a reçu votre envoi, dont elle vous fait ses remerciements, et moi mes reproches. Vous êtes un donneur insupportable; il n'y a pas moyen de vivre avec vous.

J'ai passé huit ou dix jours charmants dans l'île de Saint-Pierre, mais toujours obsédé d'importuns: j'excepte de ce nombre M. de Graffenried, bailli de Nidau, qui est venu dîner avec moi; c'est un homme plein d'esprit et de connaissances, titré, très-opulent, et qui, malgré cela, me paraît penser très-bien et dire tout haut ce qu'il pense.

Je reçois à l'instant vos lettres et envois des 16 et 17. Je suis surchargé, accablé, écrasé de visites, de lettres et d'affaires, malade par-dessus le marché; et vous voulez que j'aille à Morges m'aboucher avec M. Vernes! Il n'y a ni possibilité ni raison à cela. Laissez-lui faire ses perquisitions, qu'il prouve, et il sera content de moi: mais en attendant je ne veux nul commerce avec lui. Vous verrez à votre premier voyage ce que j'ai fait; vous jugerez de mes preuves, et de celles qui peuvent les détruire. En attendant je n'ai rien publié; je ne publierai rien sans nouveau sujet de parler. Je pardonne de tout mon cœur à M. Vernes, même en le supposant coupable: je suis fâché de lui avoir nui; je ne veux plus lui nuire, à moins que je n'y sois forcé. Je donnerais tout au monde pour le croire innocent, afin qu'il connût mon cœur et qu'il vît comment je répare mes torts. Mais avant de le déclarer innocent il faut que je le croie; et je crois si décidément le contraire, que je n'imagine pas

même comment il pourra me dépersuader. Qu'il prouve et je suis à ses pieds. Mais, pour Dieu, s'il est coupable, conseillez-lui de se taire; c'est pour lui le meilleur parti. Je vous embrasse.

Notre archiprêtre * fait imprimer à Yverdun une réponse que le magistrat de Neuchâtel a refusé la permission d'imprimer à cause des personnalités. Je suis bien aise que toute la terre connaisse la frénésie du personnage. Vous savez que le colonel Pury a été fait conseiller d'état. Si notre homme ne sent pas celui-là, il faut qu'il soit ladre comme un vieux porc.

Ma lettre a, par oubli, retardé d'un ordinaire. Tout bien pensé, j'abandonne l'optique pour la botanique: et si votre ami était à portée de me faire faire les petits outils nécessaires pour la dissection des fleurs, je serais sûr que son intelligence suppléerait avantageusement à celle des ouvriers. Ces outils consistent dans trois ou quatre microscopes de différents foyers, de petites pinces délicates et minces pour tenir les fleurs, de ciseaux très-fins, canifs et lancettes, pour les découper. Je serais bien aise d'avoir le tout à double, excepté les microscopes, parce qu'il y a ici quelqu'un qui a le même goût que moi et qui a été mal servi.

* Montmollin.

LETTRE DCXII.

AU MÊME.

Motiers, le 1er août 1765.

Si vous n'êtes point ennuyé, monsieur, de mériter des remerciements, moi je suis ennuyé d'en faire; ainsi n'en parlons plus. Je suis, en vérité, fort embarrassé de l'emploi du présent de mademoiselle votre fille. La bonté qu'elle a eue de s'occuper de moi mérite que je m'en fasse honneur, et je n'ose. Je suis à la fois vain et sot: c'est trop; il faudrait choisir. Je crois que je prendrai le parti de tourner la chose en plaisanterie, et de dire qu'une jeune demoiselle m'enchaîne par les poignets*.

Je suis indigné de l'insultante lettre du ministre: il vous croit le cœur assez bas pour penser comme lui. Il est inutile que je vous envoie ce que je lui écrirais à votre place; vous ne vous en serviriez pas. Suivez vos propres mouvements; vous trouverez assez ce qu'il faut lui dire, et vous le lui direz moins durement que moi.

M. Deluc est en vérité trop complaisant de se prêter ainsi à toutes mes fantaisies; mais je vous avoue qu'il ne saurait me faire plus de plaisir que de vouloir bien s'occuper de mes petits instruments. Je raffole de la botanique; cela ne fait

* Elle avait envoyé à Rousseau une paire de manchettes.

qu'empirer tous les jours; je n'ai plus que du foin dans la tête : je vais devenir plante moi-même un de ces matins, et je prends déjà racine à Motiers, en dépit de l'archiprêtre qui continue d'ameuter la canaille pour m'en chasser.

J'ai grande envie de voir M. de Conzié; mais je ne compte pas pouvoir aller à sa terre pour cette année : j'ai regret aux plaisirs dont cela me prive; mais il faut céder à la nécessité.

Les lettres de l'archiprêtre sont, à ce qu'on dit, imprimées : je ne sais pourquoi elles ne paraissent pas. Il est étonnant que vous ayez cru que je lui ferais l'honneur de lui répondre : serez-vous toujours la dupe de ces bruits-là ?

Mes respects à madame d'Ivernois. Recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur, et les salutations de celui qui vous aime.

LETTRE DCXIII.

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS.

Motiers, le 1er août 1765.

Vous me remerciez, mademoiselle, du présent que vous me faites; et moi je devrais vous le reprocher : car si je vous fais aimer le travail, vous me faites aimer le luxe : c'est rendre le mal pour le bien. Je puis, il est vrai, vous remercier d'un autre miracle aussi grand et plus utile; c'est de me rendre exact à répondre et de me donner du

plaisir à l'être. J'en aurai toujours, mademoiselle, à vous témoigner ma reconnaissance et à mériter votre amitié.

Mes respects, je vous prie, à ma très-bonne maman.

LETTRE DCXIV.

A M. DU PEYROU *

Motiers-Travers, le 8 août 1765.

Non, monsieur; jamais, quoi que l'on en dise, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connaissais, sa conduite vraiment pastorale envers moi : je n'ai point loué

* Dans cette lettre Rousseau n'appelle point du Peyrou *mon cher hôte*, parce qu'elle est écrite exprès pour être rendue publique. Déjà, sans se nommer, et sous le titre de *Lettre à M****, du Peyrou avait, de concert avec Rousseau et guidé par lui, comme on l'a vu par les lettres précédentes des 12, 15 et 22 avril, publié dans le même mois l'apologie de son ami, apologie à laquelle Montmollin avait répliqué longuement et avec violence, sous le titre de *Réfutation du libelle intitulé*, LETTRE A M***. C'est de cet écrit de Montmollin qu'il est question dans le cours de la présente lettre. Encouragé par celle-ci, et décidé, d'après le conseil de Rousseau, à ne plus garder l'anonyme, du Peyrou publia, dans le mois d'août suivant, et sous le titre de *Lettre à milord comte de Wemiss*, une seconde lettre à l'appui de sa première; et, dans les pièces justificatives qu'il y joignit, il fit entrer la lettre de Rousseau reproduite ici. Enfin en septembre suivant, peu de jours après la lapidation de Motiers, et sous le même titre que celui de sa seconde lettre, du Peyrou en a publié une troisième, dans laquelle il fait le récit de cet événement. Ces trois lettres de du Peyrou, et la réfutation de Montmollin, ont été réunies et réimprimées à Londres avec toutes leurs annexes (in-12, 1766).

(*Note de M. Petitain.*)

son caractère que je ne connaissais pas; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerai même que son extérieur, qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre, me repoussaient malgré moi : j'étais étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertu, se cacher sous une aussi sombre physionomie; mais j'étouffais ce penchant injuste. Fallait-il juger d'un homme sur des signes trompeurs, que sa conduite démentait si bien? fallait-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, et mon cœur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentais en moi d'éloignement pour M. de Montmollin, plus je cherchais à le combattre par la reconnaissance que je lui devais. Supposons derechef possible le même cas, et tout ce que j'ai fait je le referais encore.

Aujourd'hui M. de Montmollin lève le masque et se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance, qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce cruel zèle qui l'a pris subitement. Quel était son objet, quel est-il à présent? je l'ignore; je sais seulement qu'il ne saurait être bon. Non-seulement il m'admet avec empressement, avec honneur à la communion, mais il me recherche, me prône, me fête, quand je parais avoir attaqué de gaieté de cœur le christianisme : et quand je prouve qu'il est faux que je l'aie attaqué, qu'il est faux du

moins que j'aie eu ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sûreté, ma foi, ma personne; il veut m'excommunier, me proscrire; il ameute la paroisse après moi, il me poursuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont-elles dans son devoir? non; la charité n'est point inconstante, la vertu ne se contredit point elle-même, et la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant, il s'était avisé trop tard de l'être; cette affectation ne lui allait point; et comme elle n'abusait personne, il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage, en me faisant plus de mal qu'il ne m'avait fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnaissance; je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même; et, puisqu'il me force à la dire, je la dirai.

Vous voulez savoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de Montmollin a fait au public sa relation en homme d'église, et trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue, il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi, monsieur, je vous ferai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entre eux. Je ne m'étendrai point en protestation d'être sincère; je laisse à votre esprit sain, à votre cœur ami de la vérité, le soin de la démêler entre lui et moi. . . . .

Je ne suis point, graces au ciel, de ces gens qu'on fête et que l'on méprise; j'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime et qu'on chasse. Quand je

me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour personne, pas même pour Milord Maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte partout, et près de Milord Maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée, écrivant à S. E. pour l'en informer et me mettre sous sa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le pasteur du lieu, me fit des avances de toute espèce, et qui, voyant que j'écrivais à Milord Maréchal, m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre : ma lettre partit, et j'eus l'accueil que peut espérer l'innocence opprimée partout où règnera la vertu.

Comme je ne m'attendais pas dans la circonstance à trouver un pasteur si liant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, et entre autres à M. le colonel Roguin, qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avait bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Les empressements de M. de Montmollin continuèrent : je crus devoir en profiter; et, voyant approcher la communion de septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si, malgré la rumeur publique, je pouvais m'y présenter. Je préférai une lettre à une visite pour éviter les explications verbales qu'il aurait pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir; car déclarer que je ne voulais ni désavouer ni défendre mon livre, c'était dire assez que je ne voulais entrer sur ce point dans aucune discussion. Et en effet, forcé

qu'il prêchait très-vivement contre l'intolérance des protestants, je fus très-effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'Église réformée avait grand besoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les mœurs. Je n'imaginais guère alors qu'il fournirait dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

Sa tolérance et l'honneur qu'elle lui faisait dans le monde excitèrent la jalousie de plusieurs de ses confrères, surtout à Genève. Ils ne cessèrent de le harceler par des reproches, et de lui tendre des piéges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de Montmollin eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fût contenté, pour sa défense, d'employer avec courage, avec franchise, les seules armes du christianisme et de la vérité, quel exemple ne donnait-il point à l'Église, à l'Europe entière! quel triomphe ne s'assurait-il point! Il a préféré les armes de son métier, et les sentant mollir contre la vérité, pour sa défense, il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, faibles contre qui les brave, se sont brisées. Il s'était mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission, je vis entrer un soir M. de Montmollin dans ma chambre: il avait l'air embarrassé; il s'assit et garda longtemps le silence; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait

un talent. Venant ensuite à son sujet, il me dit que le parti qu'il avait pris de m'admettre à la communion lui avait attiré bien des chagrins et le blâme de ses confrères, qu'il était réduit à se justifier là-dessus d'une manière qui pût leur fermer la bouche, et que si la bonne opinion qu'il avait de mes sentiments lui avait fait supprimer les explications qu'à sa place un autre aurait exigées, il ne pouvait, sans se compromettre, laisser croire qu'il n'en avait eu aucune.

Là-dessus, tirant doucement un papier de sa poche, il se mit à lire, dans un projet de lettre à un ministre de Genève, des détails d'entretiens qui n'avaient jamais existé, mais où il plaçait, à la vérité fort heureusement, quelques mots, par-ci par-là, dits à la volée et sur un tout autre objet. Jugez, monsieur, de mon étonnement; il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction était la plus forte, il s'interrompait en me disant : *Vous sentez la nécessité... ma situation... ma place... il faut bien un peu se prêter*. Cette lettre, au reste, était faite avec assez d'adresse, et, à peu de chose près, il avait grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurais pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvais cette lettre, et s'il pouvait l'envoyer telle qu'elle était.

Je répondis que je le plaignais d'être réduit à de pareilles ressources; que, quant à moi, je ne pouvais rien dire de semblable; mais que, puis-

que c'était lui qui se chargeait de le dire, c'était son affaire et non pas la mienne; que je n'y voyais rien non plus que je fusse obligé de démentir. Comme tout ceci, reprit-il, ne peut nuire à personne, et peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne ferait qu'empêcher le bien; mais dites-moi, au surplus, si vous êtes content de cette lettre, et si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvais bien pour la fin qu'il s'y proposait. Il me pressa tant, que, pour lui complaire, je lui indiquai quelques légères corrections qui ne signifiaient pas grand'chose. Or il faut savoir que, de la manière dont nous étions assis, l'écritoire était devant M. de Montmollin; mais durant tout ce petit colloque, il la poussa comme par hasard devant moi; et comme je tenais alors sa lettre pour la relire, il me présenta la plume pour faire les changements indiqués; ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait, il mit son papier dans sa poche, et s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail; il était nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de Montmollin, qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire: Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête; mais si vous voulez bien vous casser la jambe, peut-être se contentera-t-on de cela. M. de Montmollin doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaises affaires;

cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là : rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert et franc, qui, sans combattre avec vous de subtilités et de ruses, vous rompt en visière à tout moment. M. de Montmollin assure que je lui dis en le quittant que, s'il venait avec de bonnes nouvelles, je l'embrasserais; sinon que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes; et quant à ces dernières expressions, je suis très-sûr de ne m'en être point servi. M. de Montmollin peut reconnaître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avait cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, et ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laissant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses raisons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvait avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'auteur, pour lequel j'étais si peu fait, j'avais depuis long-temps résolu d'y renoncer. Quand l'*Émile* parut, j'avais déclaré à tous mes amis à Paris, à Genève, et ailleurs, que c'était mon dernier ouvrage, et qu'en l'achevant je posais la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchait à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici, j'avais dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de Montmollin. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en pro-

messe, et de prétendre que je m'étais engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avais montré l'intention. Si je lui disais aujourd'hui que je compte aller demain à Neuchâtel, prendrait-il acte de cette parole, et si j'y manquais, m'en ferait-il un procès? C'est la même chose absolument, et je n'ai pas plus songé à faire une promesse à M. de Montmollin qu'à vous, d'une résolution dont j'informais simplement l'un et l'autre.

M. de Montmollin oserait-il dire qu'il ait entendu la chose autrement? oserait-il affirmer, comme il l'ose faire entendre, que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la communion? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma *Lettre à M. l'archevêque de Paris*, M. de Montmollin, loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fut très-content de cet ouvrage, et qu'il en fit l'éloge à moi-même et à tout le monde, sans dire alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus fort sur les mystères et même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit; remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, et non plus au nom du vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans ce dernier, qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre?

Quand j'aurais fait à M. de Montmollin cette promesse, à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendrait-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un

mémoire pour ma défense, lorsque j'aurais un procès? Et quelle exception m'était mieux permise que celle où, me justifiant, je le justifiais lui-même, où je montrais qu'il était faux qu'il eût admis dans son Église un agresseur de la religion? Quelle promesse pouvait m'acquitter de ce que je devais à d'autres et à moi-même? Comment pouvais-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes anciens compatriotes; un écrit que tant de grands motifs rendaient nécessaire, et où j'avais à remplir de si saints devoirs? A qui M. de Montmollin fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence? A présent même que j'ai pris avec un corps respectable un engagement formel, qui est-ce, dans ce corps, qui m'accuserait d'y manquer, si, forcé par les outrages de M. de Montmollin, je prenais le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose les faire? Quelque promesse que fasse un honnête homme, on n'exigera jamais, on présumera bien moins encore, qu'elle aille jusqu'à se laisser déshonorer.

En publiant les *Lettres écrites de la montagne*, je fis mon devoir et je ne manquai point à M. de Montmollin. Il en jugea lui-même ainsi, puisque après la publication de l'ouvrage, dont je lui avais envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de manière d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge; pas un mot qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit long-temps encore, toujours de la meilleure amitié; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parlait dans ce temps-là d'une édi-

tion générale de mes écrits; non-seulement il approuvait cette entreprise, il désirait même s'y intéresser : il me marqua ce désir, que je n'encourageai pas, sachant qie la compagnie qui s'était formée se trouvait déjà trop nombreuse, et en voulait plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement, qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque temps après que la bienséance de son état ne lui permettait pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la classe prit le parti de s'y opposer, et fit des représentations à la cour.

Du reste, la bonne intelligence était si parfaite encore entre nous, et mon dernier ouvrage y mettait si peu d'obstacle, que, long-temps après sa publication, M. de Montmollin, causant avec moi, me dit qu'il voulait demander à la cour une augmentation de prébende, et me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écrirait pour cet effet à Milord Maréchal. Cette forme de recommandation me paraissant trop familière, je lui demandai quinze jours pour en écrire à Milord Maréchal auparavant. Il se tut, et ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès-lors il commença de voir d'un autre œil les *Lettres de la montagne*, sans cependant en improuver jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit : *Pour moi, je crois aux miracles*. J'aurais pu lui répondre : *J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de Montmollin, je dois vous avouer, monsieur, que je m'en reconnais d'autres encore. Pénétré pour lui de re-

connaissance, j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer, tant en public qu'en particulier: mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de présents, je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de Montmollin voulait savoir toutes mes affaires, connaître tous mes correspondants, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage: voilà ce que je n'ai point souffert. M. de Montmollin aime à tenir table longtemps: pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards et tout le respect possible l'intimité qu'il voulait établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confesse sans pouvoir m'en repentir: ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls, et j'atteste quiconque connaît un peu ces contrées, si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zèle à louer dans M. de Montmollin ce que j'y trouvais de louable. Le rôle qu'il avait joué précédemment le rendait odieux, et l'on n'aimait pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant, quelques mécontentements secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi, si d'autres motifs ne l'eussent porté à ressaisir l'occasion fugitive qu'il avait d'abord laissé échapper: il voyait trop combien sa conduite allait être choquante et contra-

dictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant d'oser afficher une si claire prévarication! Car passons telle condamnation qu'on voudra sur les *Lettres de la montagne*, en diront-elles, enfin, plus que l'*Émile*, après lequel j'ai été, non pas laissé, mais admis à la table sacrée? plus que la *Lettre à M. de Beaumont*, sur laquelle on ne m'a dit un seul mot? Qu'elles ne soient, si l'on veut, qu'un tissu d'erreurs, que s'ensuivra-t-il? qu'elles ne m'ont point justifié, et que l'auteur d'*Émile* demeure inexcusable; mais jamais que celui des *Lettres écrites de la montagne* doive en particulier être condamné. Après avoir fait grace à un homme du crime dont on l'accuse, le punit-on pour s'être mal défendu? Voilà pourtant ce que fait ici M. de Montmollin; et je le défie, lui et tous ses confrères, de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentiments qu'ils censurent, que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédents.

Mais, excité sous main par d'autres gens, il saisit le prétexte qu'on lui présente, sûr qu'en criant à tort et à travers à l'impie, on met toujours le peuple en fureur; il sonne après coup le tocsin de Motiers sur un pauvre homme, pour s'être osé défendre chez les Génevois; et, sentant bien que le succès seul pouvait le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Motiers: je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi; personne à Neuchâtel ne l'ignore; les étrangers qui viennent le voient, gémissent, et moi je me tais.

M. de Montmollin s'excuse sur les ordres de la classe. Mais, supposons-les exécutés par des voies légitimes; si ces ordres étaient justes, comment avait-il attendu si tard à le sentir? comment ne les prévenait-il point lui-même que cela regardait spécialement? comment, après avoir lu et relu les *Lettres de la montagne*, n'y avait-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avait-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avait faites? Qu'était devenu son zèle pastoral? Voudrait-il qu'on le prît pour un imbécile qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre? Si ces ordres étaient injustes, pourquoi s'y soumettait-il? Un ministre de l'Évangile, un pasteur, doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent? Ignorait-il que paraître même en consistoire est une peine ignominieuse, un affront cruel pour un homme de mon âge, surtout dans un village où l'on ne connaît d'autres matières consistoriales que des admonitions sur les mœurs? Il y a dix ans que je fus dispensé à Genève de paraître en consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime, et, ce que je me reproche presque, contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connaisse à Genève des bienséances que l'on ignore à Motiers.

Je ne sais pour qui M. de Montmollin prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avait point d'inquisition dans cette affaire; c'est comme s'il disait qu'il n'y avait point de consistoire; car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre, il

assure même qu'elle ne devait point avoir de suite temporelle: le contraire est connu de tous les gens au fait du projet; et qui ne sait qu'en surprenant la religion du Conseil d'état, on l'avait déjà engagé à faire des démarches qui tendaient à m'ôter la protection du roi? Le pas nécessaire pour achever était l'excommunication: après quoi de nouvelles remontrances au Conseil d'état auraient fait le reste: on s'y était engagé; et voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs qu'importe à M. de Montmollin? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main? Qu'il se rassure: je ne suis pas aguerri aux communions, comme je vois tant de gens l'être: j'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré; le mien n'est pas si robuste.

Il dit qu'il n'avait qu'une question très-simple à me faire de la part de la classe. Pourquoi donc, en me citant, ne me fit-il pas signifier cette question? Quelle est cette ruse d'user de surprise, et de forcer les gens de répondre à l'instant même, sans leur donner un moment pour réfléchir? C'est qu'avec cette question de la classe dont M. de Montmollin parle, il m'en réservait de son chef d'autres dont il ne parle point, et sur lesquelles il ne voulait pas que j'eusse le temps de me préparer. On sait que son projet était absolument de me prendre en faute, et de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses qu'il en vînt à bout; il savait combien j'étais languissant et faible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces; mais, quand

je fus cité, j'étais malade, hors d'état de sortir, et gardant la chambre depuis six mois : c'était l'hiver; il faisait froid, et c'est, pour un pauvre infirme, un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures, debout, interrogé sans relâche, sur des matières de théologie, devant des anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe; on ne s'informa pas même si je pouvais sortir de mon lit, si j'avais la force d'aller, s'il faudrait me faire porter; on ne s'embarrassait pas de cela : la charité pastorale, occupée des choses de la foi, ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

Vous savez, monsieur, ce qui se passa dans le consistoire en mon absence, comment s'y fit la lecture de ma lettre, et les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet; vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de Montmollin change tout à coup d'état et de titre, et que s'étant fait commissaire de la classe pour solliciter l'affaire, il redevienne aussitôt pasteur pour la juger. *J'agissais*, dit-il, *comme pasteur, comme chef du consistoire, et non comme représentant de la vénérable classe.* C'était bien tard changer de rôle, après en avoir fait jusqu'alors un si différent. Craignons, monsieur, les gens qui font si volontiers deux personnages dans la même affaire; il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuie la nécessité de sévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux, qu'il n'eut point du temps de l'*Émile*. Le

scandale fut tout aussi grand pour le moins, les gens d'église et les gazetiers ne firent pas moins de bruit; on brûlait, on brayait, on m'insultait par toute l'Europe. M. de Montmollin trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêchèrent pas alors de m'admettre. Son zèle, suivant le précepte, prend toutes les formes pour agir selon les temps et les lieux. Mais qui est-ce, je vous prie, qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre? Qui est-ce qui affectait d'en faire un bruit affreux, et par soi-même et par des gens apostés? Qui est-ce, parmi tout ce peuple si saintement forcené, qui aurait su que j'avais commis le crime énorme de prouver que le conseil de Genève m'avait condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le leur dire, en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun sait? Qui d'entre eux est même en état de lire mon livre et d'entendre ce dont il s'agit? Exceptons, si l'on veut, l'ardent satellite de M. de Montmollin, ce grand maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc, le Boirude de son église, qui se connaît si bien en fers de chevaux et en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun et sans épeler une ligne entière; quel autre des ameutés en peut faire autant? En entrevoyant sur mes pages les mots d'*évangile* et de *miracles*, ils auraient cru lire un livre de dévotion; et me sachant bon-homme, ils auraient dit: *Que Dieu le bénisse, il nous édifie.* Mais on leur a tant assuré que j'étais un homme abominable, un

impie, qui disait qu'il n'y avait point de Dieu, et que les femmes n'avaient point d'ame, que, sans songer au langage si contraire qu'on leur tenait ci-devant, ils ont à leur tour répété: *C'est un impie, un scélérat, c'est l'Antechrist; il faut l'excommunier, le brûler.* On leur a charitablement répondu: *Sans doute; mais criez, et laissez-nous faire, tout ira bien.*

La marche ordinaire de messieurs les gens d'église me paraît admirable pour aller à leur but: après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale sur tel objet qui leur plaît, et puis, en vertu de ce scandale qui est leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maître de tous les peuples, de toutes les lois, de tous les rois, et de toute la terre, sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappelez-vous le conte de ce chirurgien dont la boutique donnait sur deux rues, et qui sortant par une porte estropiait les passants, puis rentrait subtilement, et pour les panser ressortait par l'autre? Voilà l'histoire de tous les clergés du monde, excepté que le chirurgien guérissait du moins ses blessés, et que ces messieurs, en traitant les leurs, les achèvent.

N'entrons point, monsieur, dans les intrigues secrètes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais si M. de Montmollin n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la classe, ou faire l'acquit de sa conscience, pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire? pourquoi ce tumulte excité dans le pays? pourquoi ces prédications violentes? pourquoi ces concilia-

bules? pourquoi tant de sots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace? Tout cela n'est-il pas notoire au public? M. de Montmollin le nie; et pourquoi non, puisqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le consistoire? Moi, j'en vois trois, si je ne me trompe: d'abord celle de son diacre, qui n'était là que comme son représentant; la sienne ensuite, qui formait l'égalité; et celle enfin qu'il voulait avoir pour départager les suffrages. Trois voix à lui seul, c'eût été beaucoup, même pour absoudre; il les voulait pour condamner, et ne put les obtenir: où était le mal? M. de Montmollin était trop heureux que son consistoire, plus sage que lui, l'eût tiré d'affaire avec la classe, avec ses confrères, avec ses correspondants, avec lui-même. J'ai fait mon devoir, aurait-il dit; j'ai vivement poursuivi la chose; mon consistoire n'a pas jugé comme moi, il a absous Rousseau contre mon avis. Ce n'est pas ma faute; je me retire; je n'en puis faire davantage sans blesser les lois, sans désobéir au prince, sans troubler le repos public; je suis trop bon chrétien, trop bon citoyen, trop bon pasteur pour rien tenter de semblable. Après avoir échoué il pouvait encore, avec un peu d'adresse, conserver sa dignité et recouvrer sa réputation; mais l'amour-propre irrité n'est pas si sage; on pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire, que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter, il ne peut quitter la partie; il dit en classe qu'il

n'est pas sans espoir de la renouer; il le tente dans un autre consistoire: mais, pour se montrer moins à découvert, il ne la propose pas lui-même, il la fait proposer par son maréchal, par cet instrument de ses menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'était-il pas finement trouvé? Ce n'est pas que M. de Montmollin ne soit fin; mais un homme que la colère aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là: point du tout; dans l'assemblée suivante de la classe, il propose un autre expédient, fondé sur l'impossibilité d'éluder l'activité de l'officier du prince dans sa paroisse; c'est d'attendre que j'aie passé dans une autre, et là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En conséquence de ce bel expédient, les sermons emportés recommencent; on met derechef le peuple en rumeur, comptant, à force de désagrément, me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de Montmollin prétend l'être, et qui n'agit que par l'ordre de son corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, monsieur, mais il le faut; et pourquoi la couperais-je? serait-ce l'abréger que d'en multiplier les formules? Laissons à M. de Montmollin le plaisir de dire dix fois de suite: *Dinazarde, ma sœur, dormez-vous?*

Je n'ai point entamé la question de droit; je me suis interdit cette matière. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que

M. de Montmollin, malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zèle de la foi, ni par son devoir; mais qu'il a, selon l'usage, fait servir Dieu d'instrument à ses passions. Or jugez si pour de telles fins on emploie des moyens qui soient honnêtes, et dispensez-moi d'entrer dans des détails qui feraient gémir la vertu.

Dans la première partie de ma lettre je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance M. de Montmollin. Il avait eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidèle de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires de sa part et de la mienne vous conclurez que l'un des deux est un menteur; et j'avoue que cette conclusion me paraît juste.

En voulant finir ma lettre et poser sa brochure, je la feuillette encore. Les observations se présentent sans nombre, et il ne faut pas toujours recommencer. Cependant, comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux? *Que feront nos ministres*, se disait-on publiquement? *défendront-ils l'Évangile attaqué si ouvertement par ses ennemis?* C'est donc moi qui suis l'ennemi de l'Évangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure et qu'on l'avilisse? Eh! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrais faire! que n'en prennent-ils ce qui les rendrait bons et justes, que n'en laissent-ils ce qui ne sert de rien à personne, et qu'ils n'entendent pas plus que moi!

Si un citoyen de ce pays avait osé dire ou écrire quelque chose d'approchant à ce qu'avance M. Rous-

seau, ne sévirait-on pas contre lui? Non assurément; j'ose le croire pour l'honneur de cet état. Peuples de Neuchâtel, quelles seraient donc vos franchises si, pour quelque point qui fournirait matière de chicane aux ministres, ils pouvaient poursuivre au milieu de vous l'auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays étranger? M. de Montmollin m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug: mais serais-je digne d'avoir été reçu parmi vous, si j'y laissais, par mon exemple, une servitude que je n'y ai point trouvée?

M. Rousseau, nouveau citoyen, a-t-il donc plus de priviléges que tous les anciens citoyens? Je ne réclame pas même ici les leurs; je ne réclame que ceux que j'avais étant homme, et comme simple étranger. Le correspondant que M. de Montmollin fait parler, ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point, et qui lui donne tant de louanges, est un singulier raisonneur, ce me semble. Je veux avoir, selon lui, plus de priviléges que tous les citoyens, parce que je résiste à des vexations que n'endura jamais aucun citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudrait me la prendre, il n'aurait donc qu'à me dire: *Vous êtes plaisant de ne vouloir pas que je vous vole? Je volerais bien un homme du pays s'il passait au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le professeur de Montmollin est le seul souverain, le despote qui me condamne, et que la loi, le consistoire, le magistrat, le gouvernement, le gouverneur, le roi même,

qui me protégent, sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le professeur de Montmollin.

L'anonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme citoyen aux lois de l'état et aux usages*, et de l'affirmative, qu'assurément on ne lui contestera pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point, et à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de Montmollin dit à cela que cette loi existe à Genève, et que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Genève, et qui n'existe pas à Motiers, on la viole à Genève pour me décréter, et on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position! C'était sans doute dans un de ses moments de gaieté que M. de Montmollin fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à peu près sur le même ton dans une note sur l'offre * que je voulus bien faire à la classe, à condition qu'on me laissât en repos; il dit que c'est se moquer, et qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement, il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction très-obséquieuse et très-raisonnable à gens qui se plaignent, quoique à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé messieurs de la classe mes supérieurs, comme si j'étais

* Offre dont le secret fut si bien gardé, que personne n'en sut rien que quand je le publiai, et qui fut si malhonnêtement reçue, qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse: il fallut même que je fisse redemander à M. de Montmollin ma déclaration, qu'il s'était doucement appropriée.

homme d'église. Car qui ne sait que la classe, ayant juridiction sur le clergé seulement, et n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne[a]? Or de me traiter en homme d'église est une plaisanterie fort déplacée à mon avis. M. de Montmollin sait très-bien que je ne suis point homme d'église, et que j'ai même, graces au ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au consistoire, et j'ai fini. M. de Montmollin promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, et qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent : l'examen ne sera pas long.

Comment répondre, dit-il, *à des questions qu'on ignore?* Comme j'ai fait, en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publierait-elle pas dans toute l'Europe?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire son sentiment, quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche et de le faire parler.

[a] Il faudrait croire que la tête tourne à M. de Montmollin, si l'on lui supposait assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à messieurs de la classe quelque supériorité sur les autres sujets du roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signaient qu'après tous les autres corps.

Celui qui erre en chrétien redresse volontiers ses erreurs. Plaisant sophisme!

Celui qui erre en chrétien ne sait pas qu'il erre. S'il redressait ses erreurs sans les connaître, il n'errerait pas moins, et de plus il mentirait. Ce ne serait plus errer en chrétien.

Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'Évangile que de rendre douteux les miracles? Oui, quand c'est par l'autorité même de l'Évangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jeter du ridicule? Pourquoi non, quand, s'appuyant sur l'Évangile, on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des théologiens?

Je suis sûr que M. de Montmollin se félicitait ici beaucoup de son laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnements par des sentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose, sinon que la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.

Prenez garde, monsieur le professeur; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous ètes un homme de mauvaise foi.

Ce passage, *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur*, ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Au contraire, il signifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuie sur les miracles est peu solide.* Ce sens se rapporte fort bien au passage de

saint Jean qu'il commente, et qui dit de Jésus que plusieurs crurent en lui, voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confiait point pour cela sa personne, *parce qu'il les connaissait bien*. Pensez-vous qu'il aurait aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi?

Ne croirait-on pas entendre M. Rousseau dire, dans sa Lettre à l'archevêque de Paris, *qu'on devrait lui dresser des statues pour son* Émile? Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'*Émile* et des *Lettres de la montagne*, M. de Montmollin ne sait comment s'échapper; il se tire d'affaire par une gambade.

S'il fallait suivre pied à pied ses écarts, s'il fallait examiner le poids de ses affirmations, et analyser les singuliers raisonnements dont il nous paie, on ne finirait pas, et il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé, il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi se vanter. Quand une fois on a pris son parti sur certaine chose, on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous, monsieur, qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous, puisqu'il le veut; acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû; montrez-leur le digne avocat de la cause juste, l'historien de la vérité, l'apologiste des droits de l'opprimé, de ceux du prince, de l'état et des peuples, tous attaqués par lui dans ma personne. Mes défenseurs, mes protecteurs, sont connus; qu'il montre à son tour son anonyme et ses partisans dans cette af-

faire : il en a déjà nommé deux ; qu'il achève. Il m'a fait bien du mal : il voulait m'en faire bien davantage ; que tout le monde connaisse ses amis et les miens ; je ne veux point d'autre vengeance.

Recevez, monsieur, mes tendres salutations.

LETTRE DCXV.

A MADAME LATOUR.

A Motiers, le 11 août 1765.

Chère Marianne, vous êtes affligée, et je suis désarmé ; je m'attendris en me représentant vos beaux yeux en larmes. Vos larmes sécheront, mais mes malheurs ne finiront qu'avec ma vie. Que cela vous engage désormais à les respecter, et à ne plus compter avec mes défauts, car vous auriez trop à faire, et à mon âge on ne se corrige plus de rien : les violents reproches m'indignent et ne me subjuguent pas. J'avais rompu trop légèrement avec vous, j'avais tort ; mais en me peignant comme un monstre, vous ne m'auriez pas ramené ; je vous aurais laissée dire et je me serais tu, car je savais bien que je n'étais pas un monstre. Quand nos amis nous manquent, il faut les gronder, mais il ne faut jamais leur mettre le marché à la main sur l'estime qu'on leur doit, et qu'ils savent bien qu'on ne peut leur ôter, quoi qu'il arrive. Pardon, chère Marianne, j'avais le cœur encore un peu gros de vos reproches, il fallait le dégonfler. A présent,

tâchons d'oublier nos enfantillages; laissez-moi me dire mon fait sur les miens, je m'en acquitterai mieux que vous. Après cela, pardonnez-moi, n'en parlons plus, et aimons-nous bien tous trois. Ce dernier mot servira de réponse à votre amie; j'espère qu'elle ne la trouvera pas trop courte; je ne voudrais pas avoir dit ce mot-là même, si je la soupçonnais de croire qu'on peut dire plus.

Je dois des ménagements à votre tristesse, et ne veux point vous parler de mon état présent; mais, si de long-temps je ne peux pas vous écrire, n'interprétez pas ce silence en mauvaise part.

LETTRE DCXVI.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 15 août 1765.

J'ai reçu tous vos envois, monsieur, et je vous remercie des commissions; elles sont fort bien, et je vous prie aussi d'en faire mes remerciements à M. Deluc. A l'égard des abricots, par respect pour madame d'Ivernois, je veux bien ne pas les renvoyer; mais j'ai là-dessus deux choses à vous dire, et je vous les dis pour la dernière fois: l'une, qu'à faire aux gens des cadeaux malgré eux, et à les servir à notre mode et non pas à la leur, je vois plus de vanité que d'amitié; l'autre, que je suis très-déterminé à secouer toute espèce de joug qu'on peut vouloir m'imposer malgré moi, quel

qu'il puisse être; que quand cela ne peut se faire qu'en rompant, je romps, et que quand une fois j'ai rompu, je ne renoue jamais; c'est pour la vie. Votre amitié, monsieur, m'est trop précieuse pour que je vous pardonnasse jamais de m'y avoir fait renoncer.

Les cadeaux sont un petit commerce d'amitié fort agréable quand ils sont réciproques : mais ce commerce demande de part et d'autre de la peine et des soins; et la peine et les soins sont le fléau de ma vie; j'aime mieux un quart d'heure d'oisiveté que toutes les confitures de la terre. Voulez-vous me faire des présents qui soient pour mon cœur d'un prix inestimable, procurez-moi des loisirs, sauvez-moi des visites, fournissez-moi des moyens de n'écrire à personne; alors je vous devrai le bonheur de ma vie, et je reconnaîtrai les soins du véritable ami; autrement non.

M. Marcuard est venu lui cinq ou sixième : j'étais malade, je n'ai pu le voir ni lui ni sa compagnie. Je suis bien aise de savoir que les visites que vous me forcez de faire m'en attirent. Maintenant que je suis averti, si j'y suis repris ce sera ma faute.

Votre M. de Fournière, qui part de Bordeaux pour me venir voir, ne s'embarrasse pas si cela me convient ou non. Comme il fait tous ses petits arrangements sans moi, il ne trouvera pas mauvais, je pense, que je prenne les miens sans lui.

Quant à M. Liotard, son voyage ayant un but déterminé qui se rapporte plus à moi qu'à lui, il

mérite une exception, et il l'aura. Les grands talents exigent des égards. Je ne réponds pas qu'il me trouve en état de me laisser peindre, mais je réponds qu'il aura lieu d'être content de la réception que je lui ferai. Au reste, avertissez-le que pour être sûr de me trouver, et de me trouver libre, il ne doit pas venir avant le 4 ou le 5 de septembre.

Je suis étonné du front qu'a eu le sieur Durey de se présenter chez vous, sachant que vous m'honorez de votre amitié. Je ne sais s'il a fait ce qu'il vous a dit: mais je suis bien sûr qu'il ne vous a pas dit tout ce qu'il a fait. C'est le dernier des misérables.

J'ai vu depuis quelque temps beaucoup d'Anglais; mais M. Wilkes n'a pas paru, que je sache. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXVII.

A M. MOULTOU.

Motiers, le 15 août 1765.

J'ai tort, cher Moultou, de ne vous avoir pas accusé sur-le-champ la réception de l'argent et de l'étoffe. Je n'ai que mon état pour excuse; mais cette excuse n'est que trop bonne malheureusement. Cet état est toujours le même, et ma seule consolation est qu'il ne peut plus guère changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage

d'Écosse. C'était là que j'aurais voulu vivre; mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de Vernes. Les gens faux sont plus dangereux, amis qu'ennemis : d'ailleurs c'est une petite perte; je lui ai toujours trouvé peu d'esprit avec beaucoup de prétention : mais je l'aimais, le croyant bon homme. Jugez comment j'en dois penser aujourd'hui que je sais qu'il n'est qu'un méchant sot. Cher ami, ne me parlez plus de lui, je vous prie; ne joignons pas aux sentiments douloureux des idées déplaisantes : la paix de l'ame est le seul bien qui reste à ma portée, et le plus précieux dont je puisse jouir; je m'y tiens. J'espère qu'à ma dernière heure le scrutateur des cœurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié.

Puisque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine, comme je vous en avais prié, j'exige au moins que vous ne vous mêliez plus des autres commissions de mademoiselle Le Vasseur, qui me charge de vous présenter ses remerciements et ses respects. Pour moi, dans l'état où je suis, à moins qu'il ne change, il ne me faut plus d'autres provisions que celles qu'on peut emporter avec soi. Bonjour, mon ami; je vous embrasse.

LETTRE DCXVIII.

A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 25 août 1765.

Engagez, monsieur, je vous en prie, M. Liotard non-seulement à venir seul, à moins qu'il ne lui soit extrêmement agréable de venir avec M. Wilkes, mais à différer son départ jusqu'au mois d'octobre : car, en vérité, l'on ne me laisse plus respirer. Il m'est absolument nécessaire de reprendre haleine ; et lorsqu'une compagnie que j'attends à la fin du mois sera repartie, je serai forcé de partir moi-même pour quelque temps, pour éviter quelques-unes des bandes qui me tombent, non plus par deux ou trois, comme autrefois, mais par sept ou huit à la fois.

Vous avez eu bien tort d'imaginer que je voulusse cesser de vous écrire, puisque l'exception est faite pour vous depuis long-temps. Il est vrai que je voudrais que cela ne devînt une tâche onéreuse ni pour vous ni pour moi. Écrivons à notre aise et quand nous en aurons la commodité. Mais, si vous voulez m'asservir régulièrement à vous écrire tous les huit ou quinze jours, je vous déclare une fois pour toutes que cela ne m'est pas possible; et, quand vous vous plaindrez de m'avoir écrit tant de lettres sans réponse, vous vou-

drez bien vous tenir pour dit une fois pour toutes: *Pourquoi m'en écrivez-vous tant?*

Tout en vous querellant j'abuse de votre complaisance. Voici une réponse pour Venise: vous m'avez dit que vous pourriez la faire tenir; ainsi je vous l'envoie, sans savoir l'adresse. Ceux qui ont remis la lettre à laquelle celle-ci répond y suppléeront. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXIX.

A M. DU PEYROU.

Motiers, le 29 août 1765.

J'espère que vous serez arrivé à Neuchâtel heureusement. Donnez-moi de vos nouvelles, mais ne vous servez plus de la poste. J'ai résolu de ne plus écrire ni de recevoir aucune lettre par cette voie; et je suis même forcé de prendre ce parti, puisque personne, de ma part, ne peut approcher du bureau sans y être insulté. Il faut, au lieu de cela, se servir de la messagerie, qui part d'ici tous les mardis au soir, et de Neuchâtel tous les jeudis au soir. Si vos gens sont embarrassés de trouver cette femme, ils pourront déposer leurs lettres à la *Couronne*, et mesdemoiselles Petitpierre voudront bien se charger de l'en charger. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXX.

A M. D'IVERNOIS.

Neuchâtel, ce lundi 10 septembre 1765.

Les bruits publics vous apprendront, monsieur, ce qui s'est passé, et comment le pasteur de Motiers s'est fait ouvertement capitaine de coupe-jarrets. Votre amitié pour moi m'engage à me presser de vous tranquilliser sur mon compte. Graces au ciel je suis en sûreté, et hors de Motiers, où je compte ne retourner de ma vie : mais malheureusement ma gouvernante et mon bagage y sont encore; mais j'espère que le gouvernement donnera des ordres qui contiendront ces enragés et leur digne chef. En attendant que vous soyez mieux instruit de tout, je vous conseille de ne pas vous fier à ce que vous écriront vos parents, et je suis forcé de vous déclarer qu'ils ont pris, dans cette occasion, un parti qui les déshonore. Aimez-moi toujours; je vous aime de tout mon cœur, et je vous embrasse.

Adressez tout simplement vos lettres à M. du Peyrou à Neuchâtel ; et, pour éviter les enveloppes, mettez simplement une croix au-dessus de l'adresse; il saura ce que cela veut dire.

LETTRE DCXXI.

A M. DU PEYROU.

Ce dimanche à midi 15 septembre.

M. le major Chambrier vient, mon cher hôte, de m'envoyer, par un bateau exprès, les deux lettres que M. Jeannin avait eu la bonté de me faire passer, et qui auraient été assez tôt dans un mois d'ici. Si vous n'avez pas la bonté de faire entendre à M. le major qu'à moins de cas très-pressants il ne faut pas envoyer des bateaux exprès, je ferai des frais effroyables en lettres inutiles, et d'autant plus onéreux, que je ne pourrai pas refuser mes lettres, comme je le faisais par la poste. J'espérais avoir, dans cette île, l'avantage que les lettres me parviendraient difficilement, et au contraire j'en suis accablé de toutes parts, avec cette différence qu'il faut payer les bateliers qui les portent dix fois plus que par la poste. Faites-moi l'amitié, je vous supplie, ou de refuser net toutes celles qui vous viendront, ou de les garder toutes jusqu'à quelque occasion moins coûteuse. Si je ne prends pas quelque résolution désespérée, je serai entièrement écrasé ici par les lettres et par les visites.

Je ne sais ce que vous ferez de *la Vision;* elle ne saurait paraître avec les trois fautes effroyables que j'y trouve. L'une, page 3, ligne 3, en remontant, *dessous*, lisez, *des sons;* la seconde, page 9,

ligne 4, en remontant, *amuseront*, lisez, *ameuteront;* et la troisième, page 15, ligne 11, *cris*, lisez, *coup*.

J'aurais mille choses à vous dire; le bateau est arrivé au moment qu'on allait se mettre à table, et je fais attendre tout le monde pour le dîner, ce qui me désole.

Lorsque mademoiselle Le Vasseur sera venue avec tout mon bagage, il faut qu'elle attende à Neuchâtel de mes nouvelles, et je ne puis m'arranger définitivement qu'après la réponse de Berne, que j'aurai mardi au soir tout au plus tôt. Mille choses à tous ceux qui m'aiment, mais point de lettres sur toutes choses, si ce n'est pour matières intéressantes. Je vous embrasse.

LETTRE DCXXII.

AU MÊME.

A l'île de Saint-Pierre, le 18 septembre 1765.

Enfin, mon cher hôte, me voici sûr à peu près de rester ici, mais avec de si grandes incommodités, qu'il faut en vérité toute ma répugnance à m'éloigner de vous pour me les faire endurer. Il s'agit maintenant d'avoir ici mademoiselle Le Vasseur avec mon bagage. Le receveur compte envoyer lundi, ou le premier beau jour de la semaine prochaine, un bateau chargé de fruits à Neuchâtel; et, pour l'amour de moi, il s'est offert d'y aller lui-même: en conséquence, j'écris à mademoiselle Le

Vasseur de se tenir prête pour profiter d'une si bonne occasion, du moins pour le bagage; car, quant à elle, j'aimerais autant qu'elle cherchât quelque autre voiture, pour peu qu'il ne fît pas très-beau, ou qu'elle eût quelque répugnance à venir sur un bateau chargé. Ayez la même bonté qui vous est ordinaire, de donner à tout cela le coup d'œil de l'amitié. . .

Je suis si occupé de mon petit établissement, que je ne puis songer à autre chose, ni écrire à personne. Je dois cependant des multitudes de lettres, surtout à MM. Meuron, Chaillet, Sturler, Martinet. Comment donc faire? écrire du matin au soir? c'est ce que je ne puis faire nulle part, surtout dans cette île: ils pardonneront. Je vous enverrai la semaine prochaine la lettre pour MM. de Couvet.

Ne comptiez-vous pas paraître cette semaine? Donnez-moi des nouvelles de cela. M. de Vautravers m'a amené hier des ministres dont je me serais bien passé.

Je m'arrange sur ce que vous m'avez marqué de la messagerie. Je puis envoyer à la Neuville tous les samedis et même tous les mercredis, s'il était nécessaire. On ira retirer mes lettres à la poste, et l'on y portera les miennes; cela sera plus simple et évitera les cascades. Si vos tracas vous permettent de me donner un peu au long de vos nouvelles, tant mieux; sinon, un bonjour, je me porte bien, me suffit. Mille choses au commandant de la place sous les ordres duquel j'ai fait service une nuit. Je vous embrasse. . .

LETTRE DCXXIII.

AU MÊME.

Le 29 septembre.

En vous envoyant, mon cher hôte, un petit bonjour avec les lettres ci-jointes, je n'ai que le temps de vous marquer que mademoiselle Le Vasseur, vos envois, et mon bagage, me sont heureusement arrivés. Jusqu'ici, aux arrivants près, qui ne cessent pas, tout va bien de ce côté. Puisse-t-il en être de même du vôtre! Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXXIV.

AU MÊME.

Ce dimanche 6 octobre, à midi.

J'envoie, mon cher hôte, à madame la commandante dix mesures de pommes reinettes, que je la supplie d'agréer, non comme un présent que je prends la liberté de lui faire, mais en échange du café que vous m'avez destiné.

Depuis ma lettre écrite et partie ce matin, j'ai reçu votre paquet du 3. Je vois avec douleur le procès qu'on vous prépare. Vous avez à faire au plus déterminé des scélérats, et vous êtes un homme

de bien : jugez des avantages qu'il aura sur vous. Mensonges, cabales, fourberies, noirceurs, faux serments, faux témoins, subornation de juges; quelles armes terribles dont vous êtes privé, et qu'il emploiera contre vous! J'avoue que si sa famille le soutient, il faut qu'elle soit composée de membres qui se donnent tout ouvertement pour gens de sac et de corde; mais il faut s'attendre à tout de la part des hommes, et je suis fâché de vous dire que vous vivez dans un pays plein de gens d'esprit, mais qui n'imaginent pas même qu'il existe quelque chose qui se puisse appeler justice et vertu. J'ai l'ame navrée, et tout ceci met le comble à mes malheurs.

Vous pouvez, si vous voulez, m'envoyer la petite caisse par le retour du bateau qui vous portera les pommes et qui la conduira à Cerlier, où je la ferai prendre. Mon généreux ami, je vous embrasse le cœur ému et les yeux en larmes.

LETTRE DCXXV.

AU MÊME.

Le 7 octobre.

Voici, mon cher hôte, un troisième paquet depuis l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur. Comme je vous sais fort occupé, qu'il a fait fort mauvais, et que votre ouvrage n'a peut-être point encore paru, je ne suis point en peine de votre silence, et J'espère que vous vous portez bien. Pour moi,

je n'en puis pas dire autant, et c'est dommage. Il ne me manque que de la santé pour être parfaitement content dans cette île, dont je ne compte plus sortir de l'année. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Mille remerciements et très-humbles respects de mademoiselle Le Vasseur.

LETTRE DCXXVI.

AU MÊME.

Ce vendredi 11 octobre.

Je suppose, mon cher hôte, que vous aurez reçu un mot de lettre où je vous accusais la réception du dernier paquet, contenant, entre autres, un exemplaire de votre réponse au sicaire de Motiers. Deux heures après je reçus votre billet du samedi; je n'ai montré la réponse à personne, et ne la montrerai point. Je suis curieux d'apprendre ce que sa famille aura obtenu de vous. A l'éloge que vous faisiez de ces gens-là, je croyais qu'ils allaient étouffer ce monstre entre deux matelas. Tant qu'il ne s'est montré que demi-coquin, ils ont paru le désapprouver; mais, depuis qu'il s'est fait ouvertement chef de brigands, les voilà tous ses satellites. Que Dieu vous délivre d'eux et moi aussi! Tirez-vous de leurs mains comme vous pourrez, et tenons-nous désormais bien loin de pareilles gens.

LETTRE DCXXVII.

AU MÊME.

Mardi soir, 15 octobre.

Voici, mon cher hôte, deux lettres auxquelles je vous prie de vouloir bien donner cours. J'ai reçu, avec la vôtre du 9, la petite caisse et le café, sur lequel vous m'avez bien triché, puisque la quantité en est bien plus forte que celle en échange de laquelle j'envoyais les pommes.

J'apprends avec bien de la peine et tous vos tracas et les maladies successives de tous vos gens, surtout de M. Jeannin, qui vous est toujours fort utile et qui mérite qu'on s'intéresse pour lui. Je vous avoue, au reste, que je ne suis pas fâché que la négociation en question se soit rompue, surtout par la faute de ce sacripant; car j'étais presque sûr d'avance de ce qu'il aurait écrit et dit à tout le monde au sujet du juste désaveu que vous exigiez, et qu'il n'aurait pas manqué de donner pour un acte de sa complaisance envers sa famille, que vous aviez intéressée pour vous tirer d'embarras. Je serais assez curieux de savoir ce qui s'est fait dans le conseil de samedi, fort inutilement au reste, puisque ces messieurs n'ont aucune force pour faire valoir leur autorité, et que tout aboutit à des arrêts presque clandestins, qu'on ignore ou dont on se moque.

J'ai vu ici M. l'intendant de l'hôpital, à qui M. Sturler avait eu la bonté d'écrire, et qui lui a manifesté de meilleures intentions que celles que je lui crois en effet. J'ai poussé jusqu'à la bassesse des avances pour captiver sa bienveillance qui me paraissent avoir fort mal réussi. Ce qui me console est que mon séjour ici ne dépend pas de lui, et qu'il n'osera peut-être pas témoigner la mauvaise volonté qu'il peut avoir, voyant qu'en général on ne voit pas à Berne de mauvais œil mon séjour ici, et que M. le bailli de Nidau paraît aussi m'y voir avec plaisir. Je ne sais s'il convient de faire cette confidence à M. Chaillet, dont le zèle est quelquefois trop impétueux. Mais, si vous aviez occasion d'en toucher quelque chose à M. Sturler, j'avoue que je n'en serais pas fâché, quand ce ne serait que pour savoir au juste les vrais sentiments de leurs excellences à ce sujet; car enfin il serait désagréable d'avoir fait beaucoup de dépense pour m'accommoder ici, et d'être obligé d'en partir au printemps.

Je voudrais de tout mon cœur complaire à M. d'Escherny; mais convenez qu'il n'aurait guère pu prendre plus mal son temps pour mettre en avant cette affaire. D'ailleurs ce n'est point ici le moment d'en parler, pour des raisons qui ne regardent ni Milord, ni M. d'Escherny, ni moi, et dont je vous ferai confidence, quand nous nous verrons, sous le sceau du secret. Ainsi je suis prêt à renvoyer à M. d'Escherny ses papiers, s'il est pressé : s'il ne l'est pas, le temps peut venir d'en faire usage, et

alors il doit être sûr de ma bonne volonté; mais je ne puis rien promettre au-delà.

En parcourant votre ouvrage, j'avais trouvé quelques corrections à faire; mais le relisant à la hâte, je n'en ai su retrouver que trois marquées dans le papier ci-joint.

Voici quelques notes de commissions qui ne pressent point, et dont vous ferez celles que vous pourrez, lorsque vous viendrez ici, puisque vous me flattez de venir bientôt.

1° Les deux rasoirs que vous m'avez donnés sont déjà gâtés, soit par la maladresse de mes essais, soit à cause de l'extrême rudesse de ma barbe; il m'en faudrait au moins encore quatre, afin que je n'eusse pas sans cesse recours à des expédients très-incommodes dans ma position, pour les faire repasser. Mais peut-être les faudrait-il un peu moins fins pour une si forte barbe.

2° J'aurais besoin d'un cahier de papier doré pour mes herbiers; je préfèrerais du papier doré en plein à celui qui a des ramages.

J'ai peine à me désaccoutumer tout d'un coup de lire la gazette, et à ne plus rien savoir des affaires de l'Europe. Comme vous prenez et gardez, je crois, quelque gazette, si M. Jeannin voulait bien me les envoyer suite après suite dans les occasions, je serais très-attentif à n'en point égarer, et à les lui renvoyer de même. Je ne me soucie point de gazettes récentes, ni d'avoir souvent des paquets; il me suffira seulement qu'il n'y ait point d'interruption dans la suite; du reste, le temps n'y fait rien.

J'ai cessé de les lire depuis le premier septembre.

Dans l'accord pour ma pension, il entre, entre autres choses, une étrenne annuelle pour madame la receveuse. Ne pourriez-vous pas m'aider à trouver quelque cadeau honnête à lui faire, et qui cependant ne passât pas trente à trente-six francs de France? Je sais qu'elle a envie d'avoir une tabatière de femme. Nous avons jusqu'à la fin de l'année, mais la rencontre peut venir plus tôt. Voilà tout ce qui me vient à présent; mais je sens que j'oublie bien des choses. Mille pardons et embrassements.

LETTRE DCXXVIII.

AU MÊME.

Ile de Saint-Pierre, le 17 octobre 1765.

On me chasse d'ici, mon cher hôte. Le climat de Berlin est trop rude pour moi; je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurais dû d'abord aller. J'aurais grand besoin de tenir conseil avec vous; mais je ne puis aller à Neuchâtel : voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

LETTRE DCXXIX.

A M. DE GRAFFENRIED,

BAILLI A NIDAU.

Ile de Saint-Pierre, le 17 octobre 1765.

MONSIEUR,

J'obéirai à l'ordre de leurs excellences avec le regret de sortir de votre gouvernement et de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime et celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, surtout pour un pauvre infirme : je ne suis point préparé pour un long voyage, et mes affaires demanderaient quelques préparations. J'aurais souhaité, monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnait de partir sur-le-champ, ou si l'on voulait bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangements nécéssaires à ma situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abréger, je supposerai qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aie mis l'ordre le plus pressant à mes affaires. Ce qui me rend ce retard presque indispensable est que, sur les indices que je croyais sûrs, je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie avec l'agrément tacite du souverain. Je voudrais être sûr

que ma visite ne vous déplairait pas; quelque précieux que me soient les moments en cette occasion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler, monsieur, les assurances de mon respect.

LETTRE DCXXX.

AU MÊME.

Ile de Saint-Pierre, le 20 octobre 1765.

MONSIEUR,

Le triste état où je me trouve et la confiance que j'ai dans vos bontés me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à leurs excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes des tourments d'une vie orageuse, et qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent que ne fera mon éloignement. J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces; rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, et sans préparation, de longs et pénibles voyages, d'aller errant dans des pays froids, et de me fatiguer à chercher au loin un asile, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé, je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neuchâtel, où la protection du prince et du gouvernement ne saurait me ga-

rantir des fureurs d'une populace excitée, qui ne connaît aucun frein; et vous comprenez, monsieur, qu'aucun des états voisins ne voudra ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité, je ne vois pour moi qu'une seule ressource, et, quelque effrayante qu'elle paraisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si leurs excellences veulent bien y consentir; c'est qu'il leur plaise que je passe en prison le reste de mes jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs états qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, et je donnerai sûreté de n'être jamais à leur charge; je me soumets à n'avoir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité et par le canal de ceux qui seront chargés de moi; seulement qu'on me laisse, avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, et je suis content.

Ne croyez point, monsieur, qu'un expédient si violent en apparence soit le fruit du désespoir; j'ai l'esprit très-calme en ce moment: je me suis donné le temps d'y bien penser, et c'est d'après la profonde considération de mon état que je m'y détermine. Considérez, je vous supplie, que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus: mes malheurs sont sans exemple; la vie orageuse que je mène sans relâche, depuis plusieurs années, serait terrible pour un homme en santé;

jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme épuisé de maux et d'ennuis, et qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon cœur; il n'y reste que l'ardent désir du repos et de la retraite; je les trouverais dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles catastrophes, j'attendrais tranquillement la dernière, et, n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde, je ne serais plus attristé de rien. J'aime la liberté, sans doute, mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes, et ce ne seront ni des murs ni des clefs qui me l'ôteront. Cette captivité, monsieur, me paraît si peu terrible, je sens si bien que je jouirais de tout le bonheur que je puis encore espérer dans cette vie, que c'est par là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'ose espérer de l'obtenir: mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui: je veux pouvoir me rendre le témoignage que j'ai tenté tous les moyens praticables et honnêtes qui pouvaient m'assurer le repos, et prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connais, monsieur, les sentiments d'humanité dont votre ame généreuse est remplie: je sens tout ce qu'une grace de cette espèce peut vous coûter à demander; mais quand vous aurez compris que, vu ma situation, cette grace en serait en effet une très-grande pour moi, ces mêmes sentiments, qui font votre répugnance, me sont ga-

rants que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse.

Daignez, monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses et mon respect.

LETTRE DCXXXI.

AU MÊME.

Le 22 octobre 1765.

Je puis, monsieur, quitter samedi prochain l'île de Saint-Pierre, et je me conformerai en cela à l'ordre de leurs excellences; mais, vu l'étendue de leurs états et ma triste situation, il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me sera possible. Si leurs excellences me veulent punir de ne l'avoir pas fait, elles peuvent disposer à leur gré de ma personne et de ma vie: j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu.

Recevez, homme juste et généreux, les assurances de ma respectueuse reconnaissance, et d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon cœur.

LETTRE DCXXXII.

A M. DU PEYROU.

Vendredi matin, 25 octobre.

Je vous prie de tâcher d'obtenir de quelqu'un qui connaisse cette route un itinéraire exact, avec les noms des villes, bourgs, lieux, et bonnes auberges. Vous pourrez me l'envoyer à Bâle ou à Francfort, par une adresse que je demanderai à M. de Luze. Je pars à l'instant. Je vous embrasse mille fois.

LETTRE DCXXXIII.

A M. DE GRAFFENRIED.

Bienne, le 25 octobre 1765.

Je reçois, monsieur, avec reconnaissance les nouvelles marques de vos attentions et de vos bontés pour moi; mais je n'en profiterai pas pour le présent: les prévenances et sollicitations de MM. de Bienne me déterminent à passer quelque temps avec eux, et, ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, monsieur, je vous supplie, mes remerciements, mes salutations et mon respect.

LETTRE DCXXXIV.

A M. DU PEYROU.

Bienne, le 27 octobre 1765.

J'ai cédé, mon cher hôte, aux caresses et aux sollicitations; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver, et j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangements, et mes effets pouvant me venir joindre avec mademoiselle Le Vasseur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, est que je reste votre voisin, avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos moments de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXXXV.

AU MÊME.

Bienne, lundi 28 octobre 1765.

On m'a trompé, mon cher hôte, je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Bâle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque désir que j'en aie; je n'ai pas même le temps de respirer, ni la force. Je vous embrasse.

LETTRE DCXXXVI.

AU MÊME.

A Bâle, 30 octobre.

J'arrive malade, mais sans grand accident. M. de Luze a eu soin de me pourvoir d'une chambre, sans quoi je n'en aurais point trouvé, vu la foire. Je partirai pour Strasbourg le plus tôt qu'il me sera possible, peut-être dès demain; mais je suis parfaitement sûr maintenant qu'il m'est totalement impossible de soutenir à présent le voyage de Berlin. J'ignore absolument ce que je ferai; je renvoie à délibérer à Strasbourg. Je souhaite fort d'y recevoir de vos nouvelles. Je compte loger à l'*Esprit*, chez M. Weisse; cependant, n'étant encore bien sûr de rien, ne m'écrivez à cette adresse que ce qui peut se perdre sans inconvénient. Mon cher hôte, aimez-moi toujours. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXXXVII.

A M. DE LUZE.

Strasbourg, le 4 novembre 1765.

J'arrive, monsieur, du plus détestable voyage, à tous égards, que j'aie fait de ma vie. J'arrive ex-

cédé, rendu; mais enfin j'arrive, et, graces à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise, car je ne puis songer à reprendre de long-temps ma route; et si j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me sera totalement impossible de la soutenir. Je ne me prévaux point si tôt de votre lettre pour M. Zollicoffer; car j'aime fort le plaisir de prince de garder l'incognito le plus long-temps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reste de ma vie! je serais encore un heureux mortel. Je ne sais au reste comment m'accueilleront les Français; mais s'ils font tant que de me chasser, ils ne choisiront pas le temps que je suis malade, et s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je suis d'une lassitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui. Je n'écris donc point à M. du Peyrou: veuillez suppléer à ce que je ne puis faire; je lui écrirai dans la semaine infailliblement. Il faut que je lui parle de vos attentions et de vos bontés mieux que je ne peux faire à vous-même. Ma manière d'en remercier est d'en profiter; et, sur ce pied, l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes: mais il est juste que je lui parle de l'effet qu'a produit sa recommandation. Bonjour, monsieur; bonne foire et bon voyage. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser encore ici.

LETTRE DCXXXVIII.

A M. DU PEYROU.

Strasbourg, le 5 novembre 1765.

Je suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg samedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal et de la fatigue, que par la fièvre et une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, et je ne sais plus trop ce que je vais devenir; car probablement on ne me laissera pas long-temps ici. Quant on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, et plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à Milord Maréchal; je voudrais attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité; si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keitt et vous m'attachez encore à la vie; de tels liens ne se rompent pas aisément.

Je vous embrasse.

LETTRE DCXXXIX.

AU MÊME.

Strasbourg, le 10 novembre 1765.

Rassurez-vous, mon cher hôte, et rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, et tout ce qui commande dans la ville et dans la province paraît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sûreté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur et tout le zèle d'un ami, et il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvait le désirer. On me fait apercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le temps de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXL.

AU MÊME.

Strasbourg, le 17 novembre 1765.

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre n° 6. Vous aurez vu par les miennes que je renonce absolu-

ment au voyage de Berlin, du moins pour cet hiver, à moins que Milord Maréchal, à qui j'ai écrit, ne fût d'un avis contraire. Mais je le connais; il veut mon repos sur toute chose, ou plutôt il ne veut que cela. Selon toute apparence, je passerai l'hiver ici. On ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance, d'estime, et même de respect, qu'on m'y donne, depuis M. le maréchal et les chefs du pays, jusqu'aux derniers du peuple. Ce qui vous surprendra est que les gens d'église semblent vouloir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières: *Distinguez-nous de vos ministres; vous voyez que nous ne pensons pas comme eux.*

Je ne sais pas encore de quels livres j'aurai besoin; cela dépendra beaucoup du choix de ma demeure; mais, en quelque lieu que ce soit, je suis absolument déterminé à reprendre la botanique. En conséquence, je vous prie de vouloir bien faire trier d'avance tous les livres qui en traitent, figures et autres, et les bien encaisser. Je voudrais aussi que mes herbiers et plantes sèches y fussent joints; car, ne connaissant pas à beaucoup près toutes les plantes qui y sont, j'en peux tirer encore beaucoup d'instruction sur les plantes de la Suisse, que je ne trouverai pas ailleurs. Sitôt que je serai arrêté, je consacrerai le goût que j'ai pour les herbiers à vous en faire un aussi complet qu'il me sera possible, et dont je tâcherai que vous soyez content.

Mon cher hôte, je ne donne pas ma confiance à

demi; visitez, arrangez tous mes papiers, lisez et feuilletez tout sans scrupule. Je vous plains de l'ennui que vous donnera tout ce fatras sans choix, et je vous remercie de l'ordre que vous y voudrez mettre. Tâchez de ne pas changer les numéros des paquets, afin qu'ils nous servent toujours d'indication pour les papiers dont je puis avoir besoin. Par exemple, je suis dans le cas de désirer beaucoup de faire usage ici de deux pièces qui sont dans le numéro 12; l'une est *Pygmalion*, et l'autre l'*Engagement téméraire*. Le directeur du spectacle a pour moi mille attentions; il m'a donné pour mon usage une petite loge grillée; il m'a fait faire une clef d'une petite porte pour entrer incognito; il fait jouer les pièces qu'il juge pouvoir me plaire. Je voudrais tâcher de reconnaître ses honnêtetés, et je crois que quelque barbouillage de ma façon, bon ou mauvais, lui serait utile par la bienveillance que le public a pour moi, et qui s'est bien marquée au *Devin du village*. Si j'osais espérer que vous vous laissassiez tenter à la proposition de M. de Luze, vous apporteriez ces pièces vous-même, et nous nous amuserions à les faire répéter. Mais comme il n'y a nulle copie de *Pygmalion*, il en faudrait faire faire une par précaution, surtout si, ne venant pas vous-même, vous preniez le parti d'envoyer le paquet par la poste à l'adresse de M. Zollicoffer, ou par occasion. Si vous venez, mandez-le-moi à l'avance, et donnez-moi le temps de la réponse. Selon les réponses que j'attends, je pourrais, si la chose ne vous était pas trop im-

portune, vous prier de permettre que mademoiselle Le Vasseur vînt avec vous. Je vous embrasse.

Je reçois en ce moment le numéro 7. Écrivez toujours par M. Zollicoffer.

LETTRE DCXLI.

A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 21 novembre 1765.

Ne soyez point en peine de moi, monsieur, graces au ciel, je ne suis plus en Suisse, je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici; mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer. Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable; la malle que vous savez a été remise à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers; vos papiers sont restés parmi les miens; n'en soyez point en peine; ils se retrouveront, mais il faut du temps. Vous pouvez m'écrire ici ou à l'adresse de M. du Peyrou à Neuchâtel. Vous pouvez aussi, et même je vous en prie, tirer sur moi à vue pour l'argent que je vous dois et dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parents; mais, malgré ce que vous m'avez fait dire par M. Desarts, je compte et compterai toujours sur votre amitié, comme vous pouvez toujours compter sur la mienne! Je vous embrasse de tout mon cœur.

déterminé de manière ou d'autre, je vous le manderai. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de madame de Faugnes, et de lui dire que l'empressement de la revoir, ainsi que M. de Faugnes, et d'entretenir chez eux une connaissance qui s'est faite chez vous, entre pour beaucoup dans le désir que j'ai de passer par Paris. J'ajoute de grand cœur, et j'espère que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre s'augmente extrêmement par l'agrément de vous y suivre, et de voyager avec vous. Voilà quant à présent tout ce que je puis dire sur cet article : je ne tarderai pas à vous parler plus positivement; mais jusqu'à présent cet arrangement est très-douteux. Recevez mes plus tendres salutations, je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

Prêt à fermer ma lettre, je reçois la vôtre sans date, qui contient les éclaircissements que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy : ce qui me détermine absolument à vous aller joindre aussitôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangements pour celui de Londres : je me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried, sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ; ainsi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie personne, je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé son commis, pour m'emmener en Hollande : il s'en retournera comme il est venu.

LETTRE DCXLIV.

A M. DU PEYROU.

Strasbourg, le 30 novembre 1765.

Tout bien pesé, je me détermine à passer en Angleterre. Si j'étais en état, je partirais dès demain ; mais ma rétention me tourmente si cruellement, qu'il faut laisser calmer cette attaque, employant ma ressource ordinaire. Je compte être en état de partir dans huit ou dix jours ; ainsi ne m'écrivez plus ici, votre lettre ne m'y trouverait pas ; avertissez, je vous prie, mademoiselle Le Vasseur de la même chose : je compte m'arrêter à Paris quinze jours ou trois semaines ; je vous enverrai mon adresse avant de partir. Au reste, vous pouvez toujours m'écrire par M. de Luze, que je compte joindre à Paris pour faire avec lui le voyage. Je suis très-fâché de n'avoir pas encore écrit à madame de Luze. Elle me rend bien peu de justice si elle est inquiète de mes sentiments ; ils sont tels qu'elle les mérite, et c'est tout dire. Je m'attache aussi très-véritablement à son mari. Il a l'air froid et le cœur chaud ; il ressemble en cela à mon cher hôte : voilà les gens qu'il me faut.

J'approuve très-fort d'user sobrement de la poste, qui en Suisse est devenue un brigandage public : elle est plus respectée en France, mais les ports y sont exorbitants, et j'ai, depuis mon arrivée ici,

plus de cent francs de ports de lettres. Retenez et lisez les lettres qui vous viennent pour moi; ne m'envoyez que celles qui l'exigent absolument; il suffit d'un petit extrait des autres.

Je reçois en ce moment votre paquet n° 10. Vous devez avoir reçu une de mes lettres où je vous priais d'ouvrir toutes celles qui vous venaient à mon adresse : ainsi vos scrupules sont fort mal placés. Je ne sais si je vous écrirai encore avant mon départ; mais ne m'écrivez plus ici. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

LETTRE DCXLV.

A M. D'IVERNOIS.

Strasbourg, le 2 décembre 1765.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres et celles de M. Deluc. On s'attache à ce qu'on aime à proportion des maux qu'il nous coûte. Jugez par là si mon cœur est toujours au milieu de vous. Je suis arrivé dans cette ville malade et rendu de fatigue. Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi des humains, en sortant du milieu des bêtes féroces. J'ose dire que depuis le commandant de la province jusqu'au dernier bourgeois de Strasbourg, tout le monde désirerait de me voir passer ici mes jours : mais telle n'est pas ma vocation. Hors d'état de soutenir la route de Berlin, je prends le

parti de passer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois semaines à Paris, et vous pouvez m'y donner de vos nouvelles chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de songer à mes commissions. J'ai d'autres prunes à digérer; ainsi disposez des vôtres. Quant aux bilboquets et aux mouchoirs, je voudrais bien que vous pussiez me les envoyer à Paris, car ils me feraient grand plaisir; mais, à cause que les mouchoirs sont neufs, j'ai peur que cela ne soit difficile. Je suis maintenant très-en état d'acquitter votre petit mémoire sans m'incommoder. Il n'en sera pas de même lorsque, après les frais d'un voyage long et coûteux, j'en serai à ceux de mon premier établissement en Angleterre : ainsi, je voudrais bien que vous voulussiez tirer sur moi à Paris à vue le montant du mémoire en question. Si vous voulez absolument remettre cette affaire au temps où je serai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos déboursés se montent, et permettre que je vous en fasse mon billet. Considérez, mon bon ami, que vous avez une nombreuse famille à qui vous devez compte de l'emploi de votre temps, et que le partage de votre fortune, quelque grande qu'elle puisse être, vous oblige à n'en rien laisser dissiper, pour laisser tous vos enfants dans une aisance honnête. Moi, de mon côté, je serai inquiet sur cette petite dette, tant qu'elle ne sera pas ou payée ou réglée. Au reste, quoique cette violente expul-

sion me dérange, après un peu d'embarras je me trouverai du pain et le nécessaire pour le reste de mes jours, par des arrangements dont je dois vous avoir parlé; et quant à présent rien ne me manque. J'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage et au-delà, et, avec un peu d'économie, je compte me retrouver bientôt au courant comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails pour tranquilliser votre honnête cœur sur le compte d'un homme que vous aimez. Vous sentez que, dans le désordre et la précipitation d'un départ brusque, je n'ai pu emmener mademoiselle Le Vasseur errer avec moi dans cette saison, jusqu'à ce que j'eusse un gîte; je l'ai laissée à l'île Saint-Pierre, où elle est très-bien et avec de très-honnêtes gens. Je pense à la faire venir ce printemps, en Angleterre, par le bateau qui part d'Yverdun tous les ans. Bonjour, monsieur; mille tendres salutations à votre chère famille et à tous nos amis; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCXLVI.

A M. DAVID HUME.

Strasbourg, le 4 décembre 1765.

Vos bontés, monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres, est de les accepter, et je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour

aller me jeter entre vos bras; c'est le conseil de Milord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon père; c'est celui de madame de Boufflers, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console; enfin j'ose dire c'est celui de mon cœur, qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire et libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienfaisants me la procurent, je jouirai tout ensemble et du seul bien que mon cœur désire, et du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE DCXLVII.

A M. DE LUZE.

Paris, le 16 décembre 1765.

J'arrive chez madame Duchesne plein du désir de vous voir, de vous embrasser, et de concerter avec vous le prompt voyage de Londres, s'il y a moyen. Je suis ici dans la plus parfaite sûreté; j'en ai en poche l'assurance la plus précise*. Cependant, pour éviter d'être accablé, je veux y rester le moins qu'il me sera possible, et garder le plus parfait incognito, s'il se peut: ainsi ne me décelez, je vous prie, à qui que ce soit. Je voudrais vous aller voir; mais pour ne pas promener mon

* Il avait un passeport du ministre bon pour trois mois.

bonnet dans les rues, je désire que vous puissiez venir vous-même le plus tôt qu'il se pourra. Je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur *.

LETTRE DCXLVIII.

A M. DU PEYROU.

Paris, le 17 décembre 1765.

J'arrive d'hier au soir, mon aimable hôte et ami. Je suis venu en poste, mais avec une bonne chaise, et à petites journées. Cependant j'ai failli mourir en route; j'ai été forcé de m'arrêter à Épernay, et j'y ai passé une telle nuit, que je n'espérais plus revoir le jour : toutefois me voici à Paris dans un état assez passable. Je n'ai vu personne encore, pas même M. de Luze, mais je lui ai écrit en arrivant. J'ai le plus grand besoin de repos; je

* Cette intention si formelle de garder *le plus parfait incognito*, et l'empressement que nous le verrons bientôt montrer de quitter ce *théâtre public* (lettre ci-après du 26 décembre), suffisent pour démentir ce qui est raconté à ce sujet dans la Correspondance de Grimm (première partie, tome v, page 124).

« Rousseau est revenu à Paris le 17 décembre. Le lendemain il « s'est promené au Luxembourg en habit arménien..... Il s'est aussi « promené tous les jours à une certaine heure sur le boulevard dans « la partie la plus proche de son logement. Cette affectation de se « montrer au public sans nécessité, en dépit du décret de prise de « corps, a choqué le ministre, qui avait cédé aux instances de ses « protecteurs, en lui accordant la permission de traverser le royaume « pour se rendre en Angleterre. On lui a fait dire par la police de « partir sans autre délai, s'il ne voulait être arrêté. En conséquence « il quitta Paris le 4 janvier, accompagné de D. Hume. »

sortirai le moins que je pourrai. Je ne veux pas m'exposer derechef aux dîners et aux fatigues de Strasbourg. Je ne sais si M. de Luze est toujours d'humeur de passer à Londres; pour moi, je suis déterminé à partir le plus tôt qu'il me sera possible, et tandis qu'il me reste encore des forces, pour arriver enfin en lieu de repos.

Je viens en ce moment d'avoir la visite de M. de Luze, qui m'a remis votre billet du 7, daté de Berne. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau; mais je ne voulus point vous en parler pour ne point vous affliger : ce sont, je crois, les seules réticences que l'amitié permette.

Voici une lettre pour cette pauvre fille qui est à l'Ile : je vous prie de la lui faire passer le plus promptement qu'il se pourra; elle sera utile à sa tranquillité. Dites, je vous supplie, à madame la commandante * combien je suis touché de son souvenir, et de l'intérêt qu'elle veut bien prendre à mon sort. J'aurais assurément passé des jours bien doux près de vous et d'elle; mais je n'étais pas appelé à tant de bien. Faute du bonheur que je ne dois plus attendre, cherchons du moins la tranquillité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

* C'était la mère de du Peyrou, veuve d'un commandant de Surinam.

LETTRE DCXLIX.

A M. D'IVERNOIS.

Paris, le 18 décembre 1765.

Avant-hier au soir, monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, et je n'ai pas besoin d'y être : je ne me suis jamais caché, et je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, et je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée est pleine de contre-sens ridicules et de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espèce, et vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités ne sont guère honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fidèles de cette lettre, qui viennent de Berne, et qui font assez d'effet. M. le dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, et a dit là-dessus des choses qui feraient bien rougir mes persécuteurs, s'ils les savaient, et qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez madame Duchesne où je suis toujours. Cependant

j'apprends à l'instant que M. le prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple, et qu'il désire que je l'aille occuper. Je ne pourrai guère me dispenser d'accepter cet honneur; mais, malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

LETTRE DCL.

AU MÊME.

Paris, le 20 décembre 1765.

Votre lettre, mon bon ami, m'alarme plus qu'elle ne m'instruit. Vous me parlez de Milord Maréchal pour avoir la protection du roi; mais de quel roi entendez-vous parler? Je puis me faire fort de celle du roi de Prusse; mais de quoi vous servirait-elle auprès de la médiation? Et s'il est question du roi de France, quel crédit Milord Maréchal a-t-il à sa cour? Employer cette voie serait vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laissez faire vos amis, et soyez tranquille. Je vous donne ma parole que si la médiation a lieu, les misérables qui vous menacent ne vous feront aucun mal par cette voie-là. Voilà sur quoi vous pouvez compter. Cependant ne négligez pas l'occasion de voir M. le résident, pour parer aux préventions qu'on peut lui donner contre vous: du reste, je vous le répète, soyez tranquille; la médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures pour aller occuper au

Temple l'appartement qui m'y est destiné. Vous pourrez m'écrire *à l'hôtel de Saint-Simon, au Temple, à Paris*. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

LETTRE DCLI.

A M. DE LUZE.

22 décembre 1765.

L'affliction, monsieur, où la perte d'un père tendrement aimé plonge en ce moment madame de Verdelin, ne me permet pas de me livrer à des amusements, tandis qu'elle est dans les larmes. Ainsi nous n'aurons point de musique aujourd'hui. Je serai cependant chez moi ce soir comme à l'ordinaire; et, s'il entre dans vos arrangements d'y passer, ce changement ne m'ôtera pas le plaisir de vous y voir. Mille salutations.

LETTRE DCLII.

A MADAME LATOUR.

A Paris, le 24 décembre 1765.

J'ai reçu vos deux lettres, madame; toujours des reproches! Comme, dans quelque situation que je puisse être, je n'ai jamais autre chose de vous, je me le tiens pour dit, et m'arrange un peu là-dessus.

Mon arrivée et mon séjour ici ne sont point un secret. Je ne vous ai point été voir parce que je ne vais voir personne, et qu'il ne me serait pas possible, avec la meilleure santé et le plus grand loisir, de suffire, dans un si court espace, à tous les devoirs que j'aurais à remplir. C'en serait remplir un bien doux d'aller vous rendre mes hommages; mais, outre que j'ignore si vous pardonneriez cette indiscrétion à un homme avec lequel vous ne voulez qu'une correspondance mystérieuse, ce serait me brouiller avec tous mes anciens amis de donner sur eux aux nouveaux la préférence; et, comme je n'en ai pas trop, que tous me sont chers, je n'en veux perdre aucun, si je puis, par ma faute.

LETTRE DCLIII.

A M. DU PEYROU.

A Paris, le 24 décembre 1765.

Je vous envoie, mon cher hôte, l'incluse ouverte, afin que vous voyiez de quoi il s'agit. Tout le monde me conseille de faire venir tout de suite mademoiselle Le Vasseur, et je compte sur votre amitié et sur vos soins, pour lui procurer les moyens de venir le plus promptement et le plus commodément qu'il sera possible. Je voudrais qu'elle vînt tout de suite, ou qu'elle attendît le

mois d'avril, parce que je crains pour elle les approches de l'équinoxe où la mer est très-orageuse. Disposez de tout selon votre prudence, en faisant, pour l'amour de moi, grande attention à sa commodité et à sa sûreté.

Notre voyage est arrangé pour le commencement de janvier; M. de Luze aura pu vous en rendre compte. J'ai l'honneur d'être, en attendant, l'hôte de M. le prince de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi avec une magnificence qu'il sait bien n'être pas selon mon goût; mais je comprends que, dans la circonstance, il a voulu donner en cela un témoignage public de l'estime dont il m'honore. Il désirait beaucoup me retenir tout-à-fait, et m'établir dans un de ses châteaux à douze lieues d'ici: mais il y avait à cela une condition nécessaire que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoiqu'il ait employé durant deux jours consécutifs toute son éloquence, et il en a beaucoup, pour me persuader. L'inquiétude où il était sur mes ressources m'a déterminé à lui exposer nos arrangements; j'ai fait, par la même raison, la même confidence à tous mes amis devenus les vôtres, et qui, j'ose le dire, ont conçu pour vous la vénération qui vous est due. Cependant, une inquiétude déplacée sur tous les hasards leur a fait exiger de moi une promesse dont il faut que je m'acquitte, très-persuadé que c'est un soin bien superflu; c'est de vous prier de prendre les mesures convenables pour que, si j'avais le malheur de vous perdre, je ne fusse pas exposé à mourir de faim. Au reste, c'est un arrange-

ment entre vous et vos héritiers, sur lequel il me suffit de la parole que vous m'avez donnée.

On se fait une fête en Angleterre d'ouvrir une souscription pour l'impression de mes ouvrages. Si vous voulez en tirer parti, j'ose vous assurer que le produit en peut être immense, et plus grand de mon vivant qu'après ma mort. Si cette idée pouvait vous déterminer à y faire un voyage, je désirerais autant de la voir exécutée, que je le craignais en toute autre occasion.

Je ne voudrais pas, mon cher hôte, séparer mes livres; il faut vendre tout ou m'envoyer tout. Je pense que les livres, l'herbier et les estampes, le tout bien emballé, peut m'être envoyé par la Hollande, sans que les frais soient immenses, et je ne doute pas que MM. Portalès, et surtout M. Paul, qui m'a fait des offres si obligeantes, ne veuille bien se charger de ce soin. Toutefois, si vous trouvez l'occasion de vous défaire du tout, sauf les livres de botanique dont j'ai absolument besoin, j'y consens. Je pense que vous ferez bien aussi de m'envoyer toutes les lettres et autres papiers relatifs à mes mémoires, parce que mon projet est de rassembler et transcrire d'abord toutes mes pièces justificatives; après quoi je vous renverrai les originaux à mesure que je les transcrirai. Vous devez en avoir déjà la première liasse; j'attends, pour faire la seconde, une trentaine de lettres de 1758, qui doivent être entre vos mains. *Pygmalion* ne m'est plus nécessaire, n'étant plus à Strasbourg; mais je ne serais pas fâché de pouvoir

lire à mes amis le *Lévite d'Éphraïm*, dont beaucoup de gens me parlent avec curiosité.

Je vous écris avec beaucoup de distraction, parce qu'il me vient du monde sans cesse, et que je n'ai pas un moment à moi. Extérieurement, je suis forcé d'être à tous les survenants; intérieurement, mon cœur est à vous, soyez-en sûr. Je vous embrasse.

Si vous me répondez sur-le-champ, je pourrai recevoir encore votre lettre, soit sous le pli de M. de Luze, soit directement *à l'hôtel de Saint-Simon, au Temple.*

LETTRE DCLIV.

A M. DE LUZE.

26 décembre 1765.

Je ne saurais, monsieur, durer plus long-temps sur ce théâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu notre départ? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaisir. Nous n'aurons pas la berline à quatre; ainsi vous prendrez votre chaise de poste, M. Hume la sienne, et nous changerons de temps en temps. Voyez de grace, si tout cela vous convient, et si vous voulez m'envoyer quelque chose à mettre dans ma malle. Mille tendres salutations.

LETTRE DCLV.

A M. D'IVERNOIS.

Paris, le 30 décembre 1765.

Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me ferait de la peine? que vous connaissez mal mon cœur! Eh! plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il me sera toujours cher et respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux constants, jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur et pour sa gloire.

Laissez menacer les jongleurs; *tel fiert qui ne tue pas*[1]. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les jongleurs vous feront fort peu de mal. Je vous conseille et vous exhorte, après que vous l'aurez suffisam-

[1] C'était la devise de la maison de Solar qu'il expliqua dans un repas. Voyez *Confessions*, liv. III.

ment sondé, de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur: il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource: ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdu, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement et franchement; gagnez son cœur par cette confiance; prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les lois et la liberté; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Surtout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent; et si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, et consacrez à Apollon pacificateur, *Phœbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez destinée.

FIN DU TOME TROISIÈME DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE ANALYTIQUE

DES

LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRE CDVII, à madame Latour. — Il se plaint de ses soupçons et de ses reproches. Explications sur sa conduite dans leur commerce épistolaire et sur une commission qu'elle lui avait donnée. Page 3

OBSERVATION sur cette lettre. 7

LETTRE CDVIII, à M. Marc Chappuis. — Sur son abdication du droit de bourgeoisie. Ibid.

LETTRE CDIX, au même. — Exposé des motifs qui l'ont fait renoncer au droit de bourgeoisie. Il lui reproche la dureté avec laquelle il le blâme. 8

LETTRE CDX, à M. Moultou. — Il lui parle d'une commission et de personnages qui avaient besoin de rapprochements pour être compris : des recherches les ont procurés. Il est question de Gibbon et de madame Necker. 12

NOTE explicative. 14

LETTRE CDXI, à M. A. A. — Éclaircissements sur quelques passages de sa lettre à l'archevêque de Paris. 16

LETTRE CDXII, à M. Théodore Rousseau. — Motifs qui l'ont fait abdiquer le titre de citoyen. Sa famille l'en a blâmé. 18

LETTRE CDXIII, à madame Latour. — Il se fait des reproches pour son inexactitude envers elle. 20

LETTRE CDXIV, à M. Moultou. — Inquiétude sur son silence et sur une copie de sa renonciation au droit de bourgeoisie, répandue à Genève. 23

LETTRE CDXV, au même. — Refus de se justifier vis-à-vis des Génevois. Défense précise de prendre son parti. 24

LETTRE CDXVI, à M. Deluc. — Il blâme toute démarche en sa faveur. 26

LETTRE CDXVII, à M. de Gauffecourt. — Regrets qu'il éprouve de ne pouvoir aller l'embrasser à Genève. 30

LETTRE CDXVIII, à M. Ustery. — Éclaircissements sur le huitième chapitre du dernier livre du Contrat social. 32

LETTRE CLXIX, à son cousin, M. F. H. Rousseau. — Prières de ne pas donner suite aux représentations faites à son sujet. Il serait désespéré de donner lieu au moindre trouble. 34

Lettre CDXX, à M. Duclos. — Circonstances qui l'ont forcé d'abdiquer le droit de bourgeoisie. Page 38
Lettre CDXXI, au même. — Il est dégoûté de la vie et veut s'en délivrer. Il lui recommande Thérèse. 41
Lettre CDXXII, à M. Martinet — Sur le même sujet. Il veut *partir pour la patrie des ames justes*. Il le rend dépositaire de son testament. 44
Lettre CDXXIII, à M. Moultou. — Humeur contre un ouvrage de M. Vernes. Critique du livre de l'*Esprit*. Il souffre, et croit pouvoir disposer de son sort. 45
Lettre CDXXIV, à madame Latour. — Il lui fait part des douleurs qu'il éprouve. 47
Lettre CDXXV, à M. d'Ivernois. — Remerciements sur l'intérêt qu'il prend à son affaire. Opinion qu'il en a. 49
Lettre CDXXVI, à M. le curé d'Ambérier. — Il lui recommande Thérèse. 50
Lettre CDXXVII, à M.*** — Il veut désarmer sa sévérité contre son fils. 53
Lettre CDXXVIII, à M. G*** — Il repousse ses avances. 54
Lettre CDXXIX, à M. le prince L. E. de Wirtemberg. — Il consent à entrer en discussion avec lui. 55
Lettre CDXXX, à madame Latour. — Il s'excuse de son inexactitude. 57
Lettre CDXXXI, à la même. — Sur le portrait qu'elle lui a envoyé. 58
Lettre CDXXXII, à M. le prince de Wirtemberg. — Marche qu'il compte tenir dans sa correspondance. Il ne promet pas de l'exactitude. 59
Lettre CDXXXIII, à M. Regnault. — Refus d'argent. Jamais il n'accepte de présents. 61
Lettre CDXXXIV, à madame Latour. — Sur son portrait qu'il lui renvoie. 62
Lettre CDXXXV, à madame Deluze-Warney. — Remerciements pour des cadeaux de fruits : mais il la prie de ne plus lui en envoyer. 63
Lettre CDXXXVI, à M. le prince de Wirtemberg. — Observations sur ses devoirs comme prince. Règle à suivre dans l'éducation. Conseils instructifs sur ce sujet. 64
Lettre CDXXXVII, à M. l'abbé de *** — Conseils remarquables donnés à quelqu'un qui demandait à Rousseau ce qu'il fallait faire pour vivre en gentilhomme. 80
Lettre CDXXXVIII, à madame de B** — Escamotage de Voltaire. Doutes religieux. 81
Éclaircissements sur cette lettre. Note. Ibid.
Lettre CDXXXIX, à M.** — Conseils à un auteur qui le con-

sultait. La religion de Rousseau, fondée moins sur la conviction que sur la persuasion. Page 83

Lettre CDXL, à M. de Conzié. — Sur un ouvrage contre Rousseau. Sentiments touchants. 86

Lettre CDXLI, à M. — Il ne veut point faire de nouveaux amis, et lui donne une leçon un peu sévère. 87

Lettre CDXLII, à M. le prince de Wirtemberg. — Il le félicite du projet qu'il a d'élever son enfant. 89

Lettre CDXLIII, à M. le curé d'Ambérier. — Il le remercie 92

Lettre CDXLIV, à M. d'Ivernois. — Plaisanteries sur une querelle de ménage. 94

Lettre CDXLV, à madame Latour. — Sur l'exigeance de cette dame et sa propre inexactitude. 95

Lettre CDXLVI, à madame la comtesse de Boufflers. — Détails sur leurs rapports mutuels. 97

Lettre CDXLVII, à M. l'abbé de ** — Rousseau le plaisante. Distinction entre la sagesse et la vertu. (Voy. lettre n° CDXXXVII.) 100

Lettre CDXLVIII, à M. le prince de Wirtemberg. — Suite des observations sur l'éducation. 103

Lettre CDXLIX, à madame la marquise de Verdelin. — Sur la mort de son mari. Explication. 106

Lettre CDL, à mademoiselle Julie Bondeli. — Éclaircissements sur un ouvrage qu'on lui attribuait. 108

Lettre CDLI, à M. d'Escherny. — Il lui parle de sa manière de juger; reçoit avec froideur ses avances. 110

Lettre CDLII, à madame Latour. — Il se plaint à son tour du silence qu'elle observe avec lui. 111

Lettre CDLIII, à M. Panckoucke. — Il approuve son projet de se fixer à Paris; accepte les livres de son imprimerie, à condition qu'il ne s'obligera point à les lire. 112

Lettre CDLIV, à M. Pictet. — Sentiments touchants sur la patrie. En quoi elle consiste. 113

Lettre CDLV, à M. l'abbé de ** — Définitions de l'amour de l'ordre, de l'amour de soi-même, *seul motif qui fasse agir les hommes*. Ils diffèrent trop d'opinions pour continuer leur correspondance. 115

Lettre CDLVI, à madame Latour. — Il se plaint encore de son silence. 119

Lettre CDLVII, à M. le prince de Wirtemberg. — Il explique la nature de ses rapports avec Voltaire. 120

Lettre CDLVIII, à madame de Luze. — Il justifie sa négligence dans son commerce épistolaire. 122

Lettre CDLIX, à Milord Maréchal. — Expression des regrets amers que lui cause leur séparation. Il voudrait écrire les mémoires de la famille de Milord. 124

Note à ce sujet. 125

Lettre CDLX, à madame Roguin. — Préceptes à suivre dans la première éducation de son enfant. Page 127
Lettre CDLXI, à Milord Maréchal. — Ce serait le seul dont il accepterait les dons, mais il l'engage à en faire à ceux qui en ont besoin. Il a du *pain pour le moment*. Expression de sa reconnaissance. 129
Lettre CDLXII, au même. — Il l'engage à accepter l'asile que lui offre Frédéric. Nouveaux regrets sur leur séparation. 131
Lettre CDLXIII, à M. A..... — Il est sensible à l'amitié qu'il lui témoigne. 133
Lettre CDLXIV, à M. le prince de Wirtemberg. — Notions remarquables sur la gloire, sur l'indépendance. Progrès du prince pour y arriver. 135
Lettre CDLXV, à M. le maréchal de Luxembourg. — Inquiétudes sur la santé du maréchal. 138
Lettre CDLXVI, à M. d'Ivernois. — Il veut être libre dans ses courses. Commissions pour M. Deluc. 139
Lettre CDLXVII, à madame Latour. — Il lui donne quelques détails sur ses ouvrages, sur le projet d'une édition générale. 140
Lettre CDLXVIII, à M. Guy. — Il le prie d'envoyer à madame Latour un exemplaire de l'édition de ses ouvrages qu'il vient de faire imprimer. 141
Lettre CDLXIX, à mademoiselle D. M. — Réflexions sur les connaissances qu'elle a acquises, l'usage qu'elle en veut faire, et la conduite qu'elle devrait tenir ; les inconvénients de la célébrité pour une femme. 142
Lettre CDLXX, à madame de Verdelin. — Sur son inclination et ses projets. 150
Lettre CDLXXI, à mademoiselle Galley. — Peinture charmante du bonheur qui l'attend dans le mariage. 152
Lettre CDLXXII, à M. de Sauttersheim. — Il se plaint d'avoir été trompé par lui. 154
Lettre CDLXXIII, à M. de P. — La lettre à l'archevêque d'Auch n'est pas de lui. Raisons pour lesquelles il ne peut écrire pour la défense des protestants. 155
Lettre CDLXXIV, à M. Panckoucke. — Critique de l'élève de la nature. Éclaircissement sur une édition de ses œuvres. 158
Lettre CDLXXV, à M. le prince de Wirtemberg. — Il le remercie des *Entretiens de Phocion* que le prince lui envoie. 160
Lettre CDLXXVI, à M.*** — Il lui démontre que la lettre qu'on lui attribue n'est pas de lui. Regrets sur la mort de M. de Luxembourg. Cette lettre est adressée à M. Duchesne. 162
Lettre CDLXXVII, à M. Deleyre. — Ses maux l'empêchent de discuter avec lui sur l'histoire. Moyen d'entretenir leur correspondance. 164

Lettre CDLXXVIII, à madame de Luxembourg. — Éloge du maréchal; regrets de sa perte. Page 167
Lettre CDLXXIX, à la même. — Nouvelle expression de ses regrets. 168
Lettre CDLXXX, à M. de Sauttersheim. — Reproches sur son inconduite. 169
Lettre CDLXXXI, à M. de Champfort. — Il le remercie de l'ouvrage qu'il lui a envoyé. 172
Lettre CDLXXXII, à M. d'Ivernois. — Il est surpris de la persévérance des citoyens à faire des représentations. 173
Lettre CDLXXXIII, à M. H. D. P. — Nouveaux motifs qui l'empêchent de prendre la plume en faveur des protestants. 174
Lettre CDLXXXIV, à madame de Créqui. — Sur la religion, *qui consiste moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait.* 177
Lettre CDLXXXV, à M. Séguier de Saint-Brisson. — Il le blâme de causer du chagrin à sa mère. *Un fils a toujours tort.* S'il ne va pas se jeter aux genoux de la sienne il ne veut plus entendre parler de lui. 178
Lettre CDLXXXVI, à M. d'Ivernois. — Il lui donne son itinéraire afin qu'ils se rejoignent dans leurs courses. 182
Lettre CDLXXXVII, au même. — Il lui donne diverses commissions. 183
Lettre CDLXXXVIII, à Milord Maréchal. — Il le remercie de son souvenir, lui rend compte d'un petit voyage qu'il vient de faire, et attend les matériaux pour faire l'histoire de sa famille. 185
Lettre CDLXXXIX, à madame la comtesse de Boufflers. — Éloge du maréchal de Luxembourg. Sur l'éducation qu'elle donne à son fils. Situation de son ame. 187
Lettre CDXC, à M. le prince de Wirtemberg. — Intérêt qu'il prend à l'éducation de la fille du prince. 190
Lettre CDXCI, à madame Latour. — Il ne peut répondre de son exactitude à lui écrire. 192
Lettre CDXCII, à M. du Peyrou. — Arrangements pour une course dans les montagnes. 193
Lettre CDXCIII, au même. — Sa santé le force à changer quelques dispositions du voyage. 194
Lettre CDXCIV, à M. d'Ivernois. — Il passera l'hiver à Motiers. Visite du duc de Randan. 195
Lettre CDXCV, à M. du Peyrou. — Projets pour un petit voyage. 196
Lettre CDXCVI, à M. Daniel Roguin. — Regrets sur la mort de son parent. Manière de mourir en paix. 197
Lettre CDXCVII, à M. de Champfort. — Remerciements pour l'ouvrage qu'il lui a envoyé. Réflexions sur la vertu. 198
Lettre CDXCVIII, à M. du Peyrou. — Éclaircissements sur les asphodèles. 201

Lettre CDXCIX, à M. Marteau. — Remerciements et conseils. P. 202
Lettre D, à M. Laliaud. — Sur les gravures de son portrait. 203
Lettre DI, à M. le prince de Wirtemberg. — Sur deux épitaphes que le prince lui avait adressées, et dont les vers étaient très-mauvais. 204
Lettre DII, à M. de Latour. — Il accepte le second portrait qu'il a fait de lui. 205
Lettre DIII, à M. Le Nieps. — Il lui envoie la lettre précédente pour qu'il la remette à M. de Latour. 206
Lettre DIV, à M. Moulton. — Conseils et réflexions. 208
Lettre DV, à M. Deleyre. — Il s'excuse de ses torts envers lui. 209
Lettre DVI, à M. Foulquier. — Sur un mémoire pour le mariage des protestants. 210
Lettre DVII, à M. le comte Charles de Zinzendorf. — Sur M. de Sauttersheim. Éloge du prince de Wirtemberg. 211
Lettre DVIII, à madame Latour. — Commission pour son portrait peint par Latour. 213
Lettre DIX, à M. P***. — Il ne veut pas plus qu'on se soumette à ses idées qu'il ne veut se soumettre à celles d'autrui. 215
Lettre DX, à madame de Luze. — Il ne peut aller la voir avant le printemps. 216
Lettre DXI, à Milord Maréchal. — Inquiet de son silence il lui renouvelle l'expression de sa gratitude. 217
Lettre DXII, à M. Théodore Rousseau. — Obstacles qui le forcent d'être inexact. 218
Lettre DXIII, à mademoiselle D. M. — Explications sur un *quiproquo*. Sur la sensibilité. 219
Note sur cette méprise. 220
Lettre DXIV, à M. D**. — Sur le *Dictionnaire philosophique*. Éloge de Buffon. 223
Lettre DXV, à M. l'abbé de **. — Il le persifle. Réflexions sur sa foi, sa confession. 225
Lettre DXVI, à M. Hirzel. — Remerciements pour le *Socrate rustique*. 229
Note sur Hirzel et Gujer. Ibid.
Lettre DXVII, à M. de Malesherbes. — Il le félicite sur sa retraite. 230
Note sur cette retraite. Ibid.
Lettre DXVIII, à M. le P. de Wirtemberg. — Sur ses vers, qui ne valent rien; sur leurs petites élèves : il lui demande un plan pour la Corse. 233
Lettre DXIX, à M. d'Ivernois. — Il espère le voir bientôt. Comptes à régler entre eux. 234
Lettre DXX, à M. du Peyrou. — Il le consulte pour une édition générale de ses écrits.. 235

Lettre DXXI, à M. Duclos. — Sur le recueil incomplet de Duchesne : la prohibition des *Lettres de la montagne* l'empêche de lui en envoyer un exemplaire. Page 237
Lettre DXXII, à Milord Maréchal. — Il a le cœur plein de lui. Détails sur les Corses. 240
Lettre DXXIII, à M. du Peyrou. — Il lui donnera sur sa doctrine toutes les explications qu'il lui demandera. 242
Lettre DXXIV, à M. Laliaud. — A la première occasion il lui enverra son profil. 243
Lettre DXXV, à M. Abauzit. — Envoi des *Lettres de la montagne*: plaintes sur la nécessité où l'ont mis les Génevois. 244
Lettre DXXVI, à M. de Montperoux. — Sur les *Lettres de la montagne*. 245
Lettre DXXVII, à M. du Peyrou. — Projet pour l'édition de ses œuvres. 246
Lettre DXXVIII, à madame Latour. — Il a reçu le portrait peint par Latour. 249
Lettre DXXIX, à M. d'Ivernois. — Il n'a reçu aucune de ses lettres. 250
Lettre DXXX, à M. Panckoucke. — Éloge de Buffon. 251
Lettre DXXXI, à M. de Montmollin. — Il n'a pu refuser de défendre ses compatriotes. 252
Lettre DXXXII, à M. D'Ivernois. — Débats au sujet de diverses commissions. 253
Lettre DXXXIII, à M. du Peyrou. — Il lui envoie un libelle contre lui. 255
Lettre DXXXIV, à M. d'Ivernois. — Il croit M. Vernes auteur du libelle. 256
Lettre DXXXV, à M. Duchesne. — Il lui envoie avec des notes le libelle en question. 257
Lettre DXXXVI, à M. ***. — Plan qu'on doit suivre pour le succès d'un mémoire en faveur des protestants. 260
Lettre DXXXVII, à M. Séguier de Saint-Brisson. — Il veut le détourner du métier d'auteur. 263
Lettre DXXXVIII, à M. Moultou. — Motifs qui lui ont fait écrire les *Lettres de la montagne*. 266
Lettre DXXXIX, à M. d'Ivernois. — Éloge d'une réponse aux *Lettres de la campagne*. Vœux pour la tranquillité de Genève. 268
Lettre DXL, à M. de Gauffecourt. — Éclaircissements sur les *Lettres de la montagne*. 272
Lettre DXLI, à M. Duclos. — Il le remercie de ses *Considérations sur les mœurs*. Sur le libelle contre lui ; sur le projet d'écrire ses confessions. 273
Lettre DXLII, à M. d'Ivernois. — Sur le gouvernement de Genève. Il tend à l'aristocratie. 275

Lettre DXLIII, à M. Pictet. — C'est par devoir qu'il a écrit les *Lettres de la montagne*. Page 279
Lettre DXLIV, à M. du Peyrou. — Projet de l'édition de ses œuvres. 281
Lettre DXLV, à M. le comte de B. —Conditions sous lesquelles il consent à correspondre avec lui. 283
Lettre DXLVI, à madame la comtesse de B.—Il est flatté de l'offre qu'elle lui fait d'être parrain de son enfant. 285
Lettre DXLVII, à Milord Maréchal. —Il le consulte pour un asile, sentant qu'il sera forcé de sortir de la Suisse. 287
Note sur les *plombs de Venise*. 288
Lettre DXLVIII, à M. Ballière. — Sur la musique. 289
Lettre DXLIX, à M. du Peyrou. — Sur le libelle contre lui; la conduite de Voltaire. Projet d'aller en Italie : agitation de son esprit. 290
Lettre DL, à M. Saint-Bourgeois. — Il le traite avec ironie et sécheresse pour la lettre impolie qu'il a reçue de lui. 293
Lettre DLI, à M. Paul Chappuis. — Motifs qui le forcent à se taire sur Genève. 294
Lettre DLII, à madame la marquise de Verdelin. — Effets des *Lettres de la montagne*. Sur Voltaire, la Corse et Paoli. 296
Lettre DLIII, à madame Guyenet. —Plaisanterie sur la *brûlure* de ses ouvrages. 299
Lettre DLIV, à madame de Chenonceaux. — Envoi d'une lettre à l'abbé de Mably. 300
Lettre DLV, à M. l'abbé de Mably. — Envoi d'une lettre qu'on lui attribuait et qui était contre Rousseau. 301
Note sur cette lettre. Ibid.
Lettre DLVI, à M. D. (du Peyrou). — Sur le libelle contre lui. 302
Lettre DLVII, à M. Moultou. — Il le prie de prendre des informations sur le libelle. 305
Lettre DLVIII, à M. Le Nieps. — Il ne veut plus se mêler de la Corse. Mistification. 308
Lettre DLIX, à madame Latour. — Expression de ses sentiments. 312
Lettre DLX, à Milord Maréchal. — Tracasseries qu'il éprouve. Projet de voyage. Il le consulte. 313
Lettre DLXI, à M. Deleyre. — Sur les *Lettres de la montagne*, l'abbé de Condillac. 316
Lettre DLXII, à M. du Peyrou. — Sur une édition de ses œuvres. Il veut quitter le pays. 318
Lettre DLXIII, à M. Dastier. — Sur les *Lettres de la montagne*. Projets de voyage. 320

LETTRE DLXIV, à M. Moultou. — Il l'exhorte à la modération. On ne doit jamais exposer le repos public. Page 323
LETTRE DLXV, à M. le prince de Wirtemberg. — Accueil fait à deux amis du prince. Sur ses mauvais vers; sur le Lévite d'Éphraïm. 324
LETTRE DLXVI, à M. d'Ivernois. — Résolution de renoncer à tout commerce afin d'ignorer ce qui se passe à Genève. 326
LETTRE DLXVII, à MM. Deluc. — Conseils pour préférer la paix à la liberté. 328
LETTRE DLXVIII, à M. Meuron. — Il le remercie d'avoir pris sa défense. 329
LETTRE DLXIX, à M. de P. — Remerciements pour sa bienveillance. Ibid.
LETTRE DLXX, à M. de C. P. A. A. — Il le gourmande de sa conduite. 330
LETTRE DLXXI, à madame la générale Sandoz. — Il préfère l'amitié à l'admiration. 331
LETTRE DLXXII, à M. Clairault. — Prière de corriger son *Dictionnaire de musique*. 332
LETTRE DLXXIII, à M. du Peyrou. — Il n'a pas le courage de lui écrire. 333
LETTRE DLXXIV, au même. — Éclaircissements, marque de confiance, situation de son ame. Ibid.
LETTRE DLXXV, à M. Moultou. — M. de Montmollin et les ministres sont déchaînés contre lui. 338
LETTRE DLXXVI, à M. Meuron. — Visite de M. de Montmollin. 340
LETTRE DLXXVII, à M. le professeur de Montmollin. — Déclaration de ne plus rien publier. 341
LETTRE DLXXVIII, à madame Latour. — Reproches. 342
LETTRE DLXXIX, à M. le P. de Félice. — Il nie avoir fait l'ouvrage intitulé, *Des Princes*. 343
LETTRE DLXXX, à M. du Peyrou. On doit aimer les hommes, mais ne jamais compter avec eux. Ils ne quittent le pays qu'après l'orage. Ibid.
LETTRE DLXXXI, à M. Meuron. — Remerciements de son intérêt. Il sortira du pays dès que sa santé le lui permettra. 346
LETTRE DLXXXII, à madame d'Ivernois. — Sur madame Guyenet. 348
LETTRE DLXXXIII, au Consistoire de Motiers. — Irrégularité et injustice dans la procédure faite contre lui. 349
LETTRE DCXXXIV, à M. du Peyrou. — Il lui rend compte de ce qui se passe à son sujet. 352
LETTRE DLXXXV, à Milord Maréchal. — Il le remercie de ses offres d'argent. Ses projets. 355

Lettre DLXXXVI, à M. d'Escherny. Il repousse les avances de Diderot. Page 358
Lettre DLXXXVII, à M. Laliaud. — Envoi de deux esquisses de son portrait. 359
Lettre DLXXXVIII, à M. d'Ivernois. — Sur ce qui s'est passé. Refus d'argent. 360
Lettre DLXXXIX, à M. du Peyrou. — Il n'a pas le temps de lui écrire. 361
Lettre DXC, à mademoiselle d'Ivernois. — Compliments. Ibid.
Lettre DXCI, à M. Meuron. — Remerciements. 363
Lettre DXCII, à M. du Peyrou. — Remarques sur l'art d'écrire. 365
Lettre DXCIII, au même. — Sur l'amour et la charité. 367
Lettre DXCIV, au même. — Sur l'amitié. 368
Lettre DXCV, à M. d'Ivernois. — Il le prie de ne plus lui parler de Genève. Embarras des visites. 369
Lettre DXCVI, à M. Coindet. — Il s'excuse de son inexactitude. Sur son abdication du titre de citoyen. Goût pour la botanique. 370
Lettre DXCVII, à M. du Peyrou. — Il le remercie du cadeau des œuvres de Linnée, et veut lui inspirer le goût de la botanique. 374
Lettre DXCVIII, au même. — Divers projets. 376
Lettre DXCIX, au même. — Conseils pour se guérir de la goutte. 377
Lettre DC, au même. — Il lui renvoie un mémoire. 380
Lettre DCI, à M. Panckoucke. — Oubli de leurs torts réciproques. Sur les tracasseries qu'il éprouve. 381
Lettre CDII, à M. d'Ivernois. — Il est inquiet de lui. 383
Lettre DCIII, à M. Klupffel. — Il lui rappelle leur ancienne liaison. 384
Lettre DCIV, Billet à M. de Voltaire. — Démenti formel. 385
Lettre DCV, à M. d'Escherny. — Remerciements. 386
Lettre DCVI, à M. du Peyrou. — Précaution à prendre pour leur herborisation. Ibid.
Lettre DCVII, au même. — Sur le même sujet. Il est tombé malade en route. 387
Lettre DCVIII, au même. — Arrangements itinéraires. Projet d'aller à l'île de la Motte. 389
Lettre DCIX, au même. — Son arrivée dans l'île. 391
Lettre DCX, au même. — Il le quitte à regret. 392
Lettre DCXI, à M. d'Ivernois. — Les plantes l'occupent : il ne veut plus lire : refus de s'aboucher avec M. Vernes. 393
Lettre DCXII, au même. — Engouement pour la botanique. 396

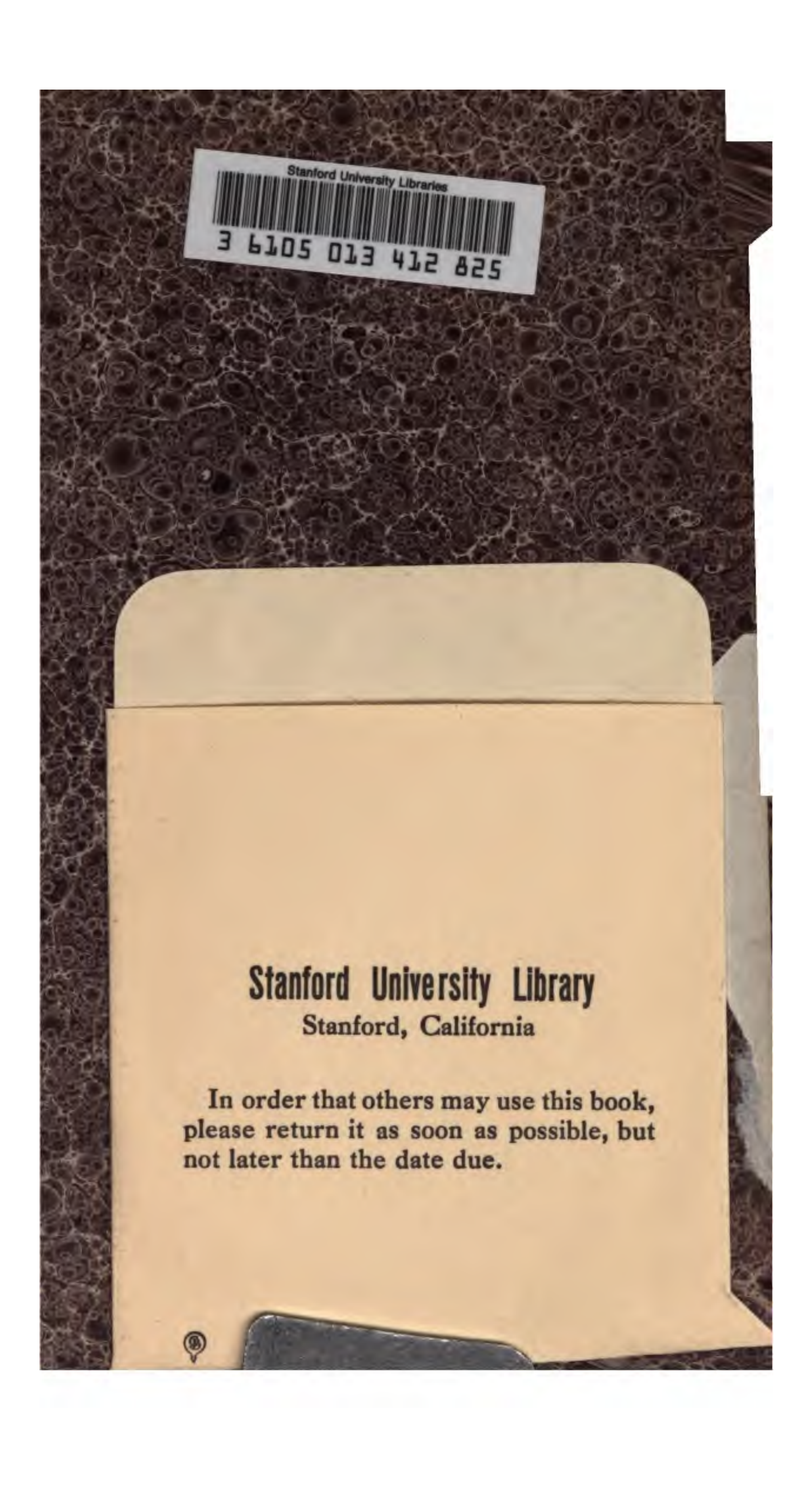
Lettre DCXIII, à mademoiselle d'Ivernois. — Remerciements pour une marque de souvenir. Page 397
Lettre DCXIV, à M. du Peyrou. — Détails sur ce qui s'est passé entre Jean-Jacques et M. de Montmollin. 398
Note explicative. Ibid.
Lettre DCXV, à madame Latour. — Il s'excuse auprès d'elle. 426
Lettre DCXVI, à M. d'Ivernois. — Remerciements pour des commissions faites, et refus de cadeaux. 427
Lettre DCXVII, à M. Moulton. — Sur M. Vernes. 429
Lettre DCXVIII, à M. d'Ivernois. — Il se plaint des visites indiscrètes. 431
Lettre DCXIX, à M du Peyrou. — Moyen de correspondance. 432
Lettre DCXX, à M. d'Ivernois. — Il lui annonce qu'il a quitté Motiers. 433
Lettre DCXXI, à M. du Peyrou. Il est dans l'île Saint-Pierre. Sur *la Vision*. 434
Lettre DCXXII, au même. — Disposition pour son établissement dans l'île. 435
Lettre DCXXIII, au même. — Arrivée de Thérèse. Visites importunes. 437
Lettre DCXXIV, au même. — Sur le procès de du Peyrou. Ibid.
Lettre DCXXV, au même. — Commissions. 438
Lettre DCXXVI, au même. — Il a reçu sa réponse à M. de Montmollin. 439
Lettre DCXXVII, au même. — Note de commissions. Il s'inquiète des dispositions du gouvernement à son égard. 440
Lettre DCXXVIII, au même. — Il lui annonce qu'on le chasse de l'île Saint-Pierre. 443
Lettre DCXXIX, à M. de Graffenried. — Demande des renseignements sur son départ. 444
Lettre DCXXX, au même. — Il demande d'être enfermé dans un château. 445
Lettre DCXXXI, au même. — Il partira de l'île le jour indiqué. 448
Lettre DCXXXII, à M. du Peyrou. — Il lui demande un itinéraire de sa route. 449
Lettre DCXXXIII, à M. de Graffenried. — Remerciements de ses attentions. Il compte rester à Bienne. Ibid.
Lettre DCXXXIV, à M. du Peyrou. — Il lui annonce son intention de séjourner à Bienne. 450
Lettre DCXXXV, au même. — Trompé sur les dispositions des Biennois, il part avant qu'on le chasse. Ibid.
Lettre DCXXXVI. — Son arrivée à Bâle. Il va partir pour Strasbourg. 451
Lettre DCXXXVII, à M. de Luze. — Son arrivée à Strasbourg. Il y veut être incognito. Ibid.

LETTRE DCXXXVIII, à M. du Peyrou. — Il est malade et ne sait plus quel parti prendre. Page 453
LETTRE DCXXXIX, au même. — Il est enchanté de l'accueil qu'on lui fait. 454
LETTRE DCXL, au même. — Il renonce au voyage de Berlin. Il demande *Pygmalion*. Ibid.
LETTRE DCXLI, à M. d'Ivernois. — Il le tranquillise, et se félicite de l'accueil qu'il reçoit. 457
LETTRE DCXLII, à M. du Peyrou. — Il va dans le monde. Bienveillance dont il est l'objet. 458
LETTRE DCXLIII, à M. de Luze. — Incertitude sur l'asile qu'il choisira. 459
LETTRE DCXLIV à M. du Peyrou. — Il se décide à passer en Angleterre, après un séjour à Paris. 461
LETTRE DCXLV, à M. d'Ivernois. — Il se repose avec plaisir à Strasbourg. Refus d'argent. 461
LETTRE DCXLVI, à M. David Hume. — Il accepte ses offres et se dispose à partir pour l'Angleterre. 463
LETTRE DCXLVII, à M. de Luze. — Annonce son arrivée à Paris. Le prie de le venir voir. 465
NOTE sur cette lettre. 466
LETTRE DCXLVIII, à M. du Peyrou. — Il est déterminé à partir promptement. Ibid.
LETTRE DCXLIX, à M. d'Ivernois. — Il ne veut pas se cacher. Le prince de Conti lui fait préparer un appartement. 468
LETTRE DCL, à M. d'Ivernois. — Il va loger au Temple. 469
LETTRE DCLI, à M. de Luze. — L'affliction d'une de ses amies l'empêche de faire de la musique. 470
LETTRE DCLII, à madame Latour. — Se plaint de ses reproches: ne peut voir personne. Ibid.
LETTRE DCLIII, à M. du Peyrou. — Il veut faire venir Thérèse. Bienveillance du prince de Conti. 471
LETTRE DCLIV, à M. de Luze. — Excédé de visites, il presse son départ. 474
LETTRE DCLV, à M. d'Ivernois. — Hommage à Voltaire. 475

FIN DE LA TABLE.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,
RUE DE GRENELLE SAINT-HONORÉ, N° 55.




Stanford University Libraries
3 6105 013 412 825
Stanford University Library
Stanford, California
In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.

